



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Hist 86.2/444

Esperie
48
(Virgile)

22. 986

de la ville de

1871

33

VIE
DE
S^T LOUIS DE GONZAGUE.

25501

LYON. — IMPRIMERIE D'ANT. PERISSE.

VIE

DE

S^r LOUIS DE GONZAGUE,

TRADUITE DE L'ITALIEN DU P. CÉPARI,

PAR CALPIN, EX-PÉNITENTIER DU PAPE.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE

PAR J.-F. GRÉGOIRE ET F.-Z. COLLOMBET.



LYON,

CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
rue Mercière, 33.

PARIS,

AU DÉPÔT DE LIBRAIRIE DE PERISSE FRÈRES,
rue du Pot-de-Fer St-Sulpice, 8.

1836.

PRÉFACE.



DANS cette noble et sainte carrière de sublimes enseignemens qu'il parcourut ici-bas pour arracher le monde à ses ténèbres, pour le mettre enfin sur la route de l'éternel bonheur, Jésus-Christ disait un jour : « Voilà, ceux qui sont vêtus mollement se trouvent dans les palais des rois (1), » et il y avait, sans doute, au bout de ces paroles un conseil secret adressé à l'homme qui naît au sein de l'opulence, dont le berceau même est investi d'honneurs, et qui doit commander aux autres. Il savait bien, l'envoyé des cieux, tout ce qu'il y a de corrupteur et de pestilentiel dans l'air qu'on respire au milieu des cours. Il savait

(1) Ecce, qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt. *Matth. XI. 8.*

quelles difficultés se rencontrent là , quels obstacles s'opposent au chrétien qui n'oublie pas qu'il a une ame à sauver , et que les grandeurs de la terre ne doivent rien peser dans la balance inexorable, si elles ne sont appuyées sur la vertu.

Mais puisqu'il en est ainsi, de quelle immense auréole de gloire ne brillera pas *dans la demeure du Père* , le front de ces élus qui surent fouler aux pieds , en leur vie mortelle , toutes les vaines pompes dont ils furent environnés ; qui , jeunes encore , ne furent accessibles à aucune séduction , et donnèrent généreusement au Seigneur les prémices de leurs plus tendres années ! Non , cet éclat qui trompe nos yeux , ce bruit qui nous étourdit , cette renommée que le vulgaire admire , non , rien de cela n'est véritablement grand devant Dieu ; ni le génie , souffle émané du sein même du Très-Haut , ni la valeur guerrière qui affronte les hasards et fait voler un nom d'un bout du pôle à l'autre , ni ces titres puissans que le monde jette à quelques hommes quand il n'a plus rien à leur donner encore , ne sauraient valoir cette humble et modeste vertu qui fit le bien en secret , qui n'est pas responsable

des larmes de la veuve , des cris de l'orphelin ,
ou des calamités d'une ville , d'une province.

Voilà pourquoi le jeune Louis de Gonzague est devenu l'ami de Dieu , pourquoi l'Eglise l'a placé dans ses litanies sacrées , pourquoi la jeunesse l'a choisi pour son modèle et son patron. Il y eût , en effet , quelque chose d'admirable dans cet adieu à toutes les grandeurs , à tous les plaisirs d'ici-bas , dans cette abnégation profonde , qui voulut , de préférence aux joies empoisonnées de la vie , embrasser les joies intimes de la cellule , et goûter les délices de la pauvreté. Aussi le Père céleste abrégea-t-il les jours d'épreuve à son enfant bien-aimé , pour le placer dans le chœur radieux de ses anges.

Il est maintenant là haut , jeunesse chrétienne , il jette sur vous de pieux regards , et demande au Seigneur qu'il vous fasse cheminer, pure et intacte , dans le sentier de la vertu. Lisez donc la Vie de Louis de Gonzague , mais lisez-la pour en recueillir des fruits salutaires ; vous êtes dans un âge que le Christ affectionne , car il a dit : *laissez venir à moi tous ces petits enfans*. (1).

(1) *Sinite parvulos venire ad me. Marc. X. 14.*

Mais il arrive une nuit dans laquelle on ne peut plus travailler ; un âge où le cœur desséché a besoin de se retremper aux frais et purs souvenirs de la jeunesse. Heureux celui qui amasse dans ses premières années les trésors que la rouille ne consume point, et dont le ciel sera le fidèle dépositaire !



D
I. K
di Gi
Zanne
1564
recte
et m
livr
ric
gra
L
du
nut
nous
maté
teur
té de
ticle
L
ille
des
bab
gene
s'éc
touc
qu'e

BIOGRAPHES

DE S^r LOUIS DE GONZAGUE.

I. Vita del Beato Luigi Gonzaga della compagnia di Giesù, scritta dal P. Virgilio Cepari ; Rome, Louis Zannetti, 1616, in 4°. Le P. Virgile Cepari, né en 1564, à Panicale, dans le diocèse de Pérouse, fut recteur des collèges des jésuites à Florence et à Rome, et mourut le 14 mars 1631, après avoir écrit quelques livres ascétiques estimés, et quelques ouvrages historiques en italien ; on peut en voir le titre dans la *Biographie universelle* de Michand.

Le P. Cepari composa la *Vie de Louis de Gonzague*, du vivant même de ce pieux jeune homme, qu'il connut intimement, et ne la publia qu'après sa mort. Il nous apprend, dans la préface, qu'il travailla sur les matériaux qu'avait rassemblés le P. Jérôme Piatti, auteur d'un livre de *Cardinalatu, ad fratrem*, et d'un traité de *Bono Statu religiosi*. Cet écrivain n'a pas d'article dans la *Biographie universelle*.

Le style du P. Cepari est simple et familier, comme il le dit lui-même; sa narration présente des longueurs et des minuties par fois ridicules. Le traducteur, qui probablement ne connaissait guère les secrets et les exigences de notre langue, n'est presque pas lisible, et s'écarte souvent de l'original. On nous a priés de retoucher sa version, qui sera loin encore d'être ce qu'elle devrait être; mais enfin personne n'ignore com-

X BIOGRAPHES DE S. LOUIS DE GONZAGUE.

bien c'est une tâche rude et ingrate de revenir sur un travail sans exactitude et sans goût. Nous aurons atteint le but que nous nous sommes proposé en corrigeant la version de Calpin, si cette *Vie* est plus abordable à la jeunesse qu'elle ne l'était d'abord. Nous avons supprimé ou changé quelques mots, quelques phrases, sans porter atteinte néanmoins au fond de l'ouvrage.

II. *La vie du bienheureux Louis Gonzaga, écrite en italien par le P. Virgilio Cepari, et traduite par le P. Antoine de Balinghem, tous deux de la même compagnie*; Douai, Jean Boyard, 1616, in 8°. Cette traduction est fidèle, mais le style en a vieilli. Voy. sur Ant. de Balinghem la *Bibliothèque des auteurs de la société de Jésus*, par N. Sotwel.

III. *La vie du B. Louis de Gonzague*, par le R. P. Pierre Joseph d'Orleans, jésuite; Tour, Philibert Massons, 1686, in 12. — Lyon, Cl. Cheze, 1694, in-12. — Paris, Joseph Mongé, 1712, in-12. Cette *Vie* n'a que cent cinquante pages; elle est, du reste, médiocrement écrite.

IV. *De rebus gestis Beati Aloysii Gonzagæ e societate Jesu, authore Annibale Marchetto, ex eadem soc.*; Florence, 1687, in 8°. Marchetti a profité du travail de Cepari, et l'a complété par de nombreux documents, par des notes surtout du cardinal Bellarmin. Cette *Vie* est écrite d'une manière large et facile, et en très-bon latin.

V. *Vita di S. Luigi Gonzaga*, par un jésuite; Rome, Antonio de Rossi, 1727, in-8°.

TA

CHAPITRE
de Gon

CHAP. I.
ans.

CHAP. III.
quis son p
beaucoup

CHAP. IV. I
résolution

CHAP. V. Lo
et fréquente

CHAP. VI. Lo
voyage au c

CHAP. VII. L
résolution

CHAP. VIII. L
tillon, où il

tifiée: il est p
d'un incendie

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I ^{er} . Origine et naissance de saint Louis de Gonzague.	<i>Page</i>	1
CHAP. II. Education de saint Louis jusqu'à sept ans.		5
CHAP. III. Louis accompagne à Florence le marquis son père : il y fait vœu de chasteté et avance beaucoup dans la vie spirituelle.		11
CHAP. IV. Louis , rappelé à Mantoue , prend la résolution d'être ecclésiastique.		17
CHAP. V. Louis reçoit de Dieu le don d'oraison , et fréquente plus assidûment les sacremens.		19
CHAP. VI. Louis va à Casal : il est exposé dans ce voyage au danger de perdre la vie. Il prend la résolution de se faire religieux.		26
CHAP. VII. Louis retourne avec son père à Châtillon , où il continue à mener une vie très-mortifiée : il est préservé presque miraculeusement d'un incendie.		34

CHAP. VIII. Louis accompagne le marquis son père en Espagne. Vie qu'il mène à la cour. P.	43
CHAP. IX. Louis manifeste à ses parens sa résolution de se faire jésuite.	49
CHAP. X. Louis retourne en Italie. Il éprouve de grandes oppositions par rapport à sa vocation.	60
CHAP. XI. Nouveaux combats livrés à Louis par différentes personnes.	63
CHAP. XII. Louis est envoyé à Milan pour des affaires : comment il s'y comporte.	72
CHAP. XIII. Louis éprouve de nouvelles difficultés de la part de son père.	75
CHAP. XIV. Louis , avant de se rendre à Châtillon , va faire une retraite à Mantoue.	81
CHAP. XV. Nouvelles difficultés que Louis éprouve de son père : il obtient enfin la permission d'entrer en religion.	87
CHAP. XVI. Louis renonce au marquisat , et prend l'habit ecclésiastique.	92
CHAP. XVII. Louis prend congé de ses parens , part pour Rome , et entre au noviciat.	96

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I ^{er} . Avec quelle perfection Louis commença son noviciat.	104
CHAP. II. Comment Louis se comporte en recevant la nouvelle de la mort du marquis son père.	112

CHAP. III. Combien Louis est porté à la mortification pendant son noviciat.	P. 112
CHAP. IV. Louis est envoyé à la maison professe pour y servir les messes.	123
CHAP. V. Témoignage que le P. Jérôme Platti a rendu de Louis.	126
CHAP. VI. Comment Louis se comporta pendant son séjour à la maison professe.	128
CHAP. VII. Avec quelle perfection Louis acheva son noviciat.	134
CHAP. VIII. Du don particulier d'oraison qu'avait Louis.	137
CHAP. IX. De la grande vertu du maître des novices. Louis l'avait pris pour modèle	146
CHAP. X. Louis est envoyé à Naples ; ce qu'il y fait.	152
CHAP. XI. De la vie de Louis au collège romain, et de ses vertus.	158
CHAP. XII. Louis fait ses vœux et prend les ordres mineurs.	165
CHAP. XIII. De l'humilité de Louis.	166
CHAP. XIV. De l'obéissance de Louis.	173
CHAP. XV. De la pauvreté religieuse de Louis.	177
CHAP. XVI. De la pureté de Louis, de sa sincérité, de son esprit de pénitence et de mortification.	180
CHAP. XVII. De la grande estime qu'avait Louis pour les exercices de saint Ignace.	185
CHAP. XVIII. De la charité de Louis envers le prochain.	187

CHAP. XIX. Louis est envoyé à Mantoue et Châtillon pour terminer quelques affaires de famille.	P. 193
CHAP. XX. Vie sainte de Louis pendant son séjour à Châtillon et ailleurs.	200
CHAP. XXI. Heureux succès de la négociation de Louis.	208
CHAP. XXII. De l'édification que Louis donna au collège de Milan.	215
CHAP. XXIII. Louis connaît par révélation sa mort prochaine. Il est rappelé à Rome.	222
CHAP. XXIV. Perfection consommée de Louis.	226
CHAP. XXV. Rome est affligée d'une grande mortalité : Louis se dévoue au service des malades.	233
CHAP. XXVI. Dernière maladie de Louis.	237
CHAP. XXVII. Le mal de Louis tire en longueur. Choses édifiantes qui se passent pendant sa maladie.	240
CHAP. XXVIII. Louis écrit à la marquise sa mère.	248
CHAP. XXIX. De la manière dont Louis se prépare à la mort.	252
CHAP. XXX. L'heureuse mort de Louis.	258
CHAP. XXXI. Des funérailles de Louis, et des différentes translations de son corps.	267

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE Ier. Différentes lettres écrites à l'occasion de la sainte mort de Louis.	P. 275
CHAP. II. Témoignage particulier qu'a rendu de Louis le cardinal Bellarmin.	280
CHAP. III. De la vision qu'eut sainte Magdeleine de Pazzi touchant Louis.	283
CHAP. IV. Des miracles opérés par l'intercession de saint Louis de Gonzague.	285
CHAP. V. Histoire merveilleuse de Volfang Asch, distingué par sa dévotion à saint Louis de Gonzague.	306
CHAP. VI. Guérison miraculeuse du P. Spinelli, de la compagnie de Jésus.	317
CHAP. VII. Réciprocité de bienfaits et de dévotion, entre saint Louis de Gonzague et une sainte veuve de Tivoli, nommée Henriette Altissimi.	327
CHAP. VIII. Guérison miraculeuse d'une demoiselle postulante chez les Carmélites de Fano.	339
CHAP. IX. Multiplication merveilleuse de farine, que Dieu fit par l'intercession de saint Louis de Gonzague, dans le monastère des religieuses Carmélites de Vetralla, diocèse de Viterbe, depuis le 12 avril jusqu'au 21 juin 1729.	346
CHAP. X. Commencement et progrès de la dévotion à saint Louis de Gonzague.	351

Décret pour la canonisation de saint Louis de Gonzague.	P. 368
Acte de consécration à saint Louis de Gonzague, que l'on doit faire souvent, et surtout au jour de sa fête.	375
Autre acte de consécration.	376
Prières à saint Louis de Gonzague, traduite de l'italien sur l'imprimé de Rome.	377
Autre prière à saint Louis de Gonzague, protecteur de la jeunesse.	378
Prière à la sainte Vierge, composée par saint Louis de Gonzague.	<i>Ibid.</i>
Prose en l'honneur de saint Louis de Gonzague.	380
Hymne.	383

FIN DE LA TABLE.

LA VIE

DE

ST LOUIS DE GONZAGUE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

*Origine et naissance de saint Louis de
Gonzague.*

Louis de Gonzague eut pour père don Ferdinand de Gonzague, marquis de Châtillon, et pour mère dona Martha de Tana, de l'une des plus nobles familles de Quiers en Piémont. Le marquisat de Châtillon est situé dans la Lombardie, entre Véronne, Mantoue et Brescia, près du lac de Guarda.

Vie S. L. Gonz.

A



Le marquis D. Ferdinand avait une charge à la cour de Philippe II; Dona Martha était dame d'honneur de la reine d'Espagne, Isabelle de Valois, fille de Henri II, roi de France. Le marquis ayant eu occasion de connaître les bonnes qualités de cette dame, résolut de l'avoir pour épouse. Après de mûres réflexions, [il fit pressentir sur cette alliance leurs majestés, qui l'approuvèrent. Pendant que cette affaire se traitait, il fut aisé de juger, par la conduite de Dona Martha, des fruits qu'une pareille alliance semblait promettre. A peine la reine l'eut-elle instruite du mariage dont il était question, qu'elle fit dire plusieurs messes pour obtenir de Dieu ce qui serait le plus avantageux pour son salut.

On était alors occupé à Madrid d'un jubilé. Ce fut le jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, qu'après avoir gagné l'indulgence du jubilé, D. Ferdinand et Dona Martha reçurent la bénédiction nuptiale. On remarqua que ce mariage fut le premier célébré en Espagne, selon les règles prescrites par le concile de Trente, dont les ordonnances, sur ce point, venaient d'être publiées dans ce royaume.

Après la cérémonie du mariage, le marquis obtint du roi et de la reine la permission de retourner à son marquisat en Italie, et d'y conduire son épouse.

La marquise, qui avait toujours été portée à la

piété, se trouvant dégagée des occupations de la cour, exécuta la résolution qu'elle avait prise en Espagne, de servir Dieu dans le mariage avec toute la ferveur dont elle serait capable. Elle sentit naître en elle un vif désir, et demanda instamment à Dieu d'avoir un fils qui le servît dans l'état religieux. Ses ferventes prières furent écoutées favorablement, puisqu'elle devint mère d'un fils qui entra, qui vécut, et qui mourut saintement dans la compagnie de Jésus. Il ne doit pas paraître surprenant que le Ciel ait accordé aux prières d'une si pieuse mère, un fils aussi saint et si instamment demandé pour une semblable fin, puisque l'Histoire sainte nous apprend que le Seigneur s'est montré facile à exaucer de pareils désirs : c'est ainsi que sainte Anne, mère du prophète Samuel, se croyant stérile, demanda au Seigneur, en présence de l'arche, un fils pour le consacrer à son service, et l'obtint.

La marquise, aux approches de ses couches, se trouva saisie de douleurs si vives, qu'elle fut réduite en peu de temps à l'extrémité. Le marquis ayant fait venir les médecins, leur demanda que, dans le cas où ils ne pourraient pas sauver l'enfant, ils songeassent à son ame et à la vie de la marquise : mais après avoir inutilement épuisé toutes les ressources de l'art, ils déclarèrent que la mère et l'enfant périraient. Instruite de cette décision, et n'attendant plus rien des

secours de la terre , la marquise se déterminâ à recourir à ceux du Ciel , et surtout à la protection de la sainte Vierge , cette mère de miséricorde. Ayant donc fait entrer le marquis dans sa chambre , elle fit vœu , avec sa permission , que si elle échappait , elle ferait le voyage de Notre-Dame de Lorette , et porterait son enfant avec elle , s'il survivait.

Comme les médecins continuaient à dire qu'il était impossible que l'enfant vécût , et que le marquis recommandait qu'on pensât à son âme , on le baptisa avant qu'il fût tout-à-fait né : et contre toute espérance , quelques momens après , la mère fut entièrement délivrée. Ainsi la sainte Vierge sauva la vie de la mère et de l'enfant , qui ne parut au monde qu'en grâce avec Dieu : ce qu'on doit attribuer à une faveur singulière du Seigneur , qui voulut posséder Louis dès le sein même de sa mère.

Cet enfant de prières naquit à Châtillon , lieu principal du marquisat de son père , dans le diocèse de Brescia , sous le pontificat de Pie V , un vendredi , le 9 mars 1568. Dès qu'il fut né , la marquise fit sur lui le signe de la croix , et lui donna sa bénédiction. Il demeura si immobile pendant une heure entière , qu'on avait peine à distinguer s'il était mort ou vivant. Ensuite , comme s'il se fût éveillé d'un profond sommeil , il fit entendre quelques gémissemens ; puis il resta

tranquille, ne pleurant plus: ce qui pouvait passer pour des indices de la douceur naturelle de ses mœurs.

La solennité des cérémonies du baptême lui fut suppléée avec éclat, le 22 avril de la même année 1568. On lui donna le nom de Louis, que portait le père du marquis. Il eut pour parrain Guillaume, duc de Mantoue, chef de la maison de Gonzague. On remarque, dans le registre de la paroisse, que tous les actes baptistaires de ce temps-là sont uniquement en langue italienne; mais celui de Louis, soit par distinction pour sa personne, soit par une permission particulière de Dieu, est le seul où l'on trouve quelques paroles latines dont il a bien justifié le sens dans la suite. Voici la teneur de ces paroles : *Qu'il soit heureux ! qu'il soit agréable à Dieu ! et qu'il ne vive que pour l'avantage des hommes !*

CHAPITRE II.

Éducation de Louis jusqu'à sept ans.

LA marquise savait qu'une femme véritablement chrétienne, fait de l'éducation de ses enfans le premier de ses devoirs. Elle fit, pour ainsi

dire, sucer à son fils la piété avec le lait. A peine commença-t-il à articuler quelques mots, qu'elle lui apprit à former le signe de la croix, à prononcer les noms de Jésus et de Marie, à réciter le *Pater* et l'*Ave Maria*. Le saint enfant, profita si bien de ses premières leçons, que le goût de la piété se montra chez lui long-temps avant l'âge où se développe ordinairement la raison chez les autres enfans. Dès qu'il fut en état de marcher seul, on remarqua qu'il cherchait souvent à se cacher; et à quoi le trouvait-on occupé dans la retraite? à prier. Dès lors il se distingua par une tendre compassion pour les pauvres; il n'en apercevait aucun, qu'il ne voulût lui faire une aumône. Ses inclinations naissantes ne permettaient pas de douter qu'il ne dût être un jour un grand saint. Quelques personnes ont déposé avec serment, que lorsqu'elles le portaient entre leurs bras, elles se sentaient touchées d'une dévotion particulière.

La pieuse mère voyait avec une joie sensible son fils croître en âge et en piété; mais le père, qui exerçait la profession des armes, avait bien d'autres vues. A peine Louis avait-il quatre ans, qu'il lui fit faire de petites armes proportionnées à sa taille et à ses forces. Etant même obligé d'aller passer quelques mois à Casal, où il devait rassembler un corps de troupes pour le service du roi catholique, qui préparait une expédition con-

tre Tunis , il y mena Louis , le sortant dès lors d'entre les mains des femmes , pour lui donner un gouverneur. Toutes les fois qu'on faisait la revue des troupes , il voulait que son fils y parût avec la pique et la cuirasse.

Louis fut quelques mois à Casal. Comme on aime, dans l'enfance , à faire tout ce qu'on voit faire aux autres , Louis étant continuellement avec les soldats , prit aisément l'esprit militaire ; il parut même qu'il était naturellement porté à la gloire des armes , à laquelle son père l'appelaït parses exemples, et l'excitait par ses discours. Il lui arriva plus d'une fois , en maniant des armes , de courir les plus grands dangers ; mais la divine providence l'en garantit presque miraculeusement , le réservant à un meilleur état de vie. Un jour , entr'autres , déchargeant un fusil , il mit le feu à la poudre qu'il portait , et se brûla tout le visage. Une autre fois , le jeune Louis profitant du temps où les soldats reposaient , prit de la poudre dans leurs gibernes , chargea lui seul une petite pièce de campagne , et y mit le feu : peu s'en fallut que , dans le recul de la pièce , l'affût ne lui passa sur le corps. Le marquis éveillé au bruit , et craignant quelque soulèvement parmi ses troupes , envoya aux informations. Apprenant ce dont il s'agissait , il résolut de punir la témérité de son fils ; mais les soldats , qui prenaient plaisir à voir cette ardeur

guerrière dans un enfant , prièrent pour lui avec tant d'instances, qu'ils obtinrent sa grâce. Louis , dans la suite , racontait volontiers ce fait , pour donner à entendre le soin particulier que la Providence avait eu de sa conservation. Il ressentait encore alors quelque peine d'avoir pris cette poudre aux soldats ; mais il se consolait dans la pensée que , s'il la leur eût demandée , ils la lui eussent donnée volontiers.

Le marquis étant sur le point de partir pour Tunis avec ses troupes , renvoya Louis à Châtillon. Là , on reconnut qu'il avait appris parmi les soldats à dire des paroles trop libres : son gouverneur l'en reprit ; et Louis fut si docile à ses remontrances , que jamais depuis il ne lui arriva de prononcer aucune parole qui ne fût honnête et décente.

Ce fut là la plus grande faute de toute sa vie. Quoiqu'il eût prononcé ces paroles libres sans en comprendre le sens , il en eut dans la suite tant de confusion , qu'il se fit une violence extrême quand il fut question de s'en confesser. Il avait coutume , étant religieux , d'en faire confidence à ses meilleurs amis , pour leur faire comprendre combien il avait été méchant dans sa jeunesse. On peut croire que Dieu , par une providence singulière , permit en lui cette légère tache , afin que parmi tant de vertus et de dons surnaturels dont la divine bonté avait enrichi

son âme, il eût quelque motif de s'humilier, en se reconnaissant coupable d'une faute que la faiblesse de l'âge et le défaut de connaissance excusaient. Peut-être aussi que, comme saint Grégoire l'écrivit de saint Benoît, Dieu voulut par là faire retirer à Louis le pied qu'il avait déjà mis dans le monde.

Parvenu à l'âge de sept ans, il se donna entièrement à Dieu, et ne vécut plus que pour le service de la divine Majesté : c'est ce qu'il appelait l'époque de sa conversion. Aussi, quand il rendait compte de son intérieur aux pères spirituels qui le dirigeaient, il comptait parmi les bienfaits les plus signalés, celui d'avoir commencé à connaître et aimer Dieu dans un âge si tendre.

Dès lors il eut ses heures de prières réglées, dont faisaient partie l'office de la sainte Vierge et les sept psaumes de la pénitence : il récitait toutes ces prières à genoux, sans vouloir accepter ni coussin, ni aucun autre semblable soulagement. Ce fut dans ce temps-là qu'il fut attaqué d'une fièvre quarte qui lui dura dix-huit mois, et l'affaiblit beaucoup. Il supporta cette maladie avec une patience singulière, sans jamais omettre aucune de ses prières accoutumées. Quand il se trouvait plus mal qu'à l'ordinaire, il se faisait aider dans ses dévotions par une des personnes attachées au service de sa mère.

Tels furent les premiers fondemens de l'édifice spirituel que Louis commença à élever , à l'âge de sept ans. On peut juger d'avance quelle sera la suite d'une vie si saintement commencée.

Il sembla que Dieu voulût que les démons mêmes rendissent témoignage de la sainteté de cet enfant , et de la gloire qui lui était préparée dans le Ciel ; car un religieux de l'ordre de saint François , que tout le monde regardait comme un saint , passant alors par Châtillon , et s'étant arrêté quelques jours dans son monastère , une foule de peuple s'y rendit pour le voir et se recommander à ses prières. La persuasion où l'on était qu'il faisait des miracles , fit qu'on lui amena plusieurs personnes obsédées de mauvais esprits , afin qu'il les délivrât. Pendant que ce religieux faisait dans l'église les exorcismes en présence d'un peuple nombreux , les démons commencèrent à crier , et , faisant un signe de la main pour montrer Louis qui était présent , lui dirent : *Voyez-vous celui-là ? il ira sûrement au Ciel , il y aura une grande gloire.* C'est ainsi que les démons , quoique pères du mensonge , sont quelquefois forcés , pour leur plus grande confusion , à dire la vérité. Au reste , ce qu'ils dirent alors ne surprit personne , puisque dans ce temps-là même tous les habitans de Châtillon considéraient ce tendre enfant comme un ange revêtu d'un corps mortel.

CHAPITRE III.

Louis accompagne à Florence le marquis son père : il y fait vœu de chasteté , et avance beaucoup dans la vie spirituelle.

APRÈS l'expédition de Tunis, don Ferdinand passa plus de deux années à la cour d'Espagne, d'où il retourna à Châtillon. Il y trouva Louis, non plus avec des inclinations martiales, comme il l'avait laissé, mais fort recueilli, et tout occupé d'exercices de piété et de dévotion. Surpris de voir tant de maturité dans un enfant de huit ans, il compta sur lui comme sur un héritier capable de faire un jour le soutien de sa maison. Mais Louis formait des projets bien différens : le soin de sa perfection absorbait toutes ses pensées. Il résolut de s'en ouvrir à la marquise sa mère. Il lui avait ouï dire plus d'une fois, que puisque Dieu lui avait donné plusieurs fils, elle se trouverait heureuse d'en avoir un religieux. Se trouvant donc un jour avec elle, il lui dit : *Ma mère, vous avez dit que vous souhaiteriez avoir un fils religieux ; je crois que*

Dieu vous accordera cette grâce. Une autre fois, lui répétant les mêmes paroles, il ajouta : *Je crois que ce sera moi.* Comme Louis était l'aîné, la marquise ne parut pas faire attention à ce qu'il disait ; mais ensuite réfléchissant à l'éminente piété de ce tendre enfant, elle commença à croire que Dieu avait sur lui des desseins particuliers, et en mère véritablement chrétienne, elle se détermina à les seconder.

Le marquis, au contraire, qui le destinait au monde, et qui voulait que rien ne manquât à son éducation, résolut de le tirer de la maison paternelle. Il se mit en route pour Florence, avec Louis et son jeune frère Rodolphe, au commencement de l'été de 1577, non sans causer une vive douleur à la marquise, qui voyait avec une grande inquiétude ses enfans s'éloigner d'elle dans un âge si peu avancé.

Le grand duc de Toscane, François de Médicis, les reçut avec beaucoup d'amitié, et voulut même leur donner un appartement dans son palais ; mais comme le marquis voulait que ses enfans fissent de l'étude leur principale occupation, il remercia le grand duc ; il le fit consentir à ce qu'ils occupassent une maison particulière, qui les éloignait du tumulte et de la dissipation inséparable des cours.

Louis se trouvait avoir neuf ans quand le marquis le laissa à Florence. Il fit de grands progrès

dans la vie spirituelle ; c'est pour cette raison qu'il regardait cette ville comme la mère de sa piété. Il y conçut tant de dévotion pour la sainte Vierge, que lorsqu'il parlait d'elle ou qu'il songeait à ses mystères, il paraissait se consumer par la vivacité de sa tendresse. Cette dévotion particulière de Louis s'augmenta beaucoup parla vue d'une image miraculeuse de la Mère de Dieu, et par la lecture d'un livre du P. Gaspard Loarte, de la compagnie de Jésus, sur les mystères du rosaire. Un jour qu'il lisait cet ouvrage, il se sentit un vif désir de faire quelque chose qui pût plaire à la sainte Vierge ; et il pensa qu'il serait très-agréable à cette Reine du Ciel, si, pour imiter autant qu'il pourrait sa pureté, il lui consacrait par vœu sa virginité. Se trouvant donc un jour en prières devant l'image miraculeuse, il fit à Dieu, en l'honneur de la sainte Vierge, le vœu de chasteté perpétuelle.

Il garda toute sa vie ce vœu si exactement et avec tant de perfection, qu'il est aisé de voir par là combien cette offrande avait été agréable au Seigneur, et avec quelle singulière affection la sainte Vierge avait pris Louis sous sa protection. Voilà pourquoi ceux qui ont le mieux connu son intérieur, et particulièrement le cardinal Bellarmin, ont assuré que ce jeune homme, pendant tout le temps de sa vie, n'éprouva jamais aucune révolte de la chair ; que jamais il

ne fut sujet à aucune pensée contraire au vœu qu'il avait fait. Un pareil privilège est si fort au-dessus des forces humaines , qu'on ne peut douter que ce ne fût une grâce particulière , accordée par l'intercession de la sainte Vierge.

Il est vrai que de son côté Louis fit ce qu'il put pour coopérer à la conservation de cette insigne faveur. Quoiqu'il n'éprouvât en cela aucune difficulté , cependant la grande affection qu'il avait pour la vertu de pureté , fit que dès ce temps il s'adonna à une grande vigilance sur lui-même , et particulièrement sur ses yeux , ne les portant jamais vers aucun objet qui pût lui causer la moindre inquiétude. C'est pour cette raison , qu'en marchant dans les rues , il les tenait toujours baissés. Mais , de plus , il montra toute sagesse , et dans tous les endroits où il se trouvait , un grand éloignement à s'entretenir avec les personnes de sexe différent ; et cela au point que ceux qui le connaissaient pouvaient croire que c'était en lui une antipathie naturelle. Si par fois la marquise sa mère , pendant qu'il était à Châtillon , lui envoyait quelqu'une de ses femmes lui porter un ordre de départ , il s'avancait à la porte , l'écoutait , et les yeux baissés , lui donnait sa réponse et la renvoyait. Bien plus , il n'aimait pas à se rencontrer seul , même avec la marquise sa mère ; de sorte que si , pendant qu'il s'entretenait avec elle , les autres person-

nes qui étaient là se retiraient , il trouvait quelque motif de se retirer aussi. Était-il obligé de demeurer ? on le voyait aussitôt rougir.

Ce fut à Florence qu'il commença à se confesser plus souvent qu'il ne le faisait à Châtillon. Le père de la Tour , alors recteur du collège de la compagnie de Jésus , lui avait été assigné pour confesseur. Dès la première confession qu'il lui fit , il se prépara avec la plus grande application , et se présenta au tribunal avec autant de douleur et de confusion , que s'il eût été le plus grand pécheur du monde. A peine se fut-il mis à genoux , qu'il lui prit une faiblesse ; son gouverneur vint à son secours et le reconduisit chez lui. Retournant une seconde fois à ce même confesseur , il fit une revue générale de tous ses péchés , et souvent on lui entendit dire depuis , qu'à Florence il avait fait une confession générale de toute sa vie , et qu'il avait été fort consolé.

Il apprit là à se mieux connaître et à démêler les mouvemens de son cœur. La première chose qu'il remarqua , fut qu'il n'avait point encore assez amorti le feu de la colère : quoiqu'il fût assez maître de lui-même pour n'en rien laisser paraître au dehors , il sentait néanmoins une certaine émotion qui altérait un peu la paix de son âme. Il se mit donc devant les yeux combien la colère est un vice honteux , et combien il est déplorable de se mettre dans un état où l'on ne

peut plus répondre de soi. Frappé de cette considération, il extirpa si bien tous les germes de ce vice, que jamais depuis, quoique naturellement prompt et bouillant, il ne laissa apercevoir en lui les moindres traces d'impatience ou de vivacité.

Il observa encore que dans la conversation il lui échappait certain mot contre le prochain, quoiqu'en matière très-légère, mais dont la charité pouvait être blessée. Il en fut si mortifié, que pour n'avoir plus à se reprocher de semblables fautes, il résolut de fuir la conversation de toutes sortes de personnes, même de ses meilleurs amis, aimant mieux vivre seul et retiré, que de rien dire ou entendre qui pût blesser la pureté de sa conscience.

Quelques personnes trouvaient mauvais qu'un jeune prince menât une vie si austère; mais Louis fit si peu de cas de leurs discours, qu'il commença dès lors à ne plus jouer à aucun jeu.

Il devint en outre si obéissant à ses supérieurs, que jamais il ne lui arrivait de s'écarter de leur volonté, même dans les choses les plus légères. S'il entendait Rodolphe, son frère, se plaindre quelquefois d'être repris de son gouverneur ou de ses maîtres, il l'exhortait avec amitié à leur être toujours obéissant. Quand il commandait quelque chose à ceux qui le servaient, c'était toujours avec tant d'égards et de modestie, qu'ils

en étaient coufus. Avait-il quelque chose à leur demander ? *Pourriez-vous*, leur disait-il, *faire cela sans vous incommoder ?* ou, *s'il ne vous était pas trop incommode, je souhaiterais telle chose* ; et il prononçait ces paroles avec tant de douceur et de cordialité pour ses domestiques, qu'il les engageait à le servir avec un sensible plaisir. Ainsi, dans un âge encore si tendre, Louis était arrivé à un point de perfection auquel plusieurs arrivent à peine, après bien des années passées dans la religion.

CHAPITRE IV.

Louis, rappelé à Mantoue, prend la résolution d'être ecclésiastique.

IL y avait deux ans que Louis était à Florence, lorsque le marquis ayant été fait, par le duc de Mantoue, gouverneur de Monferrat, voulut que ses deux enfans vinssent se fixer à la cour de son bienfaiteur, qui était en même temps le chef de la famille. Ce fut là que voyant de plus près les grandeurs humaines, le jeune Louis sentit croître le mépris qu'elles lui inspiraient ; une maladie dont il fut alors attaqué, lui fournit l'occa-

sion de rompre les liens qui le retenaient encore dans le monde. Les médecins furent d'avis qu'il consumât par la diète les humeurs qu'on croyait être la cause de son mal. Louis s'astreignit à cette diète avec tant de rigueur, qu'il est surprenant qu'il n'en mourût pas. Il la continua dans la suite; et ce ne fut plus par l'avis des médecins, ou par raison de santé, comme on le croyait, mais par dévotion, par mortification. Si un pareil remède lui enleva sa maladie, il fut d'un autre côté très-nuisible à son estomac, qui s'affaiblit au point de ne pouvoir plus prendre ou retenir la nourriture. Ainsi, de l'embonpoint qu'il avait toujours eu, il passa à une maigreur excessive; et quoique d'une bonne complexion, il finit par tomber peu à peu dans une extrême langueur. Mais l'avantage spirituel qu'il en retira, c'est que son état lui servit d'excuse pour éviter plusieurs amusemens auxquels il eût été obligé de se prêter, si sa santé lui eût permis d'accompagner partout le duc de Mantoue, comme sa naissance lui en faisait un devoir.

Ce fut à Mantoue que, Louis âgé de onze ans seulement, prit la ferme détermination de renoncer à son droit d'aînesse, et d'embrasser l'état ecclésiastique; non assurément pour arriver aux dignités de l'Eglise, qu'il refusa toujours, mais seulement pour pouvoir, dans un état qui le mettrait hors du monde, s'employer avec plus

de liberté au service de Dieu. Dans cette résolution, il pria son père, sans lui rien dire encore de son projet, de le retirer de la cour, alléguant la faiblesse de sa santé et le désir qu'il avait de s'adonner plus sérieusement à ses études. En effet, le marquis fit revenir Louis à Châtillon, dans l'espérance que l'air natal, joint aux soins de sa mère, lui rendrait la santé, pour peu qu'il voulût relâcher la rigueur du régime qu'il gardait à Mantoue. Mais Louis, moins jaloux de la santé de son corps que de celle de son ame, ne voulut rien changer dans sa manière de vivre. A son extrême abstinence, il joignit une plus grande solitude, pour avoir plus de temps à donner à ses exercices de piété.

CHAPITRE V.

Louis reçoit de Dieu le don d'oraison, et fréquente plus assidûment les sacrements.

A mesure que Louis se détachait du monde pour s'unir à Dieu, le Seigneur, rémunérateur magnifique de ceux qui le servent, se plut à faire connaître combien il agréait la pieuse et dévote affection avec laquelle le servait un enfant de

douze ans. Il n'avait eu jusque là ni leçon, ni pratique de l'oraison mentale et de la contemplation. Le Seigneur voulut être lui-même son maître. Trouvant cette ame innocente bien disposée, il éclaira son esprit d'une lumière surnaturelle, et lui enseigna une manière de méditer et de contempler ses grandeurs, au-dessus de tout ce que peut faire l'industrie humaine.

Louis, voyant que le Seigneur miséricordieux lui avait ouvert cette porte, et lui fournissait des moyens abondans de nourrir son ame, donnait presque tout son temps à la méditation des sacrés mystères de notre rédemption, ou à la contemplation des attribus divins. Il vaquait à cet exercice avec un goût et une satisfaction intérieure si sensible, que la douceur que son ame éprouvait, lui faisait répandre des torrens de larmes dont il baignait ses habits et mouillait jusqu'au pavé de sa chambre. C'est pour cette raison qu'il aimait la solitude et craignait d'en sortir, de peur de perdre quelque chose des sentimens affectueux de sa dévotion, ou qu'on eût quelque indice de ses larmes. Ceux qui le servaient s'en étant apperçus, se plaisaient à l'espier par les fentes des portes, et s'étonnaient de le voir des heures entières prosterné devant un crucifix, les bras tantôt étendus, tantôt croisés sur la poitrine, ou les yeux fixés sur le crucifix, faisant entendre au loin ses soupirs et ses

sanglots. On le voyait ensuite comme en extase et immobile. Il se trouvait alors tellement absorbé en Dieu , que son gouverneur et ses valets traversaient sa chambre , et faisaient du bruit , sans qu'il s'en aperçût. Ces grâces extraordinaires ayant été connues, plusieurs personnes qui n'étaient pas à son service eurent la curiosité de le voir dans ces merveilleux ravissemens , et furent saisis d'admiration.

Louis n'eut donc d'autre maître dans l'exercice de l'oraison , que l'onction de l'Esprit saint. Mais quoiqu'il sût méditer , il ne savait pas mettre de l'ordre dans ses méditations , ni en choisir les matières. Le hasard lui procura un petit livre du P. Pierre Canisius , de la compagnie de Jésus , où se trouvaient des points de méditation mis en ordre. Ce livre , non-seulement servit à le confirmer dans la résolution de faire oraison , mais lui apprit encore la méthode qu'il y devait tenir , et le temps qu'il devait y employer. Jusque là , il n'avait pas eu de temps fixe pour la faire : il la faisait suivant le loisir qu'il en avait , quelquefois plus longue , quelquefois plus courte ; cependant il en retirait toujours une grande abondance de lumières dans l'esprit , et beaucoup de ferveur et d'affection dans le cœur.

Ce fut ce même petit livre , et les lettres écrites des Indes , qui l'affectionnèrent , comme il le racontait lui-même , à la compagnie de Jé-

sus : le livre , parce qu'il goûtait la méthode , et plus encore l'esprit de piété avec lequel il était écrit ; les lettres , parce qu'elles lui apprenaient les travaux et les bonnes œuvres auxquelles les Pères de la compagnie se livraient dans les Indes pour la conversion des gentils ; ce qui faisait aussi naître en lui le désir d'employer sa vie à de pareilles œuvres , pour concourir au salut des âmes , qu'il cherchait déjà , malgré la faiblesse de son âge , à aider. Dans cette intention , il assistait les dimanches et les fêtes au catéchisme , et il se faisait ensuite un devoir d'enseigner aux autres enfans la doctrine chrétienne , et ce qui regarde la foi et les bonnes mœurs. Il remplissait cette fonction avec tant de modestie et d'humilité à l'égard de ses vassaux , et surtout des pauvres , qu'il inspirait de la dévotion à tous ceux qui en étaient témoins.

De plus , s'il apprenait qu'il y eût quelque différend parmi les domestiques de sa cour , il s'appliquait à les réconcilier. S'il entendait quelqu'un prononcer des paroles ou peu chrétiennes ou peu modestes , il le reprenait. S'il venait à sa connaissance qu'il y eût dans ses terres quelque personne de mauvaise vie , il l'avertissait d'abord avec douceur , et faisait tous ses efforts pour la porter à se corriger. Jamais il ne put souffrir que Dieu fût offensé en sa présence. Tous ses discours roulaient sur des choses de piété.

Ayant un jour accompagné la marquise sa mère à Tortone , pour faire une visite à la duchesse de Lorraine , les courtisans de la princesse furent si émerveillés des pieuses conversations de Louis , qu'ils disaient , que quiconque l'aurait entendu sans le voir , aurait sûrement cru que c'était un vieillard consommé , et non un enfant , qui parlait de Dieu avec tant d'onction et d'autorité.

Celase passa l'an 1580 , temps auquel le saint cardinal Borromée , archevêque de Milan , fut nommé , par le pape Grégoire XIII , visiteur apostolique des évêchés de sa province. Se trouvant alors dans le diocèse de Brescia , il vint à Châtillon , au mois de juillet. Quoiqu'on l'eût pressé d'accepter un logement dans le château , il voulut de préférence loger chez l'archiprêtre , dont la maison était près de l'église. Il y reçut la visite de Louis , qui avait alors douze ans et quatre mois.

Le saint archevêque eut une consolation particulière de voir ce petit ange si favorisé du Ciel. Il s'entretint long-temps avec lui des choses de Dieu ; de manière que ceux qui attendaient audience , en furent surpris. Le saint cardinal était comblé de joie , de trouver une jeune plante si bien cultivée au milieu des épines des cours du monde , et qui , sans le secours d'aucune main mortelle , s'était élevée à la perfection chrétienne

Louis, de son côté, se félicitait d'avoir trouvé un confident au sein duquel il pût répandre son cœur, et déposer les doutes qu'il rencontrait dans la vie spirituelle. Ayant ouï parler du cardinal comme d'un saint, il regardait comme autant d'oracles les avis qu'il recevait de lui pour sa conduite.

Le cardinal lui demanda s'il avait fait sa première communion. Le saint jeune homme ayant répondu qu'il n'avait point encore eu le bonheur de la faire, le cardinal, qui admirait la pureté de sa vie, la maturité de son jugement et les grandes lumières que le Seigneur lui donnait sur les choses célestes, non-seulement l'exhorta à communier, mais voulut lui conférer le sacrement pour la première fois: ensuite il lui recommanda la communion fréquente, lui traçant dans une courte instruction, la conduite qu'il pouvait tenir pour se bien préparer à puiser dans cette source de grâces. Il lui recommanda encore de lire souvent le catéchisme romain, que le pape Pie V venait de faire imprimer, selon les vœux du sacré concile de Trente.

Louis grava profondément dans son esprit les avis de saint Charles. Il lut le catéchisme, et avec goût, non-seulement parce qu'il y trouvait des instructions chrétiennes relevées par une sainte doctrine; mais encore parce que ce livre lui avait été conseillé par un homme qu'il regar-

daît avec raison comme un saint : il portait tout le monde à lire ce catéchisme, faisant valoir l'autorité de celui qui le lui avait recommandé. Depuis ce temps, ses communions devinrent fréquentes. Il serait difficile de se figurer quelle préparation il apportait pour recevoir dignement ce grand sacrement ; il commençait par un examen exact et détaillé de sa conduite, pour voir s'il trouvait quelque chose qui pût déplaire aux yeux du divin hôte qu'il attendait : ensuite il se confessait, et sa confession était ordinairement accompagnée de tant de larmes, que son confesseur ne pouvait être qu'infiniment édifié. D'ailleurs, ses fautes qu'il pleurait si amèrement, étaient moins des fautes d'action que d'omission, parce qu'il ne croyait jamais avoir fait une action d'une manière proportionnée aux lumières que Dieu lui donnait pour s'avancer dans une plus grande perfection.

Les jours qui précédaient sa communion, ses discours, ses pensées étaient sur le Saint Sacrement ; ses lectures avaient le même objet, ainsi que ses méditations et ses oraisons jaculatoires. Quels ne furent pas ses sentimens de dévotion, la première fois qu'il s'approcha de la sainte table, et toutes les fois qu'il eut ce même bonheur ! Dieu seul, scrutateur des cœurs, pouvait les connaître et les apprécier. Mais ce que tout le monde put remarquer, c'est que depuis sa première

B

communion , Louis conçut des sentimens si tendres envers le Saint Sacrement de l'autel, que tous les matins , en entendant la messe , dès que le prêtre avait fait la consécration de l'hostie , il fondait en larmes. On voyait les pleurs couler sur ses habits et même jusqu'à terre. Ces sentimens affectueux durèrent en lui toute la vie ; ils augmentaient même aux jours de fêtes , quand il communiait.

CHAPITRE VI.

Louis va à Casal : il est exposé , dans ce voyage , au danger de perdre la vie. Il prend la résolution de se faire religieux.

PENDANT que le marquis continuait de demeurer à Casal , résidence ordinaire des gouverneurs de Monferrat , on lui écrivit de Châtillon , que quoique son fils fût guéri , comme on le croyait , de sa première indisposition , il s'était si fort affaibli par ses abstinences excessives , qu'à peine pouvait-il prendre la moindre nourriture , et que Louis ne faisant aucun remède , on ne voyait point diminuer le mal. Le marquis avait fort à cœur la vie et la santé de son fils ; il se

flatta que s'il l'avait auprès de lui, il pourrait soulager son indisposition, ou du moins en empêcher les progrès. Il ordonna donc que Louis et son frère Rodolphe vinssent le trouver : ainsi ils partirent de Châtillon, sur la fin de l'année 1580, pour se rendre à Casal.

Ce fut dans ce voyage que Louis courut un extrême danger ; passant un bras du Tésin, que les pluies avaient beaucoup grossi, il se trouvait dans unemême voiture avec son frère et son gouverneur : au milieu du trajet le carrosse se rompit et se partagea en deux. Le devant, où se trouvait Rodolphe, fut emporté par les chevaux, et l'on eut Lien de la peine à le retirer du fleuve. Quant au fond du carrosse, où se trouvait Louis avec son gouverneur, il fut porté fort loin par la violence du courant, avec un danger évident pour la vie de l'un et de l'autre. Mais la divine Providence, qui veillait avec un soin particulier sur les jours de ce saint jeune homme, voulut que ce fond de carrosse rencontrât, au milieu du fleuve, un gros tronc d'arbre qui l'arrêta ; on fit entrer dans le fleuve un homme à cheval, qui prenant Louis en croupe, le mit à terre, et retourna ensuite prendre le gouverneur. Tous ensemble entrèrent dans une église voisine, pour y remercier le Seigneur d'avoir si heureusement échappé à un si grand péril.

Le jeune Louis passa plus de six mois à Casal. Aux progrès qu'il y fit dans la langue latine , on doit ajouter ceux qu'il fit dans la vie intérieure. Il acquit les plus abondantes lumières ; sa fidèle correspondance aux grâces le disposait tous les jours à en recevoir de nouvelles. Dieu s'insinuant de plus en plus dans son âme par de nouvelles inspirations , le portait à des désirs d'une perfection plus haute , et le détachait de plus en plus de toutes les choses d'ici-bas.

En vain le marquis chercha-t-il à le distraire , en lui fournissant plusieurs occasions de divertissement et de dissipation ; jamais il ne fut possible de lui faire abandonner ses exercices spirituels. Sa récréation était d'aller à une église de la sainte Vierge , célèbre par le concours et la dévotion des peuples , et d'y approcher des sacremens. Quelquefois il allait s'entretenir avec les pères Capucins , ou avec les pères Barnabites. Il trouvait tant de plaisir à ces pieux entretiens , qu'il ne les quittait jamais sans se faire beaucoup de violence. Il était surtout frappé de la joie qu'il voyait dans ces religieux , de leur détachement des choses de la terre , de l'ordre qui régnait dans leurs prières et dans leurs offices , du mépris qu'ils éprouvaient pour la vie , et du désir qu'ils avaient de mourir. Tout cela faisait naître en son âme l'envie d'embrasser un pareil état

Un jour, étant entré chez les Barnabites, et réfléchissant sur le bonheur de ces religieux qui, après avoir renoncé aux soins des choses temporelles pour s'attacher uniquement à Dieu, avaient mis ce même Dieu dans une espèce d'obligation de s'en occuper pour eux, il se disait à lui-même intérieurement : « Considère, Louis, quel grand bien procure la vie religieuse ! Ces Pères sont dégagés de tous les liens du monde, et éloignés des occasions de pécher. Le temps que les mondains emploient inutilement à la recherche des biens périssables et des faux plaisirs, ils l'emploient, et avec mérite, à l'acquisition des biens solides, des biens éternels. Ils sont assurés que leurs fatigues ne seront pas sans récompense. Les religieux sont donc vraiment, de tous les hommes, ceux qui sont le plus sûrement guidés par la raison, et qui se laissent moins tyranniser par les sens et par les passions ; ils n'ambitionnent point les honneurs ; ils estiment peu ce qui passe ; ils ne sont pas dévorés par l'ambition ; l'un n'envie rien à l'autre ; toute leur satisfaction est de servir Dieu. Peut-on après cela, être surpris s'ils sont dans la joie, s'ils ne redoutent ni la mort, ni le jugement, ni l'enfer, ayant une conscience exempte de péché ? Le témoignage d'une bonne conscience les maintient dans la paix et dans cette tranquillité intérieure, d'où naît cette sérénité qu'on voit sur leur visage.

L'espérance bien fondée qu'ils ont du bonheur céleste, la vue de Dieu au service duquel ils sont engagés, les console de tout ce qui pourrait les affliger. Et toi, Louis, que fais-tu ? Si, laissant ton marquisat à ton frère Rodolphe, comme tu as résolu de le céder, tu demeures dans le monde avec lui, combien de choses verras-tu, qui te déplairont ! Si tu te tais, tu sentiras les remords de la conscience ; si tu parles, tu passeras pour incommode, ou l'on ne t'écouteras pas. Et quand même tu deviendrais prêtre séculier, obtiendras-tu ce que tu désires ? Tu te mettras dans une obligation plus étroite de mener une vie plus parfaite que celle des mondains ; mais ne resteras-tu pas exposé à de plus violentes tentations que les mondains eux-mêmes ? Seras-tu affranchi de la servitude du respect humain ? n'en sentiras-tu pas tout le poids ? Si tu ne fréquentes pas les seigneurs, tes parens, de quel œil te verront-ils ? si tu les fréquentes, que deviendra ta première résolution ? Si tu consens à accepter des prélatures, ne te trouveras-tu pas encore plus embarrassé d'affaires que tu ne l'es actuellement ? si tu les refuses, tes parens te regarderont comme un homme qui n'est bon à rien ; ils diront que tu es le déshonneur de la famille. Au contraire, si tu te fais religieux, tu retranches d'un seul coup tous les obstacles ; tu te délivres du respect humain, et tu te mets

dans un état de paix et de tranquillité , où tu serviras Dieu avec plus de perfection. »

Telles furent les réflexions qui occupèrent alors l'esprit de Louis , comme il le racontait ensuite. Il était si rempli de ces pensées , que les personnes de la maison s'en aperçurent et conclurent qu'il avait en tête quelque grand projet ; mais personne n'osait lui demander de quoi il s'agissait. Enfin , après avoir fait à Dieu bien des prières à cette intention , et plusieurs comunions ferventes , persuadé que Dieu l'appelait à cet état de vie , il résolut de quitter tout-à-fait le monde , et d'entrer dans un ordre où il eût non-seulement le vœu de chasteté à garder , mais encore celui d'obéissance , et celui de pauvreté évangélique. Comme il n'avait pas encore treize ans accomplis , et qu'il ne pouvait point exécuter son projet , il ne voulut se décider pour aucun ordre religieux en particulier , ni faire part de sa résolution à personne.

Mais il commença à mener , au milieu du monde , la vie d'un religieux. Il se tenait retiré dans sa chambre ; il avait coutume d'y avoir toujours du feu , à cause de sa faible santé ; mais alors il défendit d'en allumer dans son appartement. Toutefois , quand la bienséance l'obligeait de se chauffer avec la compagnie , il savait se placer toujours de façon à ne point profiter du feu. Si quelqu'un lui apportait quelque remède contre

l'enflure de ses mains, causée par le froid, il témoignait beaucoup de reconnaissance, et n'usait point de ce remède, afin de ne pas perdre l'occasion de souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu. Il évitait avec soin les lieux d'assemblées, et surtout les spectacles et les grands repas, quoique, pour le distraire, le marquis son père ne manquât pas de l'inviter dans les grandes réunions, et témoignât n'être pas content de ne point l'y voir. Tandis que toutes les personnes du palais se rendaient aux invitations du marquis, Louis restait seul; il s'occupait à méditer, ou s'entretenait, avec quelques savans, de dévotion ou de littérature.

Un jour le marquis son père voulut le conduire à Milan, pour lui faire voir la revue qu'on y faisait de la cavalerie de l'État. Louis n'ayant pu se dispenser d'y accompagner son père, après les ordres qu'il en avait reçus, trouva moyen de se dédommager. D'abord, il refusa la place qu'on lui présentait, place d'où il eût pu voir plus commodément cette revue; ensuite autant qu'il lui fut possible, il tint les yeux fermés, ou fixés d'un autre côté.

On peut donc assurer que Louis passa tout le temps de sa première jeunesse sans être enfant, puisqu'à cet âge on n'eut jamais occasion de remarquer en lui aucune légèreté. Il eut toujours en horreur la lecture des livres peu

honnêtes ou frivoles. La vie des saints, écrite par Surius ou par Lipoman ; Sénèque, Plutarque et Valère-Maxime , étaient ses auteurs favoris. Dans l'occasion , pour exhorter les autres à une vie chrétienne , ou du moins moralement bonne, il se servait des exemples qu'il avait lus dans ces auteurs. Les discours qu'il tenait sur la vertu et sur des matières de piété étaient si judicieux , et l'on était si surpris de l'éloquence et de la ferveur avec lesquelles il en parlait , qu'on ne doutait pas que le savoir de ce jeune homme ne fût surnaturel , tant sa capacité surpassait son âge. Il arrivait de là que des gens de son palais , témoins de ses actions, auraient souhaité trouver en lui une conduite moins austère et moins éloignée du monde. Cependant admirant en lui une prudence singulière , accompagnée d'une si rare vertu , ils avaient pris le parti de le laisser faire, sans oser lui demander raison d'aucune de ses actions.

CHAPITRE VII.

Louis retourne avec son père à Chatillon , où il continue à mener une vie très-mortifiée ; il est préservé presque miraculeusement d'un incendie.

QUAND le marquis eut fini le temps de son gouvernement de Montferrat , il revint à Châtillon avec toute sa famille. Louis continua les exercices de son austère pénitence ; il les augmenta même , au point qu'on était surpris qu'il ne contractât pas quelque grande infirmité qui achevât de l'abattre ; et que ses parens , témoins de tout cela , ne songeassent pas à y mettre ordre et à le modérer. Outre l'incroyable abstinence que nous lui avons vu commencer à Mantoue , il s'imposa plusieurs jeûnes dans la semaine ; le samedi à l'honneur de la sainte Vierge , et le vendredi , au pain et à l'eau , en mémoire de la passion du Sauveur. Ces jours-là il ne prenait pour son dîner que trois tranches de pain bien légères , trempées dans de l'eau , et rien de plus : le soir , une tranche de pain rôti , aussi trempée dans l'eau , faisait toute sa collation. Les mer-

credis , s'il ne jeûnait pas au pain et à l'eau , il suivait au moins la pratique de l'Eglise. Outre ces trois jours de jeûne , il en avait encore d'extraordinaires , selon que l'occasion ou la dévotion les lui inspirait.

Il mangeait ordinairement si peu , que quelques personnes de la cour , étonnées qu'il pût vivre , prirent un jour , sans qu'il s'en aperçût , le parti de peser la nourriture qu'il avait coutume de prendre dans un repas : ces personnes ont déposé juridiquement , que le pain et le reste n'allaient pas à une once ; ce qui est si fort au-dessous du besoin ordinaire de la nature , qu'on est forcé de dire que Dieu le soutenait miraculeusement pour le faire vivre , comme nous lisons de quelques autres saints ; puisqu'il n'est pas possible qu'un homme , sans un secours extraordinaire , conserve sa vie en prenant si peu de nourriture.

Il avait encore coutume de choisir à table , par préférence , les mets qui lui semblaient les moins bons ; et après en avoir un peu goûté , il les laissait sans toucher aux autres. Il voulut même , les dernières années de sa vie , qu'on pesât le peu qu'il prenait , lorsqu'il ne jeûnait pas ; assurant qu'il n'en fallait pas davantage pour sa subsistance , et laissant le reste comme superflu.

A de si rigoureuses abstinences , il joignait

bien d'autres austérités : il se donnait la discipline jusqu'au sang, au moins trois fois la semaine; et les dernières années qu'il passa dans le siècle, il se la donnait tous les jours, même plusieurs fois par jour. N'ayant pas d'abord de discipline, il se servait, pour la remplacer, de tout ce qui se trouvait sous sa main, d'une corde, et même, comme on l'assure, d'une chaîne de fer. Il n'était pas rare de trouver, en faisant son lit, des instrumens de pénitence cachés sous les oreillers; et plus d'une fois on montra à la marquise sa mère des disciplines tout ensanglantées. Le marquis ayant su cela, en fit des reproches à Louis, et dit avec émotion à la marquise : *Cet enfant veut se donner lui-même la mort.* Souvent Louis mettait sous les draps de son lit quelques morceaux de bois, afin de souffrir, même en dormant. Pour tenir, le jour, son corps dans une mortification continuelle, au lieu de cilice, ils'était fait une ceinture de molettes d'éperons, dont les pointes, pénétrant dans sa chair délicate, lui causaient un cruel tourment. On peut conclure de tout cela quelle était l'application de Louis à s'avancer dans la vie spirituelle, puisque, sans aucune instruction humaine, à l'âge de treize ans et demi, dans le sein des délices, il traitait son corps avec tant de rigueur.

Sa ferveur ne se bornait point à ces mortifica-

tions corporelles ; il s'appliquait aussi aux exercices spirituels , et surtout à l'oraison. A son lever, il méditait une heure entière , qu'il mesurait plus sur sa ferveur et sa dévotion que sur sa montre. Il récitait ensuite ses prières vocales accoutumées ; il entendait une , et quelquefois plusieurs messes ; souvent il les servait avec un goût et une satisfaction sensible. Il assistait aux offices divins chez les religieux du lieu où il se trouvait, et les édifiait par son exemple. Le reste du temps il se tenait ordinairement renfermé , lisant et méditant quelques livres spirituels. Le soir sa coutume était , avant de se mettre au lit , de passer une heure en oraison , quelquefois deux heures. Ses valets de chambre qui attendaient dehors , loin de s'en ennuyer, restaient dans l'admiration, et , regardant quelquefois par les fentes de la porte ce que leur maître faisait , excités par son exemple , ils se mettaient eux-mêmes à prier.

Il ne se contentait pas de l'oraison du matin et du soir ; il priaît encore la nuit. Sortant de son lit , tandis que tout le monde reposait , il se mettait à genoux au milieu de sa chambre , et passait une bonne partie de la nuit en contemplation. Cela lui arrivait non-seulement pendant l'été , mais encore au plus fort de l'hiver, qui , dans la Lombardie , est très-rude et très-piquant. transi de froid , il tremblait des pieds

Vie S. L. Gonz.

C

jusqu'à la tête , de façon que son recueillement en était troublé : mais s'imaginant que ce trouble était une imperfection , il résolut de la vaincre , et se fit à cet effet tant de violence , que , presque privé du sentiment , il ne s'apercevait plus du froid. Il est cependant vrai que son corps demeurerait si abandonné des esprits vitaux , et si affaibli , que n'ayant pas la force de rester à genoux , et ne voulant pas s'asseoir ni s'appuyer , il tombait sur le plancher de sa chambre ; et ainsi prosterné , il continuait sa méditation.

Il est étonnant que ces excès ne lui aient pas occasionné quelque grande maladie , ou qu'on ne l'ait pas trouvé mort de froid. C'est de cette violence que Louis se fit pour se maintenir dans le recueillement , qu'il contracta le mal de tête qui lui dura sans relâche le reste de sa vie. Pour pouvoir souffrir , à l'imitation de Jésus-Christ , et se conformer en partie à son couronnement d'épines , Louis ne chercha aucun remède propre à diminuer ce mal de tête ; il s'étudiait même à le conserver et à l'augmenter , pour que cette douleur le fit souvenir de la passion du Seigneur , et fût pour lui une occasion de mériter , sans être un empêchement à tout ce qu'il avait d'ailleurs à faire.

Un jour , accablé de ses douleurs , il fut obligé de se mettre au lit plus tôt que de coutume ; se

souvenant alors de n'avoir pas dit, comme à son ordinaire, les sept Psaumes pénitentiaux, il prit la résolution de ne point fermer l'œil qu'il ne les eût récités. A peine eut-il fini, que, vaincu par le mal de tête et par le besoin de sommeil, il s'endormit sans penser à éteindre sa lampe, qui mit le feu au lit : insensiblement le feu se communiqua des rideaux à la paille et au matelas : or, pendant que tout cela se passait, Louis s'éveilla; et sentant une excessive chaleur, il crut d'abord avoir la fièvre. Il le crut d'autant plus aisément, qu'il s'était couché avec un grand mal de tête. Il chercha donc à se rendormir, ce qui ne lui fut pas possible; enfin, se sentant suffoqué par la fumée et par la chaleur, il fut obligé de se lever, et de sortir de sa chambre pour appeler quelqu'un. A peine fut-il sur le seuil de la porte, que la flamme s'éleva et brûla le reste du lit.

Les soldats de la garde, qui accoururent, jetèrent par la fenêtre, dans les fossés, les restes du lit enflammé, et empêchèrent ainsi l'incendie de tout le palais. Il n'est pas douteux que si Louis eût différé un moment de plus à sortir du lit, il n'eût péri, brûlé par les flammes, ou étouffé par la fumée, d'autant plus que la chambre était petite et fermée. Mais Dieu, qui l'avait choisi pour la religion, sachant ce qui avait donné occasion à ce danger, voulut le garantir par une providence singulière. Tout le monde

fut persuadé que dans le fait il y avait eu quelque chose de miraculeux.

Il avait déjà éprouvé la protection particulière de Dieu sur lui, pour ce qui le touchait personnellement, ou qui intéressait sa famille : aussi avait-il d'abord recours à la prière, remettant le tout entre les mains de Dieu, et le conjurant, lui à qui tout est connu, de vouloir bien conduire les choses selon qu'il jugeait être le mieux. Son espérance ne fut jamais trompée : *Je n'ai jamais recommandé aucune affaire à Dieu, disait-il, grande ou petite, qui n'ait été terminée comme je l'avais souhaité : quoique ce que je demandais eût de grandes difficultés, et parût, au jugement des autres, absolument désespéré.*

Ce soin de traiter fréquemment avec Dieu, acquit à Louis un don qu'il estimait par-dessus tout, la facilité avec laquelle il méprisait et comptait pour rien tout ce qui frappe le monde. Ainsi, quand il voyait briller l'or et l'argent dans les palais des princes, quand il remarquait dans leurs cours les servitudes des courtisans et autres choses pareilles, il était obligé de se faire violence pour ne point éclater de rire, tant il trouvait tout cela vil, méprisable, et absolument indigne d'être si fort estimé des hommes. Quelquefois, s'entretenant confidemment avec la marquise sa mère, il lui témoignait sa sur-

prise de ce que tous les hommes n'embrassaient pas l'état religieux. Il ne voyait pas, disait-il, la raison qui les empêchait d'en venir à cet état, puisque les avantages qu'on y trouve, non-seulement pour la vie présente, mais encore pour l'autre, sont si clairement démontrés; tandis qu'au contraire les biens du monde ne produisent que des peines pour le présent et des regrets pour l'avenir. C'est de ces discours avec sa mère, qu'il concluait ce qu'il exécuta dans la suite, sans vouloir alors s'en ouvrir davantage avec elle.

Louis n'avait d'autres entretiens qu'avec quelques ecclésiastiques et quelques religieux de Châtillon. Dès qu'il apprenait l'arrivée d'un religieux, il ne tardait pas à l'aller voir, pour s'entretenir avec lui des choses de Dieu. Il était surtout bien satisfait, quand il arrivait quelque père Bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin. Il avait une égale estime pour quelques pères de l'ordre de saint Dominique, qui pendant l'été, venaient passer leurs vacances à Châtillon.

L'un d'entre eux, le R. P. Claude Fini, professeur de théologie, et célèbre prédicateur, ayant été juridiquement interrogé au tribunal de l'évêque de Modène, peu avant de mourir, s'exprima ainsi : « A l'occasion des vacances que mes frères et moi venions passer à Châtillon,

j'ai connu le seigneur Louis de Gonzague , à qui le marquisat de Châtillon appartenait : la marquise sa mère prenait même plaisir à le faire converser avec nous, et avec moi en particulier. Je sortais toujours ravi et édifié de ses discours et de toute sa personne. On voyait briller en lui une sainteté exemplaire , une humilité admirable. Il faisait souvent l'éloge du détachement des grandeurs et des dignités mondaines. Un jour il me dit : *Il ne convient pas qu'à cause de notre naissance nous fassions si fort les grands ; car enfin , les cendres d'un prince ne se distingueront pas de celles d'un pauvre, si ce n'est peut-être par une plus grande puanteur.* Dans un âge si tendre il ne laissait rien voir d'enfant. Souvent il avait dans la bouche ces paroles : *O Dieu ! je voudrais bien vous savoir aimer avec toute la ferveur que mérite votre souveraine majesté ; et je suis fâché que les chrétiens vous témoignent tant d'ingratitude !* Sa joie éclatait quand on lui apprenait que quelqu'un avait embrassé le parti de la religion ; elle allait même au point que son visage , par sérénité , paraissait changé. Quelquefois on l'entendait s'écrier avec des sanglots entrecoupés : *Oh ! quelles délices doit-on goûter dans le Ciel , puisqu'on en trouve tant à en parler ici-bas !* Je l'ai de temps en temps accompagné à l'église ; quelque jeune qu'il fût, il

paraissait plus édifiant encore que d'anciens religieux. S'il fixait ses regards sur quelque tableau de saint ou de sainte , c'était avec une telle attention , qu'il semblait presque hors de lui-même ; de manière que si dans ce moment on l'appelait, il n'entendait pas et ne répondait rien , à moins qu'on ne revint à la charge. Il m'a dit plusieurs fois qu'il avait une dévotion particulière à la très-sainte Vierge, et qu'il lui suffisait de l'entendre nommer pour sentir son cœur ému de tendresse. Je ne l'ai point vu depuis qu'il s'est fait religieux , mais à sa conduite on connaissait aisément qu'il voulait quitter le monde. »

CHAPITRE VIII.

Louis accompagne le marquis son père en Espagne. Vie qu'il mène à la cour.

DANS l'automne de l'an 1581 , Marie d'Autriche , fille de l'empereur Charles V , et femme de l'empereur Maximilien II , passa par l'Italie pour aller en Espagne , auprès de Philippe II son frère. L'impératrice ayant désiré que le marquis et la marquise l'accompagnassent dans ce voya-

ge, ils menèrent avec eux trois de leurs enfans, Louis, Rodolphe et une fille nommée Isabelle. Louis avait alors treize ans et demi. Dans ce voyage d'Italie en Espagne, il fit régulièrement ses méditations accoutumées, et ne relâcha rien de sa ferveur. Par mer, comme par terre, son esprit était toujours occupé de Dieu. Un jour il entendit dire sur la galère qu'il montait, qu'on avait à craindre d'être pris par les Turcs; il s'écria : « Plût au Ciel que nous eussions l'occasion de souffrir le martyre ! »

Arrivés à la cour, Louis et son frère furent nommés pages d'honneur du prince Don Jacques, fils de Philippe II. Pendant que Louis fut en Espagne, et il y fut plus de deux ans, il s'appliqua à l'étude des belles-lettres. Un prêtre fort savant lui enseignait la logique. Un mathématicien du roi lui enseigna la sphère. L'après-dinée, il prenait des leçons de philosophie et de théologie naturelle. Il fit de si grands progrès dans toutes ces sciences, qu'à son retour d'Espagne, passant par Alcalá, et se trouvant à une thèse de théologie, à laquelle présidait le père Gabriel Vasquez, qui fut dans la suite son professeur de théologie au collège romain, invité à argumenter, il s'en acquitta, malgré sa jeunesse, de manière à étonner les auditeurs.

Le saint jeune homme s'aperçut que ses de-

voirs de cour et ses études l'empêchaient de vaquer, comme il le souhaitait, à ses exercices spirituels. Dans les commencemens il ne trouvait pas même le temps pour faire ses oraisons ordinaires, et fréquenter les sacremens selon sa coutume ; d'où il arrivait que l'ardent désir qu'il avait d'abandonner le monde, semblait, comme sa ferveur, se refroidir. Il résolut donc, aidé de la grâce divine, de ne point se rendre esclave du respect humain, et de mener à la cour une vie sainte et religieuse. Il choisit pour son confesseur le père Ferdinand Paterno, jésuite sicilien, qui se trouvait alors à Madrid, et sous sa direction il se confessait et communiait fréquemment.

Sa modestie dans les rues était si parfaite, qu'il n'y levait jamais les yeux ; de façon qu'étant religieux, il n'aurait pu aller seul ni à Châtillon où il était né, ni à Madrid où il avait longtemps vécu. Il se faisait toujours accompagner, pour n'être pas obligé de se distraire dans ses oraisons, en demandant les rues où il voulait aller. Un fait qui prouve encore combien Louis était retenu dans ses regards, c'est que dans le voyage qu'il fit d'Italie en Espagne avec l'impératrice, et pendant tout le temps qu'il la servit à la cour, où il avait occasion de la voir presque chaque jour, soit de loin, soit de près, sa modestie fut telle, et son empire sur ses yeux si parfait, qu'il avoua n'avoir pas envisagé une

seule fois cette princesse ; de sorte qu'il lui eût été impossible la reconnaître parmi les dames de la cour. Tout le monde sait cependant combien il est naturel de chercher à connaître certains personnages, et avec quel empressement on court aux lieux où ils passent, pour satisfaire sa curiosité.

Dès lors Louis prenait plaisir à porter des habits usés , chose dont les gens du plus bas étage auraient eu honte ; mais notre Saint , qui méprisait le monde , s'inquiétait fort peu de ce que le monde pouvait dire de lui. Au contraire , quand , par l'ordre du marquis son père , on lui avait fait quelque habit neuf , il différait tant qu'il pouvait de le porter ; et quand il l'avait mis une fois ou deux , il ne manquait pas de prétextes pour ne plus s'en servir , et reprenait ses anciens habits. Il ne portait point de collier d'or , ni d'autres ornemens pareils , en usage à la cour d'Espagne ; parce que , disait-il , ce sont des pompes du monde , et qu'il ne voulait pas être au monde , mais à Dieu. Cette façon de penser lui occasiona quelques désagrémens de la part de son père : dans les commencemens surtout , il ne pouvait lui passer ces singularités , persuadé qu'elles lui faisaient déshonneur à lui et à sa maison ; mais vaincu par la constance de son fils , il admira ce qu'il n'avait pas la force d'approuver.

Les entretiens de Louis avec les seigneurs de la cour , étaient graves et religieux. Quand on le voyait arriver , chacun prenait un maintien grave, parce que , soit en badinant , soit autrement, on ne pouvait rien dire en sa présence qui ne fût décent: aussi les courtisans avaient-ils coutume de dire de lui, et ce mot avait passé en proverbe , que le petit marquis de Châtillon n'était pas un composé de chair. Un jour le jeune prince don Jacques étant à une fenêtre , et se trouvant incommodé d'un grand vent, se tourna du côté d'où il soufflait , et par une vivacité puérile , il s'écria : *Vent , je t'ordonne de ne plus m'incommoder.* Louis qui l'accompagnait lui dit sagement à cette occasion : *Votre Altesse peut bien commander aux hommes ; et ils lui obéiront ; mais elle ne peut commander aux élémens , parce qu'ils n'appartiennent qu'à Dieu , à qui votre Altesse elle-même est obligée d'obéir.*

Pendant son séjour en Espagne , il lui tomba sous la main un ouvrage du père Louis de Grenade , qui enseignait la méthode de faire l'oraison mentale. Cette lecture lui fit prendre la résolution de ne quitter jamais l'oraison, qu'il n'en eût fait une heure de suite sans aucune distraction. Il se mettait donc à genoux selon sa coutume , sans jamais s'appuyer, et commençait sa méditation. Si après une demi-heure ou trois quarts

d'heures, son esprit se laissait aller à une distraction, il regardait comme non venu tout le temps écoulé, et recommençait sa méditation. Il lui arriva plus d'une fois de passer ainsi plusieurs heures en oraison. Pour n'être point distrait, soit par les siens, soit par d'autres personnes, il se retirait dans une chambre obscure, où l'on tenait ordinairement le bois de chauffage : s'il n'y était pas commodément, il s'y tenait du moins avec beaucoup de plaisir, parce qu'il pouvait s'y appliquer à la prière sans être interrompu. Cette conduite lui attira des reproches de ses parens ; mais Louis, qui estimait plus les visites célestes dont Dieu le favorisait, que les visites de ses parens et amis ; tint bon contre le respect humain, et jamais il ne voulut consentir à interrompre ses exercices spirituels. Il aima mieux passer pour incivil, pour sauvage auprès des hommes, que d'être moins pieux auprès de Dieu. Ses amis s'en étant aperçus, cessèrent de lui rendre certains devoirs de civilité. Et Louis, délivré des visites inutiles, suivit avec plus d'application et de tranquillité les exercices que lui inspirait sa piété. Selon quelques historiens, on a converti en chapelle cette chambre obscure qui lui servait d'oratoire durant son séjour à Madrid.

CHAPITRE IX.

Louis manifeste à ses parens sa résolution de se faire jésuite.

UN an et demi s'était écoulé depuis que Louis était en Espagne. L'Esprit divin qui le gouvernait l'attirant tous les jours à lui de plus en plus, il crut qu'enfin le temps était venu d'entrer dans quelque ordre religieux, comme il l'avait résolu étant encore en Italie. Avant de fixer son choix, il redoubla ses prières, conjurant le Seigneur de vouloir bien l'éclairer dans une affaire si importante. Son esprit d'austérité lui donna d'abord quelque penchant pour les Carmes Déchaussés. La marquise sa mère à qui il communiqua son projet, lui fit observer qu'étant si délicat, il ne lui serait jamais possible de continuer le genre de vie qu'il menait, ni de tenir dans une religion austère. Il abandonna donc cette première idée, et se mit à penser qu'il ferait peut-être mieux d'entrer dans quelque ordre où l'observance fût déchuë : il pensait que ce pourrait être un moyen de le réformer peu à peu, et rendre par là un grand service à l'Eglise de

Dieu. Mais, d'un autre côté, ne se croyant pas assez de vertu pour cela, il craignait de ne pas réussir, et de se trouver lui-même sans aide et sans secours au milieu d'un ordre dégénéré.

Il se détermina donc à en chercher un qui fût encore dans sa première ferveur, et où l'on vécût dans une observance régulière. Parmi le grand nombre d'ordres qui font l'ornement de l'Eglise de Dieu, laissant de côté ceux qui sont durement appliqués à la vie active et aux œuvres de miséricorde corporelles, il s'arrêta à ceux qui, tout-à-fait retirés du commerce du monde, jouissent au milieu des forêts d'une paix inaltérable, ou qui dans le sein même des villes, uniquement occupés de leurs règles, emploient leur temps à la psalmodie, à la lecture, à la contemplation des choses célestes. Il ne sentait aucune répugance à entrer dans de pareils ordres; son goût, son inclination lui en auraient facilité les pratiques; puisque si, au milieu même des cours et du tumulte du monde, il savait si bien trouver la solitude du cœur et la paix de l'esprit, à plus forte raison pouvait-il se flatter de goûter ces avantages dans un cloître, séparé du monde et loin de tout commerce des hommes.

Cependant, comme il ne voulait pas seulement sa propre tranquillité, mais encore la gloire

de Dieu, et même sa plus grande gloire, il voyait que dans la solitude il enfouirait le peu de talens que Dieu lui avait donnés, et dont il pourrait se servir pour le bien des âmes. D'ailleurs il avait lu dans la *Somme* de saint Thomas, qu'au sentiment de plusieurs auteurs, les ordres qui l'emportent sur les autres, sont ceux qui sont institués pour enseigner, pour prêcher, pour travailler au salut du prochain; parce que cet état de vie approche davantage de celui que le Fils de Dieu mena sur la terre, lui qui est la règle de toute perfection. En effet, Jésus-Christ ne fut pas toujours livré dans la solitude à la contemplation; il ne fut pas non plus toujours occupé à enseigner et à prêcher : mais de temps en temps il se retirait dans la solitude ou sur les montagnes pour prier; puis il retournait converser avec les hommes, instruire les ignorans, et prêcher les choses nécessaires au salut.

Louis pensa que, pour l'amour de Dieu, il devait se détacher du goût qu'il avait pour la tranquillité spirituelle que goûtent les religieux dans le silence et la solitude, et faire choix d'une religion qui fût mixte, d'un état où l'on fit profession d'aimer le prochain, et où, en l'aidant, on eût en vue sa propre perfection. L'Eglise ne manquant point d'ordres religieux institués pour cette fin, il fit la comparaison des uns avec les au-

tres, et considéra très-attentivement les moyens, les secours, les exercices que chacun de ces différens ordres employait pour réussir. Enfin, après une mûre délibération et de ferventes prières, il se décida pour la compagnie de Jésus, et résolut de s'y consacrer au service du prochain, persuadé que c'était là que Dieu l'appelait, d'autant plus que l'institut de cette société était tout-à-fait conforme à ses vues.

Quatre choses l'attachèrent surtout à cette compagnie, d'abord, parce que l'observance y était dans toute sa vigueur; et que son institut n'était en rien altéré; en second lieu, parce qu'on y faisait un vœu particulier de ne point rechercher les dignités ecclésiastiques, et de ne les pas accepter, sans un commandement exprès du Pape; en troisième lieu, parce qu'il voyait dans la compagnie plusieurs sortes de moyens pour former la jeunesse : des écoles, des congrégations propres à l'élever dans la crainte de Dieu et dans l'innocence des mœurs; en quatrième lieu enfin, parce que la compagnie s'occupait à ramener au sein de l'Eglise les hérétiques, et à convertir les gentils dans les Indes, le Japon et le nouveau monde; ce qui lui faisait espérer qu'un jour il pourrait être envoyé dans ces missions pour y travailler au salut des âmes.

Après avoir fait ainsi son choix, Louis cher-

cha à s'assurer , autant que la chose était possible , que telle était la volonté de Dieu. Il résolut de communier à cette intention , de prendre pour cela un jour consacré par quelque fête de la sainte Vierge , et de demander , par l'intercession de cette Reine du Ciel , que Dieu voulût bien lui faire connaître sa volonté. La fête de l'Assomption de la sainte Vierge approchait : Louis se trouvait , cette année 1583 , à l'âge de quinze ans et demi. Il se disposa donc à cette communion par plusieurs ferventes prières , et par d'autres préparations extraordinaires. Il communia le jour de cette fête. Tandis qu'il demandait avec instance au Seigneur , par l'intercession de sa sainte Mère , de lui faire connaître ce qu'il attendait de lui dans le choix d'un état , il entendit une voix claire et distincte qui lui dit de se faire religieux dans la compagnie de Jésus , lui ordonnant en même temps d'aller parler de cela à son confesseur. Louis , assuré de la volonté de Dieu , courut plein de joie trouver son confesseur , à qui il raconta ce qui s'était passé , le priant de s'intéresser auprès des supérieurs , afin qu'il fût reçu sans délai. Le confesseur , après avoir examiné les commencemens et les progrès de ce choix , lui répondit qu'il lui paraissait que la vocation était bonne et venait de Dieu ; mais que , pour la remplir , il était nécessaire qu'il eût le consentement de son

père, sans quoi jamais la compagnie ne le recevrait.

Ce même jour, Louis fit part de son dessein à sa mère. Cette nouvelle fut si agréable à la marquise, qu'elle en remercia Dieu, et, comme Anne, mère de Samuel, lui offrit de grand cœur ce cher fils. Elle fut la première à en parler au marquis : elle réprima ses premiers transports de colère sur un événement si peu attendu, et servit si bien Louis dans cette affaire, que Ferdinand de Gonzague, qui n'avait jamais eu connaissance du désir ardent qu'elle éprouvait d'avoir un fils consacré à Dieu dans la religion, soupçonna que trop de penchant pour le cadet lui faisait désirer que la succession lui tombât, et non à l'aîné, et que par ce motif elle se prêtait avec tant de zèle à ce qu'il se fit religieux. Après les ouvertures faites par la marquise, Louis vint avec le plus grand respect et la plus humble modestie, exposer au marquis la résolution où il était de renoncer au monde pour se faire religieux. A cette déclaration le marquis se mit en grande colère; et, après avoir parlé à son fils avec beaucoup de dureté, le chassa de sa présence, le menaçant de le faire maltraiter de coups. Louis répondit humblement à cette menace : *Que je serais heureux si j'avais à souffrir quelque chose pour Dieu !* et il se retira.

Le marquis, dans la vivacité de sa douleur,

tourna tout son mécontentement contre le confesseur de Louis : il fit et dit alors tout ce que la passion lui suggérait. Il passa même plusieurs jours sans pouvoir se calmer , tant était profonde la plaie que la résolution de son fils avait faite à son cœur. Peu de jours après il fit appeler le confesseur de Louis ; il lui fit des plaintes amères d'avoir suggéré une pareille pensée à son fils aîné , à un fils sur lequel reposaient toutes les espérances de sa maison. Le Père lui répondit qu'il n'y avait que peu de jours que son fils lui avait fait part de cette résolution, comme il pouvait s'en informer de lui-même ; qu'au reste , par la vie que menait son fils , il eût bien pu prévoir qu'un jour il en viendrait à une pareille détermination. Alors le marquis s'adoucit un peu , et se tournant vers Louis, il lui dit que le mal eût été plussupportable, s'il avait choisi quelque autre religion que la compagnie de Jésus , parce qu'au moins il ne se serait pas fermé la porte à des dignités ecclésiastiques , qui auraient fait honneur à sa maison. Louis répondit : *C'est précisément pour ce motif que j'ai préféré la compagnie de Jésus à toutes les autres sociétés. Si j'étais curieux de grandeurs , je garderais le marquisat que Dieu m'a donné comme premier-né , et je ne laisserais pas le certain pour l'incertain.*

Quand le confesseur se fut retiré , le marquis,

tout rempli d'une multitude d'idées que cet événement lui occasionait, s'imagina que ce pourrait bien être là un stratagème de Louis pour l'obliger de renoncer au jeu qui faisait sa passion, et auquel, peu de jours auparavant, il avait perdu des sommes assez considérables. Il est vrai que cette fureur du jeu déplaisait à Louis. Souvent, tandis que le marquis jouait, il se retirait dans sa chambre, où il gémissait, non pas tant sur les sommes que perdait son père, que sur les péchés que le jeu occasionne. Le soupçon du marquis ne paraissait donc pas absolument dénué de fondement, et toute la cour le crut de même. Dès qu'on sut la scène qui s'était passée entre le marquis et son fils, on loua beaucoup la prudence de Louis, qui, dans la crainte de plus grandes pertes, avait fait en sorte de faire renoncer son père au jeu. Mais la conduite de Louis fit tomber toutes ces conjectures, et montra bien que rien n'entraît dans le dessein qu'il avait formé, que le désir d'être pleinement à Dieu.

Le marquis voyant la constance de son fils dans sa résolution, commença à croire que la chose était sérieuse, et que l'inspiration était divine. D'ailleurs le souvenir de la vie angélique que son fils avait menée dès l'âge le plus tendre, achevait de le convaincre. Cependant il voulut avoir l'avis du révérend père François de Gon-

zague, général des Pères de l'observance de saint François. Ce Père, parent et ami intime du marquis, faisait alors la visite des maisons de son ordre en Espagne : le marquis le pria d'examiner avec toute l'attention possible la vocation de Louis. Ayant mis deux heures à cet examen, ce Père, qui était un saint religieux, ne put s'empêcher d'assurer le marquis qu'il n'y avait aucun doute que la vocation de son fils ne fût toute divine.

Quoique le marquis fût lui-même très-persuadé que c'était le Seigneur qui appelait ainsi son fils, il ne pouvait, malgré cela, se résoudre à lui accorder sa permission qu'il sollicitait, et il l'amusait par de belles paroles. Louis s'aperçut de cela et désira de ne plus différer à suivre sa vocation, surtout après la mort de D. Jacques, qui lui rendait sa liberté. Ayant donc assisté avec toute la cour aux funérailles qu'on fit à ce prince à l'Escurial, il résolut d'essayer si une nouvelle tentative lui réussirait. Il alla un jour chez les jésuites avec son frère Rodolphe : lorsqu'il fut question de s'en retourner, Louis adressant la parole à son frère et à tous ceux de sa suite, leur dit qu'ils pouvaient retourner au palais sans lui, parce qu'il était décidé à demeurer où il se trouvait, sans en sortir. Tous lui ayant fait d'inutiles instances pour le ramener, ils se retirèrent et vinrent raconter au marquis ce qui s'était

passé. Il était alors au lit, travaillé de la goutte. A cette nouvelle il envoya ordonner à son fils de revenir au palais. Louis répondit que puisque la chose devait se faire un jour, il valait autant que ce fût ce jour-là même ; et que son inclination le portant à demeurer où il se trouvait, il priait qu'on n'y mît pas d'opposition. Quand cette réponse fut rendue au marquis, il dit que son honneur serait blessé si la chose finissait ainsi, et que toute la cour en parlerait ; qu'il fallait donc absolument que son fils revînt au palais. Alors Louis obéit.

Un autre jour le marquis s'entretenait avec le Père général de Gonzague ; il le conjura, par le sang et par l'amitié qui les unissaient, que, puisqu'il voyait quelle perte ce serait pour lui et pour ses Etats que d'être privé d'un fils si propre à gouverner, il daignât faire ses efforts pour le détourner d'entrer en religion, et pour lui persuader qu'il servirait également Dieu en vivant dans le monde. Le Père général lui répondit qu'il le priait de le dispenser d'une pareille commission, à laquelle sa conscience et son état s'opposaient. Le marquis insista, et lui demanda de persuader au moins à Louis de ne pas prendre l'état religieux en Espagne, mais de retourner avec lui en Italie, ce qui ne tarderait pas, et lui promit qu'alors ses oppositions cesseraient. Le Père général se souvint qu'il avait eu les mêmes opposi-

tions
de Ph
de sai
en It
vocat
Il déc
core l
le; qu
que l
rait s
en It
alla
re
qui
cun
rait a
résolu
blait n
gnait
au ma

tions à surmonter, quand il voulut quitter la cour de Philippe II, pour se faire religieux de l'ordre de saint François : on avait cherché à le ramener en Italie pour lui faire perdre toute idée de sa vocation , à quoi il n'avait eu garde de consentir. Il déclara donc au marquis qu'il ne pouvait encore l'obliger en cela , qu'il en aurait du scrupule ; que cependant il en parlerait à Louis, pourvu que le marquis engageât sa parole qu'il donnerait son consentement, aussitôt après leur retour en Italie. Louis à qui le P. François de Gonzague alla faire part de cette promesse, répondit au Père général qu'il était disposé à donner au marquis cette satisfaction; qu'il n'aurait en cela aucune peine, ayant déjà prévu tout ce qui pourrait arriver ; qu'il était d'ailleurs si ferme dans sa résolution, que par la grâce de Dieu il lui semblait ne pouvoir changer, et qu'ainsi il ne craignait rien. Le Père général vint tout raconter au marquis, et l'on demeura d'accord.

CHAPITRE X.

Louis retourne en Italie : il éprouve de grandes oppositions par rapport à sa vocation.

JEAN-ANDRÉ DORIA , nommé par le roi catholique général de la marine , devait passer en Italie avec les galères , l'an 1584. Le marquis don Ferdinand résolut de profiter de cette occasion pour ramener en Italie son épouse et ses enfans. Le Père général de Gonzague ayant fini les affaires de sa visite en Espagne , fit avec eux le voyage. Louis fut bien charmé d'avoir à faire le trajet avec un si digne religieux. Il ne pouvait le voir sans trouver en lui un vrai modèle de la plus parfaite régularité. En une compagnie si sainte , Louis fit son voyage avec satisfaction : ses entretiens roulaient tantôt sur quelques passages de l'Ecriture-Sainte , tantôt sur d'autres matières spirituelles , sur lesquelles il proposait ses doutes et ses difficultés.

On arriva ainsi en Italie au mois de juillet ; Louis avait alors seize ans et quatre mois. Il s'attendait qu'à son arrivée le marquis son père lui tiendrait parole en lui accordant la permission

sion tant désirée ; mais le marquis lui fit entendre qu'il prétendait l'envoyer auparavant avec son frère Rodolphe rendre visite de sa part à tous les princes d'Italie. Le but du marquis était de lui faire perdre peu à peu l'idée de se faire religieux. Louis partit donc avec son frère et un nombreux cortège , et vit tous les princes d'Italie. Rodolphe marchait avec toute la pompe qui convenait à sa naissance : mais Louis n'avait qu'un habit de serge noire , et jamais il ne consentit à rien porter qui sentit la vanité.

Pendant cette tournée d'Italie , Louis continua ses jeûnes , et ne négligea aucun de ses exercices accoutumés. Arrivé aux auberges , il se retirait dans une chambre particulière , et commençait par examiner s'il s'y trouvait quelque image du Sauveur crucifié ; s'il n'en trouvait point , il formait sur du papier une croix , devant laquelle il passait plusieurs heures à genoux en oraison. Dans les villes où il y avait quelque maison ou collège de la compagnie , il avait soin , après avoir rempli ses devoirs envers les princes qu'il venait visiter , de venir adorer le Saint Sacrement dans l'église de la compagnie ; après quoi il s'entretenait avec les Pères , suivant le temps qui lui restait. Dans la visite qu'il fit au duc de Savoie , il eut l'occasion de montrer combien il méprisait toute considération hu-

D

maine , lorsqu'il s'agissait de venger les bonnes mœurs. Un jour ils s'entretenait dans une salle avec plusieurs jeunes seigneurs , et un gentilhomme de soixante-dix ans ; ce vieillard ayant tenu quelques propos peu honnêtes , Louis indigné l'apostropha hardiment , et lui dit : *N'avez-vous pas honte, à votre âge, de tenir de pareils discours à ces jeunes gentilshommes ? c'est un scandale et un mauvais exemple que vous leur donnez. Saint Paul nous dit que les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs.* Après avoir ainsi parlé , il prit un livre et passa dans un autre appartement , témoignant par là son mécontentement. Le vieillard fut humilié de la réprimande , et les autres en furent très-édifiés.

Ce fut durant son séjour à la cour de Turin , que son oncle maternel , le seigneur Tani , le pria instamment de venir jusqu'à Quiers avec son frère pour y voir ses parens ; il consentit à cela. On avait préparé une grande fête qui devait se terminer par un bal ; Louis refusa de s'y trouver ; mais comme on lui représenta que la fête ne se faisait que pour lui , il promit de parattre , à condition qu'il ne danserait pas ; mais à peine fut-il assis , qu'une dame vint l'inviter à danser ; sur-le-champ Louis , sans rien dire , se lève , et quitte l'assemblée. Il ne parut plus. Son oncle le chercha long-temps , et ne le re-

trouva que par hasard ; passant dans la chambre des domestiques , il l'aperçut entre le lit et la muraille , qui priait à genoux , aussi édifié que surpris , il n'eut pas le courage de l'interrompre.

CHAPITRE XI.

Nouveaux combats livrés à Louis par différentes personnes.

QUAND Louis eut terminé les visites que le marquis avait exigées, il revint à Châtillon, persuadé que son père allait acquiter la parole qu'il avait donnée. Mais il fut bien trompé dans son attente. Le marquis ne voulait plus que son fils parlât de se faire religieux ; il s'étudia même à lui en faire perdre toute pensée, dans la persuasion que la vocation de son fils n'était ni mûre, ni solide , mais seulement une ferveur d'un jeune homme , qui devait avec le temps se dissiper et s'éteindre. Plusieurs personnes distinguées par leur alliance et par leur amitié avec le marquis , unirent leurs efforts aux siens , pour livrer à Louis des assauts auxquels il ne s'attendait guère. Le duc de Mantoue envoya à Châtillon un évêque célèbre par

son éloquence, pour lui représenter de sa part, que si la vie du siècle ne lui plaisait pas, il devait chercher dans l'Eglise un poste digne de sa naissance; que dans le clergé séculier, il pourrait s'employer plus utilement à la gloire de Dieu et au salut du prochain; que l'histoire fournissait assez d'exemples d'hommes sanctifiés dans cet état; que ce siècle-là même offrait un beau modèle dans le cardinal Charles Borromée, et dans plusieurs autres, qui, élevés en dignités, avaient été plus utiles à l'Eglise que bien des religieux. Il finissait par lui promettre de ne rien négliger pour lui procurer ces mêmes dignités ecclésiastiques.

L'évêque remplit sa commission avec zèle, et fit son possible pour réussir. Louis, dans sa réponse, pria l'évêque de remercier son altesse de la bonté qu'elle lui avait toujours témoignée, ajoutant qu'il était persuadé que c'était par un effet de cette même bonté qu'elle lui faisait faire de semblables propositions, mais qu'ayant déjà renoncé à tout ce que la famille pouvait faire en sa faveur, il croyait ne pouvoir accepter les offres obligeantes de son altesse; que la raison pour laquelle il faisait choix de la compagnie de Jésus était précisément parce qu'on y renonçait à toute dignité ecclésiastique; que Dieu dans cette vie lui suffisait.

Un autre personnage de ses parents, après

avoir dit à Louis tout ce qu'il put s'imaginer de plus capable de lui faire changer de résolution , crut mieux réussir en lui parlant mal de la compagnie. Il l'exhorta donc à ne pas faire choix d'une société qui vivait au milieu du monde , à entrer plutôt dans quelque'une de ces religions éloignées de tout commerce , comme sont les Capucins , les Chartreux , ou autres semblables. Peut-être ce seigneur ne parlait-il ainsi que pour avoir occasion , ou de condamner absolument la vocation de Louis , s'il eût montré quelque inconstance ; ou parce qu'il lui eût été plus aisé de le détourner des autres ordres religieux , comme peu proportionnés à la délicatesse de sa complexion ; ou encore parce qu'il eût été plus facile de l'enlever à ces ordres pour le faire monter aux dignités ecclésiastiques. Mais Louis , sans prendre le change , lui répondit en peu de mots , qu'il ne voyait pas de moyen plus efficace pour s'éloigner du monde , que d'entrer dans la compagnie de Jésus ; car , si par le monde on entend les richesses , dans la compagnie on observe la pauvreté la plus parfaite , puisque l'on ne peut rien y garder en propre ; que si par le monde on entend les honneurs et les dignités , la porte leur est fermée dans la compagnie , par le vœu qu'on fait de ne les point accepter , à moins que le Pape n'en fasse un commandement absolu. Il n'en fallut pas davantage pour réduire

au silence ce seigneur et bien d'autres , qui eurent connaissance de cette conversation. Louis fit comprendre par là combien sa vocation était solide.

Cependant le marquis n'en demeura pas là ; il voulut que Louis eût encore d'autre combats à soutenir , et en particulier celui que lui livra l'archiprêtre de Châtillon , qu'il estimait beaucoup. Ce prélat le sollicita , le pressa de demeurer pour gouverner le marquisat. Mais Louis sut donner de si bonnes raisons de son refus , qu'il fit de l'archiprêtre son avocat auprès de son père , à qui le prélat s'efforça de persuader que la vocation de Louis était une vocation divine. Depuis ce temps il ne parlait de Louis que comme d'un saint. Malgré tout cela , le marquis ne se rendit pas ; il pria encore un religieux de ses amis , grand prédicateur , et qui mourut évêque , de faire tous ses efforts , de ne rien négliger pour détourner Louis de sa vocation. Ce religieux n'eut pas la force de refuser la commission , et il la remplit de la manière la plus insinuante ; mais il ne réussit pas mieux que les autres. S'entretenant ensuite avec un cardinal , de cette commission qu'on lui avait donnée , voici l'éloge qu'il lui fit de la constance de Louis : *On m'a fait fuire* , disait-il , *l'office du diable auprès de ce jeune homme ; m'en étant mal et méchamment chargé , je m'en suis acquitté de*

mon mieux, j'ai mis tout en œuvre ; mais avec tout cela je n'ai pu seulement l'ébranler , tant il est ferme dans sa résolution.

Le marquis se flattait toujours que son fils se rendrait enfin à tant d'assauts. Pour sonder l'effet qu'ils avaient pu produire , un jour que la goutte le retenait au lit , il fit venir Louis , et lui demanda quelles étaient ses pensées ? Louis lui répondit modestement , mais clairement , que ses pensées étaient de servir Dieu dans la religion qu'il savait. A cette réponse le marquis entra en fureur , et avec des termes injurieux il chassa son fils de sa présence , lui défendant de reparaitre. Louis prenant ces paroles pour un commandement , se retira au monastère des Cordeliers , qui était peu éloigné de Châtillon. Il se logea dans l'appartement que le marquis y avait fait construire pour lui et pour le divertissement de ses enfans. Il y fit porter son lit et des livres ; il y mena une vie encore plus solitaire et plus mortifiée , pratiquant des macérations plusieurs fois le jour , et donnant presque tout son temps à l'oraison. Personne n'osait parler au marquis en sa faveur , crainte de l'irriter. Cependant , quelques jours après , le marquis continuant de garder le lit , demanda ce qu'était devenu Louis. Apprenant alors où il s'était retiré , il ordonna qu'on le fit sur-le-champ revenir au palais ; et l'ayant fait entrer dans sa chambre ,

il le réprimanda en termes très-durs , de la hardiesse qu'il avait eue de sortir de la maison , sans doute pour l'insulter. Louis , sans s'émouvoir , répondit avec modestie , qu'il n'était sorti de la maison que pour faire un acte d'obéissance , puisqu'il lui avait défendu de se présenter devant lui. Le marquis continua ses reproches , réitéra ses menaces , et lui ordonna de se retirer dans son appartement. Louis baissant la tête , dit à son père : *je vous obéis.*

Dès qu'il fut dans sa chambre , il ferma la porte , et se mit à genoux devant un crucifix ; là , versant un torrent de larmes , il demanda à Dieu la constance et la force dans ses combats ; puis s'étant dépouillé , il se mit à faire une rude mortification. Dans ce même temps le marquis n'était guère tranquille ; il se sentait en même temps combattu , et par l'affection naturelle qu'il portait à son fils , et par les remords de sa conscience. D'un côté , il n'aurait pas voulu déplaire à Dieu ; d'un autre , il ne pouvait se résoudre à se priver d'un fils si parfait et si chéri. Se sentant attendri , il fit appeler le gouverneur de Louis , et lui commanda d'aller voir ce qu'il faisait dans son appartement. Le gouverneur trouva un valet de chambre , qui lui dit que Louis s'était renfermé et ne voulait voir personne : le gouverneur ayant répondu que c'était par ordre du marquis qu'il venait s'informer de ce que

faisait Louis, il s'approcha de la porte, où ayant fait une petite ouverture, il aperçut Louis dépouillé, à genoux devant un crucifix, pleurant, gémissant, et se déchirant impitoyablement. A ce spectacle, il fut si pénétré, si fort attendri, qu'il s'en retourna dire au marquis, les larmes aux yeux : *Seigneur ! si vous étiez témoin de ce que fait votre fils, il est sûr que vous ne chercheriez pas davantage à le détourner du pieux dessein qu'il a de se faire religieux. Eh bien, qu'avez-vous vu*, demanda le marquis ? — *Ce que j'ai vu, seigneur ? j'ai vu dans votre fils des choses propres à toucher, à attendrir les cœurs les plus durs.* Et il lui raconta ce qu'il venait de voir. Le marquis ne put l'entendre sans émotion : ce récit lui paraissait incroyable.

Le jour suivant et à la même heure, le marquis ayant aposté des personnes pour l'avertir, se fit porter en chaise à la porte de la chambre de Louis, et par la même ouverture par laquelle le gouverneur avait tout vu, il examina lui-même ce que faisait son fils ; il le vit donc à genoux, pleurant, et se déchirant le corps avec une rude discipline. A cette vue, le marquis demeura quelque temps dans un étonnement qui le mit comme hors de lui-même ; mais dissimulant, il ordonna qu'on fit du bruit à la porte pour la faire ouvrir : il entra avec la marquise ; ils trouvèrent

plusieurs gouttes de sang sur le plancher, et l'en droit où Louis avait été à genoux encore tout mouillé de ses larmes. Cet événement, joint aux instances continuelles de Louis, détermina enfin le marquis à donner le consentement tant désiré. Il écrivit donc à Rome à son cousin Scipion de Gonzague, qui fut depuis cardinal, afin qu'il allât de sa part offrir son fils aîné au général de la compagnie de Jésus, qui était alors le P. Claude Aquaviva. C'était, comme il l'écrivait, ce qu'il avait au monde de plus cher, un fils sur lequel il fondait ses plus flatteuses espérances. On ne tarda pas à recevoir de Rome une réponse favorable.

Il est difficile de concevoir la joie que causa à Louis la nouvelle de son admission. Il voulut écrire lui-même sur-le-champ au Père général. Il le remercia dans les termes les plus expressifs de la grâce qu'il lui faisait en l'admettant dans sa compagnie : et comme il ne croyait pas pouvoir exprimer par sa lettre toute la satisfaction qu'il éprouvait, il pria le Père général d'agréer qu'il se donnât tout à lui. Le P. Aquaviva fut sensible à la lettre de Louis, et lui répondit qu'il acceptait de tout son cœur la donation qu'il lui faisait, et qu'il l'attendait avec empressement.

On commença pour lors à traiter de la renonciation au marquisat, dont Louis avait déjà reçu

de l'empereur l'investiture. Le marquis voulant qu'il passât à Rodolphe son second fils, Louis consentit à cela avec plaisir, et laissa dresser l'acte qu'il devait signer, prêt à tout ce que voudrait son père, pourvu que l'affaire ne trainât pas en longueur, et qu'il pût bientôt partir. L'acte fut donc dressé, de façon que Louis renonça entièrement à toute la juridiction qu'il pouvait avoir sur son marquisat, et à la succession de tous les autres biens qui pouvaient lui appartenir. Quand l'acte fut dressé, on le fit examiner par plusieurs doctes jurisconsultes, et même par le sénat de Milan, pour s'informer s'il était fait dans les formes prescrites, et s'il ne donnerait point occasion à quelque procès. Ensuite on l'envoya à la cour de l'empereur, afin de le faire confirmer par sa majesté impériale, sans l'agrément duquel on ne pouvait rien conclure, parce que le marquisat de Châtillon était un fief de l'empire.

CHAPITRE XII.

*Louis est envoyé à Milan pour des affaires ;
comment il s'y comporte.*

PENDANT qu'on attendait le consentement de l'empereur pour la renonciation , le marquis eut à Milan quelques affaires d'importance , qu'il ne pouvait aller terminer par lui-même , à cause de ses indispositions. Il songea donc à y envoyer Louis , sur la sagesse et la prudence duquel il comptait beaucoup ; puisque l'ayant chargé de traiter certaines affaires avec différens princes , il les lui avait toujours vu terminer à sa satisfaction. Louis partit donc pour obéir à son père. Ces affaires le retinrent huit à neuf mois à Milan. Il les traita toutes avec tant d'adresse et de prudence , qu'il en vint à bout au gré du marquis.

Ce temps ne fut pas perdu pour Louis. Il avait étudié en Espagne la logique , il voulut prendre une teinture de physique au collège de Milan , où les jésuites enseignaient. Comme il avait l'esprit excellent , il fit de merveilleux progrès. Tous les matins il se trouvait aux leçons ; et
quand

quand les affaires l'en empêchaient, il faisait prendre la leçon par quelqu'un, et l'étudiait ensuite en son particulier. Il ne manquait aucune des disputes académiques, argumentant et soutenant à son tour, comme tous les autres écoliers, sans vouloir qu'on fit pour lui aucune distinction. Quoique la subtilité de son esprit perçât dans tout ce qu'il disait, il parlait cependant avec tant de circonspection, que, de l'avoué de ses maîtres, on ne l'entendit jamais prononcer une parole qui ne fût à sa place, ou qui sentit le jeune homme.

Il ne se borna point à l'étude de la physique, il y ajouta celle des mathématiques qu'on enseignait au même collège. On ne dictait rien sur cette science; Louis, pour ne rien perdre de ce qu'il entendait, dictait aussitôt qu'il était de retour chez lui à un valet de chambre ce qu'il avait retenu, mais avec tant de précision, que ce même domestique, qui conservait ses écrits comme autant de reliques, me les ayant fait voir à Châtillon, je fus surpris de leur exactitude. Il se rendait au collège avec un air de modestie qui charmait, et presque toujours à pied; il ne portait qu'un habit de serge noire, et point d'épée, ne disant mot aux personnes qui l'accompagnaient. Il n'eut d'autre récréation pendant son séjour à Milan, que de s'entretenir tantôt de sciences, tantôt de spiritualité, et ce n'était pas

Vie S. L. Gonz.

E

seulement les Pères et les étudiants qu'il fréquentait ; mais encore les frères coadjuteurs du collège, et surtout le portier. C'était pour lui une vraie satisfaction quand ce portier allant appeler quelqu'un qu'on demandait, lui laissait les clefs de la porte. Louis se regardait alors comme s'il eût été de la compagnie.

Dans le temps du carnaval, tandis que la foule courait aux spectacles, il se rendait au collège, et il disait que ses spectacles étaient les Pères de la compagnie, dans la conversation desquels il goûtait une satisfaction qu'il ne trouvait dans aucun des amusemens du monde. Un jour de carnaval, qu'on faisait à Milan un fameux tournoi où toute la jeune noblesse, superbement montée, se trouvait, Louis, saisissant cette occasion de fouler aux pieds les vanités du monde, et de se mortifier publiquement, résolut de s'y montrer, quoiqu'il eût de fort beaux chevaux, monté sur un mulet vieux et petit, accompagné seulement de deux domestiques. Ce fut en cet équipage qu'il parut dans les rues les plus fréquentées, s'exposant à la risée du monde qu'il méprisait souverainement. Les personnes religieuses, témoins de cette action héroïque, ne purent qu'en être fort édifiées.

Les promenades de Louis, pendant le séjour qu'il fit à Milan, consistaient à visiter souvent les lieux où la sainte Vierge était particulière-

ment honorée. Tous les dimanches et fêtes il communiait dans l'église de saint Fidèle appartenant aux Pères de la compagnie de Jésus. Le P. Charles de Reggio , qui prêchait alors dans cette église , a assuré que quand il voulait s'exciter à la ferveur en prêchant , il n'avait qu'à jeter les yeux sur Louis , qui ne manquant aucun de ses discours , avait coutume de se placer devant la chaire ; ce Père , à la seule vue de ce saint jeune homme , se sentait intérieurement attendri , comme quand on considère quelque objet de dévotion , tant était grande l'idée qu'on avait de la sainteté à laquelle on le croyait déjà parvenu.

CHAPITRE XIII.

Louis éprouve de nouvelles difficultés de la part de son père.

LOUIS entraît dans sa dix-huitième année. La réponse de l'empereur et son agrément pour la cession du marquisat étant arrivés , il s'attendait d'un jour à l'autre que son père le rappellerait à Châtillon , et qu'enfin dégagé des liens du siècle , il pourrait prendre son vol vers la sainte

religion ; mais une nouvelle tempête faillit le rejeter du port en pleine mer. Le marquis s'imagina que Louis , fatigué des délais et des oppositions qu'il éprouvait , ou ébranlé par la tendresse de sa famille et par d'autres motifs humains , pourrait bien n'avoir plus la même fermeté dans ses résolutions. Alors il résolut de se rendre à Milan , et de faire de nouveaux efforts , tant par lui-même que par d'autres personnes , afin de se convaincre si véritablement c'était la volonté de Dieu , que ce jeune homme fût si constant dans sa résolution.

Arrivé à Milan , sans être attendu par Louis , le marquis lui demanda quelle était enfin sa détermination. Mais il le trouva toujours également ferme et décidé. Après lui avoir témoigné sa peine et son mécontentement , il prit le ton de la tendresse et de l'amitié , il lui remontra qu'il n'était pas assez mauvais chrétien pour offenser Dieu en s'opposant à sa volonté ; mais que la raison lui faisait craindre qu'il n'y eût plus d'amour-propre dans son dessein , que de vocation divine ; parce que les égards qu'on doit avoir pour un père semblaient lui dicter de faire tout le contraire de ce qu'il méditait. Que ne lui dit-il pas pour lui persuader qu'en cela il n'était conduit que par l'affection qu'il lui portait ! Il lui représenta que son entrée en religion serait infailliblement la ruine de sa maison , qu'a-

vec un caractère aussi ferme que le sien , il n'avait pas à craindre de se perdre dans le monde ; qu'il y aurait trouvé toute facilité pour mener une vie chrétienne et religieuse , et de plus pour affermir dans la piété , par ses bons exemples , les vassaux que Dieu lui avait donnés ; que par cette route , enfin , il pouvait sûrement arriver au Ciel. Il lui rappela encore l'affection qu'on lui portait , le respect qu'on avait pour lui ; qu'il n'y avait personne qui ne désirât de vivre sous son gouvernement , que par sa sage conduite il avait gagné l'amitié des princes avec lesquels il avait eu à traiter ; que depuis long-temps il était généralement estimé. Il lui dépeignit le caractère de son cadet , à qui il voulait remettre ses Etats , ajoutant que si le jeune prince eût de l'esprit , et semblât promettre beaucoup , cependant sa grande vivacité et son peu d'expérience faisaient craindre , avec raison , qu'il ne fût bien moins propre que lui au gouvernement.

Enfin , dit-il encore , tu me vois infirme , et en proie à des douleurs de goutte qui m'accablent ; à peine puis-je me soutenir ; j'ai besoin d'être déchargé des sollicitudes du gouvernement. Tu pourrais dès ce moment me délivrer de ce fardeau ; au contraire , si tu entres en religion , si tu m'abandonnes , il peut arriver des affaires importantes auxquelles je ne pourrai vaquer ; et ainsi accablé d'ennuis et de

douleur , je succomberai , et tu seras cause de ma mort. Il dit encore bien d'autres choses propres à exprimer sa douleur et sa tendresse , et finit par verser un torrent de larmes.

Louis , après avoir entendu tout ce qu'il plut au marquis de lui dire , le remercia humblement de la tendresse qu'il lui montrait ; puis il lui répondit qu'il avait tout bien examiné , qu'il savait tout ce que le devoir exigeait de lui ; que s'il ne se croyait pas appelé de Dieu même à un autre genre de vie , il serait coupable de se refuser aux demandes d'un père à qui , après Dieu , il avait tant d'obligations ; que puisque ce n'était point par caprice qu'il voulait entrer en religion , mais uniquement pour obéir à Dieu , qui l'appelait à son service , il avait tout lieu d'espérer que ce Dieu , qui voit tout et qui peut tout , ordonnerait toutes choses selon son bon plaisir , et pour le plus grand avantage de sa maison , et qu'il ne pouvait attendre autre chose de sa divine bonté.

Le marquis voyant que Louis persistait à se croire appelé de Dieu à l'état religieux , et que sa détermination ne portait que sur cette persuasion , n'oublia rien pour la lui ôter. Il se flatta de réussir par le moyen de différentes personnes , tant séculières qu'ecclésiastiques , qu'il chargea d'examiner la vocation de son fils. Chacun fit son possible pour complaire au marquis. On exa-

géra à Louis les rigueurs de la vie qu'il voulait embrasser, mais il ne fut point déconcerté. Ces nouveaux assauts n'aboutirent qu'à faire admirer sa fermeté ; tous les examinateurs attestèrent au marquis que la vocation de Louis venait de Dieu, et ajoutaient mille choses à sa louange. Le marquis, ne recevant que des relations uniformes, mais absolument opposées à ses des-seins, fit une dernière tentative. Sous prétexte de se bien convaincre que la vocation de Louis venait de Dieu, il se fit porter un jour à l'église de la compagnie, et ayant demandé le P. Gagliardi, qui jouissait de la plus grande réputation, il lui proposa ce qui regardait son fils, comme la chose du monde la plus intéressante pour lui, puisqu'il s'agissait de faire le sacrifice de ce fils, son aîné, et d'un fils tel que Louis, assurant ce Père qu'il s'en remettait absolument à sa décision; mais qu'il le priait d'avoir la bonté de l'examiner en sa présence, de lui proposer ce qu'il croirait le plus propre à le faire changer de résolution, et de lui proposer ses difficultés avec toute l'énergie dont il était capable, promettant qu'après cette dernière tentative, il consentirait à tout ce que son fils désirait.

Le Père pour ne point désobliger le prince, se chargea de la commission. Louis vint le voir; Gagliardi l'examina scrupuleusement pendant une heure entière. il lui fit les plus fortes objections,

et n'omit rien pour bien connaître quel esprit conduisait Louis, et si sa vocation à la compagnie venait effectivement de Dieu. Comme le Père proposait ses difficultés en homme qui semblait persuadé de tout ce qu'il objectait, Louis s'imagina d'abord que ce Père croyait les choses comme ils les disait, personne ne lui ayant jamais parlé d'une manière si persuasive; mais la réputation de ce Père, et le respect que Louis avait pour sa vertu, dissipèrent bientôt ses préventions, et l'encouragèrent à lui répondre; il le fit avec tant de présence d'esprit, opposa de si bonnes raisons aux doutes que le Père lui avait proposées, appuyant même ces raisons de l'autorité de l'Ecriture, des Docteurs et des Pères, que le P. Gagliardi fut non-seulement édifié de ses réponses, mais encore enchanté de voir un jeune homme aussi ferme dans sa vocation, et déjà si bien instruit de l'Ecriture et des Pères; il crut même que Louis avait lu ce que dit saint Thomas, dans sa *Somme*, sur l'état religieux; tant il trouvait ses réponses conformes aux écrits de ce saint docteur. Ne pouvant donc plus revenir de sa surprise, il s'écria: *Seigneur Louis, vous avez sûrement raison; les choses sont comme vous le dites, on ne saurait en douter; et je suis aussi édifié que convaincu de la solidité de vos réponses.* Ces paroles consolèrent Louis de Gonzague; il reconnut alors que ce Père pen-

sait comme lui , et que le personnage qu'il venait de jouer n'avait été que pour l'éprouver.

Le marquis ayant fait retirer un moment son fils , avoua qu'il était lui-même convaincu que sa vocation ne pouvait venir que de Dieu. Il se mit à raconter au Père la vie que Louis avait menée dès sa plus tendre jeunesse , et l'assura qu'il ne s'opposait plus à son entrée en religion. Peu de jours après , le marquis repartit pour Châtillon , et laissa Louis à Milan pour finir une affaire , après laquelle il devait venir à Châtillon mettre la dernière main à sa renonciation au marquisat. Louis fit son possible pour terminer promptement l'affaire qui le retenait à Milan , tant il était empressé de quitter le monde et de se mettre à l'abri de ses dangers.

CHAPITRE XIV.

Louis , avant de se rendre à Châtillon , va faire une retraite à Mantoue.

Sur le point de retourner à Châtillon , Louis , qui jugeait de l'avenir par ce qui lui était arrivé à Milan , s'attendait à avoir encore quelque nouvel assaut à soutenir. C'est pourquoi , avant

de partir de Milan, il écrivit au général de la compagnie, et lui demanda si, dans le cas où le marquis, son père, chercherait encore à combattre sa vocation, il pourrait se retirer dans quelque maison de la compagnie. Quelque compassion qu'eût le Père général pour ce saint jeune homme, et quelque sensible qu'il fût aux dangers qu'il courait, il lui répondit qu'il ne jugeait pas à propos qu'il partît sans une permission expresse du marquis son père, qu'il pensait que de cette façon sa démarche tournerait davantage à la gloire de Dieu, à son propre intérêt et à l'honneur de la compagnie.

Louis se rendit au sentiment du Père général; mais en quittant Milan pour retourner à Châtillon, il passa par Mantoue, où il voulut faire les exercices de saint Ignace, tant pour sa consolation que pour se confirmer dans sa vocation, et prendre de nouvelles forces contre les assauts qu'il redoutait. Il fit donc les exercices dans le collège de la compagnie. On était alors au mois de Juillet de l'année 1585, temps auquel on attendait de jour en jour les ambassadeurs du Japon, qui venaient à Rome, des extrémités de l'Asie, pour reconnaître la chaire de saint Pierre, et rendre, au nom de leurs rois et du peuple fidèle de ces contrées, leur obéissance au vicaire de Jésus-Christ. Après avoir rempli leur commission auprès du pape Grégoire XIII, qui

régnait quand ils arrivèrent à Rome, ces ambassadeurs, retournant dans leur patrie, passèrent par la sainte maison de Lorette, et virent une grande partie de la Lombardie; ils arrivèrent donc à Mantoue au mois de juillet. Ils furent reçus par le duc avec une magnificence royale.

Or, pendant que tout le monde était occupé à voir les préparatifs et les fêtes qu'on donnait à ces ambassadeurs, qui étaient eux-mêmes émerveillés, Louis, peu curieux de fêtes et de spectacles, resta dans sa solitude; et malgré les grandes chaleurs de l'été, il passa deux ou trois semaines renfermé dans une petite chambre, avec tant de ferveur, que tous ses momens étaient consacrés à des prières ou vocales ou mentales, ou à la lecture de quelque livre de piété. Pendant tout ce temps, sa nourriture était si peu de chose, qu'on pourrait dire qu'il ne mangeait rien: aussi ceux qui étaient chargés de le servir, s'étonnaient qu'il pût se soutenir. Ce fut le P. Antoine Valentino qui commença à lui donner les exercices spirituels. Ce jésuite était très-versé dans ces matières, ayant été pendant vingt-cinq ans recteur et maître des novices dans la province de Venise. Louis fit une confession de toute sa vie, et il la fit avec de grands sentimens de douleur et de dévotion.

Pendant ces exercices, on fit lire à Louis les

constitutions et les règles de la compagnie; après avoir bien examiné le tout avec attention, il déclara qu'il n'avait rien trouvé qui l'arrêtât. En partant du collège, il demanda en grâce une copie des méditations sur la passion du Sauveur, voulant s'en entretenir de temps en temps.

Arrivé enfin à Châtillon, Louis était bien déterminé à presser son départ. Cependant, par ménagement pour le marquis, il passa quelques jours sans parler de rien. Il menait une vie si exacte et si sainte, qu'il était l'admiration de la cour et du peuple. S'il paraissait en public, c'était toujours les yeux baissés; il ne les levait que pour rendre le salut à quelqu'un de ses vassaux. Quand il allait à quelque église pour y entendre la messe, il trouvait un prie-Dieu préparé avec des coussins pour lui et pour son frère qui en profitait; mais Louis n'usa jamais de coussin ni à l'église ni à la maison; accoutumé à se mettre à genoux où il se trouvait, il y demeurerait des heures entières. Avant d'entendre la messe, il récitait l'office, ou faisait l'oraison mentale. Les jours de fêtes et de dimanches auxquels il communiait, il était si long dans son action de grâces, que son frère Rodolphe sortait pour aller se promener, et venant ensuite le reprendre, le trouvait encore en oraison. Aux vêpres, jamais on ne le voyait assis, mais toujours à ge-

noux , ce qui édifiait beaucoup tous ceux qui le voyaient agir ainsi. Il faisait au palais ses abstinences ordinaires et ses oraisons , et demeurait une grande partie du temps seul dans sa chambre. Il passait quelquefois plusieurs jours sans presque proférer une parole. Il parlait si peu , qu'il nous assura que depuis qu'il était religieux , il parlait plus en un jour , qu'il ne parlait en plusieurs mois étant séculier ; que si par hasard il avait jamais à retourner dans sa famille , il serait obligé de changer de façon de vivre , et de veiller davantage sur lui-même , crainte de scandaliser ceux qui l'auraient autrefois connu , et qui pourraient croire que dans la religion il se serait émancipé. Nous savons cependant que dans la religion il fut observateur exact du silence ; jamais il ne le rompit que quand les supérieurs , pour le distraire de sa grande application à l'oraison , l'obligèrent à parler.

De retour à Châtillon , Louis augmenta ses pénitences corporelles , au point qu'on ne savait pas comment il pouvait vivre , tant il était exténué. Il faut convenir , qu'emporté par sa ferveur , il commit en cela des excès. Il croyait pouvoir faire ce qu'il faisait , et n'ayant point de guide spirituel , il suivait les mouvemens d'une ferveur indiscrete. Ce fut là une des raisons dont la marquise sa mère se servit pour engager le marquis à donner enfin à Louis la permission

de se faire religieux , lui disant que s'il s'obstinait à le retenir plus long-temps , on le perdrait infailliblement , parce qu'il était impossible qu'il pût résister à la vie qu'il menait ; qu'au contraire , en religion les supérieurs y veilleraient ; qu'ils sauraient modérer sa ferveur , et qu'il leur obéirait , comme en effet cela arriva. Lui-même avouait que la religion lui avait été salutaire , non-seulement pour l'ame , mais aussi pour la santé du corps , la charité des supérieurs ayant mis un frein à ses indiscretions.

Pendant ce dernier séjour à Châtillon , Louis s'appliqua particulièrement à former à la piété ses jeunes frères. Entre ses frères, celui pour lequel il montrait plus de tendresse, c'était François , peut-être parce que sa grande jeunesse le rendait plus capable d'instruction , ou parce qu'il montrait un jugement plus solide , ou enfin parce que Louis prévoyait quel honneur il ferait un jour à sa famille. En effet , la marquise sa mère avait coutume de raconter , qu'un jour François , encore enfant , se divertissant avec les pages de la maison , elle l'entendit crier. Louis se trouvant alors avec elle à la porte de sa chambre, elle lui dit : *J'ai peur qu'on fasse mal à cet enfant ;* et Louis répondit : *Soyez tranquille , madame ; François saura bien se défendre ;* puis il ajouta : *Souvenez-vous de ce*

que je vous dis , François sera le soutien de notre maison. La marquise n'oublia jamais ces paroles. Tout le monde sait combien parfaitement elles se sont vérifiées. Cette prédiction ne fut pas la seule que fit le pieux jeune homme ; son gouverneur racontait que Louis, encore séculier , annonça à plusieurs de ses vassaux des choses qui dans la suite arrivèrent précisément comme il les avait prédites.

CHAPITRE XV.

Nouvelles difficultés que Louis éprouve ; il obtient enfin la permission d'entrer en religion.

DEPUIS plusieurs jours Louis était à Châtillon , et le marquis ne lui disait mot de l'affaire qui l'intéressait le plus. Impatient de la voir finir , Louis résolut de lui en parler. Il rappela donc avec tous les égards convenables , qu'il croyait toucher au moment de voir enfin ses désirs accomplis. Mais il fut bien étonné de voir que le marquis prenant tout-à-coup un air extraordinaire de hauteur et d'autorité , lui répondit : « Vous vous êtes trompé , mon fils , quand vous vous êtes imaginé que je consentirais au choix que

vous faites; on y pensera quand vous aurez vingt-cinq ans; néanmoins, s'il vous plait de partir à présent, vous en êtes bien le maître; mais, si vous le faites, ne vous regardez plus comme mon fils. »

Cette déclaration fut un coup de foudre pour Louis; et il en fut d'autant plus accablé, que le marquis ne lui donna pas le temps de consulter le Père général; de sorte que, pressé de prendre son parti sur plusieurs propositions qu'on lui fit, il crut que le moins mauvais, dans la conjoncture où il se trouvait, était de consentir à attendre un certain temps, qu'on lui marquait, pour exécuter son dessein, à condition toutefois qu'il passerait ce temps-là à Rome, et qu'on donnerait dès lors parole au Père général de n'apporter plus d'obstacle à sa réception, quand il aurait subi cette dernière épreuve. Le marquis s'irrita d'abord de ces conditions, et les rejeta comme absolument contraires à ses volontés. Mais Louis, animé d'une sainte hardiesse, déclara à son père, que rien au monde ne l'obligerait à passer ses jours dans le siècle; et que si, à l'expiration du terme, on avait encore assez de crédit pour empêcher les jésuites de le recevoir, il se réduirait plutôt à vivre errant par toute la terre, qu'à jouir d'une fortune à laquelle il était convaincu que Dieu voulait qu'il renonçât.

Ces paroles, dites avec une liberté qu'il n'avait pas coutume de prendre, frappèrent le marquis. Vaincu par la constance de Louis et par la justice de sa cause, craignant d'ailleurs de l'aigrir à l'excès, et de le porter à quelque résolution qui lui déplairait encore davantage, il se laissa fléchir, et consentit à ce qu'on lui demandait. Louis aussitôt écrivit cela au Père général, et lui détailla les raisons qui l'avaient forcé de proposer ce parti à son père; il finissait sa lettre en témoignant combien il souffrait des retards que l'on mettait à la chose qu'il désirait le plus au monde.

Louis passa ce jour et les suivans dans l'affliction; il déplorait amèrement le malheur d'être issu d'une famille si noble, et d'être fils aîné; il portait envie à ceux qui, étant d'une moindre naissance, n'éprouvaient pas tant d'opposition à se consacrer à Dieu dans l'état religieux. Dieu, qui console les affligés et se rend facile aux prières de ceux qui sont dans la tribulation, trouve les moyens de les consoler lorsqu'ils s'y attendent le moins, en levant tout-à-coup tous les obstacles. C'est ce qu'éprouva Louis. On en était à délibérer sur le lieu où il devait demeurer à Rome, lorsqu'un jour ayant passé quatre ou cinq heures en oraison, demandant à Dieu d'abrégier le temps de son exil dans un lieu où il ne le servait pas avec toute la perfection qu'il

désirait , il se sentit tout d'un coup inspiré d'aller trouver son père , qui était au lit , extrêmement fatigué de la goutte, et de faire un dernier effort pour le fléchir. Le saint jeune homme ne doutant point que cette pensée ne lui vint de Dieu , se lève sans balancer , va droit à la chambre du marquis , et d'un ton également ferme et respectueux , il lui dit : « Mon père , je me remets entre vos mains , faites de moi ce qu'il vous plaira , mais je vous proteste que je suis appelé à la compagnie de Jésus , et qu'en vous opposant à ma vocation , vous vous opposez à la volonté de Dieu. » Après avoir parlé ainsi , il se retira sans attendre la réponse.

Le marquis se trouva si ému de ce discours , qu'il ne put proférer une parole. Réfléchissant ensuite sur les résistances qu'il avait opposées jusqu'alors à la vocation de son fils, il eut quelque scrupule d'avoir en cela offensé Dieu. D'un autre côté , vivement pénétré de ce qu'il en coûterait à son cœur pour faire le sacrifice d'un fils tel que Louis , il s'attendrit au point , que se tournant du côté de la muraille , il commença à verser des torrens de larmes ; pendant un temps assez considérable il fit entendre ses soupirs et ses sanglots , de façon que tout son monde cherchait à savoir ce qui pouvait lui être arrivé de fâcheux. Quelque temps après , il fit appeler Louis , et lui parla ainsi : « Mon fils , vous venez

de faire une plaie bien sanglante à mon cœur. Vous savez combien je vous aime ; je fondais sur vous mes espérances et celles de notre maison ; mais puisque Dieu vous appelle , comme vous le dites , je ne veux plus m'y opposer. Allez , mon fils, où il vous plaira ; je vous donne ma bénédiction. » Il prononça ces paroles avec une si grande tendresse de sentimens, qu'il recommença de nouveau à verser des larmes en abondance , sans qu'il fût possible de le consoler. Louis , après un court remerciement , se retira , pour ne point entretenir par sa présence la douleur de son père. Rentré dans son appartement qu'il ferma sur lui, il se prosterna par terre ; puis, les bras étendus , les yeux élevés vers le Ciel , et fondant en larmes , il remercia le Seigneur de l'inspiration qu'il avait eue et du succès qui l'avait couronnée. Il s'offrit à lui en haulocauste avec tant de ferveur et de dévotion, qu'il ne pouvait cesser de le louer et de le bénir.



CHAPITRE XVI.

Louis renonce au marquisat , et prend l'habit ecclésiastique.

A peine le marquis eut-il donné à Louis la permission de suivre sa vocation , que le bruit s'en répandit dans tout Châtillon. Ses vassaux, en apprenant cette nouvelle , témoignèrent leur douleur par des larmes les plus sincères ; pendant le peu de jours qu'il fut obligé de rester encore à Châtillon , dès qu'il se montrait dehors , tout le monde s'attroupait pour le voir et le saluer. Les personnes qui avaient les entrées plus libres au palais , ne purent s'empêcher de lui dire , les larmes aux yeux : *Seigneur Louis, pourquoi nous abandonnez-vous ? Vous avez un si bel Etat , et des vassaux qui vous sont si dévoués ! Outre l'amour naturel qu'ils ont pour leur prince , ils en ont un tout particulier pour votre personne. Tous tant que nous sommes , nous n'avons d'espérance qu'en vous ; et au moment que nous croyons entrer sous votre gouvernement , vous nous quittez !* Louis se contenta de répondre : *Je vous dis à tous que*

je veux me retirer pour gagner une couronne dans le Ciel. Il est difficile à un grand de la terre de se sauver. On ne saurait servir deux mattres, Dieu et le monde. Je pense à assurer mon salut, faites-en tous de même.

Louis aurait bien souhaité de pouvoir sortir au plus tôt de la maison paternelle, pour se retirer dans la maison de Dieu ; mais il fut obligé de différer encore pendant quelques semaines, soit pour attendre le retour de la marquise sa mère, qui était allée à Turin rendre visite à l'infante, duchesse de Savoie ; soit pour terminer l'affaire de sa renonciation, à laquelle, par ordre de l'empereur, les plus proches parens de la maison de Gonzague devaient assister, parce que, supposé que la ligne du marquis vint à manquer d'héritiers directs, ils pouvaient avoir des prétentions à ce marquisat. Comme la plupart de ces seigneurs demeuraient à Mantoue, le marquis, quelque malade qu'il fût, s'y fit transporter par égard pour eux. A son départ de Châtillon avec Louis, non-seulement on vit tous ceux de la cour fondre en larmes, mais encore le deuil fut universel. Partout où les voitures passaient, comme on savait que Louis ne reviendrait plus à Châtillon, on s'empressait de le voir pour la dernière fois. Chacun rapportait quelque trait de vertu qu'il avait admiré en lui, et tous s'accordaient à le regarder comme un saint.

Louis fut environ deux mois à Mantoue. La cause du long séjour que Louis fut obligé d'y faire , vint de ce que dans l'acte de renonciation il y avait une réserve de 400 écus à sa disposition ; or , le marquis son père ayant su du recteur du collège , que chez les jésuites on ne permettait pas qu'aucun particulier gardât rien pour son usage personnel , il ne voulut plus que Louis fit cette réserve , disant qu'il n'y avait consenti , qu'autant qu'il avait cru que son fils aurait la disposition entière de la pension. Louis s'embarassait peu de ce qu'on mettrait dans l'acte . mais quelques docteurs observèrent au marquis que l'empereur ayant passé cette renonciation avec cette charge , on ne pouvait l'anéantir , sans risquer d'infirmer le reste de l'acte. Tandis qu'on s'occupait de part et d'autre de cette discussion , plusieurs jours précieux s'écoulèrent au grand regret de Louis.

Il obtint enfin que l'acte fût dressé sans cette clause , consentant qu'on y insérât pour sa validité les conditions qu'on voudrait. Tout le monde étant d'accord , on s'assembla le matin du 2 novembre 1585 , au palais de Saint-Sébastien, où le marquis avait un logement. Le prince don Vincent , fils du duc de Mantoue , et le seigneur Prosper Gonzague , en qualité de parens les plus proches , se trouvèrent à cette assemblée , ainsi que plusieurs autres seigneurs alliés à la famille.

L'acte de renonciation fut dressé en présence de toute cette assemblée , où se trouvèrent aussi d'autres personnes , et tous les témoins requis. C'est sur les rapports de ces témoins oculaires , qu'on sait que , pendant le temps qui fut employé à dresser et à lire cet acte , le marquis, accablé de sa douleur , ne cessa de pleurer amèrement ; et qu'au contraire on lisait sur le visage de Louis la satisfaction qu'il goûtait d'être enfin parvenu au terme de ses désirs. Le seigneur Prosper Gonzague assurait ne l'avoir jamais vu si gai , quoiqu'un moment auparavant il eût essuyé bien des railleries de la part de ceux qui accompagnaient le prince Vincent.

A peine l'acte fut-il revêtu de toutes ses formalités , que Louis, dégagé des pensées des choses terrestres , se retira dans sa chambre , et passa plus d'une heure à genoux à remercier le Seigneur qui l'avait rendu digne de posséder enfin le trésor de la pauvreté , qu'il avait tant désiré. Il se sentit alors comblé de tant de douceurs et de consolations spirituelles , qu'il avait coutume de compter cette faveur parmi les grâces les plus signalées qu'il eût reçues de la bonté de Dieu.

Quand Louis eut fini de remercier le Seigneur, il appela dans son appartement un prêtre très-respectable qu'il avait amené de Châtillon , et lui fit bénir un habit de Jésuite ; alors il se dé-

pouilla lui-même de ses vêtemens séculiers , et s'étant revêtu de ce nouvel habit , il entra dans la salle où les seigneurs ses parens étaient à table. A ce spectacle, tous s'attendrirent jusqu'aux larmes ; le marquis surtout , malgré les efforts qu'il faisait , ne put arrêter les larmes tout le temps que dura le repas. Louis , avec une modestie pleine de satisfaction, prit de là occasion de dire un mot des périls que l'on court dans le monde, de la vanité des biens passagers de cette vie , des difficultés que rencontrent les grands et les princes à faire leur salut ; il parla avec tant de sagesse et d'autorité , que tous ces seigneurs l'écoutèrent avec vénération ; et long-temps après on se rappelait encore le discours qu'il tint alors.

CHAPITRE XVII.

Louis prend congé de ses parens , part pour Rome , entre au noviciat.

LE 3 novembre , Louis prit congé du duc de Mantoue et de toute la cour. Le même jour , au soir , il demanda , à genoux et avec beaucoup d'humilité , à son père et à sa mère leur bénédiction.

tion. On peut se figurer combien une pareille cérémonie leur dut coûter, surtout à son père. Le lendemain matin, il prit la route de Rome avec le cortège que le marquis lui avait donné. Il est difficile de s'imaginer combien peu Louis parut tenir à la chair et au sang, dans les adieux qu'il faisait. Quoique touché de voir tout le monde en pleurs, il ne répandit aucune larme. Son frère Rodolphe, à qui il venait de céder le marquisat, alla le conduire jusqu'au Pô, où après s'être embrassés, ils se séparèrent.

Louis s'embarqua pour Ferrare; quelqu'un dans le trajet disait, que son frère Rodolphe avait assurément été bien content de lui succéder. *Je doute beaucoup*, répondit Louis, *que la satisfaction qu'il peut avoir égale celle que j'ai de lui avoir tout abandonné.* De Ferrare, Louis prit la route de Bologne. Son intention était de visiter le sanctuaire de Lorette, soit par dévotion à ce saint lieu, où il n'avait jamais été, soit aussi pour acquitter le vœu que sa mère avait fait lors de sa naissance, quoiqu'à l'occasion d'un jubilé, on eût commué ce vœu pour de bonnes raisons. Malgré cela, Louis, voulant accomplir la première intention de sa mère, et satisfaire en même temps sa propre dévotion, songeait à prendre sa route par Florence, où il se proposait de voir le grand duc François de Médicis, et d'aller de là à Lorette. Mais ayant

F

trouvé les chemins fermés à cause des soupçons de peste , il fut obligé de retourner à Bologne , d'où il écrivit au grand duc , pour s'excuser de n'avoir pu exécuter le dessein qu'il avait de le voir.

De Bologne , il se rendit à Lorette. On ne saurait exprimer les consolations que le Seigneur et la sainte Vierge lui firent éprouver dans ce saint lieu. Au souvenir de l'immense bienfait que le genre humain avait reçu , et de cette majesté divine qui avait daigné y faire sa demeure , ses larmes coulaient en abondance , et il ne pouvait se résoudre à en sortir. Pour être plus libre de passer tout ce jour en prières , il ne voulut pas accepter l'invitation que lui fit le Père recteur de Lorette de prendre un logement au collège. Le bruit s'étant répandu dans la ville de la haute naissance du seigneur Louis , et du motif qui le conduisait à Rome , tout le monde fut aussi surpris qu'édifié , qu'un jeune homme , qui n'avait rien à désirer pour la noblesse et pour la fortune , eût fait autant d'instances pour arriver à un état humble et pauvre , qu'en font les autres pour parvenir aux richesses et aux dignités. Le lendemain , avant de partir , Louis voulut encore entendre la messe , et communier dans la sainte chapelle ; il y demeura quelque temps en oraison , après quoi il partit pour Rome.

Voici l'ordre qu'il garda dans toute sa route. Dès qu'il était levé, il faisait un quart d'heure d'oraison mentale; puis il récitait les heures canoniales, Prime, Tierce, Sexte et None, avec son directeur, qui lui apprit à dire le grand office. Les heures finies, on récitait l'itinéraire, et l'on montait à cheval. Louis marchait seul pendant quelque lieues, récitant alors différentes prières, et méditant. Ceux qui l'accompagnaient, instruits du plaisir qu'il goûtait dans ce pieux exercice, n'avaient garde de l'interrompre; ils avaient soin de ne le suivre qu'à quelque distance. Quand il voulait parler, il faisait approcher son directeur, et il s'entretenait avec lui des choses de Dieu. Quand il était temps de faire halte, il prenait quelque peu de nourriture, récitait Vêpres et Complies, et remontait à cheval. Il employait une partie du temps du voyage à parler de mortifications, pour lesquelles il avait beaucoup de penchant; il s'imaginait qu'étant religieux, il aurait plus de facilité à les pratiquer, ou bien il s'entretenait des Indes et de la conversion des Gentils; il espérait pouvoir être un jour au nombre des Pères qu'on y envoyait chaque année.

Arrivé le soir à l'hôtellerie, quoiqu'on fût au plus fort de l'hiver, et qu'il se sentit pénétré du froid, jamais il ne se chauffait, mais se renfermant aussitôt dans une chambre, il se mettait



à faire oraison , et passait ainsi deux heures devant son crucifix , avec tant de larmes et de soupirs , que ceux de sa suite , qui l'entendaient , étaient dans l'admiration. Il terminait toujours cette méditation par une rude discipline , après laquelle il récitait les Matines et les Laudes du jour suivant. Il voulait continuer pendant la route ses jeûnes accoutumés du mercredi , du vendredi et du samedi ; mais son directeur le voyant si faible et si fatigué de la route , s'y opposa , lui ordonnant de n'y point penser. Louis obéit pendant le voyage ; mais arrivé à Rome , il eut grand soin de les reprendre. N'ayant jamais porté de bas de drap , que depuis qu'il avait pris l'habit de jésuite à Mantoue , il avait beaucoup de peine à les quitter. Un jour son directeur , touché de compassion , se présenta pour l'aider. Il s'aperçut , en lui rendant ce service , qu'il avait les jambes et les pieds transis de froid ; et il ne put lui persuader de se chauffer.

Louis descendit à Rome , chez le patriarche Scipion de Gonzague. Après un moment de repos , il alla trouver le père Claude Aquaviva , général de la compagnie , qui vint à sa rencontre dans le jardin. Louis se jeta à ses pieds , et s'offrit à lui pour son fils et son sujet. Il s'acquitta de cette cérémonie avec tant d'humilité et de dévotion , qu'on eut peine à le faire relever.

Au sortir de la maison professe , Louis alla visiter les cardinaux Farnèse, d'Est , de Médicis, et quelques autres que la bienséance voulait qu'il vît. Puis il alla recevoir la bénédiction du Pape Sixte V , et lui remit les lettres du marquis. Comme on n'ignorait pas à la cour de Sa Sainteté le sujet qui amenait Louis à Rome , aussitôt qu'il fut entré dans les appartemens , il se vit entouré de personnes qui l'admiraient comme un prodige. Sa Sainteté lui fit plusieurs questions sur sa vocation , lui demandant particulièrement s'il avait bien pensé aux travaux de la religion. Louis répondit à cela , que depuis longtemps il avait tout considéré et tout examiné. Le saint Père loua beaucoup sa résolution et sa ferveur , lui donna sa bénédiction , et le congédia avec des démonstrations particulières de bienveillance et d'amitié. Ceci se passa un samedi ; or , soit parce que Louis avait jeûné ce jour-là , sans rien prendre jusqu'à quatre heures du soir, soit par quelque autre cause , à peine fut-il de retour chez lui , qu'il se trouva mal.

Le dimanche suivant il se rendit à la maison professe , pour y entendre la messe et communier. Ensuite , accompagné du patriarche de Gonzague , il entendit un sermon , dans une tribune , à l'issue duquel le Père général les invita à dîner au réfectoire avec la communauté.

Enfin , le lundi 25 novembre , jour dédiée à sainte Catherine , Louis , âgé de dix-sept ans huit mois , monta au Quirinal et entra à la maison du noviciat. Il fut accompagné de Scipion de Gonzague , qui lui dit la messe et lui donna la communion. Aussitôt que Louis fut entré au noviciat, il se tourna du côté de ses gens et des personnes qui étaient venues de Mantoue avec lui ; il les exhorta tous à penser à leur salut, et pria son directeur de dire au marquis , de sa part , ces paroles : *Oubliez votre peuple et la maison de votre père ;* voulant par là faire entendre que dès ce moment il oubliait , et la maison paternelle , et le monde , et l'état qu'il venait de quitter. On lui demanda s'il ne faisait rien dire à son frère Rodolphe : *Dites-lui,* répondit-il , *ces paroles : qui craint Dieu , fait de bonnes actions.* Après quoi il se retira , et ils partirent en pleurant la perte qu'ils faisaient d'un si bon maître. Louis fit ensuite d'humbles remerciemens au patriarche de Gonzague , comme à celui qui avait traité l'affaire de sa vocation ; il lui promit de prier le Seigneur pour lui. Ce peu de paroles attendrit tellement le patriarche , qu'il ne put retenir ses larmes ; il avoua qu'il lui portait une sainte envie , et dit au Père en les quittant , que ce jour ils avaient reçu parmi eux un ange envoyé du Ciel.

Louis , dégagé de toutes les choses du monde ,

fut conduit par le maître des novices dans la chambre qu'il devait occuper pendant quelques jours de solitude. Cette espèce de retraite d'usage, est, ce qu'on appelle dans la compagnie, la première probation. En y entrant, Louis crut entrer dans un paradis, et s'écria : « C'est ici le lieu de mon repos éternel; j'y demeurerai, puisque je l'ai choisi: » *Hæc requies mea in seculum seculi; hinc habitabo, quoniam elegi eam.* Aussitôt qu'il fut seul, il se mit à genoux, et versant des larmes de joie, il remercia Dieu de l'avoir fait sortir de l'Egypte pour le conduire dans une terre de promesse, dans une terre où coulaient le miel et le lait des consolations célestes. Il s'offrit et se consacra tout entier en sacrifice à la divine majesté, et demanda instamment la grâce d'habiter dignement dans la maison de Dieu, d'y persévérer et d'y mourir dans son service.

Tout le temps qu'il vécut, il célébra toujours avec une dévotion particulière l'anniversaire de son entrée dans la religion; et il garda pour patronne spéciale sainte Catherine, dont on faisait la fête ce jour-là.

LA VIE

DE

S' LOUIS DE GONZAGUE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Avec quelle perfection Louis commença son noviciat.

Jusqu'à présent j'ai décrit la vie que saint Louis mena dans le siècle, et les vertus qu'il pratiqua avant son entrée en religion. Je vais raconter maintenant la vie sainte qu'il mena après avoir été reçu dans la compagnie. On peut dire qu'il y fut comme une lumière ardente qui, étant cachée dans l'ombre de la discipline régulière, cessa d'être exposée à la vue du monde et de l'é-

clairer. Cette espèce d'obscurité religieuse vint de ce que Louis mourut fort jeune et avant d'avoir fini ses études théologiques. Le défaut d'âge n'avait pas même permis de lui faire recevoir les ordres sacrés. D'ailleurs, pendant le peu d'années qu'il vécut dans la compagnie, l'attention paternelle de ses supérieurs le contraignit beaucoup, en modérant son goût excessif pour la mortification. Il l'avait porté si loin dans le siècle, que dans la religion on fut obligé d'arrêter les rigueurs qu'il exerçait sur son corps, et de l'astreindre à une vie moins austère et plus discrète. De sorte qu'à ne juger de sa conduite que parce qu'il en paraissait au dehors, on pourrait être tenté de croire que Louis, en se soumettant à l'obéissance religieuse, avait mis fin aux actions héroïques qu'il avait coutume de pratiquer dans la maison paternelle. Mais les personnes versées dans les voies de Dieu, et qui sont au fait de la perfection religieuse, conviendront que Louis, n'agissant en religion que par obéissance, donnait à toutes ses actions un degré de perfection qu'elles ne pouvaient avoir dans le siècle. Il ne faisait plus alors sa propre volonté, mais uniquement celle de Dieu ; et quelque communes que fussent ses actions, il les ennoblissait beaucoup, en les animant du motif de la plus grande gloire de Dieu qu'il avait toujours en vue.

Parmi les vertus qu'il pratiqua à son entrée en

religion , nous en remarquerons particulièrement deux. Etant né prince , et d'ailleurs ayant une complexion délicate et faible, il s'accommoda cependant à la vie commune et à la discipline domestique , comme tous les autres novices , et cela sans aucun ménagement; car jamais il ne voulut profiter des petits adoucissemens que les supérieurs eux-mêmes lui offrirent , surtout dans les commencemens. Il s'appliquait avec une satisfaction particulière aux exercices domestiques les plus vils et les plus humilians pour un homme de sa condition , comme si toute sa vie il n'avait fait que servir. La seconde chose à remarquer , c'est qu'il se persuada que pour être parfait religieux , on doit observer à la lettre toutes les règles de son institut, et mettre tous ses soins à s'acquitter exactement des exercices journaliers que la religion prescrit , quelque petits qu'ils puissent être. Il s'appliqua donc avec tout le zèle possible à garder ponctuellement toutes les règles et toutes les observances communes de la religion. C'est par une telle conduite qu'il arriva à une si haute perfection , et qu'il mérita d'être proposé comme un modèle parfait de la sainteté à laquelle doivent aspirer tous les religieux , et spécialement ceux de la compagnie de Jésus.

Pendant son noviciat, Louis jeta les fondemens solides de toutes les vertus; il passa le temps prescrit pour la première probation , dans un grand

recueillement , une paix parfaite et des consolations sensibles. Il lui survint dans ce même temps une indisposition ; peut-être fut-elle occasionnée par le changement d'air et de nourriture , ou plutôt par les pénitences auxquelles il s'exerça pour lors avec plus de ferveur, ou enfin par la contention avec laquelle il s'appliquait à l'oraison mentale. Cette indisposition obligea les supérieurs de lui abréger cette première épreuve. Ils le firent d'autant plus volontiers , qu'il était entré bien instruit , ayant fait peu de mois auparavant les exercices spirituels à Mantoue , où on lui avait donné à lire les règles et les constitutions. Quant à sa vocation, elle avait été éprouvée par tant de contradictions , qu'il paraissait inutile de la soumettre à de nouvelles épreuves.

C'est le sentiment des saints Pères , confirmé par l'Ecriture , que Dieu, par de secrets conseils et par une providence particulière, éprouve quelquefois ceux qui se consacrent à son service et le servent fidèlement. Tantôt il se sert pour cette épreuve , du démon, sans qu'il y ait aucune faute de la part de ses serviteurs ; tantôt il le fait immédiatement par lui-même. Il en use particulièrement ainsi avec les personnes les plus avancées , les privant quelquefois de toutes les consolations spirituelles dont il a coutume de les favoriser. Saint Bernard assure que c'est là une conduite ordinaire de Dieu ; et il prouve par de solides

raisons , que cette conduite est nécessaire. Dieu ne voulut pas priver son serviteur Louis de cette faveur. Il éprouva donc dans les commencemens une désolation d'esprit extraordinaire , sans cependant qu'elle lui causât ni trouble, ni inquiétude , ni qu'elle le portât à aucun mal ; mais elle le privait de cette douceur et de cette joie spirituelle qu'il avait coutume de goûter dans le siècle ; il se plaignait à Dieu de l'avoir perdue , et Dieu , pour le consoler , permettait qu'aussitôt qu'il se mettait en oraison, il se sentit fortifié ; alors tous les nuages de tristesse disparaissaient. C'est ainsi que Dieu , pour se faire désirer par son serviteur et pour l'éprouver , se cachait à lui pour un temps , et ne tardait pas à reparaitre et à le consoler par des grâces particulières , qui le rétablissaient dans la paix et la satisfaction dont il jouissait auparavant. Un jour , pour le décourager , le démon lui mit en tête qu'il ne serait bon à rien dans la compagnie ; Louis s'apercevant que cette pensée n'était qu'une tentation , la rejeta promptement , et dans moins d'une demi-heure il en triompha parfaitement. Il avoua que dans tout le temps de son noviciat il n'avait eu que ces deux tentations , et que tout le reste du temps il avait toujours joui de la paix. Cela ne paraîtra point surprenant , si l'on fait attention que Louis s'était mis au-dessus de tous les accidens humains , qu'il rapportait tout à la volonté de Dieu.

CHAPITRE II.

Comment Louis se comporte en recevant la nouvelle de la mort de son père.

LOUIS fit connaître combien il était au-dessus de tous les événemens humains, en apprenant la mort de son père. Cette mort arriva deux mois après son entrée dans la compagnie. Il reçut cette triste nouvelle avec une si grande tranquillité, qu'on eût dit qu'il n'y prenait aucun intérêt. On l'exhorta le jour même à écrire à sa mère pour la consoler; voici comme il commença sa lettre : *Je remercie le Seigneur de pouvoir dire à présent avec plus de liberté : Notre père, qui êtes au Ciel.* Cette conduite surprit tout le monde, et surtout ceux qui savaient quelle était la tendresse de Louis pour son père. Elle allait au point, qu'il avait contume de dire qu'après ce qu'il devait à Dieu, il n'avait rien de plus cher au monde que son père. Il avoua à un de ses amis, que s'il n'avait regardé la mort de son père qu'en elle-même, il en eût été sûrement très-affligé; mais que réfléchissant qu'elle venait de la main de Dieu, il ne pouvait s'attrister

de S. L. Gonz.

G

de ce qu'il savait plaire à sa divine majesté. Cette mort arrivée si promptement, lui donna occasion de connaître l'amour particulier que Dieu lui portait, parce que si le marquis fût mort deux ou trois mois plus tôt, il eût été fort à craindre que le Père général eût refusé de le recevoir dans la compagnie, pour ne pas priver cette maison d'un chef si propre à la gouverner; ou que ses vassaux eux-mêmes, qui l'aimaient, n'eussent fait des efforts extraordinaires pour le retenir; ou enfin que Louis, pour ne pas laisser le gouvernement à un frère encore trop jeune et sans expérience, ne se fût déterminé à demeurer, du moins pour quelque temps encore, appliqué au gouvernement de ses Etats. Or, qui sait ce qui serait ensuite arrivé? Mais Dieu, qui aimait Louis, voulut finir l'affaire de sa vocation avant de lui enlever son père.

Le Seigneur, dans cette occasion, usa encore d'une grande bonté à l'égard du marquis. Ce seigneur avait toujours été rempli d'idées des honneurs du monde, et tout occupé à rechercher les grandeurs humaines pour lui, pour ses enfans, pour sa maison. Mais l'entrée de son fils en religion amena dans ses mœurs un tel changement, qu'il s'adonna tout entier à la dévotion. Il renonça au jeu qu'il aimait éperdument. Forcé par ses infirmités de garder le lit, il se faisait apporter tous les soirs un crucifix que Louis avait

laissé , et il récitait les sept psaumes de la pénitence avec les litanies : la marquise et ses fils répondaient aux litanies. Les larmes que le marquis répandait alors en abondance , ses soupirs , ses sanglots, prouvaient combien il était touché. A la fin de ses prières , il prenait en main le crucifix , et , se frappant la poitrine, il s'écriait : *Seigneur, ayez pitié de moi; Seigneur, j'ai péché , ayez pitié de moi !* Surpris lui-même de sa facilité à verser des larmes , il disait : *Je sais bien d'où proviennent ces larmes ; elles sont l'effet des prières de Louis; c'est Louis qui me les a obtenues du Seigneur.* En même temps il se prépara à une confession générale, qu'il fit avec beaucoup d'exactitude et de contrition. Il se soutint dans cette ferveur. Son mal augmentant sensiblement tous les jours , il se fit transporter à Milan , pour voir si la faculté de cette ville pourrait le guérir , ou du moins le soulager ; mais peu de jours après il fut à la dernière extrémité.

Le P. François de Gonzague , encore alors général de son ordre , se trouvant à Milan , se transporta un soir chez le marquis , pour lui annoncer sa fin prochaine. Le marquis , devinant aisément le motif de la visite qu'il lui rendait à une pareille heure , le pria de lui faire venir un confesseur de son ordre , tel qu'il lui plairait ; ce confesseur vint ce soir-là même ; le marquis

se confessa , et fit son testament le lendemain. Ayant fait ainsi toutes ses dispositions, il consola sa famille et ses gens qui fondaient en larmes. Il leur disait , qu'au lieu de pleurer , ils devaient bien plutôt se réjouir de ce que Dieu l'appelait à lui dans les dispositions où il se trouvait. C'est dans ces sentimens qu'il mourut le 13 février 1586; son corps , suivant ses ordres , fut porté à Mantoue , et inhumé dans l'église de Saint-François. Louis apprit du P. François de Gonzague toutes les circonstances de cette mort chrétienne ; ce fut une consolation pour lui ; il en bénit et en remercia le Seigneur.

CHAPITRE III.

Combien Louis est porté à la mortification pendant son noviciat.

LOUIS avait coutume de dire qu'il avait retenu cette leçon de son père : quand une personne prend un état , elle doit le remplir le plus parfaitement qu'il lui est possible. *Puisque mon père, ajoutait-il , a mis en pratique cette leçon pour les choses du monde , n'est-il pas de mon devoir de la pratiquer moi-même quand il s'a-*

git des choses de Dieu ? Toute sa conduite montra combien il était pénétré de ce principe , puisqu'il s'appliqua avec toute l'ardeur possible à acquérir toutes les vertus de son état. Nous ne rapportons que ce que tout le monde admirait en lui.

Dès qu'il fut entré au noviciat , il perdit tellement la pensée de ses parens , qu'il semblait les avoir oubliés , d'où il arriva qu'un jour étant interrogé combien il avait de frères dans le monde, il ne put répondre sur-le-champ. Un autre jour on lui demanda si le souvenir de ses parens ne l'importunait pas quelquefois. *Jamais*, répondit-il, *parce que je n'y pense que quand il est question de les recommander à Dieu en général.* Il était maître de ses pensées , parce qu'il l'était de ses sens. Il usait de la plus grande attention à les garder , et ne perdait aucune occasion de les mortifier. Jamais en religion on ne le vit sentir une fleur , ni s'arrêter à savourer quelque odeur agréable. Quand il allait aux hôpitaux pour servir les malades , il s'attachait pour l'ordinaire à ceux qui étaient les plus rebutans ; il supportait toutes leurs infections , sans jamais donner aucun signe qui fit connaître qu'il y eût quelque répugnance .

Il mortifiait son corps par de fréquentes disciplines, par des jeûnes au pain et à l'eau , et par d'autres pénitences qu'il pratiquait , sans trou-

ver jamais qu'il en fit assez. La délicatesse de son tempérament ne permettait pas de se rendre toujours facile à ses demandes. La seule chose dont il se plaignait , était la retenue des supérieurs en ce point. Un jour , il dit en confidence à un Père , que depuis qu'il était dans la religion , il ne faisait plus de pénitence ni de mortification , en comparaison de ce qu'il avait fait dans le monde ; mais que sa consolation était que la religion est comme un vaisseau , dans le quel ceux qui , par obéissance , ne font rien , avancent autant dans la route que ceux qui travaillent beaucoup. Un jour de vigile , il demanda au maître des novices la permission de jeûner au pain et à l'eau ; celui-ci le lui permit ; mais s'étant aperçu qu'il n'avait presque rien mangé , il l'appela au sortir de table ; et pour le mortifier , il lui ordonna d'aller à la seconde table , et de manger tout ce qu'on lui servirait. Louis obéit ponctuellement. Après ce second dîner , quelqu'un qui s'en était aperçu , lui dit en badinant : *Cela est bien, frère Louis , oh ! la bonne invention ! manger peu à la première table , pour retourner bien manger à la seconde.* Louis répondit en riant : *Que voulez-vous que je fasse ? Le Prophète dit : Ut jumentum factussum apud te : je suis devenu comme une bête de charge en votre présence.*

Si quelqu'un racontait des nouvelles , ou quel-

que autre chose de peu d'utilité , Louis changeait de discours , s'il le pouvait ; et si les personnes qui parlaient lui imposaient par leur âge ou leur dignité , il se tenait dans un tel silence , qu'on pouvait conclure qu'il n'écoutait pas volontiers ce qui se disait.

Il gardait soigneusement dans le siècle la modestie des yeux ; il porta cette vertu encore plus loin dans la religion. Les novices allaient quelquefois dans l'année se récréer à une maison de campagne ; Louis y était allé plusieurs fois avec les autres novices. Il arriva qu'un jour ils furent envoyés à une autre campagne ; de retour à la maison , on demanda à Louis laquelle des deux maisons lui plaisait davantage ? Cette demande l'étonna fort , ayant cru jusque là avoir été à la campagne ordinaire , quoique le chemin qui y conduisait et les appartemens fussent tout différens ; réfléchissant ensuite , il se souvint que dans la dernière maison , il avait trouvé une chapelle qu'il n'avait pas vue dans la première. Depuis trois mois il mangeait dans le réfectoire du noviciat , et il ne savait pas encore l'ordre des tables ; de sorte qu'un jour le Père ministre l'ayant envoyé prendre un livre à la place du recteur , il fut obligé de prier quelqu'un de lui enseigner cette place. Une autre fois , après plusieurs mois de noviciat , il rapporta au maître des novices , comme un scrupule qui l'inquiétait

grandement , que par hasard et sans le vouloir, ses regards s'étaient deux ou trois fois portés vers un de ses compagnons , qui était assis auprès de lui ; qu'il craignait que ce ne fût un acte de curiosité ; et, ce qui est encore plus surprenant, il ajouta que c'était là le premier scrupule qui lui fût venu dans la compagnie en matière de regards.

On eût dit qu'il avait tout-à-fait perdu le sentiment du goût. Il ne trouvait aucune saveur aux mets. Que la chose fût bonne ou mauvaise , bien ou mal apprêtée , tout lui était égal ; s'il montrait quelque préférence , c'était toujours pour ce qu'il y avait de moins recherché. Tandis qu'il mangeait, son esprit était attentif à la lecture, ou occupé de quelque pieuse méditation. Le matin il pensait au fiel dont le Sauveur fut abreuvé sur la croix , et le soir il méditait sur les merveilles de la dernière cène que le Seigneur fit avec ses disciples. Son plus grand soin était de veiller sur sa langue. Si l'on ignorait quels maux la langue occasionne , et combien il est ordinaire de pécher en parlant , on accuserait Louis d'avoir porté en ceci la délicatesse au delà des bornes. Il avait souvent pour oraison jaculatoire ces paroles du Roi prophète : « Seigneur , mettez une garde à ma bouche (1) : » et dans la conversa-

(1) *Pone , Domine , cnstodiam ori meo , et ostium circumstantiæ labiis meis.*

tion il avait coutume de dire : « Celui qui ne pêche point dans ses paroles est un homme parfait (2).

Un jour il eut l'ordre d'accompagner un des Pères ; et ayant ouï dire que quand on donnait la permission de sortir , on ne donnait pas toujours pour cela celle de parler , il porta avec lui un livre de piété ; en sortant de la maison il commença sa lecture , et il la continua tout le temps que dura la sortie , sans proférer une parole. Le Père prenant plaisir à cette délicatesse de conscience , le laissa faire , et s'occupa de son côté de quelque pieuse méditation. La raison pour laquelle Louis aimait si fort le silence , était non-seulement parce qu'il craignait d'offenser Dieu en parlant , mais aussi parce que l'attrait intérieur qui l'unissait incessamment au Créateur , lui ôtait tout le goût qu'il aurait pu avoir à s'entretenir avec les créatures. Aux heures de la récréation du matin et du soir , où il est permis de se récréer un peu en conversant , il parlait avec les autres , mais toujours de Dieu. Quelquefois il commençait un discours , puis faisant réflexion qu'il serait mieux de ne pas continuer , il brisait là ; et quelque envie qu'il se sentit de continuer , il ne le faisait pas , et demeurait quelque temps en silence.

(1) Qui non offendit in verbo , hic perfectus est vir.

G 5

Pour ce qui était de l'habillement , il pria instamment qu'on lui donnât ce qu'il y avait de plus usé ; et parce que le supérieur ordonna une fois qu'en lui fit une soutanne neuve , il montra tant de répugnance en la prenant , que le tailleur s'en aperçut , ainsi que les autres personnes présentes. Un jour qu'il rendait compte de la répugnance qu'il avait eue à ce sujet , le supérieur lui répondit qu'elle pouvait venir de l'amour-propre , et du désir de conserver une certaine réputation parmi les autres. Ces paroles lui donnèrent occasion d'examiner pendant plusieurs jours toutes ses pensées , pour voir s'il découvrirait en lui le germe de ces sentimens ; mais quelque rigoureux que fût son examen , il ne put jamais se trouver coupable ; au contraire , il se rappela que si au commencement de son noviciat il lui était venu quelques pensées de complaisance , il avait par la grâce de Dieu , fidèlement rejeté toutes ces pensées. Cependant, pour se prémunir encore plus contre ce sentiment subtil d'amour-propre , il prit pour sujet de toutes ses méditations , pendant plusieurs mois , l'obligation d'anéantir jusqu'au germe de sa propre estime , et d'acquérir un saint mépris de lui-même.

Par rapport aux mortifications , il était surtout exact à celles qui touchent l'honneur , persuadé que ces sortes de mortifications sont encore

plus utiles et plus nécessaires que les austérités du corps. L'usage continuel qu'il en avait fait , l'avait amené au point de ne plus éprouver aucune répugnance à les pratiquer, soit en public, soit en particulier. Il demandait souvent à son supérieur d'aller dans Rome avec des habits déchirés, une besace sur l'épaule, en mendiant. Interrogé s'il éprouvait en cela quelque sentiment de honte et de répugnance, il répondit que non, parce qu'il avait pour lors devant les yeux l'exemple du Sauveur, le mérite et la récompense attachés à ces actions; qu'il n'en fallait pas davantage pour lui faire trouver du plaisir à ces pratiques; qu'humainement parlant, il ne voyait même pas comment il pouvait y avoir en cela de la mortification: *Car, enfin, disait-il, ou ceux qui me voient ainsi me connaissent, ou non. S'ils ne me connaissent pas, je dois peu me soucier de ce qu'ils diront ou penseront; s'ils me connaissent, ils seront édifiés, et je ne perdrai rien auprès d'eux; au contraire, peut-être porteront-ils de moi un jugement plus propre à nourrir mon amour-propre qu'à m'humilier: car; même aux yeux du monde, c'est une gloire de renoncer aux avantages d'une condition noble et aisée, pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ.*

Lorsque, les dimanches et les fêtes, ses supé-

rieurs l'envoyaient dans les rues de Rome et dans les places publiques , enseigner la doctrine chrétienne et catéchiser les pauvres et les gens de la campagne , il s'acquittait de sa mission avec tant de charité , que quiconque le voyait était édifié. Ayant rencontré un homme qui , depuis six ans , ne s'était pas confessé , Louis fit tant auprès de ce pécheur , qu'il le détermina à venir se confesser , et le conduisit à un Père de la maison professe. Ce ne fut pas la seule fois qu'il exerça son zèle pour le salut des pécheurs.

Il avoua cependant qu'une chose était pour lui un peu mortifiante ; c'était quand on le reprenait publiquement de ses défauts , soit au réfectoire , soit ailleurs ; sa peine ne venait pas de l'opinion que les autres pourraient avoir de lui , mais uniquement du déplaisir que lui causaient par eux-mêmes les défauts qui lui étaient reprochés. C'est pour cette raison qu'il demandait souvent et instamment qu'on le reprît en public ; et il avouait que cela lui était fort utile. Quoiqu'il fût tellement maître de son imagination qu'il eût pu facilement la distraire à quelque autre objet , de façon qu'il n'entendît pas même ce qu'on lui disait en le reprenant , il se gardait bien de le faire , afin que l'obéissance eût son cours , et parce que c'était pour lui une source de nouveaux mérites. Quand on l'humiliait ainsi en public , il s'en réjouissait ,

dans la pensée qu'il souffrait quelque chose , et qu'ainsi il se conformait en quelque manière à Jésus-Christ ; ce qui lui fournissait assez souvent matière à de longues méditations.

Le maître des novices voyant Louis si circonspect en toutes ses actions , voulut l'éprouver dans une chose dont il n'eût aucune habitude. Il le nomma pour quelques jours compagnon du réfectoirier, lui donnant le soin de préparer le réfectoire, de le balayer , de le nettoyer : il ordonna en même temps au réfectoirier , quelque chose que fit Louis , d'affecter de ne rien trouver de bien fait , et de ne lui point épargner les reproches. Ce réfectoirier fit exactement tout ce que le maître des novices désirait ; mais jamais il ne put réussir à obliger Louis de s'excuser ou de justifier ce qu'il avait fait ; de façon que , plein d'admiration pour l'humilité et la patience de Louis , il pouvait à peine croire ce qu'il voyait.

Le patriarche de Genzague vint un jour au noviciat rendre visite à Louis. En sortant , il prit à part le Père recteur , et lui demanda comment se comportait Louis dans son noviciat. Le recteur répondit : *Je ne saurais rien dire autre chose à votre grandeur , sinon que , tous autant que nous sommes , nous avons beaucoup à apprendre d'un pareil exemple.* En effet , Louis était si bien composé dans tout son intérieur , si parfaitement maître de tous ses mou-

vemens , si porté à la mortification , si parfait observateur de toutes les règles , quelque petites qu'elles fussent ; si humble d'esprit et de cœur , si affable envers les autres , si respectueux pour ses supérieurs , si obéissant à leurs ordres , si pieux à l'égard de Dieu , si dégagé de toute affection aux choses du monde , si embrasé de charité ; si parfait , en un mot , dans la pratique de toutes les vertus , que tous les novices le regardaient comme un saint , et baisaient par dévotion les choses qu'il avait touchées. On avait pour lui une telle vénération , qu'on recherchait tout ce qui avait été à son usage , pour le garder comme des reliques. On lui enleva l'office de la Vierge qu'il avait dans le monde , pour l'emporter en Sicile , et le conserver par dévotion. Un Père prédicateur gardait précieusement le bréviaire que Louis avait apporté dans la religion. C'est ainsi que , dès le temps de son noviciat , on avait les plus hautes idées de sa sainteté.

CHAPITRE IV.

Louis est envoyé à la maison professe pour y servir les messes.

APRÈS quelques mois de noviciat, on avait coutume d'envoyer à la maison professe les novices, pour y servir la messe pendant quelques semaines. Ils occupaient dans cette maison un logement séparé, et s'y acquittaient des exercices propres du noviciat. On donnait la qualité de chef à l'un d'entr'eux. Ce chef était chargé d'avertir les autres de ce qu'ils avaient à faire. Un des plus graves Pères de la maison avait soin de les confesser, de les gouverner, et de remplir à leur égard les devoirs de maître des novices. Louis était depuis trois mois au noviciat, quand le Père recteur le nomma pour aller à la maison professe. Deux raisons lui firent recevoir cet ordre avec un grand plaisir : la première, c'est qu'il se persuadait qu'il lui serait facile de profiter des bons exemples que lui donneraient les anciens Pères, qui, après avoir passé une partie de leur vie dans le gouvernement de la compagnie et dans les saints ministères de la religion,

n'avaient plus d'autre occupation que d'achever de se sanctifier eux-mêmes. L'autre raison était la grande dévotion qu'il avait pour le très-saint Sacrement de l'autel.

C'était pour satisfaire cette dévotion, que dans la maison paternelle il avait autrefois montré tant d'empressement à servir la messe. Or, il pensait qu'il fallait faire par office ce qu'il ne faisait auparavant que par dévotion. C'est ce qui lui donna une consolation très-sensible. La tendre affection qu'avait Louis pour le Saint Sacrement était si connue de tout le monde, que quelqu'un voulant avoir son portrait, il lui vint en pensée de le faire peindre dans la situation d'adorateur devant le très-saint Sacrement. Cette dévotion particulière naissait en lui des nobles et grands sentimens qu'il concevait dans la communion. Cela ne doit pas surprendre, si l'on fait attention à la pureté de son ame, et au soin qu'il apportait pour se bien préparer à recevoir son Dieu. Une communion lui servait de préparation à la communion suivante. Il avait tellement distribué la semaine, que les premiers jours, le lundi, le mardi et le mercredi étaient assignés à la très-sainte Trinité; il remerciait chaque personne du bienfait qu'il avait reçu en communiant; et les trois autres jours, le jeudi, le vendredi et le samedi, il les offrait encore à cette Trinité sainte, priant chacune de ces divines personnes

de lui accorder la grâce de faire, le dimanche suivant, une sainte communion.

De plus, il avait chaque jour ses heures déterminées pour aller à l'église visiter le très-saint Sacrement, et y prier pendant quelque temps. Le jour qui précédait sa communion, tous ses discours roulaient sur ce divin mystère; il en parlait avec une si grande ferveur, que quelques prêtres de la compagnie recherchaient le samedi l'occasion de prendre la récréation avec lui, pour l'entendre discourir d'une manière si relevée de cet ineffable mystère. Ces pères assuraient qu'ensuite ils ne célébraient jamais la sainte messe avec plus de dévotion que le dimanche, tant les discours de Louis leur faisaient d'impression. Cela était si connu, que quand quelqu'un voulait communier ou dire la messe dans la semaine avec plus de ferveur et de recueillement, il faisait en sorte la veille de se trouver avec Louis, et de faire adroitement tomber le discours sur cette matière. Le samedi au soir, Louis se couchait tout occupé de ces pensées, et le dimanche, dès son réveil, il commençait sa méditation sur la communion, après laquelle il allait avec les autres entendre la messe. Après la communion, il se retirait dans un coin; son ame et son cœur étaient pleins d'affections amoureuses et d'une douceur toute céleste. Il passait le reste de la matinée en silence, priant vocale-

ment ou mentalement , et lisant quelques morceaux choisis de saint Augustin ou de saint Bernard.

CHAPITRE V.

Témoignage que le P. Jérôme Piatti a rendu de Louis.

Louis, en entrant à la maison professe, y trouva le P. Jérôme Piatti chargé du soin des novices. C'était un homme de grande vertu , très-versé dans la spiritualité et dans la perfection religieuse , comme le prouvent les livres qu'il a mis au jour, et les manuscrits qu'il a laissés sur ces matières. Une mort trop précipitée a privé les personnes religieuses d'une partie des avantages qu'elles auraient pu en retirer. Il leur apprenait avec une merveilleuse facilité à se détacher des affections du monde , à mortifier le corps , à réformer le cœur , à réprimer et à régler les passions , à déraciner les vices et les mauvaises habitudes ; en un mot , à acquérir toutes les vertus nécessaires à un religieux.

Ce Père si judicieux et si religieux se réjouit beaucoup de se voir chargé du soin de Louis. Il

s en était formé d'avance une idée très-avantageuse ; mais quand il eut pénétré son intérieur , il y trouva tant d'innocence , et tant de lumières dans les voies de Dieu, une perfection si sublime, que dès lors il le tint pour un grand saint. Il en parlait ainsi toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Un jour surtout discourant de la céleste patrie avec un autre Père, et disant que les saints dans le paradis se transforment dans la volonté divine ; qu'ils n'aiment et ne veulent autre chose que ce que Dieu aime et veut : *Il me semble , ajouta-il , en avoir un vrai portrait dans notre Louis ; je me figure que les saints du Ciel sont occupés à orner son ame des dons célestes et des grâces les plus abondantes. Je crois même qu'il y a entr'eux une sainte émulation à qui lui procurera plus de biens , tant ils le voient favorisé de Dieu et comblé de vertus.* Le même Père , passant par Sienne et racontant les vertus héroïques de Louis , ajouta qu'il était étonné , attendu la sainteté qu'il lui connaissait , qu'il ne fit pas, de son vivant, de grands miracles. Je me souviens encore d'avoir entendu le cardinal Bellarmin tenir le même langage.

CHAPITRE VI.

Comment Louis se comporta pendant son séjour à la maison professe.

Louis demeura à la maison professe plus longtemps que les novices n'y demeuraient ordinairement. Tous les matins, après avoir fini son heure d'oraison, il allait à la sacristie, et n'en sortait qu'après avoir servi cinq à six messes avec sa dévotion ordinaire. Il était si complaisant pour ses confrères, et particulièrement pour ceux d'entre eux qui lui paraissaient plus faibles, qu'il allait prier les supérieurs d'avoir soin de leur santé, et de les empêcher de servir à tant de messes. Pendant le temps qui s'écoulait entre les messes, il gardait un profond silence, et se tenait à l'écart, s'occupant à méditer ou à dire l'office de la sainte Vierge, ou à lire quelque livre spirituel. Quand il convenait de demander quelque chose au sacristain, il se présentait toujours à lui, tête découverte, les mains sur la poitrine, lui parlait avec tant de respect, que le sacristain s'en étonnait. Aux ordres qu'il recevait de lui ou de ses aides, il obéissait comme si

le Seigneur lui-même lui eût commandé la chose. Le Jeudi-Saint, le sacristain le chargea de rester au sépulcre et d'avoir soin des lumières ; il y passa plusieurs heures , sans jamais porter les yeux sur l'ornement de l'autel, que tout le monde venait voir par curiosité. Un des novices lui demandant ce qu'il pensait de cet ornement , il lui répondit qu'il ne l'avait pas vu , parce que, le sacristain l'ayant chargé d'une autre besogne , il ne croyait pas qu'il lui fût permis de se distraire à autre chose.

Il portait encore un si grand respect au novice qui était nommé chef des autres, qu'il n'aurait pu en marquer davantage au général même de la compagnie. S'il passait, Louis se levait aussitôt, se découvrait, et lui donnait toutes les marques de déférence. Enfin , cela allait si loin, que le novice confus en porta ses plaintes au supérieur , qui ordonna à Louis de modérer ces témoignages de respect, et il se rendit à cet ordre. Il n'est pas surprenant qu'il eût tant d'attention pour les autres et qu'il leur obéît si ponctuellement, parce qu'en obéissant, il ne regardait jamais la personne à qui il obéissait comme un homme, mais comme celui qui lui tenait la place de Dieu. Il disait qu'il en agissait ainsi, non pas tant en vue du plus grand mérite qui se trouve en une telle soumission, que pour une certaine douceur particulière qu'il trouvait dans la pensée

que c'était Notre-Seigneur qui lui commandait, et qu'il avait ainsi la satisfaction d'obéir à sa divine Majesté. Il ajoutait encore qu'il trouvait plus de plaisir à obéir aux supérieurs subalternes, qu'aux premiers supérieurs; parce qu'à regarder la chose humainement, on se résoudrait difficilement à exécuter les ordres d'un autre homme, surtout si cet homme nous était inférieur en savoir, en naissance, ou en d'autres qualités; au lieu que de se soumettre à Dieu, ou de se soumettre à un homme et lui obéir pour Dieu, c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux, cette obéissance étant d'autant plus méritoire, qu'il s'y trouve moins d'humain, et que celui qui ordonne n'a rien qui le rende recommandable.

Quand les messes étaient finies, les novices lisaient à table et servaient à la cuisine, chacun à son tour. Louis passa, comme les autres, par ces différens emplois; et quelque bas qu'ils fussent, il s'en acquittait comme s'ils avaient été faits pour lui. Un jour qu'il lisait, il se fit, près du réfectoire, un bruit qui empêchait le lecteur d'être entendu de tous; alors le novice admoniteur prit occasion de reprendre le lecteur, comme si c'eût été sa faute de ce que les Pères et Frères n'entendaient point sa lecture; il exagéra même beaucoup la perte spirituelle que chacun faisait, pour voir ce que Louis répon-

drait. Louis, sans se justifier, fit des excuses à l'admoniteur, et promit de se corriger. Il répéta donc ce qu'il avait lu, et que le bruit avait empêché d'entendre.

Le P. Jérôme Piatti, croyant Louis trop appliqué à l'oraison et à ses autres exercices, jugea à propos, pour le distraire de cette grande application, de lui ordonner de rester, le matin et le soir, en récréation avec ceux qui avaient mangé à la seconde table, quoiqu'il eût mangé à la première. Le Père ministre, qui ne savait rien de cet ordre, trouvant Louis à la seconde récréation, lui donna une pénitence publique au réfectoire, pour avoir contrevenu à une règle qui commande que, hors le temps de la récréation assignée à tous, chacun garde le silence. Louis fit la pénitence sans s'excuser, et sans rien dire de l'ordre que le P. Piatti lui avait donné; il continua comme auparavant de rester à la seconde récréation. Le Père ministre qui s'aperçut de cela, en fut surpris, et lui donna une seconde pénitence; Louis la reçut, et s'en acquitta encore sans rien dire. Alors le P. Piatti l'appela, et lui dit qu'il était un peu scandalisé de ce qu'il avait eu deux pénitences pour la même faute. Il lui demanda pourquoi il n'avait pas averti le Père ministre de la permission qu'il lui avait donnée. Louis répondit qu'effectivement la pensée lui était venue qu'en se taisant il pouvait scandaliser; mais qu'ayant

craint quelque ruse de l'amour-propre , qui lui eût fait éviter la pénitence , il s'était déterminé à ne rien dire , à faire la pénitence , et. qu'il était résolu , si le Père ministre lui donnait une troisième pénitence , de lui révéler alors, pour ne pas scandaliser en se taisant , l'ordre qu'on lui avait donné : qu'il croyait qu'il n'y avait rien de plus édifiant que la patience à recevoir les pénitences imposées, et la promptitude à les remplir, quoiqu'il n'y eût de sa part ni faute, ni négligence dans ce qu'on lui reprochait. Plus d'une fois les fautes des autres lui étant imputées par erreur, il ne s'excusait pas et faisait la pénitence comme s'il eût été le coupable ; on ne le savait qu'autant que ceux qui avaient commis la faute, le voyant faire pour eux la pénitence, quoiqu'il fût innocent, venaient eux-mêmes s'accuser.

Dans l'après-dînée, les novices accompagnaient les Pères aux prisons et aux hôpitaux. Tandis que les Pères confessaient les malades ou les prisonniers, leurs novices faisaient le catéchisme aux autres, et les disposaient à la confession. Lorsque Louis ne sortait pas, on l'occupait à balayer ou à quelque autre emploi pareil. Se trouvant un jour, avec d'autres novices, occupé à plier le linge, il se souvint de n'avoir, ce jour-là, contre sa contume, rien lu de saint Bernard. Il eut la pensée d'interrompre son ouvrage pour aller
aller

aller faire une lecture ; il pouvait, comme les autres, se retirer après avoir travaillé quelque temps, cependant il ne le fit pas pour cette raison : *Si tu lisais saint Bernard*, se dit-il à lui-même, *que t'enseignerait-il, sinon d'obéir ? figure-toi donc de l'avoir lu, et fais ce que l'obéissance te commande à présent.*

Il était si exact observateur des règles, même des plus petites, que le respect humain ne lui en fit jamais transgresser aucune. Il arriva un jour que le cardinal de la Rovère, son parent, vint à la sacristie pour lui parler ; mais Louis ne voulut pas l'entendre, parce qu'il n'en avait pas la permission. Le cardinal fut très-édifié, et consentit à ne l'entretenir que quand il aurait obtenu la permission de son supérieur. Pendant son séjour à la maison professe, Louis se montra si exact en tout et si parfait, qu'il n'y avait personne dans la maison qui ne lui portât une affection particulière, et ne le regardât comme un saint. Après y avoir passé deux mois, il fut rappelé au noviciat

CHAPITRE VII.

Avec quelle perfection Louis acheva son noviciat.

LE premier soin de Louis , à son retour au noviciat , fut de rendre compte au maître des novices de tout ce qui s'était passé dans son ame pendant son absence ; il s'appliqua ensuite avec plus de soin encore et de ferveur à remplir ses exercices de novice. Il s'acquittait de tous ses devoirs avec tant d'exactitude et de perfection , que non-seulement personne ne pouvait remarquer en lui aucune faute , mais que lui-même , quoique très-rigide censeur de ses pensées et de ses actions , ne trouvait rien à corriger.

Il vint un jour trouver le maître des novices , pour lui proposer quelques doutes qui l'inquiétaient beaucoup ; sa plus grande peine , c'est qu'en s'examinant avec la plus grande exactitude , il ne trouvait rien en lui qui fût péché véniel. Le résultat le troublait , parce qu'il appréhendait que cela ne vint de ce qu'il ne se connaissait pas assez ; il craignait donc d'être dans quelques ténèbres spirituelles ; or , il avait ouï dire,

et il avait lu que ces ténèbres exposent les âmes à de grands dangers. De là on peut juger quelle était la pureté de son âme. On sera moins surpris qu'il eût une conscience si pure, si l'on fait attention aux différentes grâces que Dieu lui avait faites. L'extrême application qu'il mit, dès l'enfance, à mortifier ses passions, et la grande habitude qu'il en avait acquise, allait si loin, qu'il paraissait insensible à toute affection humaine : aussi plusieurs de ceux qui l'avaient connu en religion, assurèrent avec serment, n'avoir jamais rien remarqué en lui qui pût être la matière d'un péché véniel, pas même le plus léger signe d'impatience ou de quelque autre passion que ce fût.

Cette insensibilité mérite d'autant plus notre admiration, qu'elle ne venait pas en lui de la nature, car il était vif, ardent et impétueux ; c'était donc l'effet d'une grâce singulière du Seigneur, et les heureuses habitudes que Louis avait acquises par un exercice continuel de la mortification intérieure

Jamais il ne se faisait un point d'honneur dans les petites disputes qui naissent en conversation, de ranger les autres à son avis ; il disait simplement son sentiment, et, si on le contredisait, il ne le défendait point ; il se contentait, en faveur de la vérité, d'une simple réponse dite avec la plus grande douceur ; et si l'on continuait

l'attaque , il se taisait , comme s'il n'eût pas été question de lui.

Il usait aussi de la plus grande attention pour étouffer en lui tout désir , quelque bon qu'il fût , quand il s'apercevait que ce désir pouvait troubler le repos de son ame et lui causer quelque agitation. De cette manière , il jouissait d'une paix et d'une tranquillité qu'il s'était rendues comme naturelles.

Ce qui contribuait encore plus que tout le reste à le maintenir dans cette paix profonde , c'est que non-seulement il avait dans toutes ses actions la pensée de la présence de Dieu , mais que de plus , il se tenait toujours uni à Dieu par le moyen de l'oraison , à laquelle il donnait tous ses soins. C'est par l'oraison qu'il espérait acquérir la perfection de son état. Il avait coutume de dire que , sans oraison et sans recueillement , on ne saurait parvenir à une victoire complète de soi-même , ni à un degré éminent de sainteté et de perfection , comme l'expérience le démontre assez. Il ajoutait que ces immortifications , ces inquiétudes d'esprit , ce trouble , ce mécontentement que l'on remarque dans quelques personnes religieuses , viennent uniquement de ce qu'elles ne s'adonnent point à l'exercice de la méditation et de l'oraison. Il eût voulu persuader tout le monde de cette pensée , parce qu'il croyait que , si l'on venait une fois à en faire

l'épreuve, on ne l'abandonnerait jamais. Il plaignait ceux qui, pour quelque raison pressente, n'avaient pas le temps de faire leur méditation ordinaire : *Peu à peu, disait-il, ils en perdront l'usage; et quand bien même, dans la suite, ils en auront le temps et la commodité, ils s'accoutumeront à ne la plus faire.*

CHAPITRE VIII.

Du don particulier d'oraison qu'avait Louis.

LOUIS était si porté à l'exercice de l'oraison, que ses plus grandes délices étaient de prier et de méditer. Il apportait une diligence extrême à s'y bien préparer. Tous les soirs, avant de se mettre au lit, il employait un demi-quart d'heure à prévoir et à mettre en ordre la méditation du lendemain. Il faisait en sorte, le matin, d'être toujours prêt avant qu'on donnât le signal pour commencer l'oraison; il employait quelque temps à se recueillir, et s'étudiait à tenir son esprit libre de tout désir et de toute inquiétude; *parce que, disait-il, il n'est pas possible qu'une ame qui, dans le temps de la méditation et de la contemplation, garde en soi quel-*

H 3

que affection étrangère , puisse être attentive à ce qu'elle médite , ni recevoir en elle l'image de Dieu. Je me souviens d'une comparaison qu'il faisait à ce propos. L'eau qui est agitée des vents, disait-il, ou ne représente point l'image d'un homme qui se regarde , parce que l'agitation l'a troublée ; ou, si elle demeure claire , elle ne représente pas les membres unis au buste, mais seulement par parties et comme séparés l'un de l'autre : de même l'ame qui , dans la contemplation , est agitée par différens vents des passions et des affections étrangères, ne saurait être propre à recevoir l'image de Dieu , ni à retracer en soi les perfections de cette majesté qu'elle contemple.

Quand on avait donné le signal pour l'oraison, il se mettait à genoux avec le plus profond respect, et faisait tous ses efforts afin que son esprit fût attentif. Il entraît profondément dans les choses qu'il méditait ; et la contention de son ame était si grande , que ses esprits vitaux se portaient en abondance aux parties supérieures, de sorte qu'à la fin de l'oraison il avait peine quelquefois à se lever : parfois aussi il lui arrivait alors de rester quelque temps tellement hors de lui-même , qu'il ne savait plus où il était ; cela lui arrivait surtout quand il méditait quelque'un des divins attributs , comme la bonté de

Dieu, sa providence, son amour pour les hommes, surtout l'infinité de ses perfections.

Il avait tellement le don des larmes dans la prière, que les supérieurs furent obligés de lui procurer, quoique inutilement, des moyens pour les réprimer; ils craignaient avec raison, qu'un pareil déluge de pleurs ne lui endommageât les yeux. Ce qui paraîtra plus surprenant encore, c'est que pour l'ordinaire il n'avait aucune distraction dans ses oraisons. Chacun peut comprendre, par ce qu'il éprouve lui-même dans ses prières, combien une telle faveur est signalée. Cette inaltérable attention ne lui venait pas de la grâce seule, mais aussi du long usage qu'il avait de méditer. Il avait rendu par ce moyen son imagination si docile et si soumise, qu'aucune pensée ne pouvait alors se présenter à lui, s'il ne l'appelait. Or, il voulait que son imagination fût tellement fixée à l'objet de sa prière, qu'il n'entendît rien de tout ce qu'on pouvait dire ou faire autour de lui. Ainsi il n'avait pas à craindre d'être distrait. Tout le temps qu'il vécut en religion, jamais il ne s'aperçut d'avoir été visité pendant son oraison; c'était cependant l'usage, non-seulement au noviciat, mais aussi dans tous les collèges, de faire, pendant l'oraison du matin, la visite de toutes chambres, pour s'assurer que chacun donnait fidèlement à l'oraison l'heure qui lui était assignée; d'où

l'on peut conclure combien Louis était attentif à sa méditation et élevé alors au-dessus des sens.

C'était encore une règle de la compagnie , que tous les six mois on rendit compte de sa conscience au supérieur , et qu'on lui fit connaître non-seulement les défauts auxquels on pouvait être sujet , mais encore les dons , les grâces , et toutes les vertus qu'on pouvait avoir. La règle le prescrivait ainsi , afin que le supérieur , connaissant parfaitement tous ses inférieurs , les prémunit avec une prudence paternelle contre les illusions qui peuvent se rencontrer dans le chemin de la vie spirituelle , et les formât à la plus grande perfection. Ce fut par ce moyen que l'on connut plusieurs vertus de Louis ; pour observer la règle et être conduit sûrement , il découvrit à ses supérieurs avec sincérité , tout ce que Dieu opérait dans son ame. Or , un jour qu'il rendait compte de sa conscience , interrogé par le supérieur s'il avait bien des distractions dans son oraison , il répondit ingénument , que si toutes les distractions qu'il avait eues pendant ces six mois étaient réunies ensemble, elles n'occuperaient pas le temps qu'il faut pour réciter un *Ave, Maria*.

Dans ses prières vocales , il souffrait un peu plus de difficultés ; non qu'il eût l'esprit distrait , mais parce qu'il ne pouvait pas pénétrer si promptement ni si commodément le sens des psau-

mes et des autres prières qu'il récitait. Néanmoins il avait encore dans les prières vocales un goût tout spirituel, particulièrement en disant les psaumes, son esprit se transformant dans les affections dont ils sont remplis. Ces affections étaient quelquefois si vives, qu'il ne pouvait pas proférer les paroles, sans se faire violence. C'est pour cette raison qu'ayant coutume, au noviciat, de dire le grand office que disent les prêtres, il mettait au moins une heure seulement à réciter matines.

Quant au sujet de ses méditations, il avait une dévotion particulière à méditer la passion de Jésus-Christ; il avait coutume de s'en rappeler tous les jours le souvenir à midi. Il récitait alors une certaine antienne, et se mettait devant les yeux Jésus crucifié. Il s'acquittait de ce petit exercice avec tant de recueillement et d'œction intérieure, qu'il avouait que, dans ce moment, tout ce qui s'était passé le Vendredi-Saint se présentait à son esprit. Nous avons déjà parlé des sentimens qu'il éprouvait dans ses méditations sur l'Eucharistie.

Il avait aussi une dévotion tendre et particulière aux saints anges, et surtout à son ange gardien. C'était pour lui une vraie consolation que de s'en occuper.

Enfin, on peut dire avec vérité que toute la vie de Louis, dans la religion, fut une oraison

continuelle , parce que le grand usage qu'il avait depuis tant d'années de prier , et de s'élever au-dessus des choses sensibles , lui en avait formé une telle habitude , que partout où il se trouvait , et quelque chose qu'il fit , il était plus attentif à ce qui se passait dans son intérieur , qu'à ce qui se passait au dehors. Il était même arrivé au point , qu'à peine faisait-il usage de ses sens , tant il était concentré dans son intérieur. Ce n'était qu'en cela qu'il trouvait son repos et sa satisfaction. S'il arrivait qu'il fût obligé de s'appliquer à quelque chose d'extérieur , quoiqu'il fit au dehors tout ce qui était nécessaire , il éprouvait une certaine contradiction intérieure , comme si l'un de ses membres fût sorti de sa place ; de sorte que rien pour lui n'était aisé , sinon d'être toute la journée absorbé en Dieu dans les occupations extérieures , au milieu desquelles il savait conserver aisément son recueillement. Il avoua une fois qu'il avait autant de difficulté à se distraire de Dieu , que d'autres disaient en éprouver pour se recueillir en lui ; parce que tout le temps qu'il mettait à se distraire était pour lui un temps de violence. Il fallait donc pour cela qu'il combattît fortement contre lui-même ; ce qui devenait plus nuisible pour sa santé , que son application continuelle à Dieu.

Pendant un jour et au milieu de ses occupa-

tions , le Seigneur le visitait par de grandes consolations , qui n'étaient point passagères ; elles duraient quelquefois une heure et plus ; elles remplissaient son ame , au point que son corps même s'en ressentait. Il paraissait être alors une fournaise de l'amour céleste ; on voyait briller sur son visage enflammé le feu qui le dévorait au dedans. Quelquefois cette divine flamme lui brûlait tellement le cœur , qu'à ses fréquentes palpitations, on eût crut qu'il allait s'ouvrir un passage pour sortir de sa place. Les douceurs intérieures dont il jouissait si abondamment , lui faisaient négliger le soin de son corps , qui tous les jours s'affaiblissait davantage et s'extenuait.

Les supérieurs voyant qu'il était impossible qu'avec une si grande application il pût vivre long-temps , lui interdirent les jeûnes , les abstinences , les disciplines , et d'autres mortifications corporelles ; ils lui prescrivirent aussi un temps plus long pour le sommeil , ils lui abrégèrent le temps de l'oraison , ne lui permettant de la faire que pendant une demi-heure ; même ils la lui retranchèrent tout-à-fait , lui interdirent jusqu'au fréquent usage des oraisons jaculatoires. Enfin , ils lui firent entendre que moins il ferait d'oraison , plus il se conformerait à l'obéissance. Outre cela , ils lui donnèrent différentes occupations extérieures , qui ne lui laissaient guère le temps de s'appliquer à ses dévo-

tions ordinaires. D'ailleurs, ils avaient soin de l'avertir souvent que, pour la gloire de Dieu, il était obligé de se modérer, et de conserver sa santé. Jamais les supérieurs n'éprouvèrent de difficultés à le persuader, ni à lui faire faire ce qu'ils voulaient, parce qu'il était très-obéissant et très-indifférent, comme il le montra dans cette occasion. Un Père lui fit espérer d'obtenir du Père général qu'il pût faire une heure d'oraison, ce qui lui avait été défendu par le maître des novices. Louis se sentant trop d'inclination pour obtenir une pareille permission, craignit de s'exposer à quelque inquiétude, s'il éprouvait un refus. D'ailleurs, il crut que cela était contre l'indifférence religieuse et contre l'obéissance prescrite; il fit donc ses efforts pour détourner cette inclination, et pour rentrer dans son indifférence ordinaire. Ce qui l'inquiétait le plus, était qu'il ne savait comment s'y prendre pour obéir en ceci à la volonté des supérieurs; parce que, quelque effort qu'il fit pour se distraire des choses de Dieu, il s'y trouvait de nouveau transporté peu à peu et sans s'en apercevoir; comme la pierre tend au centre de la terre, de même il semblait que son âme se reposait en Dieu si naturellement, qu'elle y retournait comme à son centre, quand par violence elle en avait été distraite et arrachée. De sorte qu'un jour, inquiet de ne pouvoir pas
obéir

obéir en ce point aux supérieurs, il dit confidentiellement à un Père de ses amis : *En vérité, je ne sais comment faire : le Père recteur me défend de faire oraison, de crainte qu'en m'appliquant je n'augmente mes maux de tête; et je me vois forcé de me faire une plus grande violence pour me distraire de penser à Dieu, que lorsque j'en suis entièrement occupé, parce que l'usage que j'ai de ce saint exercice me l'a rendu comme naturel : j'y trouve du repos et de la tranquillité, et point de travail : cependant je ferai mes efforts pour obéir le plus parfaitement que je pourrai à ce qui m'est commandé.*

Réduit à voir que toute oraison lui était interdite, il visitait souvent le Saint Sacrement; et à peine s'était-il mis un moment à genoux, qu'il se retirait, de peur d'être arrêté au pied des autels par quelque pensée de Dieu, qui se serait emparée de lui. Mais tous ses soins furent assez inutiles : plus il voulait fuir pour obéir, plus Dieu semblait le rechercher et se communiquer à lui. Plusieurs fois dans le jour il le visitait par des lumières et des consolations célestes dont son ame se trouvait remplie. Louis s'apercevant de ce qui se passait, ne voulait pas recevoir ces consolations, pour ne pas aller contre les ordres des supérieurs; et avec une grande humilité il disait à Dieu : *Eloignez-vous de moi,*

Vie S. L. Gonz.

I

Seigneur, éloignez-vous de moi ! et il cherchait à se distraire. Il éprouvait encore une grande difficulté à obliger ses sens extérieurs à faire leurs fonctions, parce que, lorsqu'il se sentait intérieurement attiré, il était comme hors d'état de rien voir, de rien entendre. Telles furent la perfection et la sainteté dans lesquelles Louis passa tout le temps qu'il fut au noviciat, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'octobre 1586. Il fut l'admiration des supérieurs qui conduisaient son ame, et il fut d'une grande utilité et d'une grande édification à tous ses confrères, qui se disputaient à qui l'entre-tiendrait, pour mieux profiter de ses paroles et de ses exemples.

CHAPITRE IX.

*De la grande vertu du maître des novices.
Louis l'avait pris pour modèle.*

DANS le temps que Louis faisait son noviciat, le maître des novices, recteur de la maison, était le P. Jean-Baptiste Pescatori, de Novarre, homme d'une grande sainteté et d'une rare perfection. Plusieurs de ses enfans spirituels rendaient un glorieux témoignage de sa bonté et de ses vertus, et se félicitaient d'avoir eu un homme

de ce mérite pour maître et pour guide dans la vie spirituelle. Ce Père était fort adonné à la mortification de son corps, qu'il matait par de continuelles abstinences, par des jeûnes fréquents, par de rudes cilices, des disciplines et de longues veilles. Quoiqu'il fit tout cela avec tout le secret possible, il ne pouvait réussir à en dérober la connaissance à tant d'élèves qui avaient toujours les yeux fixés sur lui, pour l'examiner et l'imiter. Qu'il fût assis ou debout, qu'il fût arrêté ou qu'il marchât, tout était en lui si bien composé, qu'en le voyant, on croyait voir le vrai modèle de la modestie. Sur son visage brillait une agréable sérénité; un rire modeste en augmentait la douceur et l'agrément; de façon que si l'on était troublé, il suffisait de l'envisager pour être tranquille. Jamais on ne remarqua de changement en lui; quoi qu'il pût lui arriver d'agréable ou de fâcheux, il était toujours le même. Ses passions étaient tellement soumises et domptées, qu'il jouissait d'une paix et d'une tranquillité imperturbables: aussi n'aperçut-on jamais en lui un signe d'impatience ou d'humeur.

Parfaitement détaché de lui-même, il n'avait de mépris que pour lui; et dans toutes ses actions, il faisait admirer sa profonde humilité. Il serait difficile d'exprimer jusqu'à quel point il était adonné à l'oraison, et quels étaient les

dons qu'il y recevait. Une nuit , on le trouva au milieu de la salle du noviciat , où il priait , élevé de terre à une certaine hauteur. Le Père qui succéda à son emploi , m'a certifié ce fait , qui se trouve imprimé dans les annales de la compagnie, sous l'année 1591. Il était observateur exact des préceptes de la vie religieuse tracés par saint Basile , et si grand amateur des conférences de l'abbé Cassien , qu'il semblait les savoir par cœur ; aussi les pratiquait-il avec la plus parfaite exactitude. Discret dans ses discours , il parlait peu , et jamais rien ne lui échappait qui ne fût édifiant. Sa conversation était douce , et dans l'occasion il assaisonnait ce qu'il disait de quelque chose de gracieux , sans cependant passer les bornes de la modestie religieuse , ce qui le rendait aimable à tous.

Sa tendresse pour les pauvres mendiants , et plus encore pour ceux que la honte empêche de mendier , était si grande , qu'on assure qu'il se déshabilla lui-même plus d'une fois pour les vêtir. Dans le gouvernement il tempérait la sévérité par une grande douceur : il savait à merveille réunir la gravité à l'affabilité et à l'humilité. Il aimait tous ses novices avec tendresse , et il en prenait le plus grand soin , faisant pour eux ce qu'un bon père , une bonne mère auraient pu faire. Il supportait leurs imperfections avec patience et longanimité , jusqu'à ce que peu à

peu il eût introduit en eux la forme qu'il voulait leur donner ; quelques défauts qu'ils eussent , il ne laissait apercevoir ni amertume , ni dégoût , ni froideur , ni rien qui parût diminuer l'estime qu'il leur témoignait : en un mot , il ne prenait contre eux aucune mauvaise impression , mais au contraire il compatissait avec charité à leurs défauts , les en reprenait avec douceur et bonté et quelquefois même en souriant , pour leur épargner une partie de la peine que la réprimande pouvait leur faire ; il les consolait , les encourageait , et ne les renvoyait pas qu'il ne fût assuré qu'ils se retiraient contents. Il s'accommodait avec condescendance aux différens caractères ; de sorte qu'il pouvait dire avec l'Apôtre : *je me suis fait tout à tous , pour vous gagner tous à Jésus-Christ* (1). Il avait égard à la différence des complexions et des inclinations , bien persuadé que tous ne peuvent pas marcher également , ni par la même route. Il ne souffrait pas que ses novices missent toute leur étude dans une certaine composition extérieure , qu'on perd bientôt en cessant d'être novice. Il voulait qu'ils s'accoutumassent à observer avec exactitude cette modestie qu'ils devaient toujours garder dans la religion , et que leur principal soin fût de jeter les solides fondemens d'une

(1) *Omnibus omnia factus sum , ut omnes facerem salvos.. 1 Cor. 9. 22.*

sincère abnégation d'eux-mêmes. Il souhaitait que les novices eussent un grand respect pour leurs enciens dans la religion, et qu'ils leur portassent toute l'estime qu'ils méritaient. Il leur disait ordinairement qu'ils devaient se persuader qu'en matière d'esprit et de vertu, il y avait autant de différence entre eux et ceux qui étudiaient dans les collèges, qu'il y en a entre ceux qui apprennent à épeler leurs lettres, et ceux qui sont avancés dans les sciences.

J'ai connu plusieurs de ceux qui furent ses novices, et je n'en ai trouvé aucun qui ne le regardât comme un saint, et qui ne fit l'éloge de son gouvernement. Il se montra si égal pour tous, que chacun pouvait croire qu'il était le plus aimé, sans pouvoir soupçonner qu'un autre fût plus avant dans ses bonnes grâces, ou lui fût préféré. C'est pour cette raison qu'il était tendrement chéri de tous ses novices, et que dans le besoin chacun d'eux recourait à lui avec confiance. Ce qu'il enseignait touchant la vie religieuse, il le persuadait autant par ses exemples que par ses paroles et ses exhortations. On a écrit de lui et l'on en raconte bien des choses qui tiennent du prodige. En voici quelques-unes.

On dit qu'à sa présence s'éteignit un feu, que n'avait pu éteindre une quantité d'eau; qu'il avait le don de voir les choses faites par ses in-

férieurs hors de sa présence ; de pénétrer l'intérieur et les pensées les plus secrètes. On ajoute que s'étant trouvé au noviciat dans un extrême besoin , et n'ayant pas de quoi pourvoir à la nourriture de la maison , il se renferma dans sa chambre pour prier ; que tandisqu'il priait , il fut demandé à la porte par un ange , qui , sous la forme d'un jeune homme , lui remit en mains une somme pour subvenir aux besoins qui le pressaient , et disparut. Tous ces faits lui donnèrent une grande réputation de sainteté. Quand il mourut à Naples , recteur du collège , après avoir reçu le saint Viatique , il fit tous ses efforts pour faire perdre les idées qu'on avait de sa vertu : mais plus il en faisait pour s'humilier , plus sa modestie et son humilité éclataient : c'est le dernier exemple qu'il donna en quittant la terre pour s'envoler au Ciel.

Louis avait pour ce vénérable Père le plus grand respect et la tendresse la plus religieuse, non-seulement parce qu'étant son supérieur , il lui tenait la place de Dieu ; mais encore parce qu'il voyait en lui de rares vertus , qu'il s'était proposé d'imiter. Il observait , autant qu'il pouvait , tout ce qu'il disait et tout ce qu'il faisait. Il avait en lui la confiance la plus parfaite ; lui rendant un compte exact de tout son intérieur , pour qu'il l'instruisit et le conduisit sûrement. Le Père , de son côté , goûtait un vrai plaisir à

s'entretenir avec Louis : il trouvait en ce religieux une âme si pure et si capable de recevoir les instructions spirituelles ; il le voyait si rempli des dons de Dieu , si riche en vertus , qu'il en était dans l'admiration.

CHAPITRE X.

Louis est envoyé à Naples ; ce qu'il y fait.

VERS l'automne de 1586, il survint au P. Pescatori une incommodité qui déterminâ le Père général à l'envoyer à Naples , dans l'espérance que le changement d'air lui serait salutaire. Le Père , instruit de cette disposition , et s'entretenant avec son saint novice , lui dit un jour : *Feriez-vous volontiers avec moi le voyage de Naples ?* Louis , sans penser à autre chose , répondit tout de suite : *Volontiers , mon Père.* Le temps du départ approchant , le Père général dit au Père recteur qu'il pouvait conduire avec lui trois novices qui avaient besoin de changer d'air. Louis devait être un de ces trois , à cause de ses maux de tête qu'on crut par là soulager. Quand Louis apprit cette résolution , il en fut sensiblement fâché ; il craignit d'y avoir en

quelque chose contribué par la réponse qu'il avait faite. Il se reprochait de n'avoir pas répondu qu'il se remettait à la volonté des supérieurs, sans montrer ni inclination ni opposition. Il était cependant vrai que la résolution du Père général ne venait pas de cette réponse de Louis, mais uniquement de ce qu'il croyait la chose convenable pour sa santé. Tourmenté de ce scrupule, Louis prit la résolution, non-seulement de se montrer indifférent dans toutes les occasions, mais encore de conseiller aux autres de ne jamais dire ni oui ni non, de se tenir dans une indifférence parfaite, et d'attendre tout de l'obéissance. Il fit part de son scrupule à plusieurs personnes, ajoutant qu'il éprouvait une grande affliction d'esprit, quand il croyait faire sa volonté.

Obligé de faire ce voyage, Louis eut une consolation sensible de le faire avec son recteur, le P. Pescatori. Il était bien aise d'apprendre, des actions et des discours de ce Père, la conduite que doit tenir un religieux de la compagnie, quand il voyage. Ils partirent de Rome le 27 octobre de la même année. Quand ils furent parvenus à un lieu d'où l'on commençait à perdre Rome de vue, Louis se tourna vers la ville, et récita avec dévotion l'antienne et l'oraison des apôtres saint Pierre et saint Paul. Le Père recteur était en litère à cause de ses crachemens

de sang : un seul des trois novices était avec lui , et les deux autres à cheval. Louis fit son possible pour céder sa place dans la litière à l'un de ses compagnons, consentant de se priver de la conversation de son maître , qu'il estimait si fort , et ne pensant qu'à obliger un autre et à le faire voyager plus commodément : mais comme il se trouvait le plus faible des trois , on le força à se mettre dans la litière.

Pendant la route, il récitait l'office avec le Père ; le reste du temps ils tenaient des discours spirituels. Le Père sachant qu'il semait en bonne terre , s'ouvrit volontiers à Louis ; il lui communiquait les secrets de la vie spirituelle , et la pratique qu'il en avait acquise pendant tant d'années qu'il avait été recteur et maître des novices. Dans les auberges , Louis avait l'adresse de faire en sorte que ses compagnons fussent toujours mieux que lui, ne se réservant que ce qu'il y avait de moins recherché. Il avait pour eux une attention et une charité toute particulière. Au terme du voyage , il leur dit confidemment qu'il avait plus appris dans ce peu de jours de conversation continuelle avec le Père , que pendant plusieurs mois de noviciat.

On arriva à Naples le 1^{er} de novembre, temps auquel on reprenait les études. Les supérieurs voulaient que Louis , après quelque repos , étudiait la métaphysique. Il s'y appliqua autant qu'il put

et selon les ordres qu'il en avait. Le collège de Naples avait alors pour recteur un Père qui avait, comme Louis, beaucoup d'attrait pour les mortifications et pour les pénitences corporelles : sachant donc que Louis avait les mêmes inclinations que lui, il s'en réjouit : il lui en accorda bien plus libéralement qu'on ne l'avait fait à Rome, et Louis s'en trouva très-satisfait. On ne manqua pas de remarquer, à Naples, dans Louis une singulière modestie, beaucoup de prudence, d'humilité, d'obéissance et de sainteté. On ne parlait de lui qu'en termes pleins d'estime pour sa vertu.

Louis fit tous ses efforts pour rester inconnu à Naples; il prenait plaisir à s'entretenir avec les Frères coadjuteurs; il cachait tant qu'il pouvait sa naissance; de sorte que, quand la nouvelle vint que le patriarche de Gonzague avait été fait cardinal, Louis n'en parut pas plus affecté, que si la chose ne l'eût point touché. On savait cependant qu'indépendamment de la parenté, Louis de Gonzague lui était très-attaché, parce qu'il l'avait aidé dans l'affaire de sa vocation.

Le désir que les supérieurs avaient que les autres novices profitassent des exemples de Louis, fit qu'on le plaça dans la plus grande chambre du quartier des novices, afin de lui donner plus de compagnons; mais comme il souffrait des insomnies, et que les autres, en se levant, empê-

chaient qu'il pût continuer à reposer , on s'aperçut que sa santé en souffrait; c'est pourquoi les supérieurs, pour lui procurer quelque soulagement , le retirèrent de cette chambre, et le logèrent seul dans une autre, placée sous une grande salle , qui , servant de passage , rendit la chambre de Louis encore plus sujette au bruit , et par conséquent moins propre au but que les supérieurs se proposaient. Louis en remerciait le Seigneur , et regardait comme des faveurs particulières de sa divine majesté les occasions qu'il avait de souffrir. Il paraît qu'en effet Dieu le permettait ainsi , puisque, malgré l'attention des supérieurs , il arriva je ne sais combien de choses assez déplacées , qui ne pouvaient arriver que par une providence particulière, pour faire souffrir Louis et enrichir sa couronne.

C'est ainsi que , pour sortir , on lui donna une robe plus courte que d'ordinaire , tout usée et déchirée , qui même , par vétusté , ne paraissait plus noire. Les supérieurs l'auraient fait changer pour tout autre , la décence l'exigeant ainsi; et il parut qu'ils ne s'en aperçurent seulement pas : peut-être aussi que Louis l'avait demandée telle , et que pour le contenter on la lui avait accordée. Dans le courant de ce même hiver , il arriva encore que , suivant l'usage , soit qu'il plût ou qu'il ne plût pas , on envoyait l'après-dînée les novices chanter les vêpres à la maison professe.

Louis y allait avec les autres. Quand le temps était mauvais, le Père ministre ne laissait pas sortir les plus délicats ; et jamais il n'eut cette attention pour Louis, qui cependant en aurait eu plus besoin qu'un autre. Il n'y avait guère de maison dans la compagnie où l'on prit plus de soin des malades qu'à Naples : cependant Louis ayant été retenu au lit pendant plus d'un mois par un érysipèle accompagné de fièvre, et même en danger de mort, malgré toute l'attention des infirmiers, on le laissa une nuit entière sans draps. Dans cette même maladie Louis fit admirer sa patience. Quoiqu'il souffrit continuellement et beaucoup, son visage était toujours serain : il parlait avec une grande humilité et une parfaite résignation à ceux qui le visitaient. Après cette maladie, le Père général ayant appris que l'air de Naples, au lieu d'être salutaire à Louis, ne faisait qu'augmenter ses douleurs de tête, le rappela à Rome au mois de mai 1587.

CHAPITRE XI.

De la vie de Louis au collège romain, et de ses vertus.

LE retour de Louis causa une joie universelle à tous les jeunes gens du collège romain, et particulièrement à ceux qui avaient vécu avec lui au noviciat. Ils se flattaient avec raison de profiter beaucoup de ses exemples et de sa conversation. Louis, de son côté, fut charmé d'avoir à faire le cours de ses études à Rome, résidence du chef de la compagnie, et dans la première de ses universités. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, ayant eu, comme plusieurs autres, beaucoup de liaison avec lui, je fus témoin oculaire de la plupart des choses que je vais raconter. Louis ayant repris à Rome ses études de métaphysique, on vit bientôt qu'il possédait la logique, la physique et les mathématiques, de manière à être capable de soutenir une thèse publique sur toute la philosophie. Après six mois d'étude au collège romain, Louis soutint donc une thèse générale; et comme les cardinaux de la Rovere, Mondavi et Gonzague, ainsi que d'autres

prélats et seigneurs , l'honorèrent de leur présence , elle eut lieu dans la grande salle du collège.

Louis fut applaudi généralement; il douta longtemps , si , pour son humiliation , il devait répondre bien ou mal : ne voulant pas s'en tenir à son sentiment particulier , il consulta le P. de Angelis , homme non-seulement docte , mais spirituel , avec lequel il s'entretenait quelquefois de son intérieur. Quoique ce Père lui eût donné de bonnes raisons contre son sentiment , l'envie d'une humiliation sensible se présenta de nouveau à son esprit dans le cours de sa thèse , et le tint quelques momens incertain ; mais enfin , les raisons du Père l'emportant , Louis se détermina à répondre de son mieux , et il le fit parfaitement. Un docteur , en argumentant , fit je ne sais quel préambule à la louange de la maison de Gonzague ; ce qui ne servit qu'à faire rougir Louis , et à exciter la compassion que lui portaient les assistans , sachant combien il souffrait d'être loué. Le cardinal Mondavi parut applaudir à ce docteur ; mais Louis répondit toujours aux argumens de ce panégyriste de façon à lui prouver qu'il n'avait pas goûté son préambule.

Après les études de philosophie , on appliqua Louis à celles de théologie. Il eut successivement pour professeurs , les PP. Justiniani de

Gênes , Vasquez et Azor. Louis parlait toujours d'eux avec éloge, et jamais on ne le vit combattre leurs opinions , ni se plaindre de la brièveté ou de la longueur des questions. Il se faisait un devoir d'embrasser le sentiment de son professeur; il était ingénieux à trouver des raisons pour le défendre. Sans goût pour les opinions extraordinaires, il s'en tenait à la doctrine de saint Thomas : ses écrits le charmaient par leur ordre , leur netteté et la pureté des sentimens ; il professait aussi pour ce docteur une dévotion particulière. Louis avait l'esprit pénétrant ; ses idées étaient claires et nettes ; il avait avec cela un jugement solide : tout le monde lui rendait justice à ce sujet , et ses maîtres en convenaient eux-mêmes. L'un d'eux disait qu'aucun écolier ne lui avait jamais rien proposé , sans qu'il n'eût répondu sur-le-champ ; que Louis était le seul qui l'eût embarrassé par une difficulté qu'il lui proposa.

Louis joignait aux talens l'application dans ses études , autant qu'une santé délabrée, des forces affaiblies , et ses supérieurs le lui permettaient. Il ne se mettait jamais à l'étude qu'après avoir fait oraison. Son étude ne consistait pas dans la lecture d'un grand nombre d'auteurs , mais uniquement dans la méditation des écrits de ses maîtres. S'il rencontrait quelque difficulté qu'il ne pût résoudre de lui-même , il la notait ; et

quand les autres avaient proposé ce qu'ils pouvaient avoir à dire , il proposait aussi ses doutes et prenait toujours le temps le plus commode pour ceux qu'il avait à interroger. Dans ce qu'il proposait il parlait latin , selon la règle , et toujours découvert , à moins qu'on ne le forçât de se couvrir. Il ne lisait jamais de livre sur les matières de ses études , sans avoir pris l'avis de ses maîtres. Jusqu'où ne portait-il pas sa déférence pour eux ! On en peut juger par le trait suivant. Il se trouvait un jour dans la chambre du P. Justiniani , pour le consulter sur une difficulté qu'il avait au sujet de la prédestination. Le Père , après lui avoir donné sa réponse , lui ouvrit le septième volume de saint Augustin , et lui montra du doigt l'endroit qu'il devait lire , dans le livre *du Bien de la Persévérance*. Louis lut précisément la page , sans vouloir tourner le feuillet , ni lire dix lignes qui terminaient le livre , et cela uniquement parce que le Père ne lui avait pas dit de lire plus que la page qu'il lui indiquait , n'ayant pas fait attention à la page suivante.

Au collège , il disputait et argumentait selon qu'il en avait ordre. Dans tout ce qu'il proposait et répondait , il montrait la subtilité de son esprit. Il allait tout de suite à la difficulté , et jamais on ne remarqua en lui aucune envie de montrer de l'esprit, ni de faire parade de science,

encore moins de se préférer aux autres. Il argumentait avec modestie , et cependant d'une manière pressante , sans altération , sans éclat de voix , sans laisser échapper un mot qui pût blesser , donnant toujours à celui qui devait lui répondre le temps de s'expliquer. Quand il voyait la difficulté éclaircie et résolue, il finissait la dispute avec la plus grande ingénuité , et n'insistait plus. Soit qu'il allât en classe , soit qu'il en sortît, sa coutume était de visiter le Saint Sacrement. On remarquait dans sa démarche une si grande modestie , que plusieurs séculiers étrangers s'arrêtaient exprès dans la cour du collège pour le voir passer. Un abbé , en particulier , charmé de sa modestie , allait en classe uniquement pour le voir , et ne le perdait pas un instant de vue. Rien en cela ne doit surprendre , puisque l'on voyait se vérifier en lui ces paroles de saint Ambroise sur le verset du psaume : *Ceux qui vous craignent , ô mon Dieu ! me verront marcher dans la voie de vos commandemens , et s'en réjouiront* (1).

« C'est une chose bien estimable , dit saint Ambroise sur ces paroles, de voir un homme juste ; parce que l'aspect d'un juste pour la plupart des hommes, est une leçon ; et pour les personnes parfaites, un sujet de consolation et de joie. »

(1) Qui timent te, videbunt me, et lætabuntur.
Ps. 118. 74.

Tels étaient les effets que produisait la vue de ce saint jeune homme sur les personnes qui le considéraient ; de façon qu'il vérifiait encore ce qu'ajoute saint Ambroise , que le regard du juste guérit, et que les rayons des yeux du juste semblent transmettre une certaine vertu à ceux qui souhaitent sincèrement de le voir. Tout cela arrivait ainsi , parce que son extérieur était si bien composé , qu'il portait à la dévotion et à la componction tous ceux qui jetaient sur lui les yeux. Il faisait plus encore , il rendait attentifs et circonspects ceux avec lesquels il se trouvait. Ce n'étaient pas seulement les écoliers et ses compagnons ; mais encore les Pères , même les plus graves , qui se composaient en sa présence. Jamais on ne le vit quitter la classe , ni dire une seule parole à qui que ce fût pendant l'explication du professeur. Il gardait en classe un parfait silence.

Il se faisait un plaisir de prêter aux autres ses cahiers , et attendait toujours qu'on les lui rendît , sans faire d'instance pour les ravoir. Il arriva qu'une année le P. Vasquez ne pouvant donner tout le traité de la Trinité , se contenta de dicter les choses les plus essentielles , et laissa ses écoliers transcrire eux-mêmes le reste : les supérieurs dirent à Louis de faire écrire pour lui ; mais après avoir examiné les cahiers du professeur , il se contenta de faire seulement trans-

crire les choses les plus difficiles. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il en agissait ainsi, il lui répondit : *parce que je suis pauvre ; je le fais pour pratiquer la pauvreté : car enfin les pauvres ne doivent dépenser que pour ce qui leur est absolument nécessaire.* Vers les dernières années de ses études, il craignit que de faire ainsi écrire pour lui, ne fût pris pour l'effet d'un trop grand soin de sa santé ; il fit donc instance auprès des supérieurs pour avoir la permission d'écrire lui-même, et il alléua tant de raisons, qu'il l'obtint ; mais comme il ne pouvait pas écrire aussi vite, qu'on dictait, il faisait attention à ce qu'il entendait, et l'écrivait en abrégé : ensuite il tirait des cahiers de ses Confrères ce qu'il n'avait pu écrire. Il ne voulait dans sa chambre aucun livre inutile. Il pensait qu'il ne convenait pas à un religieux qui aime la pauvreté, de tenir chez lui des livres dont il n'a besoin que rarement, alors qu'il peut, sans beaucoup s'incommoder, les consulter à la bibliothèque commune.

Apprenant un jour qu'un nouveau venu n'avait point la *Somme* de saint Thomas, à cause du grand nombre d'étudiants, Louis alla prier le Père recteur de trouver bon qu'il lui prêtât celle qu'il avait, donnant pour raison que quand il en aurait besoin, il pourrait se servir de celle qu'avait son compagnon de chambre. Il ap-

puya si bien sa demande , que le recteur se crut obligé d'y souscrire. Ce fut pour lui un plaisir singulier , parce qu'il rendait par là service à un de ses confrères , et qu'en même temps il se trouvait plus pauvre qu'auparavant , n'ayant plus rien autre chose à son usage que la Bible.

CHAPITRE XII.

Louis fait ses vœux et prend les ordres mineurs.

LOUIS avait passé deux ans dans la compagnie. Après une retraite de quelques jours , il fit en présence de plusieurs personnes , le 25 novembre 1587 , jour consacré à sainte Catherine , les vœux de pauvreté , de chasteté et d'obéissance , dans la chapelle du nouveau bâtiment du collège romain. Louis fut alors rempli d'une consolation toute spirituelle. Il se voyait enfin vrai religieux , et attaché à Dieu par des liens plus étroits.

Le 25 février de l'année suivante , il reçut la tonsure cléricale à Saint-Jean-de-Latran , avec plusieurs autres jeunes jésuites , parmi lesquels

était le P. Abraham Georgi, Maronite, lequel fut martyrisé pour la foi, en allant des Indes en Ethiopie. Ayant, quelques jours après, reçus les ordres mineurs, il continua à mener une vie aussi pleine de vertus qu'on pouvait l'attendre d'un religieux clerc. C'est de ces vertus que j'ai maintenant à parler. Le collège romain, qui fut depuis lors sa demeure permanente, fut aussi le théâtre où elles furent le mieux connues et le plus admirées.

CHAPITRE XIII.

De l'humilité de Louis.

QUOIQUE Louis eût reçu de Dieu de grands dons et des faveurs singulières, jamais on ne le vit s'en glorifier le moins du monde : il fut toujours parfaitement humble. De toutes les vertus l'humilité était celle à laquelle il s'appliquait le plus. Nous trouvâmes après sa mort, parmi ses différens papiers, un écrit qu'il avait composé pour être la règle de ses actions. A la fin de cet écrit il traçait quelques moyens pour acquérir l'humilité.

« Comme le démon, se disait-il, te livre plus

d'assauts par la vanité et la propre estime , parceque ce côté est le côté le plus faible de ton ame , tu dois faire tes plus grands efforts pour lui résister par l'humilité et le mépris intérieur et extérieur de toi-même ; et pour cela tu dresseras des règles particulières qui aient été assignées par Notre-Seigneur , et confirmées par l'expérience.

Pour s'appliquer à l'étude de l'humilité , le premier moyen sera de penser que , quoique cette vertu convienne à tous les hommes , attendu leur bassesse , cependant elle ne croit point dans notre terre ; il faut la demander au Ciel , à celui de qui tout bien procède. Ainsi , l'orgueilleux est forcé de demander avec les plus bas sentimens de cette vertu d'humilité à l'infinie majesté de Dieu , comme son premier auteur , et cela par l'intercession et les mérites de la profonde humilité de Jésus-Christ , qui étant Dieu , s'est abaissé , et a pris la forme d'un esclave.

Le second moyen est de recourir à l'intercession des saints , particulièrement de ceux qui se sont le plus signalés dans l'humilité , pensant d'abord que , comme ils furent dignes d'obtenir sur la terre cette vertu dans un degré héroïque , de même dans le Ciel ils sont également dignes d'être exaucés ; et comme ils n'ont pas besoin de cette humilité pour eux-mêmes , puisqu'ils sont en possession de la gloire , il faut les prier de

vouloir bien s'intéresser pour nous, afin que nous l'obtenions par eux. Pense encore que , comme ici-bas chacun cherche naturellement à aider ceux qui désirent s'avancer dans la profession où il s'est distingué ; de même , dans le Ciel, les bienheureux qui se sont signalés dans telle ou telle vertu plus que dans une autre , aident aussi à l'acquisition de cette même vertu ceux qui s'y appliquent davantage , et qui se recommandent à leur intercession. Tu te souviendras donc de recourir spécialement à la bienheureuse Vierge mère de Dieu , comme à la plus favorisée de toutes les créatures dans l'ordre de cette vertu : ensuite , parmi les apôtres , tu recourras à saint Pierre , qui disait à Jésus-Christ : *Eloignez-vous de moi , Seigneur : parce que je suis un homme pécheur* ; et à saint Paul qui , quoique élevé jusqu'au troisième Ciel , avait des sentimens si bas de lui-même , lorsqu'il écrivait : *Jésus est venu pour sauver les pécheurs du nombre desquels je suis le premier*. L'une de ces deux pensées te servira pour comprendre combien les saints sont puissans auprès de Dieu pour l'obtenir cette vertu ; et l'autre te montrera combien ils sont disposés à s'intéresser pour nous. »

Louis avait de lui-même les sentimens les plus bas : il le prouvait par ses actions et ses paroles. Il ne fit jamais rien , jamais il ne dit rien qui pût
être

être à son avantage. Il cachait avec la plus grande attention ce qu'il était dans le siècle, sa naissance, ses talens et généralement tout ce qui pouvait lui faire honneur. La crainte seule d'une louange le faisait rougir. Un médecin qui le visitait dans une maladie, débuta par faire l'éloge de la famille de Gonzague, comme parente des ducs de Mantoue, et de la même branche; Louis qui n'aimait pas qu'on le prit pour ce qu'il était, en fut mortifié, et le fit connaître au médecin. Comme les occasions de pareils complimens n'étaient pas rares, Louis regrettait d'être né ce qu'il était. On ne pouvait lui causer un déplaisir plus sensible que lui parler de quelque une de ses qualités naturelles; de sorte qu'on pouvait dire, qu'après avoir déraciné toutes les autres passions, celle du ressentiment dans ces sortes d'occasions lui était restée. Un jour il avait fait un sermon au réfectoire sur la Purification de la sainte Vierge; il fut généralement applaudi; le P. Jérôme Piatti ayant été le premier à le louer, Louis rougit tout-à-coup, et fit connaître combien ces louanges lui étaient à charge, persuadé qu'il ne les méritait point.

Cette humilité le faisait aimer de tous ceux qui le connaissaient, soit dans la maison, soit au dehors. Il cédait à tous indistinctement et en toutes rencontres. S'il sortait avec un Frère coadjuteur, il lui donnait le pas. Quoique ceux à

K

qui il cédait ainsi en fussent mortifiés , il savait leur donner tant de raisons , que pour ne point lui déplaire , ils étaient forcés d'aller comme il voulait : cependant les supérieurs y mirent ordre , en lui défendant , par décence pour la tonsure cléricale , d'en agir ainsi. Dans la maison il conversait volontiers avec les Frères coadjuteurs ; et quand il allait à table , il se plaçait pour l'ordinaire au rang des Frères qui servaient la cuisine. Les supérieurs voyant qu'il était d'une complexion délicate , malade , lui ordonnèrent de se mettre à la table des convalescens : ils lui défendirent aussi de sortir avec ceux qui avaient mangé à la première table , et le dispensèrent de quelques autres fatigues. Louis , soupçonnant que ces égards pour lui pouvaient avoir quelque autre motif , sut si bien faire valoir ses raisons auprès des supérieurs , et leur persuader qu'il n'avait pas besoin de ces ménagemens , qu'il en obtint de vivre comme le reste de la communauté. Il répondit à quelques-uns de ses plus intimes amis , qui le priaient de se prêter à ces ménagemens , qu'étant religieux , il devait faire instance pour vivre comme les autres religieux ; que la crainte de tomber malade ne l'inquiétait point , s'il ne lui arrivait d'être malade que pour avoir fait ce que son institut l'obligeait de faire , pourvu qu'en cela il ne fit rien contre l'obéissance.

Le nombre de deux cents personnes dont le collège romain était composé, ne permettait pas de donner à chacun une chambre particulière. Il n'y avait guère que les supérieurs, les prêtres et les régens qui en occupassent ; tous les autres étaient ensemble, selon le nombre de lits que les supérieurs jugeaient à propos de réunir. Comme on savait que Louis avait besoin de reposer, on lui assigna une chambre où il serait seul. Il eut recours au supérieur, et lui représenta qu'il était de l'édification qu'il fût traité comme le commun, et fit si bien qu'il l'obtint.

Il aurait souhaité d'avoir une place de préfet au séminaire romain, parce qu'on y était dans une perpétuelle sujétion, et que l'on y souffrait beaucoup. Les supérieurs, persuadés qu'il n'avait pas assez de santé pour cela, se refusèrent à ses vœux. Il avait un autre désir, c'était d'être chargé, quand ses études seraient finies, de la première des basses classes qui viendrait à vaquer ; afin d'avoir lieu de former ces jeunes plantes à la vertu et à la piété, et d'avoir en même temps l'occasion d'être humilié, par l'espèce d'obscurité où le réduirait cette fonction. Il fit donc diverses instances à ce sujet ; et afin qu'on ne crût pas qu'il agissait par humilité et par vertu, il dit au Père recteur, que ne connaissant pas bien la grammaire, il craignait de ne pas savoir assez le latin pour servir la compagnie. Le Père recteur

voulant éprouver si effectivement il ne savait pas bien le latin , lui donna un compagnon de chambre avec lequel il pût en conférer ; et l'on vit qu'il le savait très-bien.

Il n'y avait pas dans la maison d'emploi si vil et si bas qu'il ne désirât. La coutume était que les lundis et les mardis on allât aider le matin et le soir à la cuisine. L'emploi des aides était de recevoir les plats qu'on rapportait du réfectoire , de les nettoyer , et d'en retirer tout ce qui pouvait servir aux pauvres en aumône. Quand Louis était chargé de cette besogne (et il l'était assez fréquemment ,) il allait lui-même porter cette aumône avec autant d'humilité que de satisfaction. Tous les jours , après la classe , il s'occupait à quelque vil exercice , comme de balayer sa chambre ou quelques autres lieux qu'on lui assignait , ou d'enlever des murailles les toiles d'araignées. Il fut même chargé , pendant plusieurs années , du soin des lampes de la maison. Il trouvait tant de satisfaction dans ces emplois bas et petits , que ne pouvant la renfermer en lui - même , il la laissait échapper au dehors. De manière que , lorsqu'en le voyant dans ces exercices , quelques personnes lui disaient qu'il triomphait , et qu'il avait ce qu'il désirait le plus , il répondait que ce plaisir lui était devenu comme naturel sans qu'il le cherchât , ni qu'il fît réflexion. Quoique toutes ces

choses d'usage dans la compagnie n'eussent rien qui surprît, parce qu'on y était accoutumé, elles ne laissaient pas d'être édifiantes en elles-mêmes et pour les personnes qui y faisaient attention.

CHAPITRE XIV.

De l'obéissance de Louis.

A une profonde humilité Louis joignait une parfaite obéissance. Elle allait au point, qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais transgressé la volonté des supérieurs, d'avoir eu aucune inclination contraire, à moins que ce ne fût par surprise, quand ils lui interdisaient ses dévotions : ce qui même ne lui arriva que rarement ; et encore alors avait-il le plus grand soin de réprimer ces premiers mouvemens. Ainsi, dans tous les cas, il avait non-seulement la volonté, mais encore la pensée conforme à celle de son supérieur. Jamais il ne cherchait le motif de l'ordre qu'on donnait. Il lui suffisait de savoir que c'était un ordre du supérieur, pour qu'il l'approuvât et l'exécutât. Cette perfection d'obéissance naissait en lui de ce qu'il regardait tous ceux qui étaient

ses supérieurs comme tenant la place de Dieu ; il disait à ce propos , que les hommes étant obligés d'obéir à Dieu , qui est invisible , et ne pouvant recevoir immédiatement de lui ses ordres , Dieu tient sur la terre les supérieurs , comme ses vicaires et les interprètes de ses volontés. Par leur moyen il nous fait savoir ce qu'il attend de nous , et il veut que nous leur obéissions comme à lui-même.

De cette pensée naissait en lui le respect et la déférence qu'il avait pour les supérieurs. Il les regardait comme les officiers de Dieu et les interprètes des volontés de sa divine majesté. Ces réflexions lui faisaient recevoir avec un grand plaisir les ordres que le supérieur lui donnait , soit que ce supérieur fût savant ou ignorant , saint ou imparfait ; il obéissait également à tous , parce qu'il reconnaissait dans tout supérieur le vicaire de Dieu.

Il regardait comme une bassesse d'esprit , d'obéir à un homme par d'autres motifs que par un motif surnaturel. Il doutait encore si les supérieurs qui , par égard à l'infirmité humaine et aux imperfections des particuliers, alléguaient des motifs humains pour les persuader de faire ce qu'ils voulaient d'eux , ne nuisaient pas aux inférieurs. Il souhaitait donc que les supérieurs agissent toujours avec indépendance ; qu'en changeant les sujets de demeure ou d'emploi , et dans

toutes leurs autres dispositions , ils n'apportassent jamais d'autres motifs que le service de Dieu et sa plus grande gloire : qu'ils disent , par exemple : *Nous croyons qu'il est du service de Dieu et de sa plus grande gloire , que vous alliez à tel endroit , que vous exerciez tel emploi ; partez donc avec la bénédiction du Seigneur.*

« En agissant ainsi , disait Louïs , les supérieurs montreront de la confiance en celui qui leur est soumis , et lui prouveront par là qu'ils le tiennent pour un bon religieux. Ils accoutumeront ainsi leurs inférieurs à obéir parfaitement , et ils leur donneront occasion de mériter d'autant plus , qu'il n'y aura rien d'humain dans leurs commandemens. Au contraire, en usant d'autres motifs, on prive les inférieurs des avantages dont on vient de parler , et on leur donne occasion de s'excuser d'obéir, surtout s'ils soupçonnent qu'il y a d'autres raisons que celle qu'on leur donne , pour lesquelles on les fait changer de lieu ou d'emploi. »

Il avait encore coutume de dire , qu'en s'accommodant , comme il avait toujours fait , à tout ce que l'obéissance lui commandait , il avait éprouvé dans les ordres des supérieurs une providence particulière de Dieu sur lui; que souvent sans rien demander, on lui avait ordonné ce que, par dévotion ou par inspiration de Dieu , il avait souhaité.

Quand le supérieur le reprenait de quelque chose , tout l'extérieur de Louis était composé ; la tête découverte , les yeux baissés , il écoutait humblement ce qu'on lui disait , sans s'excuser. Il arriva qu'une fois il fut repris d'un supérieur de quelque négligence , dans laquelle il retombait souvent ; il en fut si pénétré qu'il tomba en faiblesse. A peine fut-il revenu à lui , qu'il se mit à genoux ; et , les larmes aux yeux , demanda pardon de la faute pour laquelle il avait été repris. Il fit cela avec tant d'humilité , qu'il n'était pas possible de l'engager à se relever. C'est par cet esprit d'obéissance , qu'il était si exact observateur des règles de la compagnie ; il les gardait avec tant de fidélité , qu'il pouvait dire ne point se souvenir d'en avoir jamais transgressé aucune volontairement , quelque légère qu'elle pût être. Il les gardait avec autant de scrupule , que s'il eût été question pour lui de commettre une grande faute en les violant , et de s'exposer à un péché mortel. Il ne se gênait sur cet article avec qui que ce fût ; de sorte qu'ayant un jour été envoyé faire une visite au cardinal de la Rovère , son parent , et son Eminence voulant le retenir à dîner , Louis répondit qu'il ne pouvait accepter , parce que c'était contre la règle. Le cardinal demeura fort édifié de sa réponse , et depuis , quand il voulait quelque chose de lui , il ajoutait toujours : *Si cela n'est pas contre la règle.*

Un jour qu'il était dans sa chambre avec son compagnon, celui-ci voulut écrire une lettre. N'ayant pas de papier, il en demanda une demi-feuille à Louis. Pour observer la règle qui défend de rien prêter ou donner sans permission, Louis ne répondit rien à la demande, comme s'il ne l'eût pas entendue; mais sortant aussitôt, il alla demander au supérieur la permission de donner ce papier; rentrant ensuite à la chambre, il dit à son compagnon : *Il me semble que vous m'avez demandé du papier*; et il lui en offrit. Enfin, je ne saurais donner une idée plus grande de son attention à observer ses règles, qu'en disant que, pendant tout le temps qu'il vécut dans la compagnie il ne rompit jamais celle du silence, ni celle qui ordonne aux étudiants de parler latin. Il était cependant bien facile de manquer à ces deux règles.

CHAPITRE XV.

De la pauvreté religieuse de Louis.

LOUIS était si parfait amateur de la pauvreté religieuse, qu'il trouvait en elle autant de satisfaction, que les avares en goûtent dans la possession de leurs richesses. Dans le siècle même

il montra sa prédilection pour cette vertu , en n'ayant que les habits les plus simples; mais dans la compagnie , qu'il avait coutume d'appeler la vraie maison de la sainte pauvreté , jusqu'où ne porta-t-il pas la pratique de cette vertu ? Il avait en horreur tout ce qui semblait avoir l'air de propriété. Jamais il ne voulut d'autre vêtements que ceux du commun , ni de livre à son usage particulier, qu'il pût porter avec lui; jamais de montre , ni aucune sorte d'étui , ni de chapelet qui fût de matière ou précieuse ou rare. Il donnait volontiers aux autres les choses de dévotion qu'il pouvait avoir , et il n'aimait point qu'on lui fit de ces petits présens. Il n'avait ni reliquaires, ni tableaux, ni cadres particuliers. Il se contentait des images communes , qu'il trouvait dans la chambre. On lui vit tout au plus deux images de papier que ses confrères lui avaient fait accepter à force d'instances , et avec la permission des supérieurs : l'une représentait saint Thomas d'Aquin , l'autre sainte Catherine. Il ne voulait pas même d'images dans son bréviaire , comme on en a communément pour servir d'indication.

Plusieurs personnes lui offraient par estime des choses de dévotion , qu'elles le forçaient , pour ainsi dire , d'accepter : s'il pouvait poliment se dispenser de les recevoir, il les refusait; s'il était obligé de les agréer, crainte de mortifier

les personnes qui les lui présentaient , il les remettait aussitôt entre les mains des supérieurs ou demandait la permission de s'en défaire à la première occasion. Tout son plaisir était de ne rien avoir au monde , de ne rien souhaiter , et d'être détaché de tout. Quand on lui donnait des habits , quels qu'ils fussent , trop courts ou trop longs , trop étroits ou trop larges , jamais il ne s'en plaignait. Le tailleur lui demandait-il s'il était content de son ouvrage ? *Il me parait* , disait Louis , *que la chose est bien*. C'était pour lui une consolation sensible quand il pouvait avoir ce qu'il y avait de plus mauvais. Si la chose était de son choix , il prenait toujours ce qu'il y avait de pire.

Voici comment il avait coutume d'interpréter la règle qui disait : *Que chacun se persuade que de toutes les choses de la maison , les plus mauvaises lui seront données pour sa plus grande mortification et le profit de son âme* : « De même qu'un pauvre mendiant , disait-il , quand il demandait l'aumône , se persuade qu'on ne lui donnera pas ce qu'il y a de meilleur pour se couvrir , mais plutôt ce qu'on a de pire ; de même , si nous sommes de vrais pauvres , nous devons nous persuader qu'on nous donnera ce qu'on a de plus mauvais dans la maison. Cette parole , *se persuader* , ajoutait-il , ne dit-elle pas que nous tenons pour certain qu'il en sera ainsi et qu'il convient qu'il en soit ainsi ? »

Louis vivait dans la religion avec autant de réserve et de circonspection, qu'aurait pu le faire un pauvre qu'on aurait ramassé par charité dans les rues. Il comptait pour faveur tout ce qu'on lui donnait. S'il s'apercevait à table que quelque mets pouvait nuire à sa santé, il n'y touchait pas; et comme il ne voulait pas qu'on lui donnât autre chose, il faisait tous ses efforts pour que ceux qui servaient ne s'en aperçussent point.

CHAPITRE XVI.

De la pureté de Louis, de sa sincérité, de son esprit de pénitence et de mortification.

On ne peut guère caractériser la parfaite pureté de Louis, qu'en disant que, par une prérogative spéciale, il a conservé toujours ce précieux don du corps et de l'esprit. Et cela doit paraître d'autant plus merveilleux, que dans l'âge le plus critique il ne se trouvait pas renfermé dans une maison religieuse, où, loin des occasions, fortifié par les bons exemples, par une multitude de secours spirituels, on a bien moins de peine à se conserver innocent qu'au milieu du monde.

Dès

Dès ses plus tendres années , il avait été obligé de vivre dans les cours. Il avait passé de la cour de son père à celle du grand duc de Toscane , et ensuite à celle du duc de Mantoue et du roi d'Espagne. Il avait eu à traiter non seulement avec les princes et les seigneurs , mais encore avec toutes sortes de personnes ; cependant au milieu des délices de la maison paternelle , au milieu des tentations si fréquentes dans les palais il avait su conserver sans tache la robe de l'innocence baptismale , et en relever l'éclat par une pureté véritablement angélique.

Il était toujours sincère et vrai dans ce qu'il disait ; de manière que tout le monde était persuadé qu'il parlait comme il pensait , sans équivoque et sans aucune dissimulation. Il avait coutume de dire que les artifices et les déguisemens soit dans les faits , soit dans les paroles , ne servent qu'à ruiner le commerce social entre les hommes , et , dans la religion , à anéantir la simplicité religieuse.

Pour ce qui est de la mortification , il était si porté à faire des pénitences corporelles , que si les supérieurs n'y eussent tenu la main , il eût abrégé ses jours , car sa ferveur lui faisait désirer en ce genre beaucoup plus qu'il ne pouvait. Quelques personnes qui connaissaient sa délicatesse et son peu de santé , lui disaient un jour qu'on était surpris qu'il n'eût aucun scrupule d'être conti-

Vie S. L. Gonz.

L

nuellement à importuner les supérieurs pour leur demander des pénitences. Il répondit que , persuadé de la faiblesse de son tempérament , et porté cependant à de pareils exercices de pénitences , il croyait que les supérieurs , qui savaient le tout , ne lui accorderaient que ce qui serait de la volonté de Dieu , et qu'ils lui refuseraient le reste ; il ajoutait encore que quelquefois il demandait des choses qu'il savait bien lui devoir être refusées ; mais que ne pouvant les faire , il voulait au moins les offrir au Seigneur.

Quelqu'un lui dit un jour qu'il était surpris de ce qu'étant si sage , il tint si peu de compte de Pères si pieux et si respectables, qui l'avaient si souvent exhorté à modérer ses pénitences et sa grande application aux choses spirituelles ; Louis répliqua : *Deux sortes de personnes me donnent cet avis ; quelques-unes mènent une vie si sainte et si parfaite , que je ne vois rien en elles que je ne voulusse imiter ; je me suis même trouvé plusieurs fois dans la résolution de suivre leurs conseils ; mais assuré qu'elles ne les observaient pas elles-mêmes , j'ai cru qu'il valait encore mieux suivre leurs exemples que les conseils qu'elles me donnaient par trop de compassion et de charité pour moi.* Il donnait encore une autre raison de sa conduite : c'est qu'il doutait fort que la nature ,

privée du secours de la pénitence et de la mortification , pût se conserver long-temps en bon état , sans retourner insensiblement à ce qu'elle était auparavant , et sans perdre ce qu'elle avait acquis de forces spirituelles.

Quand quelqu'un lui disait que la perfection consiste dans l'intérieur , et qu'il vaut mieux discipliner la volonté que le corps , Louis répondait qu'il faut faire l'un et l'autre; que c'était ainsi qu'avaient agi les saints et les Pères de la compagnie, particulièrement saint Ignace ; que dans ses constitutions , il ne prescrit rien aux profès ni aux autres membres de la compagnie, par rapport aux jeûnes , abstinences , mortifications et pénitences corporelles, parce qu'il suppose qu'ils auront tant de perfection et seront si fort portés d'eux-mêmes à toutes ces pratiques , qu'ils auront plutôt besoin d'être modérés que d'y être excités, surtout quand ils seront convaincus que les macérations du corps n'empêchent pas les fonctions de l'esprit.

Lorsque les supérieurs refusaient à Louis quelques pénitences , il cherchait à se dédommager , suivant le conseil de l'auteur de l'*Imitation* , par quelque acte de vertu intérieure : ainsi il faisait alors une visite au Saint Sacrement , ou il cherchait des moyens de mortifier son corps , soit qu'il marchât , soit qu'il se reposât , soit qu'il fût debout , soit qu'il fût assis ; et parce

que les supérieurs, quelquefois, le voyant faible, lui défendaient les cilices, les disciplines, les jeûnes extraordinaires, il s'étudiait à trouver d'autres mortifications qui ne fussent pas contraires à la volonté des supérieurs, qui ne nuisissent pas à sa santé, et il les leur proposait.

Dans la mortification des passions, il ne semblait pas apporter tant d'attention, parce qu'il les tenait tellement assujetties, qu'il paraissait n'en avoir aucune. Il veillait avec le plus grand soin sur les mouvemens de son esprit; et quand il s'apercevait d'avoir commis quelque faute, il ne s'en affligeait pas trop; mais sur-le-champ il s'humiliait en la présence de Dieu, et demandait pardon à la divine miséricorde, prenant la résolution de s'en confesser; puis il se tranquillisait. Louis disait que se trop affliger d'une faute, c'est une preuve qu'on ne se connaît pas assez bien soi-même; que quiconque se connaît bien, doit savoir qu'il n'est qu'une terre capable de produire des ronces et des épines. Son grand soin était de découvrir le principe et la source de ses pensées et de ses désirs, pour connaître s'il y avait de sa faute. Dans ses confessions, il était clair, précis, sans scrupule, et, selon le rapport du cardinal Bellarmain, il était en état de pouvoir dire au juste jusqu'où était allé un désir, une pensée, une action, et cela avec autant de netteté et de précision, que s'il l'eût eu sous les

yeux, tant il était éclairé sur son intérieur, et se connaissait parfaitement.

Il souhaitait qu'on lui fit des réprimandes publiques : il donnait à cette intention une liste de ses défauts aux supérieurs ; mais s'étant aperçu que souvent, au lieu de le reprendre, on le louait et qu'on relevait ses vertus, les supérieurs ne trouvant pas matière à réprimande dans ce qu'il leur donnait pour des fautes, il prit le parti de ne plus leur donner de listes, disant qu'il y perdait plus qu'il n'y gagnait.

CHAPITRE XVII.

De la grande estime qu'avait Louis pour les exercices de saint Ignace.

Louis estimait singulièrement les exercices spirituels de saint Ignace, comme des moyens très-propres, non-seulement à convertir les âmes et à les former à une vie sainte, mais encore à renouveler la ferveur dans les personnes religieuses. Il demandait, chaque année, qu'on lui accordât quelques jours pour faire les exercices ; et comme ces exercices sont partagés en quatre semaines, il avait rédigé en latin quelques avis, quel-

ques sentences pour chacune de ces quatre semaines , conformément aux matières qu'on médite alors et à la fin qu'on se propose. Mais comme après sa mort on prit tous ses écrits spirituels, je n'ai pu m'en procurer que ce que je vais rapporter.

« Les jugemens de Dieu sont impénétrables ; qui sait s'il m'a pardonné les péchés commis dans le siècle ?

» Les colonnes du Ciel sont tombées , se sont brisées ; qui peut me promettre la persévérance ?

» Le monde est plongé dans la plus profonde malice , qui pourra apaiser la juste colère du Tout-Puissant ?

» Les religieux et bien des ecclésiastiques oublient leur vocation ; comment le Seigneur souffrira-t-il un si grand désordre dans son royaume ?

» Les fidèles , par leur tiédeur , diminuent , tant qu'ils vivent , la gloire de Dieu ; qui donc la rétablira ?

» Malheur aux séculiers qui diffèrent leur pénitence jusqu'à la mort ! malheureux religieux qui auront dormi jusqu'à ce temps !

» C'est par ces considérations qu'il faut sortir de cet assoupissement , et renouveler la résolution de faire pénitence et de servir Dieu sans relâche. »

CHAPITRE XVIII.

De la charité de Louis envers le prochain.

Louis avait pour le prochain une charité tendre, active et infatigable. C'est cette vertu qui lui faisait souhaiter d'aller souvent aux hôpitaux pour y servir les malades, faire leurs lits, leur donner à manger, balayer leurs chambres, les exhorter à la patience et à la confession. Il avait demandé la permission générale de visiter les malades de la maison, et personne n'était ni plus diligent, ni plus exact que lui à remplir, sans distinction de personne, ces actes de charité. Non-seulement il visitait les malades et les consolait; mais quand les supérieurs, à cause de ses maux de tête, lui interdirent l'étude, il allait aider les infirmiers à nettoyer les ustensiles nécessaires aux malades ou aux convalescens, et à préparer ce qui devait leur servir.

Il ne se bornait pas à soulager uniquement les corps, son plus grand soin était pour les âmes. Il avait un zèle tout particulier pour leur salut. Si les supérieurs l'eussent jugé à propos, il fût parti pour les Indes, afin d'y travailler à la conversion des gentils. Comme, pendant les étu-

des , il ne pouvait traiter au dehors avec le prochain , il cherchait à se rendre du moins utile à ses frères au dedans. Outre le bon exemple qu'il donnait à tout le monde par la vie irréprochable qu'il menait , il demanda au recteur , s'il le jugeait à propos , de lui permettre , dans les récréations du matin et du soir , de parler toujours de choses spirituelles , et de faire ainsi tomber les discours inutiles. Ayant obtenu cette permission , il communiqua son dessein au Père spirituel , qui pour lors était le P. Jérôme Ubaldini , qui avait quitté la prélature romaine pour entrer dans la compagnie. Louis le pria de vouloir bien s'intéresser à ce projet , qu'il recommanda vivement à Dieu. Il choisit ensuite quelques-uns de ses confrères , qu'il crut être les plus propres à entrer dans ses vues : il leur dit que , pour son avantage , il souhaitait de pouvoir se rencontrer avec eux pendant le temps de la récréation , pour parler des choses de Dieu. Dès qu'il les vit disposés à le seconder , il commença à exécuter son projet.

S'il se rencontrait avec des jésuites plus jeunes que lui , il parlait le premier , et les autres se plaisaient à continuer la conversation lorsqu'ils s'aperçurent du profit qu'ils retiraient de ces discours. Quand il était avec des prêtres et des personnes plus avancées que lui , il leur proposait quelque doute en matières spirituelles , leur de-

mandant leur avis pour s'instruire; il faisait ainsi tomber le discours sur les choses de Dieu. Dès qu'on le voyait venir, on était si persuadé qu'il n'avait de goût que pour ces discours-là, qu'on ne parlait point d'autres choses; et si par hasard la conversation roulait sur quelque autre matière, on l'interrompait volontiers pour le satisfaire. Les supérieurs eux-mêmes avaient cette condescendance. Quand il se trouvait avec ses égaux, s'ils étaient de ceux qui étaient entrés dans son projet, il n'avait aucune peine à parler avec eux des choses saintes : si c'étaient d'autres jeunes gens, alors il commençait à introduire quelque discours de dévotion : et comme ils étaient tous des religieux qui désiraient véritablement leur avancement spirituel, ils se pliaient volontiers à tenir les mêmes discours. Quand quelqu'un venait du noviciat ou d'ailleurs pour étudier au collège, Louis faisait tous ses efforts, soit par lui-même, soit par l'entremise de quelque ami du nouveau venu, pour qu'il conservât la ferveur et l'esprit qu'il apportait du noviciat. Dès les premiers jours il s'insinuait auprès de lui; il l'assurait que s'il voulait se conserver et avancer dans la vertu, il trouverait sûrement qui l'aiderait. Jusqu'à ce qu'il l'eût bien connu par lui-même, il l'adressait à trois ou quatre des plus fervens et des plus spirituels. De cette façon, il réussissait heureusement à faire ce qu'il voulait.

De plus s'il s'apercevait que quelqu'un du collège eût besoin de secours spirituels, il n'oubliait rien pour se l'attacher ; et pendant plusieurs jours et même plusieurs semaines, il passait avec lui les récréations, sans s'embarrasser de ce qu'on en pouvait dire. Quand il croyait l'avoir amené au point de vertu ou de perfection qu'il s'était proposé, peu à peu il se retirait de sa conversation, lui disant que pour l'édification commune, il convenait de ne point se séquestrer des autres ; il l'exhortait à faire un bon choix parmi les confrères ; il lui en assignait même quelques-uns en particulier. Il avait encore soin d'avertir les autres de chercher les occasions de s'entretenir avec lui, parce qu'il savait qu'il avait de bons désirs. Quand il avait ainsi fini avec l'un, il se mettait à la recherche d'un autre. Par de tels moyens, il réussit à en aider plusieurs en peu de semaines ; il sut allumer dans les plus froids le feu de l'amour céleste.

Le collège romain était alors composé de plus de deux cents personnes ; je me souviens d'avoir vu plusieurs fois, avec admiration, que pendant l'heure de la récréation, on se réunissait en petites bandes, et comme je les connaissais toutes, j'étais assuré qu'il n'y en avait aucune où l'on ne parlât de Dieu. Ainsi la récréation devenait comme une conférence spirituelle ; plusieurs religieux avouaient en avoir retiré plus de fruits que

de l'oraison. On se communiquait avec simplicité les lumières et les sentimens que Dieu donnait dans l'oraison, ainsi chacun participait au bien de tous les autres. Tout cela se passait avec tant de douceur et de consolation réciproque, que c'eût été pour eux une peine bien sensible de rentrer dans leurs chambres, après la récréation, sans avoir parlé de Dieu.

Au mois de septembre et d'octobre, temps des vacances, auquel on envoyait la jeunesse à Frescati, se délasser de ses études, avec la permission des supérieurs, l'un portait avec soi une *Imitation de Jésus-Christ*; l'autre une Vie de saint François, ou de sainte Catherine de Sienne, ou de saint Ignace; d'autres, les *Chroniques* de l'ordre de saint Dominique ou de saint François; quelques-uns, les *Confessions* et les *Soliloques* de saint Augustin, les *Explications* du livre des *Cantiques* par saint Bernard. Ceux qui étaient plus avancés dans la vie spirituelle, lisaient la vie de la bienheureuse Catherine de Gènes; ceux qui étaient portés au mépris d'eux-mêmes, lisaient les vies des bienheureux Jacques et Jean Colombino. Pleins de ces lectures, ils sortaient, et le matin et l'après-dinée, deux ou trois ensemble, pour se promener et se raconter ce qu'ils avaient retenu de leurs lectures. Quelquefois, se réunissant dix ou douze ensemble, au milieu des bois qui couvrent les coteaux du voisinage,

ils s'arrêtaient pour faire ensemble leur conférence spirituelle. De cette façon les vacances de Frescati servaient autant à fortifier leur âme que leur corps.

La gloire de cette admirable ferveur était due toute entière à Louis. Aussi tous l'aimaient, l'admiraient, et se faisaient un devoir de le rechercher pour lui parler et l'écouter. Ce qui le rendait plus aimable à tous, c'est qu'il ne tenait pas toujours l'esprit à la gêne : il savait s'accommoder aux lieux, aux temps et aux personnes. Quoiqu'il fût sérieux dans sa conduite, il n'était ni farouche, ni gênant en conversation; mais doux, gracieux et affable avec tout le monde; quelquefois même il mettait en avant quelques propos joyeux et spirituels, et racontait quelque histoire ou quelque exemple propre à amuser, mais toujours dans les bornes d'une modestie religieuse.

CHAPITRE XIX.

Louis est envoyé à Mantoue et à Châtillon pour terminer quelques affaires de famille.

HORACE de Gonzague , seigneur de Solfarino , étant mort sans enfans , Rodolphe , marquis de Châtillon , qui était son héritier naturel , voulut entrer en possession de cette terre ; mais il fut prévenu par le duc de Mantoue , à qui Horace l'avait laissée par testament. Comme cette terre était un fief de l'empire , la marquise de Châtillon alla jusqu'à Prague , demander justice à l'empereur , et elle plaïda si bien la cause de sa maison , qu'elle obtint un jugement favorable ; mais ce jugement ne termina pas la contestation.

Dans les affaires d'intérêt , on trouve assez souvent de ces suppôts d'enfer , qui se plaisent à brouiller les familles les plus unies : des gens de cette espèce amenèrent les choses au point que l'affaire du fief de Solfarino devint bientôt le moindre des griefs du duc de Mantoue contre le marquis de Châtillon.

Louis n'avait que de l'éloignement et du dégoût pour tout ce qui pouvait le distraire de

l'observance religieuse. D'ailleurs, il avait lieu de craindre de perdre sa peine et son temps ; mais, après avoir recommandé cette affaire à Dieu, il consulta le P. Bellarmin, son confesseur, qui, après avoir lui-même prié et consulté Dieu, lui dit : *allez, je crois que Dieu en sera glorifié*. Louis prit ces paroles pour un oracle. Il se mit dans une parfaite indifférence, résolu seulement de faire tout ce que le Père général lui ordonnerait. Sur ces entrefaites, l'archiduchesse Eléonore, persuadée qu'après Dieu, il n'y avait que Louis qui pût retablir la paix dans la famille, ayant appris la répugnance qu'il avait à s'y prêter, en écrivit aux supérieurs de Louis, et les pria de le faire partir pour Mantoue : ce qui fut exécuté.

Louis venait d'achever ses deux premières années de théologie, et se trouvait alors avec ses compagnons d'étude en vacances à Frescati. Le P. Bellarmin vint lui porter un ordre du Père général, qui lui enjoignait de se rendre sur-le-champ à Rome, et de partir au plus tôt pour Mantoue et Châtillon. Un quart d'heure lui suffit pour se préparer au départ. Il nous laissa tous dans l'affliction d'être privés, peut-être pour plusieurs mois, de ses bons exemples. Tous voulurent l'accompagner une partie du chemin.

Après l'avoir quitté, le P. Bellarmin revenant à

la maison , nous entretenait affectueusement des vertus de Louis : il nous fit l'éloge de sa sainteté , et cita plusieurs faits qui nous animaient à la ferveur. Aussitôt que Louis fut arrivé à Rome , il prit congé du Père général , et des cardinaux ses parens. Tandis qu'il était chez le cardinal de la Rovère , il tomba dans une défaillance causée par la faiblesse de son corps : pour le rappeler à lui , on le reposa sur le lit du cardinal. Le cardinal ne put s'empêcher de lui faire quelques reproches sur le triste état où il se réduisait : il l'exhorta à prendre plus de soin de sa santé. Louis avoua qu'il ne faisait en cela qu'une partie de ce qu'il devait. On lui donna pour compagnon de voyage un frère coadjuteur , homme discret , à qui les supérieurs le recommandèrent expressément pour ce qui regardait sa santé. Ils ordonnèrent à Louis de se laisser absolument gouverner en ce point par ce frère.

Le matin où il devait monter à cheval , on lui apporta une paire de bottines qui avait servi à un grand seigneur. Tandis qu'il les chaussait , quelqu'un lui dit : *Savez-vous que ces bottes ont été faites pour un tel seigneur ?* Cette remarque suffit pour en dégoûter Louis : s'imaginant que c'était par ce motif qu'on les lui donnait , il se mit à les examiner et à chercher quelque prétexte pour en demander d'autres. Son compagnon s'en étant aperçu , lui dit alors : *Est-*

ce que ces bottines ne vous vont pas bien ? Comme il ne répondait rien , le compagnon lui dit : *donnez-les-moi ; j'en irai chercher d'autres qui vous aillent mieux.* Il sortit et fit quelques pas vers la chambre où l'on tenait la chaussure , et sans les changer , il se contenta de les plier différemment , les rapporta , et lui dit : *Essayez un peu celles-ci , peut-être vous iront-elles mieux !* Louis , sans s'apercevoir de la supercherie , lui dit en les chaussant : *Il me paraît que celles-ci vont bien ,* et il les garda.

Il partit de Rome le 12 septembre 1589 , avec le P. Bernardin Médicis , son ami , qui allait expliquer l'Écriture-Sainte à Milan. Pendant tout le voyage , Louis n'omit aucune de ses prières accoutumées , et ne s'entretint que de sujets pieux et spirituels. C'était une chose merveilleuse de voir avec combien de piété et de respect il était écouté par ses conducteurs : ces gens grossiers s'affectionnaient à lui de tout leur cœur ; ils se tenaient toujours à ses côtés , et montraient la plus grande attention pour sa personne , chose assez rare dans ces sortes de gens. Les égards qu'on lui témoigna au collège de Sienne , le chagrinerent , parce qu'ils lui paraissaient excéder les bornes ordinaires de la religion , et qu'il craignait que ses qualités personnelles ou une affection déplacée n'en fussent le motif : ainsi il ne voulut pas se laisser laver les pieds par un Père

qui semblait , en attentions , l'emporter sur les autres.

Il fut charmé de revoir Florence , comme l'ancien berceau de sa dévotion et de sa ferveur. Il y laissa le P. Médicis , et continua sa route pour Bologne. Les Pères du collège de cette ville , qui avaient entendu parler de sa vertu , l'attendaient avec empressement. Dès son arrivée , l'entretien ne roula que sur les choses de Dieu. Il ne passa qu'un jour au collège. Le Père recteur ayant chargé le frère sacristain de lui faire voir la ville , Louis , en sortant de la maison , pria ce frère de ne le conduire que dans quelques églises et dans les lieux de dévotion , parce qu'il n'était pas curieux de visiter le reste ; ainsi , après avoir vu deux ou trois églises principales , il revint au collège.

Dans une auberge entre Bologne et Mantoue , on lui donna une chambre où il n'y avait qu'un lit. Son compagnon ayant tiré à part le maître de l'auberge , lui dit , qu'étant religieux , ils ne couchaient point deux dans un même lit , et le pria de leur en donner un second ; l'aubergiste répondit qu'il ne le donnerait pas , parce qu'il voulait garder les autres lits pour les personnes de qualité qui pourraient venir. Comme le compagnon s'échauffait sur cette réponse , Louis , entendit de quoi il était question , prit la parole , et dit au frère de ne pas insister. *Comment ! ré-*

pondit le frère, *cet homme dit qu'il veut garder ses lits pour des personnes de qualité ; ne sommes-nous donc que des gens de rebut ? ne doit-on pas avoir quelque égard pour des religieux ?* Alors Louis lui dit avec tranquillité : *Mon frère, ne vous inquiétez point ; nous faisons profession d'être pauvres ; quand on nous traite selon notre état , nous ne pouvons ni ne devons le trouver mauvais.* Cependant , comme il ne vint personne le soir , l'aubergiste accorda ce qu'on souhaitait.

Arrivé à Mantoue, sa première visite fut à Eléonore d'Autriche , déjà fort avancée en âge. Cette princesse fut charmée de revoir Louis , et l'entretint avec un extrême plaisir. Louis fit savoir de Mantoue son arrivée à son frère Rodolphe ; sur-le-champ le marquis l'envoya prendre pour l'amener à Châtillon. Louis ne voulut pas que son frère sût précisément le moment de son arrivée : ainsi, près d'entrer à Châtillon, il chargea quelqu'un qu'il rencontra par hasard , de dire au marquis qu'il était arrivé. Cet homme se mit à courir par les rues de la ville , criant à pleine tête que Louis arrivait , de sorte qu'une multitude de personnes se mit aux fenêtres ; plusieurs sortirent de leur maison et s'empressèrent de lui donner des marques de leur profond respect et de leur joie : on sonna les cloches de la ville ; la forteresse fit une décharge d'artillerie. Un

grand nombre de personnes se mettait à genoux au milieu des rues en le voyant passer, tant l'idée qu'on avait de sa vertu imprimait de vénération pour lui.

Tout cela causa beaucoup de confusion à Louis. Le marquis son frère vint à sa rencontre au pied du château. Comme il descendait de voiture, un de ses vassaux, rassuré par la présence de Louis, vint se jeter aux pieds du marquis, et lui demander grâce d'une faute qu'il avait commise; et le marquis lui pardonna effectivement en considération de Louis. Quand il fut entré, quelques courtisans lui donnaient, en lui parlant, les titres d'Illustrissime et d'Excellence, comme ils avaient coutume de faire avant qu'il fût religieux; ce qui le fit rougir et le mortifia beaucoup. Il ne trouva point la marquise au palais; elle était à Saint-Martin, à quatre lieues de Châtillon. On lui dépêcha un exprès, et le jour suivant elle revint à Châtillon avec ses deux plus jeunes fils. Dès qu'elle fut entrée dans son palais, elle fit avertir Louis de son arrivée: il alla aussitôt la trouver avec son compagnon. La marquise reçut Louis plutôt comme quelque chose de sacré, que comme son fils; sans oser prendre la liberté de l'embrasser, comme l'amour maternel le lui inspirait, le respect l'emportant sur l'amour, elle le reçut à genoux et s'inclina devant lui jusqu'à terre. Cela paraît moins sur-

prenant, quand on sait que, tandis que Louis était encore dans le siècle et enfant, elle le regardait déjà comme un saint, et avait coutume de l'appeler *mon ange*.

CHAPITRE XX.

Vie de Louis pendant son séjour à Châtillon et ailleurs.

Louis passa toute la journée avec sa mère. Il voulut que son compagnon fût toujours présent. Cependant ce compagnon s'étant aperçu que sa présence gênait un peu la marquise dans ce qu'elle pouvait avoir à dire à son fils, se retira prudemment, sous prétexte de dire son chapelet. Ce frère étant ensuite rentré après un espace de temps assez considérable, trouva la marquise et son fils à genoux, faisant ensemble oraison. Quand le soir ils furent retirés dans leur chambre, Louis demanda à son compagnon pourquoi il était sorti. Il lui répondit que le Père général ayant permis qu'il vînt de si loin trouver la marquise sa mère, il ne croyait pas qu'il convînt de s'opposer à ce qu'elle pût lui découvrir son ame en toute liberté. Louis demeura plusieurs jours

à Châtillon pour s'informer en détail des différens et des prétentions de son frère et du duc de Mantoue.

On ne saurait exprimer quelle édification Louis donna pendant tout ce temps. Jamais il ne sortait qu'à pied , quoique toujours il y eût un équipage à son service. Il recevait tant de saluts dans les rues , qu'il était obligé de marcher le chapeau à la main. Il ne souffrait pas que personne de la maison lui rendît service. Dans le besoin , il recourait à son compagnon , ce qu'il ne faisait cependant que dans la plus grande nécessité. Quels que fussent ses besoins , il attendait toujours que la charité suggérât à quelqu'un de l'aider. Il ne comptait même pas aller loger chez sa mère ou chez son frère , mais chez l'archiprêtre du lieu, si les supérieurs à qui il en parla , ne lui avaient donné des ordres contraires.

Tout le temps qu'il fut à Châtillon , il se comporta avec une telle réserve , qu'il ne demanda jamais rien. L'hiver étant survenu , il eut besoin d'habits plus chauds , mais il ne voulut pas que sa famille les lui fît faire. Il écrivit au Père recteur du collège de Brescia , qu'il pria de lui envoyer quelques habits usés , déclarant qu'il n'en voulait pas d'autres. La marquise fit ses efforts pour lui faire recevoir au moins deux camisoles , l'une pour lui , et l'autre pour son compagnon :

ne pouvant y réussir, parce que Louis se faisait un scrupule de rien accepter de ce qu'il avait abandonné, elle pria son compagnon de les lui faire agréer. Un matin, tandis que Louis se levait, le frère lui porta une de ces camisoles, et pour couper court à toute difficulté, il lui dit : *Votre mère vous fait cette aumône pour l'amour de Dieu, parce que vous en avez besoin ; je veux que vous la receviez.* Louis, sans insister davantage, se soumit ; il reçut cette camisole à titre d'aumône, et pour obéir à son compagnon. Il en fut de même pour le linge. Il ne voulut point recevoir un certain nombre de chemises que sa mère lui avait elle-même travaillées ; il voulut qu'on mît des pièces aux vieilles : et son compagnon n'eut pas peu de peine à lui en faire accepter au moins quelques-unes à titre de pure aumône.

Pendant son séjour à Châtillon, il ne commanda jamais rien à personne du palais ni au dehors. Il se comportait à l'égard de tout le monde, comme aurait pu faire un pauvre étranger qu'on loge pour l'amour de Dieu. Quand il avait à traiter avec le marquis son frère, il attendait comme les autres l'heure de son audience dans l'antichambre, sans permettre qu'on lui fit savoir qu'il y était. A la table de son frère, il se laissait servir comme les autres, sans rien refuser : il prenait un peu plus de liberté en mangeant

chez sa mère , d'autant plus qu'elle ne voulait que ce qui pouvait lui faire plaisir. Ainsi , pour qu'un domestique ne lui servit point à boire , il faisait mettre devant lui de l'eau et du vin , comme cela se pratiquait dans la compagnie. Il ne faisait aucune attention à ce qu'on servait. La grande habitude qu'il avait de se mortifier , lui avait fait perdre le goût de ce qu'il mangeait. Quand sa mère lui disait : *Prenez ceci , cela est bon ; ou cela est encore meilleur* , il l'acceptait , remerciait et n'y touchait pas. Il avait coutume de dire à son compagnon : *Oh ! que nous sommes bien dans nos maisons ! Je trouve , en vérité , plus de quoi satisfaire mon appétit dans une de nos mauvaises portions , que dans tous les mets qu'on nous sert ici.*

Jamais il n'avait souffert que quelqu'un l'aidât à s'habiller ou à se déshabiller. Le premier soir , quelques pages s'étant trouvés dans sa chambre pour le servir , il leur déclara qu'il ne se coucherait point qu'ils ne se fussent retirés. De plus , ayant un cautère au bras gauche , il le pansait lui-même , sans même permettre que son compagnon l'aidât à ce pansement , tant il portait loin la délicatesse de la pudeur. Il n'aurait passouffert que quelqu'un fit pour lui ce qu'il croyait pouvoir faire lui-même. Chez sa mère et chez son frère , quoique les domestiques fussent attentifs à le prévenir , il faisait lui-même son lit ,

et prenait plaisir à aider son compagnon à raccommoder le sien. Sa santé ne l'occupait point du tout, ni le soin de la conserver : il n'y songeait que quand son compagnon l'en avertisait. Il sacrifiait à son amour pour la solitude, le plaisir qu'il aurait eu à s'entretenir avec sa mère et à lui donner la consolation de le voir. Le matin, dès son lever, il faisait une heure d'oraison, entendait la messe et récitait le grand office. Il disait le rosaire avec son compagnon, à peu près sur le ton de la psalmodie. S'il se trouvait, dans la journée, maître de quelques momens, il disait à son compagnon : *Allons faire un peu d'oraison*. Tous les soirs, pendant trois heures, il se retirait seul ; et avant de se coucher, il récitait les litanies, et faisait son examen de conscience. Il se confessait à l'archiprêtre, et tous les jours de fêtes, il allait entendre la messe et communier à l'église principale du lieu. Beaucoup de personnes s'y rendaient exprès pour le voir, et témoignaient combien elles étaient mortifiées d'avoir perdu un seigneur si accompli.

La première fois qu'il se rendit à cette église, il y trouva une si grande foule de peuple accouru pour le voir, qu'il lui vint en pensée de les prêcher et de les exhorter à vivre dans la crainte de Dieu et à fréquenter les sacremens ; cependant il n'en fit rien, parce qu'il crut devoir commencer par payer lui-même d'exemple, en s'oc-
cupant

oupant d'abord de mettre ordre aux affaires de sa maison.

Il fit plusieurs petits voyages à Brescia, à Mantoue et dans d'autres lieux où les affaires l'appelaient. Dans la route, tout ce qui s'offrait à ses yeux, lui donnait occasion de s'élever à Dieu et de s'entretenir de choses spirituelles. Quand le compagnon se trouvait fatigué de ses discours, et voulait parler d'autres choses, il ne lui était plus possible de distraire Louis. Un jour qu'il se rendait au château de Guiffri, pour parler à son oncle Alphonse de Gonzague, seigneur de ce lieu, il aperçut qu'on avait chargé des domestiques de l'accompagner; il pria le marquis de le dispenser de ce cérémonial: n'ayant pu l'obtenir, il ne fut pas plus tôt sorti de Châtillon, qu'il les renvoya. Le cocher s'étant trompé de chemin, il n'arriva au château de Guiffri qu'à deux heures de nuit, lorsque les portes en étaient fermées. Il fallut du temps pour instruire l'écuyer de la qualité des personnes qui demandaient à entrer, et pour en faire le rapport au seigneur; enfin, après un temps assez considérable, on baissa le pont-levis et la porte s'ouvrit. Plusieurs gentilshommes du prince, portant des flambeaux, se trouvèrent à cette porte; la garnison était sous les armes et bordait le passage depuis la porte jusqu'au palais du prince, lequel descendit au-devant de Louis, et le reçut avec

M

une joie singulière et toutes sortes d'honneurs. Après l'avoir conduit dans un appartement magnifiquement meublé, il se retira pour lui donner la liberté de reposer. Alors Louis excédé de tous ces honneurs, et se voyant si magnifiquement logé, se tourna vers son compagnon, et lui dit : *O mon frère ! que Dieu nous aide cette nuit ! où sommes-nous tombés pour nos péchés ? Que nous serions bien mieux dans les pauvres chambres de nos maisons, et dans nos pauvres lits, qu'au milieu de toutes ces superfluités !* Tous ces honneurs lui étant extrêmement à charge, il brûlait de retourner à Châtillon. Il partit en effet le jour suivant, après avoir pris les informations nécessaires, et se rendit à Mantoue pour négocier avec le duc.

Tout le temps que ses affaires l'obligèrent de demeurer en différentes fois au collège de Mantoue, il y donna tant de preuves de vertu, que les jésuites qui eurent l'avantage de l'y voir, racontaient encore, long-temps après, les merveilleuses impressions qu'avaient faites dans toute cette maison la modestie de Louis, son humilité, son mépris pour lui-même, l'honneur et le respect qu'il portait aux autres, sa prudence jointe à sa simplicité, les charmes de sa conversation, son détachement de toutes les choses corporelles, son union constante avec Dieu, qui était telle, qu'il ne faisait rien, ne disait

rien qu'avec la vue de cette divine présence : enfin, l'édification qu'il répandait dans le collège, alla au point que, quand les Pères le voyaient, ils se représentaient une vive image de toutes les vertus. Il leur suffisait de le voir pour être excités à la dévotion : aussi avaient-ils coutume de dire qu'on voyait briller sur son visage une si grande sainteté, qu'il leur semblait une parfaite copie de saint Charles Borromée. Le recteur du collège de Mantoue était alors le P. Malavolta, qui avait été reçu dans la compagnie par S. Ignace. Ce Père, à l'exemple de saint Pacôme, qui fit faire une exhortation à ses moines par un novice, voyant dans Louis tant de prudence et de sainteté, jugea à propos de lui faire faire un vendredi une exhortation aux Pères du collège. Ce discours était ordinairement réservé au supérieur ou à quelque Père des plus graves : jamais on en chargeait quelqu'un qui ne fût pas prêtre. Louis accepta, quoique avec bien de la répugnance, cette commission, et uniquement par obéissance. Il fit son exhortation sur la charité fraternelle, prenant pour texte ces paroles du Sauveur : *Mon précepte est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés*. Il parla avec tant d'onction et de ferveur d'esprit, que tous ceux qui l'entendirent, en furent aussi consolés qu'édifiés.

CHAPITRE XXI.

Heureux succès de la négociation de Louis.

LOUIS commença à parler d'affaires avec le duc de Mantoue ; mais avant de traiter avec les hommes , il avait eu soin de tout conclure , pour ainsi dire , avec le Roi du Ciel , qui tient dans sa main les cœurs des hommes. Il avait obtenu de sa divine bonté cet heureux accommodement. On sait cela par des témoignages authentiques , et l'événement le démontra clairement , puisque tout fut terminé dans un entretien d'une heure et demie avec le duc. Il arrangea donc dans cette première entrevue tous les différens , il obtint tout ce qu'il put souhaiter et demander. Quoique le duc fût aigri par les mauvais rapports qu'on lui avait faits du marquis ; quoique Louis fût plus proche parent du marquis que du duc , et que , naturellement parlant , il pût être soupçonné de partialité ; quoiqu'il y eût encore bien d'autres motifs de refuser à Louis ce qu'il demandait , le duc ayant tenu ferme contre les sollicitations de plusieurs princes ; cependant , ne découvrant dans Louis

que des intentions droites et saintes , il fut d'abord gagné , et ne sut lui faire difficulté sur rien.

Il se trouva des personnes qui voulurent ou empêcher , ou du moins différer une réconciliation où le service de Dieu était intéressé. Entre autres , une personne de grande autorité suggéra au duc , que puisqu'il était décidé à cette réconciliation , il ne devait pas la faire uniquement en considération de Louis ; mais du moins la différer à un autre temps , afin de donner quelque satisfaction aux princes qui , les premiers , avaient travaillé à cette réconciliation. Mais le duc répondit qu'il voulait tout finir alors , parce qu'il le faisait uniquement pour plaire à Louis , sans lequel il ne s'y serait jamais déterminé. Louis se fit donner copie de tous les chefs d'accusation portés au duc contre le marquis Rodolphe : muni de cette pièce , il revint à Châtillon , fit lire au marquis toutes ces accusations , pour qu'il eût à se justifier en répondant article par article ; et il l'aida à faire cette réponse. Ensuite , il retourna à Mantoue , porter au duc cette justification. Son Altesse en fut satisfaite , et Louis revint à Châtillon pour conduire son frère au duc , qui le reçut avec affection , et le retint même à dîner avec lui ; ils passèrent ensemble toute la journée. Le duc fit son possible pour que Louis fût aussi du dîner , mais il refusa

constamment l'honneur que son Altesse lui faisait ; et lui ayant fait agréer son refus , il vint dîner au collège. Le duc rendit alors au marquis le château et la seigneurie de Solfarino , que les frères de Louis ont toujours depuis possédés paisiblement , et qu'ils ont laissés à leurs héritiers.

Quand cette affaire fut arrangée avec le duc , Louis en entreprit une autre qu'il regardait comme bien plus importante pour son frère Rodolphe. Jeune et libre , il s'était passionné pour une demoiselle de bonne maison , mais d'une noblesse fort inférieure à la sienne. C'était une fille unique et riche , qui passait pour avoir 500,000 liv. de dot. Emporté par sa passion , il se détermina à l'épouser en secret , en présence du seul archiprêtre de Châtillon , et des témoins nécessaires. Il avait eu soin de prendre de l'évêque une dispense de proclamations , le 25 octobre 1588. Le marquis n'avait pris toutes ces mesures , qu'afin que son mariage demeurât secret , et ne vint point à la connaissance de la marquise sa mère , et encore moins à celle de son oncle Alphonse de Gonzague , dont il était l'héritier pour le Château de Guiffri , et qui devait naturellement être irrité d'un pareil mariage : car ce seigneur n'ayant qu'une fille unique prête à être établie , songeait à demander au Pape les dispenses nécessaires pour la marier avec son ne-

veu Rodolphe , afin que , par ce moyen , sa fille pût jouir de ses Etats.

Ce mariage du marquis avait été fait une année avant la venue de Louis à Châtillon. Comme on l'avait toujours tenu fort secret, tout le monde ne pouvait que mal juger de la conduite du marquis. Louis fit donc de vives instances à son frère pour qu'il rompit ces liaisons avec cette personne, et qu'il entrât dans les vues de son oncle en épousant sa fille. Le marquis , ayant encore alors quelques motifs qui l'obligeaient de cacher son mariage, se contentait de donner de belles paroles à Louis. Mais Louis, persuadé que s'il ne finissait pas cette affaire pendant qu'il était à Châtillon , elle ne se ferait jamais , pressa si vivement le marquis , que celui-ci lui donna parole de le satisfaire.

Louis content de cette promesse, partit pour Milan le 26 novembre 1589, et y continua ses études et ses pratiques de piété, en attendant que son frère vint l'y trouver. Celui-ci s'y rendit en effet peu de temps après. Il arriva au collège un jour de fête, précisément dans le temps que Louis, qui avait communie, faisait son action de grâces. Le portier vint l'avertir de l'arrivée de son frère , lui ajoutant qu'il l'attendait à la porte : Louis, sans rien répondre , continua pendant deux heures ses prières, et descendit ensuite pour recevoir son frère. Après les premiers com-

plimens, le marquis lui apprit qu'il était marié depuis quinze mois avec la dame en question, mais qu'il n'avait pas publié son mariage, crainte d'irriter son oncle. Louis fut charmé d'apprendre que son frère ne vivait pas dans le péché, comme on le croyait; ainsi, après avoir, du consentement du marquis, consulté quelques Pères, il fut résolu que le marquis déclarerait son mariage, pour faire cesser un scandale dont Dieu était offensé et la dame déshonorée. Le marquis promit ce qu'on souhaitait, et Louis se chargea de faire sa paix avec la famille. Tout cela étant ainsi arrangé, le marquis repartit pour Châtillon, et Louis l'y suivit de près. Il disait à ce propos, que dans deux voyages qu'il y avait faits, il avait accommodé deux affaires, l'une du monde, et l'autre de Dieu. En effet, il engagea son frère à déclarer son mariage à la marquise sa mère, la priant de vouloir bien reconnaître son épouse pour sa fille, et de la traiter en cette qualité. Après quoi Louis se chargea d'instruire le public de ce mariage, et d'en prévenir le duc de Mantoue, les cardinaux de Gonzague, et les autres princes et seigneurs de la famille. Il en reçut des réponses très-satisfaisantes. Il s'employa aussi auprès de son oncle Alphonse de Gonzague pour lui faire approuver tout ce qui avait été fait. Ces démarches dissipèrent le scandale occasioné par la conduite du marquis, et rétablirent l'hon-

neur de la dame , comme il convenait que cela fût.

Après la conclusion de cette affaire , la marquise douairière pria Louis de prêcher dans quelque église de Chatillon : il en conféra avec son compagnon , et il prêcha un samedi. Quoique , désirant que la chose fût secrète , Louis eût défendu de sonner pour appeler le peuple , l'église ne laissa pas d'être remplie. Il fit un discours beau et touchant , dans lequel il exhorta ses auditeurs à communier le jour suivant , dernier dimanche du carnaval : cette invitation fut si bien accueillie , que tous les confesseurs furent obligés de passer la nuit au confessionnal. La marquise , mère de Louis , et son frère Rodolphe , ainsi que son épouse , donnèrent l'exemple , qui fut suivi par plus de six cents personnes. Louis voulut servir la messe , et donner , selon l'usage , l'ablution aux communians. Il s'acquitta de cette pieuse fonction avec une sensible consolation pour lui , et une grande édification pour les assistans , qui ne manquèrent pas encore , l'après-dinée , d'assister au catéchisme que Louis leur fit. Ayant ainsi terminé heureusement les affaires de sa famille , Louis partit pour Milan le 12 mars 1590.

Louis était entré le 9 de ce mois-là dans sa vingt-troisième année. Les grands froids de la Lombardie lui avaient enflé les mains , au point

que le sang sortait des plaies qui s'y étaient formées. Plusieurs personnes le pressèrent à ce sujet, presque jusqu'à lui faire violence, pour lui faire accepter des gants; mais, ami des souffrances, Louis ne voulut jamais user de ces adoucissements. En se rendant à Milan, il passa par Plaisance. Dès qu'il fut arrivé au collège, un des Pères, selon l'usage de la compagnie, alla à sa chambre lui rendre visite et l'embrasser. Il se sentit pénétré non-seulement de dévotion, en voyant l'air de sainteté qui brillait dans tout l'extérieur de Louis, mais encore de confusion, de le trouver occupé à nettoyer ses souliers. Ce Père l'avait vu autrefois séculier à Parme, environné de domestiques. Il fut vivement frappé du contraste que faisait l'état de prince dans lequel il l'avait vu, avec cet acte d'humilité dans lequel il le voyait. Enfin, arrivé au collège de Milan : *Oh ! quelle consolation j'éprouve, dit-il, de me voir fixé dans une maison de la compagnie ! actuellement mon état est semblable à celui d'un homme gelé de froid, qu'on coucherait dans un bon lit bien bassiné. Il me semble que j'éprouve ce froid glaçant quand je suis hors de nos maisons, et cette bénigne chaleur quand j'y rentre.*

CHAPITRE XXII.*De l'édification que Louis donna au collège de Milan.*

COMME le feu ne saurait être sans échauffer, la lumière sans éclairer, le beaume sans exhaler une suave odeur, ainsi Louis ne put être au collège de Milan, sans allumer par ces paroles un feu divin dans ceux qui y demeuraient, sans les éclairer par ses exemples, et sans y répandre l'odeur de toutes les vertus dont son ame était enrichie. Comme une eau dont on a retardé le cours naturel, se répand ensuite avec plus de force et de vivacité; de même Louis, après avoir été arrêté quelques semaines à Châtillon, sans pouvoir s'y livrer à ses pénitences ordinaires, une fois rentré dans un collège de la compagnie, semblait ne pouvoir se rassasier de mortifications et de pénitences. Il commença par paraître au réfectoire avec un habit tout déchiré, et s'accuser de ses fautes. Il fit encore d'autres pénitences fort édifiantes. Il eut un sensible plaisir de trouver ce collège dans une parfaite régularité. Comme la jeunesse y montrait autant de ferveur

à acquérir la piété. et la perfection religieuse , que d'application à l'étude des sciences et des belles-lettres , tous furent également charmés d'avoir au milieu d'eux un modèle de toute sorte de perfections.

Pendant que Louis fut à Milan , il continua ses études de théologie , prenant matin et soir les leçons comme les autres écoliers , et faisant comme eux tous les exercices propres de leurs études , sans jamais vouloir aucune dispense. Il fut bien aise d'avoir comme les autres un compagnon de chambre témoin de ses actions ; ce qui fut d'un grand avantage pour ce compagnon. Ayant remarqué qu'on lui avait donné une *Somme* de saint Thomas mieux reliée que celle des autres , il ne fut pas possible de l'obliger à la garder ; il fit tant d'instances , même avec larmes , que le supérieur consentit qu'on lui en donnât une autre vieille et usée. Il n'avait en tout cela d'autre motif que de pratiquer en tout la pauvreté.

Si dans la journée il trouvait après ses études quelques momens de reste , il allait , avec la permission du supérieur , aider à la cuisine et au réfectoire. Quand il préparait le réfectoire , il avait soin , pour se tenir plus uni à Dieu et rendre ce service plus méritoire , de donner un nom à chaque table du réfectoire. Il appelait celle où mangeait le supérieur , la table de Notre-Seigneur ;

gneur ; celle qui en était la plus proche , la table de la Sainte Vierge ; et puis celle des apôtres , des martyrs , des confesseurs et des vierges ; et quand il devait étendre la nappe avec le réfectoir , il lui disait : allons étendre la nappe de Notre-Seigneur , et ainsi des autres. Il remplissait cet office avec autant d'affection et de ferveur , que si le Seigneur eût dû manger à cette table , la Sainte Vierge à la sienne , et les autres saints à la leur.

C'était une vraie consolation pour lui de passer le temps de la récréation avec les Frères coadjuteurs et de sortir avec eux , parce qu'il croyait alors pouvoir parler de Dieu avec plus de liberté. Il se faisait aussi un plaisir de les aider dans leurs besoins spirituels. Si l'on s'asseyait en récréation , il choisissait toujours le lieu le moins commode ; si l'on était debout , il se tenait derrière les autres , écoutant humblement ce qui se disait. En marchant il cédait toujours la place la plus honorable à celui qui était avec lui ; et l'on s'apercevait bien que ce qu'il en faisait n'était que l'effet de son humilité , mais d'une humilité sans affectation.

Un homme qui avait été son vassal , vint un jour le trouver pour lui demander quelque éclaircissement sur son marquisat ; Louis répondit avec beaucoup de douceur qu'il n'était plus de ce monde , et qu'il n'avait plus d'autorité sur

Vie S. L. Gonz.

N

ces choses-là : il prononça ces paroles avec tant de naïveté et tant d'humilité , que celui qui lui parlait en fut autant surpris qu'édifié.

On remarquait en lui un grand fonds de reconnaissance pour ceux qui lui rendaient quelque service , et il semblait persuadé qu'il n'avait jamais assez remercié.

Un jour un frère coadjuteur lui demanda s'il était difficile qu'un grand seigneur abandonnât la vanité du monde : Louis répondit que cela était absolument impossible , si Notre-Seigneur Jésus-Christ ne faisait à ce grand comme il fit à l'aveugle-né , lorsqu'il lui mit de la boue sur les yeux ; faisant par là connaître à ce frère , que le mépris qu'on doit avoir de toutes ces vanités devait les rendre encore plus viles que la boue.

Quelqu'un du collège recourant à lui et soupirant amèrement , lui demanda quelques secours spirituels , parce qu'il se trouvait fort imparfait ; Louis , pour le consoler , lui cita ces paroles du psaume : *Imperfectum meum viderunt oculi tui , et in libro tuo omnes scribentur* ; voulant lui faire entendre par là que si la vue de nos imperfections est bien capable de nous désoler , nous devons fortement nous consoler , par la pensée que quelque imparfaits que nous soyons , nous sommes cependant écrits dans le livre de Dieu , qui voit nos imperfections

et nous les laisse , non point pour nous condamner , mais pour nous humilier et en tirer un plus grand bien. Louis , en expliquant ainsi ces paroles avec ferveur et dévotion , donna une consolation sensible à celui qui lui avait parlé , ce qui l'aida beaucoup à s'affermir dans la vertu.

Louis se montra toujours passionné pour les mortifications sur l'honneur , soit à la maison , soit au dehors. Quelques-uns des jeunes jésuites allaient prêcher pendant le carnaval dans les places publiques : Louis demanda avec tant d'instances au Père recteur qu'il voulût bien le donner pour compagnon à quelqu'un d'eux , qu'il le lui accorda. On le vit alors parcourir les places publiques , rassemblant les peuples et priant les passans d'aller entendre la prédication de ce jeune religieux ; son humilité , sa charité , sa modestie étaient telles , qu'on se rendait à sa demande , et qu'on allait entendre le prédicateur. Les dimanches et les fêtes , il allait faire le catéchisme dans les places publiques : cet emploi lui donnait une grande satisfaction. Quoiqu'en s'en acquittant il souffrit beaucoup du froid qui était alors extrêmement vif à Milan , il n'y faisait pas seulement attention.

Un soir , il apprit que le lendemain un Frère devait aller demander l'aumône par la ville avant de faire ses vœux ; Louis courut au supérieur pour obtenir la grâce de l'accompagner ; il fut

si content qu'on la lui eût accordée, qu'après l'examen du soir il alla en avertir ce Frère. Il eut dans cette journée une grande consolation spirituelle. Il répétait souvent dans les rues, et toujours avec un nouveau plaisir, ces paroles : *Encore notre Seigneur Jésus-Christ a demandé l'aumône*. Une autrefois demandant l'aumône avec un habit tout déchiré, une dame, qui avait un extérieur fort mondain, lui demanda s'il était du collège où demeurait un Père de sa connaissance : Louis ayant répondu que oui, cette dame ajouta : *Oh ! le pauvre Père, où est-il allé mourir ?* Alors il prit occasion de ces paroles, d'instruire cette dame, et de la guérir de son erreur, lui assurant que ce Père qu'elle connaissait était fort heureux d'être où il était ; qu'il jouissait d'une parfaite santé, et qu'il s'en fallait beaucoup qu'il fût dans un état de mort comme elle l'imaginait ; qu'elle était elle-même bien plus à plaindre que lui, ayant le malheur de se trouver engagée dans l'état du monde et en danger de perdre son ame pour toujours, en suivant les maximes de la vanité, comme son extérieur l'annonçait. Ces paroles firent une telle impression sur cette dame, qu'elles l'engagèrent à changer de conduite et à mener une vie moins mondaine et plus édifiante.

Une des occupations confiées à Louis, était d'ôter les toiles d'araignées des murailles du col-

lège; il s'en acquittait avec soin, et s'il voyait quelque sénateur, ou quelque autre personnage de distinction se promener dans les galeries, il se présentait aussitôt le balai à la main, et faisait son office en leur présence, désirant d'en être méprisé et compté pour rien. Cela lui était si ordinaire, que quand les Pères du collège le voyaient passer avec son balai, sur-le-champ ils concluaient qu'il y avait quelque étranger dans la maison.

Un jour que quelques évêques et prélats devaient dîner au collège, le supérieur, pour faire connaître Louis, lui ordonna de prêcher au réfectoire. Louis, qui n'aimait point à paraître et ne désirait que d'être inconnu, sentit beaucoup de répugnance à faire son discours dans cette circonstance; cependant, ne pouvant s'empêcher d'obéir, il se soumit, et fit un beau sermon sur les devoirs des évêques. Quand ensuite on lui en fit compliment, il répondit qu'il ne croyait pas s'être autrement distingué dans ce discours, qu'en faisant connaître en public la difficulté qu'il avait à prononcer. En effet, il avait peine à bien articuler la lettre R; il était le premier à s'accuser de ce défaut, et il désirait d'en être repris publiquement.

Etant toujours absorbé dans son union avec Dieu, il arrivait quelquefois qu'il ne s'apercevait pas qu'on le saluait. Il fallait qu'en public il fit

violence à son recueillement, pour ne point manquer à ce devoir de civilité.

Louis était un modèle parfait d'humilité, de modestie, d'obéissance et de régularité pour tout le collège. Comme tout le monde le pensait ainsi, on s'entretenait confidemment avec lui des choses de Dieu. Il cherchait, de son côté, à se lier avec les plus fervens, afin que le plaisir de parler de Dieu fût mutuel et réciproque.

CHAPÎTRE XXIII.

Louis connaît par révélation sa mort prochaine. Il est rappelé à Rome.

NOTRE saint jeune homme, orné de tant de vertus, était depuis long-temps un fruit mûr pour le Ciel. La sainte vie qu'il avait menée jusqu'alors parmi les hommes, l'avait rendu digne d'aller vivre parmi les bienheureux. Le Seigneur lui donna quelque indice qu'il ne tarderait pas à l'appeler à lui pour lui donner la récompense qu'il s'était acquise en si peu d'années, par le soin qu'il avait eu de les rendre bien pleines. Etant donc encore à Milan (c'était environ un

an avant son heureuse mort) , faisant le matin son oraison , et se trouvant dans une haute contemplation , le Seigneur , par une lumière intérieure , lui fit connaître qu'il ne tarderait pas à l'appeler à lui , et que le temps qui lui restait à vivre devait être fort court. Il lui dit en même temps de le servir pendant cette année avec encore plus de ferveur et avec un détachement plus parfait de toutes choses , et de s'appliquer avec encore plus de soin que par le passé à la pratique de toutes les vertus , soit intérieures , soit extérieures. Cette révélation produisit en lui un si grand changement , qu'il se sentit encore plus détaché qu'auparavant de tous les objets de ce monde. Il tint cette révélation fort secrète , et n'en parla qu'à son retour à Rome , et à très-peu de personnes.

Louis continua ses études de théologie avec la même application qu'auparavant , ne pouvant rien ajouter ni au motif , ni à la manière. Il souhaitait de quitter Milan et de retourner à Rome , où il avait pris les premières leçons de la vie religieuse , et où il avait plusieurs de ses compagnons et amis spirituels. Mais crainte de blesser en rien l'indifférence dans laquelle il voulait être pour les ordres des supérieurs , il ne fit rien connaître de son goût pour cela. Mais le Seigneur voulut qu'il vint consoler ses Frères qui le demandaient au collège romain ; ainsi le Père gé-

général sachant qu'il avait terminé les affaires pour lesquelles il était allé à Milan ; que l'hiver ne faisait plus sentir ses rigueurs ; pressé d'ailleurs par le P. Rossignoli , recteur du collège romain , qui souhaitait le retour de Louis , pour le bien spirituel de la nombreuse jeunesse de son collège , il se détermina à le faire revenir à Rome. J'eus ordre de lui en donner la première nouvelle. Ma lettre lui fit un plaisir si sensible , qu'il en eut du scrupule. Il pria le P. Médicis de dire une messe pour demander à Dieu qu'il fût mortifié. dans son désir , si le Seigneur devait en être plus glorifié. Peu de temps après il reçut l'ordre du général même pour revenir.

Ce fut donc au commencement de mai , l'an 1590 , qu'il se mit en route avec le P. Grégoire Mastrelli et quelques autres jésuites. Il garda , pendant ce voyage , le même régime que dans les précédens. Il retirait de ce régime autant de consolation , que les Pères qui étaient avec lui en recevaient d'édification. Ils cherchaient bien à le distraire un peu de ses continuelles méditations , le voyant la plupart du temps garder le silence et comme absorbé. On éprouvait alors une grande disette. On ne voyait dans les routes , et en particulier dans les montagnes qui séparent la Toscane de la Lombardie , que des pauvres mendiants. Un des Pères voyageurs dit à ce

sujet à Louis : *Mon cher frère , que nous sommes redevables au Seigneur de ce que nous ne sommes pas nés comme ces pauvres ! à quoi Louis répondit sur-le-champ : Notre reconnaissance doit être bien plus grande , de n'être pas venus au monde parmi les Turcs.* Louis croyait que ses compagnons de voyage avaient pour lui trop d'égards : il assura même l'un d'eux , qu'il aimerait bien mieux être avec des personnes qui n'auraient pour lui aucune considération.

Arrivé à Sienne , il souhaita de communier dans la chambre de sainte Catherine de Sienne : il alla y servir la messe à un des Pères avec qui il était venu de Florence , et il communia avec des sentimens particuliers de la plus tendre dévotion. On le pria au collège de faire un discours de piété aux jeunes congréganistes de la sainte Vierge. Ayant accepté cette commission , il se retira dans une tribune pour faire oraison devant le Saint Sacrement. C'est là qu'il prépara , sans rien lire , son discours ; ensuite il se retira à sa chambre pour écrire ce qu'il avait pensé. Il parla avec tant d'onction et d'efficacité à ces jeunes gens , qui d'ailleurs connaissaient parfaitement la haute naissance de celui qui les prêchait , qu'il fit naître à plusieurs d'entr'eux le désir de renoncer au monde et de se faire religieux. On fut même obligé de distribuer différentes co-

pies de ce discours à plusieurs qui le demandaient avec instance. Un prédicateur jésuite conserva , par dévotion , l'original de ce discours écrit de la main de Louis. Enfin on arriva à Rome. Ce fut avec beaucoup de joie que les Pères et les Frères du collège romain le revirent au milieu d'eux. Ils ne pouvaient se lasser de le voir , de lui parler , et de goûter les fruits de sa très-sainte conversation.

CHAPITRE XXIV.

Perfection consommée de Louis.

Le Sage dit que la vie du juste est comme une lumière éclatante qui , commençant à l'aurore comme le jour , va toujours croissant , jusqu'à ce qu'elle parvienne à la perfection du jour , qui est l'heure où le soleil est à son point de la plus haute élévation. Telle fut la vie de Louis. Elle commença , dès ses plus tendres années , à briller par la candeur de son innocence. Elle augmenta son éclat à mesure qu'il avança en âge , croissant de vertu en vertu. Sa lumière alla donc toujours en augmentant , jusqu'à ce qu'elle arriva à une telle perfection de sainteté , qu'on

peut dire qu'elle atteignit la splendeur du jour parfait. Tous ceux qui conversaient avec lui avouaient que , soit par ses pensées , soit par ses affections , il tenait déjà bien plus au Ciel qu'à la terre. Sa vie était tout extatique ; il était parfaitement détaché de toutes les choses du monde. Il me dit ces paroles à son arrivée à Rome : *J'ai déjà enterré mes morts , je n'ai plus à y penser ; il est temps désormais que nous pensions à l'autre vie.*

Peu après son arrivée , il alla chez le Père recteur du collège , et lui remit tous ses écrits spirituels et de théologie. Il se trouva parmi ces derniers certaines spéculations sur S. Thomas , qui étaient très-belles. Le recteur lui demandant pourquoi il se privait ainsi de ses propres écrits , il lui répondit qu'il ne le faisait que parce qu'il sentait y avoir un peu d'affection , comme à son ouvrage ; et que n'ayant au monde que cette seule affection , il voulait en faire le sacrifice , pour être véritablement détaché de tout. Il était alors parvenu à une sublimité de perfection qu'il serait à souhaiter que tous les religieux connus sent et imitassent. L'homme goûte naturellement un certain plaisir et sent une certaine complaisance à se voir singulièrement aimé , surtout des supérieurs , et caressé des personnes de marque. On regarde ces témoignages de bienveillance comme des signes non équivoques de sa-

tisfaction. Il arrive de là que quelques-uns, non-seulement s'en font un mérite, mais encore se délectent à le raconter. Louis était bien éloigné de ce défaut. Si on lui donnait quelque signe d'estime, il n'y paraissait sensible qu'en faisant connaître le déplaisir qu'il en éprouvait. Il était si parfaitement mort à l'amour-propre, que pour lui plaire, on affectait de ne pas tenir plus de compte de lui que de tous les autres.

Comme il était plein d'affabilité pour tout le monde, et que sa charité universelle le rendait le même pour tous, on recherchait sa conversation, et l'on se disputait le plaisir de l'entendre, en récréation, parler hautement de Dieu, des choses du Ciel et de la perfection. Je sais, par expérience et par le rapport d'autrui, que plusieurs, au sortir de sa conversation, se trouvaient plus fervens qu'au sortir de leur oraison. Quand il se rencontrait tête à tête avec quelqu'un de ceux avec lesquels il pouvait s'ouvrir confidemment, alors il découvrait les affections divines de son ame, et ceux qui l'écoutaient étaient étonnés. Il leur donnait matière de soupirer, et en même temps d'admirer une si haute contemplation et une union si parfaite avec Dieu. Son amour pour Dieu était tel, que, quand il entendait lire quelque chose à table, ou qu'on en parlait, tout en lui s'attendrissait; et l'intérieur influant sur l'extérieur, son visage paraiss-

sait tout enflammé, sans qu'il pût proférer une parole. Une fois en particulier, étant à table, et entendant lire quelque chose sur l'amour divin, il sentit naître en lui ce feu extraordinaire; de sorte qu'il ne put pas continuer à manger. Nous qui étions ses voisins, nous nous en aperçûmes : ne sachant pas de quoi il était question, et craignant qu'il ne se trouvât mal, nous le regardions fixement, et nous lui demandâmes s'il lui manquait quelque chose. Ne pouvant nous répondre, il fut mortifié qu'on se fût aperçu de son état. Il avait alors les yeux baissés, d'où nous voyions couler quelques larmes; le visage en feu et la poitrine si élevée, que nous craignions qu'il ne se rompît quelque vaisseau. Chacun de nous lui portait envie. Vers la fin du repas, il revint peu à peu à son état ordinaire. Quelques-uns de ceux qui savaient ce qui lui faisait le plus d'impression, prenaient plaisir, en récréation, à faire tomber le discours sur la charité de Dieu pour le genre humain, afin de le voir s'enflammer; d'autres, au contraire, témoins de ce qu'il souffrait alors, interrompaient ces discours pour ne pas nuire à sa santé.

Quand il passait par les salles et les galeries, il était si absorbé en Dieu, que plusieurs fois j'éprouvai de passer devant lui et de le saluer, sans qu'il s'en aperçût : quelquefois on le voyait dans ces mêmes lieux réciter quelques dizaines de son

chapelet, ou vaquer à quelque autre dévotion : de temps en temps il se mettait à genoux , se relevait , puis recommençait : tout cela aurait paru singulier dans un autre , et ne l'était point en lui. Dans cette dernière année, il s'était prescrit une heure par jour de lecture spirituelle. Il goûtait beaucoup les soliloques de saint Augustin , la vie de sainte Catherine de Gênes , l'exposition des cantiques de saint Bernard , et particulièrement sa lettre intitulée : *Aux frères du Mont-Dieu* ; il la savait presque par cœur. Pour mieux profiter de ce qu'il lisait , il notait ce qui le touchait davantage , comme on l'a vu dans ses papiers , après sa mort.

Quand Louis fut sur le point de commencer sa quatrième année de théologie , en novembre 1590 , les supérieurs le forcèrent à prendre une chambre seul ; alors il fit instance pour n'avoir du moins qu'un petit réduit , qui était au haut d'un escalier , noir , bas et étroit , dont la fenêtre donnait sur le toit , et où pouvaient à peine tenir son lit , une chaise de bois et un prie-Dieu , dont il se servait , au lieu de table , pour étudier ; de sorte qu'on eût plutôt pris ce lieu pour une prison que pour une chambre. C'est pour cette raison qu'on ne donnait cette chambre à aucun étudiant. Le Père recteur étant un jour allé le voir dans ce réduit , le trouva aussi enchanté de sa petite demeure ,

qu'on peut l'être d'un palais. Nous prenions plaisir à lui dire que , comme saint Alexis avait choisi de demeurer sous un escalier par un esprit de pauvreté , lui , par le même motif , avait choisi d'être logé sur le haut d'un escalier et dans une vraie chaumière. En un mot , il vivait dans un tel état de perfection , que personne ne pouvait rien apercevoir en lui qui avoisinât l'imperfection. C'est ce que ses supérieurs , ses compagnons et condisciples ont plusieurs fois témoigné. Un Jésuite qui , pendant environ deux ans , avait occupé une même chambre avec Louis , au collège romain , déclara qu'ayant eu l'un et l'autre ordre du Père recteur , de se reprendre avec charité des défauts qu'ils se reconnaîtraient , dans tout ce temps il n'avait rien aperçu dans ce saint jeune homme qui eût l'air de manquement , quoiqu'ils fussent toujours ensemble , et que Louis eût en lui une grande confiance.

Le Père prédicateur avait pour lui une si grande vénération et lui portait tant de respect , qu'il n'osa jamais converser avec lui , ni lui parler , quoiqu'il le désirât beaucoup et qu'il en eût l'occasion.

Peu de mois avant sa dernière maladie , Louis sentit augmenter en lui le désir de la céleste patrie ; il parlait volontiers de la mort. Il disait alors que plus il vivait , plus s'augmentait en

lui le doute de son salut : que s'il vivait plus long - temps , il craignait que ses doutes ne fissent qu'augmenter , à cause des affaires qui pouvaient lui survenir , et l'ordre de la prêtrise qu'il serait obligé de recevoir. La raison qu'il donnait de cela était que les prêtres , soit par l'office qu'ils sont obligés de réciter , soit par les messes qu'ils célèbrent , ont un plus grand compte à rendre à Dieu ; et plus encore les prêtres qui travaillent au salut des âmes , en confessant , prêchant , dirigeant et administrant les sacrements ; qu'au contraire , dans l'état où il se trouvait , n'étant pas encore dans les ordres sacrés , il avait une plus grande sécurité sur son salut , parce que son âme n'aurait pas à répondre des fautes qu'il pourrait commettre dans ces importantes fonctions ; qu'ainsi il accepterait bien volontiers la mort à l'âge où il était , s'il plaisait à Dieu de l'appeler à lui. Il fit en effet le sacrifice de sa vie , à l'occasion que l'on va raconter.

CHAPITRE XXV.

*Rome est affligée d'une grande mortalité :
Louis se dévoue au service des malades.*

L'ANNÉE 1691 fut une année affreuse dans toute l'Italie, par la mortalité qu'occasiona la disette des vivres et une famine presque générale. La mortalité fut plus grande à Rome, à cause de la multitude de gens qui vinrent de toutes parts s'y réfugier, dans l'espérance d'y trouver des secours. Les pères de la compagnie de Jésus, soit par leurs propres aumônes, soit par celles qu'on leur confiait, firent ce qu'ils purent pour soulager la misère publique : non-seulement ils se dévouèrent à servir les malades dans les hôpitaux de Rome, mais le P. Claude Aquaviva, alors général, qui s'était chargé d'avoir soin des lépreux, ordonna à ses inférieurs d'établir encore, pour un temps, un autre hôpital : ce qui fut exécuté. Dans cette fâcheuse circonstance, Louis fit connaître toute l'étendue de sa charité. On le vit souvent parcourir les rues de Rome, cherchant des aumônes pour les pauvres malades. On admirait avec quelle satisfaction il s'acquittait de cette fonction.

Un jour , entr'autres , sachant que D. Jean de Médicis était arrivé à Rome pour négocier quelque affaire avec le pape Grégoire XIV , Louis , qui avait connu ce seigneur dans sa jeunesse , et avait eu des liaisons particulières avec lui , à cause des bons sentimens qu'il voyait en lui , demanda permission au Père provincial de lui faire une visite avec une soutane toute déchirée et une besace sur l'épaule , déclarant qu'il en usait ainsi pour en avoir une bonne aumône pour les pauvres de l'hôpital ; mais il avait encore un autre motif. Comme ce seigneur lui avait toujours témoigné beaucoup de bonté , il croyait qu'il était de son devoir de chercher à l'aider spirituellement , et lui inspirer , par son exemple , le mépris de toutes les choses du monde. Ayant obtenu la permission qu'il demandait , il alla ainsi vêtu faire sa visite , et réussit dans les deux objets qu'il s'était proposés. Il eut de ce prince une aumône considérable , et le laissa touche , édifié et pénétré des meilleurs sentimens.

Louis voulut de plus aller servir lui-même les malades à l'hôpital. Les supérieurs eurent beaucoup de peine à y consentir ; mais il leur fit de si fortes instances , leur citant l'exemple des autres jésuites qui y allaient , qu'il obtint la permission d'y aller quelquefois. Un de ses compagnons , nommé Bondi , ayant été averti d'agir avec précaution dans le service des malades , à

cause de la contagion qui était parmi eux, répondit à celui qui lui donnait cet avertissement, qu'ayant devant les yeux l'exemple de Louis, qui se portait à ce service avec tant de charité et si peu de ménagement, il ne consentirait jamais à s'épargner, quelque danger qu'il y eût pour lui, fût-ce d'en mourir. Ce même Bondi se sentit, dans ce même temps, animé d'une ferveur d'esprit si grande, que plusieurs, qui avaient avec lui des liaisons particulières, remarquèrent en lui ce changement extraordinaire, qui les réjouit autant qu'il les surprit. Il fut en effet la première victime de sa charité.

Cependant la mortalité redoublait ses ravages; C'était un objet d'horreur de voir tant de moribonds se traîner nus dans l'hôpital; plusieurs tombaient morts sur les escaliers et répandaient l'infection. D'un autre côté, on admirait l'héroïsme de la plus grande charité dans Louis et ses compagnons. On les voyait voler au service de ces pauvres malades avec autant d'empressement que de satisfaction. Ils les déshabillaient, les mettaient au lit, leur lavaient les pieds; raccommodaient leurs lits quand ils en avaient besoin, leur donnaient à manger, les disposaient à la confession, et les exhortaient à la patience. On remarqua que Louis cherchait toujours les malades les plus dégoûtans, et ne les quittait qu'avec peine.

La maladie étant contagieuse , plusieurs jésuites en furent attaqués. Bondi , qui en mourut , ne fut pas le seul qu'elle enleva. Louis le voyant à l'agonie , dit à l'un de ses Confrères : *Oh ! que je serais charmé de faire un échange avec Bondi , et de mourir à sa place , si Notre-Seigneur voulait me faire cette grâce !* Sur une observation que lui fit celui auquel il parlait , Louis ajouta : *Je ne vous dis cela que parce que j'ai quelque probabilité d'être en grâce avec Dieu ; et ne sachant ce qui peut arriver dans la suite , je mourrais volontiers à présent.* Ce fut dans le même temps qu'il dit au P. Bellarmin : *Je crois , mon Père , que les jours qui me restent sont en petit nombre.* Ce Père lui ayant demandé sur quel fondement il parlait ainsi , c'est , répondit-il , *que je me trouve un désir extraordinaire de travailler à servir Dieu , et mon désir est si vif , que je me figure que Dieu ne m'accorderait pas cette grâce , s'il ne devait bientôt m'enlever de ce monde.*

CHAPITRE XXVI.*Dernière maladie de Louis.*

LE Seigneur ne tarda pas à exaucer les désirs de Louis. Les supérieurs voyant que plusieurs de ceux qui servaient dans les hôpitaux, tombaient malades, défendirent à Louis d'y aller davantage; mais il fit tant d'instances pour y retourner, qu'on y consentit. On eut seulement soin de lui assigner l'hôpital de la Consolation, où pour l'ordinaire on ne recevait point de malades contagieux. Malgré ces précautions, presque au même temps Louis tomba malade du même mal que ses compagnons. Il se mit au lit le 3 de mars 1591, persuadé, dès cette première attaque, que cette maladie serait pour lui la dernière. On vit sur son visage et dans toutes ses actions une joie toute particulière. Ceux à qui il avait confié la révélation qu'il avait eue à Milan, ne doutèrent pas, en voyant sa grande satisfaction, que le temps de sa mort, qu'il avait tant souhaité, ne fût arrivé : et cela était vrai.

Le grand désir que Louis sentait de mourir lui donna quelque scrupule : il craignit qu'il n'y

eût quelque imperfection. Pour s'en éclaircir , il proposa son doute au P. Bellarmin , son confesseur. Ce Père l'ayant assuré que le désir de mourir pour s'unir à Dieu , n'était point un mal , surtout quand il était accompagné d'une sincère résignation à la volonté de Dieu , et que plusieurs saints avaient eu ce désir ; alors Louis s'abandonna avec encore plus d'affection au désir de la vie éternelle. La malignité du mal , qui était une fièvre pestilentielle , fit tant de progrès , qu'au septième jour de sa maladie il se trouva à l'extrémité. Alors il demanda avec beaucoup d'instances à se confesser. Il reçut ensuite le saint Viatique et l'Extrême-Onction des mains du Père recteur. Il répondit à toutes les prières avec de grands sentimens de dévotion : tous les assistans fondaient en larmes ; ils regrettaient la perte d'un Frère si saint et qui leur était si cher.

Tandis que Louis avait joui d'une certaine santé , il pratiquait tant de pénitences et de mortifications , qu'il semblait par là notablement abrégér ses jours. Plusieurs jésuites , ses amis , lui avaient fait quelquefois des reproches à ce sujet , et lui avaient dit qu'au moment de la mort il en aurait les mêmes scrupules qu'avaient eus saint Bernard. Louis , pour ne laisser à personne aucun doute là-dessus , après avoir reçu le saint Viatique , la tête parfaitement saine , sa chambre pleine des Pères et des Frères , pria le Père rec-

teur de déclarer à tous qu'il ne se senta aucun scrupule des pénitences et des mortifications qu'il avait pratiquées ; qu'au contraire il regretta de n'avoir pas fait en ce genre plusieurs choses qu'il aurait pu faire et que les supérieurs lui auraient accordées ; d'ailleurs , qu'il n'avait jamais rien fait en tout cela de sa propre volonté, mais toujours avec l'agrément de l'obéissance. Il ajouta encore qu'il ne croyait pas avoir à se reprocher aucune transgression des règles : ce qu'il déclarait , afin que personne ne fût scandalisé , si quelquefois on l'avait vu ne pas suivre le train de la communauté , et faire plus ou moins que les autres. Ces déclarations ne firent qu'attendre encore davantage tous les assistans.

Louis voyant entrer dans son infirmerie le P. Carminata, provincial, lui demanda la permission de prendre la discipline : le Père lui répondit qu'il n'était pas en état de faire cette mortification, attendu sa faiblesse. *Quelqu'un du moins*, reprit le malade, *pourrait me rendre ce service, et m'en donner de la tête aux pieds.* Le provincial lui dit encore que cela ne se pouvait pas , parce qu'il y aurait du danger que celui qui le frapperait n'encourût l'irrégularité. Ne pouvant rien obtenir de ce côté-là , il demanda avec instance qu'au moins on le laissât mourir par terre , ce qui lui ayant été pareillement refusé , il se soumit à ce que l'obéissance décidait.

On croyait qu'il mourrait ce septième jour de sa maladie, jour auquel il finissait sa vingt-deuxième année; mais le Seigneur permit que son mal diminuât, et que la maladie tirât en longueur, afin qu'avant de mourir Louis nous donnât pendant sa maladie et plus d'édification et plus d'exemples de vertus. Cependant le bruit s'étant répandu à Châtillon que Louis était mort, la marquise sa mère et son frère lui firent faire un service solennel. Peu de temps après ils apprirent qu'il vivait encore; cette nouvelle fit tant d'impression sur son frère Rodolphe, qu'en la recevant il brisa une chaîne d'or qu'il portait au cou, et la distribua aux personnes qui se trouvèrent alors avec lui.

CHAPITRE XXVII.

Le mal de Louis tire en longueur. Choses édifiantes qui se passent pendant sa maladie.

APRÈS ces premières crises, la maladie de Louis dégénéra en une fièvre lente, qui le mina peu à peu l'espace de trois mois. Ce fut pendant ce temps qu'arrivèrent bien des choses particulières et de grande édification. Comme il n'a pas
été

été possible de les recueillir toutes , à cause de leur diversité , et de la multitude des personnes qui le visitaient , je n'en rapporterai ici que quelques-unes qui sont parvenues à ma connaissance.

Quand il tomba malade , on le mit à l'infirmierie , dans un lit garni d'une grosse toile , qu'on y avait placée pour un vieux Frère malade. Louis, trouvant en cela trop de délicatesse , pria le supérieur de lui faire ôter cette garniture, *Pour n'avoir rien*, disait-il, *qui ne fût commun* ; mais on lui répondit que cela n'avait pas été mis là pour lui , et qu'il n'y avait rien contre la pauvreté religieuse. Cette réponse le tranquillisa.

Au commencement de la maladie , le médecin ordonna pour Louis et pour un autre malade , un remède très-dégoûtant : l'autre malade fit son possible pour prendre tout d'une haleine ce remède , afin d'en moins sentir le dégoût : mais Louis , pour se mortifier , prit en main le verre , et commença à boire lentement cette dégoûtante médecine , comme si c'eût été la potion la plus agréable , sans rien témoigner du dégoût qu'il devait nécessairement éprouver en la buvant.

L'infirmier avait sur la table de la chambre un peu de sucre candi et de réglisse , pour que de temps en temps Louis en mît à sa bouche quand il tousserait. Comme un jour il priait ce

Frère de lui donner un peu de réglisse , celui-ci lui demanda pourquoi il ne lui demandait pas plutôt du sucre candi : *C'est que le suc de réglisse , répondit Louis , me paraît plus conforme à la pauvreté.*

Ayant entendu dire de son lit qu'il était à craindre que la mortalité qui régnait , ne devint une véritable peste , il s'offrit aussitôt au supérieur , s'il guérissait , pour aller servir les pestiférés , et le Père général étant venu le voir , il lui demanda la permission d'en faire le vœu ; l'ayant obtenue , il fit ce vœu avec une très-douce consolation , ce qui édifia beaucoup tous ceux qui apprirent ce grand acte de charité.

Les cardinaux de la Rovère et Scipion de Gonzague , ses parens , vinrent plusieurs fois le visiter pendant sa maladie : Louis ne s'entretenait avec eux que de choses spirituelles et de la vie bienheureuse , ce qui les édifiait beaucoup ; aussi le Père recteur leur ayant dit que , sans qu'ils prissent la peine de venir au collège , il se chargeait de leur faire donner des nouvelles du malade , ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient pas se dispenser de venir , puisqu'ils tiraient de leur visite tant de profit pour leur ame. Le cardinal Scipion de Gonzague , qui était goutteux , se faisait porter à l'infirmerie de Louis , et ne quittait jamais qu'à regret ce cher malade. Un jour que Louis parlait de sa mort prochaine et de

la grande grâce que Dieu lui faisait en l'appelant à lui dans la jeunesse, le pieux cardinal, qui avait pour lui une affection sincère, l'écoutait avec tendresse : et comme, entr'autres choses, Louis assurait qu'il regardait son éminence comme son père et son bienfaiteur, attendu que c'était par son moyen, qu'après tant de difficultés, il était entré en religion, le cardinal lui répondit avec larmes, que c'était à lui à le reconnaître, malgré la différence des années, pour son père et son maître spirituel, tant ses exemples lui avaient procuré de secours et de consolation. Après cet entretien, comme il se retirait fort affligé, il dit à ceux qui l'accompagnaient, qu'il serait bien sensible à la mort de ce saint jeune homme, assurant que jamais il ne l'avait entretenu, sans se trouver ensuite dans une paix et une tranquillité d'esprit singulières ; qu'il le tenait pour l'homme le plus heureux de toute la maison de Gonzague.

Le P. Corbinelli, homme fort avancé en âge, et avec qui Louis était lié d'amitié, se trouvait malade en même temps que lui, et l'un et l'autre allaient souvent se saluer mutuellement. Ce bon vieillard, sentant son mal augmenter, souhaita ardemment de voir Louis encore une fois avant de mourir, et pria l'infirmier de le lui apporter dans sa chambre, ne pouvant, dans l'état où il était, se faire transporter dans la sienne.

L'infirmier , pour le contenter , aida Louis à s'habiller , et le porta entre ses bras dans l'infirmierie du P. Corbinelli. On ne saurait exprimer combien fut grande la consolation que ce respectable vieillard reçut de la visite de Louis. Après s'être entretenus quelque temps ensemble avec tendresse et dévotion , s'exhortant mutuellement à la patience et à la volonté du Seigneur, le P. Corbinelli dit à Louis : *Mon cher frère , je mourrai sans peine sans vous revoir ; et c'est pour cette raison que j'ai présentement une grâce à vous demander ; vous ne devez pas me la refuser , c'est qu'avant que vous sortiez de ma chambre , vous me donniez votre bénédiction.* Louis se trouva très-embarrassé de cette demande. Il répondit que la chose ne convenait pas ; qu'il fallait même le contraire. *Vous êtes un vénérable Père,* disait-il ; *moi, je ne suis qu'un jeune homme ; vous êtes prêtre, je ne le suis point ; c'est au plus distingué qu'il convient de bénir.* Le vieillard, par l'estime qu'il avait du saint jeune homme, redoubla ses instances pour que Louis ne le quittât pas dans ce dernier moment sans lui donner cette consolation , il pria même l'infirmier de ne point reporter Louis à son infirmerie , qu'il ne lui eût accordé la grâce qu'il demandait. Le sage Louis répugnait infiniment à faire ce qu'on exigeait ; mais gagné par l'infirmier , il trouva un moyen pour contenter

le bon vicillard sans blesser sa propre humilité ; ce fut qu'en élevant la main , il se bénit lui-même , disant : *Que Notre-Seigneur Dieu nous bénisse tous deux.* Prenant ensuite de l'eau bénite , il la jeta sur le Père , disant encore : *Mon père , que le Seigneur comble votre Révérence de sa sainte grâce , et lui accorde tout ce qu'elle désire pour sa gloire ; priez pour moi.* Le Père resta consolé et très-satisfait , et Louis se fit reporter à son infirmerie.

Ce bon Père donna encore un autre témoignage de la dévotion qu'il avait pour Louis. Car se trouvant aux derniers momens , il dit à l'infirmier , qu'il souhaitait ardemment qu'après sa mort on mit son corps dans le même caveau où serait mis celui de Louis. Quoique ce caveau ne fût point destiné à la sépulture des prêtres , la chose fut exécutée par ordre des supérieurs. Il mourut en effet , le premier de juin , veille de la Pentecôte , vers minuit , vingt jours avant Louis. Ce Père était dans une chambre assez éloignée de celle de Louis , et même dans une galerie différente : Louis ignorait qu'il fût mort ; et cependant cette même nuit il apparut trois fois en songe à Louis , comme celui-ci le raconta à l'infirmier. Ce Frère entrant selon l'usage pour ouvrir les fenêtres de son infirmerie , lui demanda comment il avait passé la nuit ; Louis lui répondit en ces termes : « Je l'ai passée plus mal qu'à l'ordi-

» naire, tourmenté de rêves continuels, fâcheux,
» extravagans même, ou plutôt d'apparitions. J'ai
» vu trois fois le P. Corbinelli tout hors d'haleine:
» la première fois il m'a dit : *Mon Frère , c'est*
» *maintenant le temps de me recommander à*
» *Dieu, afin qu'il daigne me donner la patience*
» *et les forces nécessaires dans le périlleux*
» *état où je me trouve, ne croyant pas que, sans*
» *un secours spécial de sa divine bonté , je*
» *puisse les avoir autant qu'il conviendrait.*
» J'ai cru que c'était un rêve, et je me suis dit à
» moi-même : *Je ferais mieux de dormir, et de*
» *laisser évanouir ces imaginations.* Peu après,
» à peine avais-je repris mon sommeil, que ce
» même Père s'est fait voir à moi pour la seconde
» fois et m'a sollicité avec encore plus d'instances
» de l'aider par de ferventes prières; parce
» que la rigueur du mal le lui rendait presque insupportable. Je me réveillai donc, et je pensai
» alors à demander le lendemain une pénitence,
» pour avoir négligé l'ordre du médecin et des
» supérieurs, qui m'avaient ordonné de ne penser qu'à dormir; et voilà qu'au moment que
» je me rendormais, le même Père se montre à
» moi pour la troisième fois, et me dit : *Mon cher*
» *frère, je suis au dernier terme de la vie ;*
» *priez Dieu que mon passage de cette vie misérable*
» *soit heureux, et que par sa miséricorde il me reçoive en l'autre dans la*

- » gloire , où je n'oublierai pas de prier pour
- » vous. Alors je me suis tellement éveillé , qu'il
- » ne m'a pas été possible de fermer l'œil le reste
- » de la nuit , demeurant surpris de ces appari-
- » tions, sur lesquelles je faisais de profondes ré-
- » flexions. »

L'infirmier parut ne faire aucun cas de ce que Louis racontait ; et sans lui en témoigner aucune surprise , il essaya de le rassurer , en lui disant que ce n'étaient que des rêves et des fantômes ; que le P. Corbinelli était bien , qu'ainsi il n'en fût pas inquiet ; et pour qu'il pût reprendre un peu de sommeil, il ne lui dit pas qu'il était mort. Louis ne répliqua rien alors ; mais dans une autre occasion il s'exprima de manière à convaincre que non-seulement il savait la mort du P. Corbinelli, mais encore qu'il était en paradis. Car , interrogé par le P. Bellarmin sur ce qu'il pensait de l'ame de ce Père , si elle était en purgatoire , il répondit sans hésiter : *Elle n'a fait que passer par le purgatoire.* Le Père conclut de cette réponse que Louis avait su cette mort par révélation , parce que Louis étant naturellement très-réservé à assurer les choses douteuses, n'aurait pas dit si affirmativement à son confesseur , que l'ame du Père avait simplement passé par le purgatoire , s'il n'en avait eu de Dieu une révélation certaine.

.. Nous nous efforcions tous de l'engager par

plusieurs raisons à demander à Dieu qu'il lui prolongeât la vie , soit pour acquérir plus de mérites , soit pour être utile au prochain et à la religion ; mais à tous nos discours il répondait toujours : *Il vaut mieux mourir* ; et disait cela avec des sentimens si affectueux et une telle fermeté de visage , qu'on voyait clairement qu'il ne désirait de quitter la vie que pour s'unir au plus tôt inséparablement et pour toujours avec Dieu.

CHAPITRE XXVIII.

Louis écrit à la marquise sa mère.

QUAND Louis fut revenu du grand danger où il s'était trouvé au commencement de sa maladie, il écrivit deux lettres à la marquise sa mère. Dans la première, après l'avoir consolée et l'avoir exhortée à prendre patience dans les adversités , il ajoutait ces paroles.

- « Il y a un mois que je fus sur le point de recevoir de Dieu Notre-Seigneur la plus précieuse des grâces , celle , comme je l'espérais , de mourir dans son amour : j'avais reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction. Mais la mala-

» die s'est changée en fièvre lente. Les médecins
» ne savent pas quand elle finira ; ils sont tous
» occupés à me faire des remèdes pour rétablir
» ma santé corporelle : et moi , je prends plaisir
» à me persuader que Dieu veut me donner une
» santé bien plus précieuse que celle que les
» médecins travaillent à me procurer. Ainsi je
» vis content, et j'espère que dans quelques mois
» il plaira au Seigneur de m'appeler de cette
» terre des morts à celle des vivans ; de la com-
» pagnie des hommes d'ici-bas , à celle des an-
» ges et des saints dans le Ciel ; enfin , de la vue
» des choses terrestres et caduques , à la vision
» et à la contemplation de Dieu , qui est le sou-
» verain bien. En cela vous pourrez trouver des
» motifs de consolation , puisque vous m'aimez
» et que vous souhaitez mon plus grand avan-
» tage. Je vous prie de prier pour moi, afin que,
» pendant le peu de temps que j'ai à naviguer
» sur cette mer du monde , le Seigneur daigne,
» par l'intercession de son Fils unique et de sa
» sainte mère , noyer dans la mer rouge de sa
» sacrée passion toutes mes iniquités, pour que,
» libre de mes ennemis , je puisse arriver à la
» terre de promesse , voir Dieu , et en jouir. »

La seconde lettre fut écrite peu avant sa mort, quand il eut appris par révélation le temps précis auquel il quitterait la terre pour le Ciel. Voici comme il consolait la marquise.

« Que la grâce et la consolation de l'Esprit
» saint soit toujours avec vous. Votre lettre m'a
» trouvé encore vivant dans cette région des
» morts , mais prêt à partir pour aller à jamais
» louer Dieu dans la terre des vivans. Je croyais
» avoir à cette heure déjà fait le pas ; mais la vio-
» lence de la fièvre , comme je l'ai déjà dit ,
» ayant un peu diminué , je suis heureusement
» parvenu jusqu'au jour de l'Ascension. Depuis
» ce temps un rhume a fait reprendre des forces
» à la fièvre ; de sorte que je vois que j'avance
» peu à peu vers les doux et chers embrassemens
» du Père céleste , dans le sein duquel j'espère
» pouvoir me reposer en sûreté et pour toujours.
» Or , si la charité , comme dit saint Paul , fait
» pleurer avec ceux qui pleurent , et se réjouir
» avec ceux qui sont dans la joie ; votre conso-
» lation sera donc bien grande , ma très-chère
» mère , pour la grâce que le Seigneur vous fait
» dans ma personne , me conduisant au vrai
» bonheur , et m'assurant de n'être plus dans la
» crainte de le perdre. Je vous avoue que je
» m'égare et me perds dans la considération de
» la bonté divine , mer immense , sans écueil et
» sans fond. Cette divine bonté m'appelle à un
» repos éternel , après de bien légères fatigues.
» Elle m'invite du Ciel à ce souverain bonheur
» que j'ai cherché si négligemment. Elle me pro-
» met la récompense du peu de larmes que j'ai

» versées. Prenez donc garde de faire injure à
» cette infinie bonté; ce qui arriverait sûrement,
» si vous veniez à pleurer comme mort votre
» fils , qui doit vivre en la présence de Dieu , et
» qui vous servira plus par ses prières , qu'il ne
» le faisait ici-bas. Notre séparation ne sera pas
» longue ; nous nous reverrons au Ciel ; et unis
» ensemble pour ne plus nous séparer , nous
» jouirons de notre Rédempteur , nous le louer-
» rons de toutes nos forces , et chanterons éter-
» nellement ses infinies miséricordes. Je vous
» écris tout cela uniquement par le désir que
» j'ai que vous , ma très-chère mère , et toute
» la famille , receviez ma mort comme une
» grande faveur. Que votre bénédiction mater-
» nelle m'accompagne et me dirige dans le pas-
» sage de la mer de ce monde , et me fasse arri-
» ver heureusement au port de mes désirs et de
» mes espérances. Je vous écris avec d'autant
» plus de plaisir , qu'il ne me restait plus d'autre
» preuve à vous donner de mon amour et du
» profond respect que je vous dois. Je finis en
» vous demandant de nouveau humblement vo-
» tre bénédiction. Rome , le 10 juin 1591.

» Votre fils en N. S. , très-obéissant ,

» Louis Gonzague. »

CHAPITRE XXIX.

De la manière dont Louis se prépare à la mort.

Nous avons maintenant à décrire comment Louis se disposa chrétiennement et saintement à passer de la terre au Ciel. Malgré les soins qu'on prenait de lui, que n'eut-il pas à souffrir dans une maladie aussi longue et aussi pénible que fut la sienne ! Cependant jamais il ne donna aucun signe d'impatience, jamais il ne se plaignit de rien, ni ne témoigna être peu satisfait des services qu'on lui rendait. Il montra toujours une patience inaltérable, et la plus parfaite obéissance aux supérieurs, aux médecins, aux infirmiers : apprenant, par son exemple, comme il convient qu'un religieux se comporte jusque dans les grandes maladies.

Du moment qu'il se mit au lit jusqu'à la mort, il ne voulut plus qu'on lui parlât d'autre chose que de Dieu et de la vie éternelle. Pour le satisfaire dans un désir aussi juste, tous ceux qui venaient le visiter ne lui tenaient que de pareils discours. Si par hasard quelqu'un venait à parler

ler de quelque autre chose , Louis paraissait ne prendre aucun intérêt à ce qui se disait ; et quand on recommençait à parler de dévotion , il changeait tout-à-coup , et mêlait quelques paroles à la conversation , pour témoigner quelle satisfaction il y prenait. La raison qu'il avait d'en agir ainsi , était que , quoiqu'il fût persuadé que les choses indifférentes , dites avec sel et avec prudence dans les conversations ordinaires , ne fussent pas contre l'institut , cependant , dans l'état où il se trouvait , il lui paraissait convenable , et tout-à-fait dans les vues de Dieu , que tous ses discours fussent entièrement spirituels.

Quelquefois il se faisait donner ses habits , et il sortait du lit , puis se traînait à une table sur laquelle était un crucifix ; il le prenait , lui donnait mille baisers affectueux et respectueux ; il en faisait autant à une image de la sainte Vierge et de sainte Catherine de Sienne , et à celles des autres saints qui tapissaient les murailles de son infirmerie. Le Frère infirmier lui ayant dit qu'il lui épargnerait la peine de se lever pour satisfaire sa dévotion , et qu'il lui porterait toutes ces images sur son lit , Louis répondit ; *Mon cher frère , ce sont là mes stations* ; et il continua de les faire , tant qu'il fut en état de se lever.

Quand il se trouvait seul dans le courant de la journée , et que la porte de l'infirmerie était

Vie S. L. Gonz.

P

fermée , il se levait de lui-même , et se glissait dans la ruelle de son lit pour y faire oraison à genoux : dès qu'il entendait du bruit , il se remettait au lit. L'infirmier crut pendant quelque temps que c'était pour quelque besoin qu'il se levait ainsi ; mais ensuite il soupçonna ce que ce pouvait être ; et l'ayant un jour adroitement surpris à genoux , il lui défendit de le faire davantage ; et Louis confus d'être ainsi découvert , ne le fit plus.

Il s'entretenait le plus souvent qu'il pouvait avec le P. Bellarmin , son confesseur , des choses de son ame. Un soir , en particulier , il lui demanda s'il croyait que quelqu'un pût entrer en paradis , sans passer par le purgatoire. Le Père lui répondit qu'il le croyait ainsi ; et comme il connaissait parfaitement la vertu de Louis : *J'espère , ajouta-t-il , que vous serez un de ces heureux ; parce que le Seigneur Dieu vous ayant , par sa miséricorde , fait tant de grâces , et en particulier celle de ne l'avoir jamais offensé mortellement , je crois être assuré qu'il vous fera encore la grâce d'aller droit en paradis.* Cette réponse du P. Bellarmin remplit Louis de tant de consolation , que dès que le Père eut quitté son infirmerie , il entra dans une contemplation , où il vit en esprit la céleste Jérusalem. Il demeura toute la nuit dans cette extase , pendant laquelle son ame fut inondée de

délices. Suivant ce qu'il en rapporta au P. Belarmin, cette nuit lui avait paru n'avoir duré qu'un instant. On croit que ce fut alors que le jour de sa mort lui fut décidément révélé; car, après cette faveur céleste, il déclara positivement que le jour de l'octave de la Fête-Dieu il ne serait plus de ce monde, ce qui se trouva vrai. Il répéta la même chose quelques jours avant cette fête, à un jésuite qui le visitait souvent.

Comme la maladie de Louis allait en empirant, le préfet des infirmiers, qui s'entendait à soigner les malades, lui confirma qu'il ne lui restait que peu de jours à vivre. Louis prenant prétexte de cet avis, dit à l'un de ses Confrères : *Vous ne savez pas la bonne nouvelle que j'ai reçue : je mourrai dans l'espace de huit jours : aidez-moi, je vous prie, à réciter le Te Deum, pour rendre grâce à Dieu de la faveur qu'il me fait.* Ils dirent donc tous deux dévotement ce cantique. Ensuite un autre de ses condisciples étant venu le voir, Louis dit avec effusion de cœur : *Mon frère, lätantes imus, lätantes imus ; nous nous en allons avec joie.* Plus il montrait de satisfaction et de consolation en prononçant ces paroles, plus ceux qui les entendaient en étaient touchés et attendris.

Il voulut encore écrire trois lettres pour prendre congé de trois Pères, ses intimes amis. Le

premier était le P. Pescatori , autrefois son maître des novices , alors recteur à Naples. Le second , le P. Angelis , qui y professait la théologie ; et le troisième , le P. Recalcati , recteur à Milan. Il leur fit marquer à tous trois qu'il partait pour le Ciel ; et , en les saluant , il se recommanda à leurs prières. Comme les forces lui manquaient , il se fit conduire la main pour signer ces lettres , et au lieu de mettre son nom, il fit une croix.

Il employa ces huit derniers jours de sa vie à des actes particuliers de dévotion. Il pria un Père , à qui il fit confiance de la certitude de sa mort , de venir tous les jours sur les trois heures dans son infirmerie , pour qu'ils pussent réciter ensemble les sept psaumes de la pénitence. Ce Père ne manqua point au rendez-vous. Ils se trouvaient seuls à cette heure-là. Louis faisait mettre sur son lit un crucifix ; et le Père , à genoux près du lit, récitait à voix basse les psaumes. Le Père s'arrêtait à quelques endroits ; et le saint jeune homme tenait les yeux fixés sur son crucifix avec une profonde attention , et semblait se perdre dans la contemplation des choses qu'on lisait. Le Père ne pouvait s'empêcher de répandre un torrent de larmes ; Louis en laissait aussi échapper quelques-unes , au milieu de la plus parfaite sérénité. Aux autres heures du jour, il se faisait lire quelques fragmens des *Soliloques*

de saint Augustin , ou de saint Bernard sur les *Cantiques* , ou quelques psaumes qu'il indiquait lui-même , tels que les psaumes : *Lætatus sum* , etc. *Quemadmodùm desiderat cervus* , etc. et autres semblables.

Le bruit commençant à se répandre qu'il devait mourir dans cette octave , chacun épiait le moment pour se trouver seul avec lui , et pouvoir avec liberté se recommander à ses prières. Il recevait toutes les commissions qu'on lui donnait pour le Ciel , et promettait si décidément de les faire , qu'il montrait une certitude de devoir bientôt y entrer. Il parlait de sa mort comme nous parlons d'un changement de chambre. Plusieurs Pères venaient le voir et le servir par dévotion. Le P. Fuccioli , procureur général , se distingua parmi les plus assidus , ainsi que le P. Piatti qui mourut deux mois après Louis. Ce dernier sortant un jour de l'infirmérie de Louis , dit à son compagnon : *Je vous assure que Louis est un saint , et si fort saint , qu'on pourrait le canoniser , même de son vivant ;* faisant allusion aux paroles du pape Nicolas V , qui dans la canonisation de saint Bernardin de Sienne , dit de saint Antonin de Florence , qui était vivant et présent : *Je pense qu'on pourrait canoniser Antonin vivant , comme Bernardin mort.* Vers la fin de l'octave , Louis était , la plus grande partie du temps , dans une profonde contem-

plation , proférant seulement de temps à autre quelques paroles de dévotion , quelques oraisons jaculatoires. Dans les trois derniers jours, ayant reçu d'un Père un crucifix de bronze , auquel étaient attachées des indulgences , il le tint constamment appliqué sur sa poitrine jusqu'au dernier soupir. Il fit plusieurs fois la profession de foi que le rituel prescrit, montrant un grand désir de s'unir à Dieu , et répétant souvent : *Cupio dissolvi et esse cum Christo , je désire que mon ame quitte mon corps pour être à Jésus-Christ ;* et autres paroles semblables.

CHAPITRE XXX.

L'Heureuse mort de Louis.

Le jour del'octave de la Fête-Dieu commençait à paraître , lorsqu'un des infirmiers entra dans l'infirmerie de Louis , et le trouvant à l'ordinaire , lui dit : *Eh bien ! mon frère, nous sommes encore vivans , et non morts, comme vous l'aviez cru et dit.* Louis assura qu'il mourrait effectivement ce jour même. L'infirmier, en le quittant , rencontra son compagnon et lui dit :

Louis persévère dans la croyance qu'il doit mourir aujourd'hui ; et cependant il me paraît qu'il est mieux que les jours précédens.

Un autre Père lui dit : *Frère Louis, vous disiez que vous mourriez dans cette octave : nous voilà au dernier jour, et il me paraît que vous êtes mieux, et qu'on peut espérer de vous voir vivre.* Louis répondit : *Le jour n'est pas encore terminé.* Il parla plus nettement à un autre, qui, en entrant dans son infirmerie lorsqu'on lui pansait une plaie au talon droit, que la maigreur et le lit lui avaient occasionée, lui dit, touché de compassion, que quoiqu'on fût bien fâché de le perdre, il priait cependant le Seigneur de le délivrer de cette souffrance ; à quoi Louis répondit sérieusement : *Cette nuit je mourrai.* Il répéta jusqu'à trois fois ces mêmes paroles, parce qu'on lui disait qu'on ne le croyait pas malade à ce point. Il passa la matinée de ce jour à faire des actes de foi et d'adoration avec beaucoup de piété.

Vers midi, il insista pour qu'on lui donnât le saint Viatique, qu'il avait déjà demandé dès le point du jour ; mais les infirmiers, qui ne croyaient pas qu'il fût si près de mourir, ne faisaient pas attention à sa demande. Cependant comme il renouvelait ses instances et ses prières, les infirmiers lui dirent qu'ayant déjà reçu dans cette maladie le saint Viatique, ils ne croyaient

pas qu'on pût le réitérer. Louis leur répondit : *L'extême-Onction, non ; la Viatique, oui.* Malgré cette réponse , les infirmiers n'en firent rien.

Pendant qu'il était dans cet état , le pape Grégoire XIII , qui , comme on le conjectura , avait su des cardinaux , parens de Louis , sa grande maladie , demanda comment il se trouvait. Ayant appris qu'il était à l'extrémité , il lui envoya de lui-même sa bénédiction et une indulgence plénière. Ce fut le Père ministre du collège qui lui porta cette nouvelle. Comme Louis était extrêmement humble , s'il eut de la consolation à recevoir cette bénédiction et cette indulgence, il ne fut pas moins confus de ce que le Pape s'était souvenu de lui ; il en vint même jusqu'à se cacher le visage. Le Père ministre , qui s'en aperçut , lui dit , pour le tranquilliser , qu'il ne devait pas être surpris que le Pape , ayant su par hasard quelque chose de sa dangereuse maladie , se fût déterminé à lui envoyer sa bénédiction.

Sur les six heures du soir , le P. Lambertini étant venu du noviciat , où ils avaient vécu ensemble , lui vint faire une visite ; Louis le pria d'engager le Père recteur à lui donner le saint Viatique ; ce qu'il fit. Il voulut réciter avec lui les litanies du Saint Sacrement, auxquelles Louis répondit toujours d'une voix claire et distincte ;

et à la fin , il remercia ce Père avec un air riant et un contentement plus marqué qu'à l'ordinaire. Le Père recteur entra pour lors avec le saint Viatique , ce qui augmenta la consolation de Louis. Il communia avec la plus grande ferveur , et toujours dans la ferme persuasion qu'il jouirait bientôt de son Dieu , et qu'il le verrait face à face dans le Ciel. Tous ceux qui se trouvèrent à cette cérémonie ne purent retenir leurs gémissemens et leurs larmes , en entendant prononcer ces paroles ; *Accipe, frater, Viaticum*, etc. *Recevez, mon frère*, etc.

Notre saint jeune homme , après avoir reçu le saint Viatique , voulut embrasser tous ceux qui étaient présens. Il le fit avec beaucoup de charité et de satisfaction , suivant l'usage de la compagnie , quand quelqu'un part pour un long voyage. Il donna à chacun le dernier adieu ; et chacun le reçut avec larmes , sans pouvoir se déterminer à s'éloigner de lui. On le regardait avec tendresse , et l'on se recommandait à ses prières. Un de ceux avec qui Louis avait traité plus confidentiellement , lui ayant dit qu'il espérait qu'il jouirait bientôt de la vision béatifique , le pria de se souvenir alors de lui , comme il l'avait fait pendant la vie , et de lui pardonner , si par ses imperfections il l'avait quelquefois offensé ; Louis lui répondit avec tendresse , qu'il comptait sur les miséricordes divines , sur le précieux sang

de Jésus-Christ et sur la protection de la sainte Vierge sa mère ; qu'il espérait que son bonheur ne tarderait pas ; et il lui ajouta , qu'indépendamment de sa demande , il se serait souvenu de lui ; parce que s'il l'avait aimé sur terre , il l'aimerait beaucoup plus encore dans le Ciel , puisque la charité y est plus parfaite.

Louis avait la tête si saine , il parlait avec tant de justesse et si librement , qu'il ne paraissait pas vraisemblable qu'il dût mourir ce jour-là. Dans le même temps , entre le Père provincial qui lui dit : *Qu'en est-il de vous , frère Louis ?* Il lui répondit : *Mon Père , nous prenons notre route. — Et pour aller où ? — En paradis !* répliqua Louis. *En paradis ?* reprit le Père provincial. — *Oui , mon Père , en paradis , si mes péchés ne s'y opposent pas ; oui , j'espère par la miséricorde de Dieu , y arriver.* Alors le provincial se tournant vers ceux qui l'accompagnaient , leur dit tout bas ; *Faites attention , je vous prie , il parle d'aller au Ciel , comme nous parlerions d'aller à Frescati : que devons-nous faire de ce cher frère ? devons-nous le mettre dans la sépulture commune ?* Tous furent d'avis , qu'à cause des preuves qu'on avait de sa sainteté , il convenait d'y faire une attention particulière après sa mort.

Je me trouvai sur les sept heures du soir pour l'assister. Assis près de son lit , je tenais ma main

sous sa tête pour lui diminuer la peine qu'il prenait à ne point perdre de vue un petit crucifix qu'on lui avait mis sur son lit , et devant lequel il priait , pour gagner , à l'article de la mort , l'indulgence plénière qui y était attachée. Dans ce moment il haussa le bras et ôta le bonnet de nuit qu'il avait sur sa tête : je crus que cette action n'était qu'un mouvement de moribond , et je lui remis son bonnet sans lui rien dire. Un moment après il l'ôta de nouveau. Alors je lui dis : *Frère Louis, laissez votre bonnet sur votre tête, crainte que l'air du soir ne vous fasse mal.* Pour lors, me montrant des yeux son crucifix, il me dit : *Quand Jésus-Christ mourut, il avait la tête nue.* A ces paroles je fus attendri , m'apercevant que jusqu'au dernier instant il était tout occupé à imiter le Sauveur sur la croix. Quelque temps après , on parla en sa présence de ceux qui devaient passer la nuit auprès de lui ; quoiqu'il fût absorbé dans la contemplation , il dit deux fois à un Père qui était près de lui : *Assistez-moi, vous.* Comme il avait promis à un autre Père , qui souhaitait de se trouver à sa mort , de l'en faire avertir , il lui dit : *Voyez si vous pouvez m'assister ;* gardant ainsi la parole qu'il lui avait donnée. Il était nuit depuis une heure, et l'infirmerie était pleine de religieux.

Le Père recteur entendant Louis parler si librement, ne pouvait se persuader qu'il dût mou-

rir cette nuit-là , comme il l'avait dit ; il pensait même que sa maladie traînerait en longueur , et durerait encore quelques jours , comme il avait vu cela arriver à plusieurs attaques de la même maladie. Il ordonna donc , en sortant de l'infirmierie , que chacun se retirât pour reposer ; et quoique plusieurs lui demandassent en grâce de leur permettre de rester , il ne le permit à aucun , disant toujours qu'il ne mourrait pas , et que s'il croyait qu'il dût mourir , il ne le quitterait point. Il ordonna cependant au P. Fabrini , ministre du collège , et au P. Gualfucci , de demeurer auprès du malade. On peut facilement se figurer quelle fut la douleur de ceux qu'on forçait ainsi de se séparer de leur frère bien-aimé , et combien cette séparation dut leur coûter , persuadés qu'ils étaient de ne plus le revoir vivant. Louis , s'apercevant de leur désolation , les consola en leur promettant de se souvenir d'eux dans le Ciel. Il pria aussi tout le monde de vouloir dans ce moment l'aider de leurs prières. Il spécifia même à plusieurs ce qu'il désirait qu'ils fissent pour lui aussitôt après sa mort.

Ce fut ainsi que , forcés par l'obéissance , les uns après les autres se retirèrent en gémissant. Il ne resta avec lui que les deux Pères désignés par le recteur , et avec eux le P. Bellarmin , confesseur de Louis. Ce Père dit au malade de l'avertir quand il croirait qu'il faudrait lui faire la

recommandation de l'ame. Louis lui répondit qu'il n'y manquerait pas. Un moment après, il lui dit : *Mon Père, il est temps*. Alors le Père avec les deux autres se mirent à genoux, et ils firent les prières de la recommandation de l'ame. Après quoi le Père ministre, s'imaginant que le malade vivrait encore jusqu'au jour suivant, pria le P. Bellarmin d'aller se reposer. L'infirmier l'assura aussi que le malade passerait la nuit, et que dans le cas où il y aurait du changement, on l'avertirait. Sur cela le Père Bellarmin se retira; et Louis resta seul avec les deux Pères, le cœur et l'esprit toujours saintement occupés. De temps en temps on l'entendait répéter quelques paroles de la Sainte-Ecriture, comme, *In manus tuas, Domine, etc. Seigneur, c'est dans vos mains que je remets mon esprit*, et autres semblables. Il conserva toujours le même visage, tandis que ceux qui l'assistaient récitaient les prières des agonisants, lui jetaient de l'eau bénite et lui faisaient baiser le crucifix.

Quand il toucha à ses derniers momens, on connut, par la pâleur de son visage et par les gouttes de sueur qui lui coulaient en assez grande abondance, qu'il souffrait beaucoup. Dans cette crise il demanda d'une voix mourante de le changer un peu de situation; il était depuis trois jours dans la même attitude : mais on craignit d'avancer sa mort en le remuant, et l'on crut

que sa demande était plutôt un instinct de la nature qu'un choix de sa volonté. On l'encouragea à souffrir, en lui rappelant le lit cruel et insupportable sur lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ, au milieu des plus affreuses souffrances, voulut bien mourir pour nous. A ce souvenir, on le vit regarder finalement son crucifix ; et ne pouvant plus parler, il donnait à connaître par ces signes qu'il souffrirait volontiers encore plus pour l'amour de Dieu. Il semblait se commander à lui-même d'être soumis. Puis il s'arrêta. Les Pères voyant qu'il ne pouvait plus parler ni se mouvoir, lui mirent en main un cierge bénit allumé, en signe de la persévérance dans la foi : il le serra. Comme il le tenait, faisant en même temps des efforts pour invoquer le très-saint nom de Jésus, il remua un peu les lèvres pour la dernière fois, et rendit son ame à son Créateur avec une profonde tranquillité, entre les deux ou trois heures de nuit. Ainsi Dieu lui accorda la grâce qu'il avait tant demandée, qui était de mourir ou dans l'octave du très-saint Sacrement ou un jour de vendredi, en mémoire de la passion du Sauveur. Il mourut précisément au moment où l'octave finissait et où commençait le vendredi, la nuit du 20 au 21 juin 1591, à l'âge de vingt-trois ans trois mois et onze jours. Ce fut précisément à cet âge que mourut saint Louis, fils de Charles II, roi de Sicile, qui fut

religieux de l'ordre de saint François, et ensuite évêque de Toulouse. Notre Louis, par ses vertus, ressembla beaucoup à ce saint.

CHAPITRE XXXI.

Des funérailles de Louis, et des différentes translations de son corps.

LES deux Pères qui assistèrent Louis à la mort, crurent avoir reçu du Seigneur une grande grâce : en effet, ils avaient eu la préférence sur tant d'autres qui souhaitaient de se trouver au passage de ce jeune homme. Peu avant sa mort, il les assura qu'il les recommanderait à Dieu tout le temps de leur vie. Ils ressentirent bientôt les heureux effets de cette promesse. Le Père ministre se trouva dans une paix parfaite d'esprit et une sensible consolation, et P. Gualfucci sentit dans ce moment une dévotion particulière, un grand regret d'avoir offensé Dieu, et un ardent désir de le mieux servir, selon les conseils de Louis. Cette vive impression ne lui dura pas seulement quelques mois, mais des années, non pas toujours avec une impression pareille, mais selon les occasions, plus ou moins importantes.

Ce même Père souhaitant, par dévotion pour Louis, d'avoir quelque chose qui eût été à son usage, et n'osant cependant toucher à son corps, prit et conserva les liens de ses souliers, les plumes dont il se servait, et autres choses semblables. Les infirmiers étant venus pour laver le corps et l'accommoder avant de l'habiller, s'aperçurent, en le tirant du lit, en présence des deux Pères, qu'il tenait sur sa poitrine un crucifix de bronze, qu'on lui avait présenté depuis trois jours, et qu'il avait tenu tout ce temps dans la même position. En le dépouillant, ils virent aussi qu'il avait aux genoux deux grosses tumeurs, causées par l'usage où il avait été dès l'enfance de faire toujours ses prières à genoux. Quelques-uns par dévotion coupèrent des parcelles de ces tumeurs, et les conservèrent comme autant de reliques. Un des infirmiers, à la sollicitation de quelques-uns, qui l'en priaient, voulut couper de la chair; mais il se trompa et ne coupa que de la peau, qui appliquée à un malade, le guérit.

A peine Louis fut-il expiré, que plusieurs de ses plus intimes amis, avertis par un des Pères, que notre ange avait pris son vol vers le Ciel, se levèrent incontinent pleins de dévotion, accoururent pour se recommander à sa protection, parce qu'ils se tenaient assurés qu'il était arrivé au port du salut. Plusieurs firent alors pour lui

les prières qu'il leur avait demandées par amitié avant la mort. Le matin suivant, 21 juin , à peine eut-on donné le signal pour se lever , que l'infirmierie , où était le corps , ne pouvait plus contenir la foule qui s'y rendit. On priaït pour lui , mais on se recommandait encore plus à lui : plusieurs se jetèrent sur ses souliers , sur une chemise , sur une camisole et autres habillemens qu'il avait portés. Enfin , on porta le corps dans la chapelle domestique. Plusieurs de ses confrères , surmontant l'horreur qu'on a communément de toucher un mort , s'approchaient de la bière , baisaient par dévotion le défunt , et ne se lassaient pas de l'appeler *saint, saint !* Toutes les messes qui se dirent ce jour-là au collège et dans les autres maisons de la compagnie à Rome , furent célébrées pour lui , quoique plusieurs prêtres ne lui en appliquassent le fruit que pour se conformer à l'usage , bien persuadés qu'il n'en avait pas besoin.

Pour bien comprendre quelle sensation fit dans tous ceux du collège la mort de Louis , il faudrait s'y être trouvé présent. On ne s'entretenait que de ses vertus et de sa sainteté ; chacun racontait ce qu'il en avait aperçu ; tous sentaient le prix de la perte qu'ils faisaient , d'être privés de la compagnie de ce saint jeune homme.

Le soir sur les six heures , avant de dire l'of-

fice, on transporta le corps de la chapelle domestique dans la grande salle, où les Pères et les Frères étaient assemblés. L'usage était de baiser la main aux prêtres seuls : mais quoique Louis n'eût que les ordres mineurs, l'idée qu'on avait de sa sainteté porta tout le monde, même les prêtres, à lui baiser la main. Après ce pieux témoignage d'estime, on porta processionnellement son corps à l'église du collège, où, selon la coutume, on psalmodia l'office des morts. Après l'office il y eut un si grand concours d'étudiants et d'autres personnes, qui s'approchaient du corps pour l'honorer et en prendre quelques reliques, que les Pères ne pouvant maîtriser cette foule, on fut obligé de fermer les portes de l'église. Ce fut dans cette occasion qu'on lui coupa les habits, les cheveux, les ongles, et deux articulations du petit doigt de la main droite.

Quand il fut question de mettre le corps dans la sépulture, les principaux Pères du collège, et parmi eux le P. Bellarmin, furent d'avis qu'il ne convenait pas de le confondre avec les autres; mais de le déposer dans un sépulcre particulier; parce que Louis ayant vécu dans une si grande sainteté, Dieu ne manquerait pas de le glorifier autant aux yeux du monde, qu'il s'était appliqué à en être peu connu. Cependant, comme l'usage de la compagnie était d'enterrer ses morts

sans cercueil , le recteur envoya le ministre prendre les ordres du Père général, qui déclara qu'on devait le mettre dans un cercueil , et qu'il dispensait d'autant plus volontiers de l'usage commun, qu'il était très-persuadé de la sainteté singulière de ce jeune Jésuite. On peut juger par là quelle idée on avait de Louis, puisqu'on faisait pour lui une chose si extraordinaire, en le traitant déjà comme quelque chose de saint. Le corps fut donc mis dans un cercueil fait exprès , et inhumé dans la chapelle du Crucifix , au côté gauche de l'église du collège.

Pendant plusieurs jours on ne s'entretint pas d'autre chose que du saint jeune homme : on le révérait mort, n'ayant plus l'avantage de l'honorer vivant. Tous les jours plusieurs religieux se transportaient à son tombeau, pour se recommander à sa protection. Ils lui donnèrent cette preuve de confiance et de vénération tout le temps qu'ils restèrent à Rome. Le P. Valtrino, venu de Sicile, qui n'avait jamais vu Louis, conçut pour lui une telle dévotion, que non content d'aller tous les jours prier à son tombeau, il cueillait dans le jardin des fleurs qu'il semait sur sa tombe, disant que personne n'était plus digne de ces fleurs que celui qui s'était signalé par tant de vertus.

On laissa le corps de Louis pendant sept ans dans le cercueil avec lequel il avait été inhumé, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1598. Dans la crainte

cependant qu'on ne vint dans la suite à confondre ses ossemens avec les autres corps , on retira, par ordre du Père général Aquaviva, ces ossemens du cercueil où ils étaient , pour les mettre dans une caisse plus petite , qu'on plaça dans la muraille , le 22 juin 1598. C'est à cette occasion que l'on prit des reliques de Louis , qui furent envoyées dans plusieurs villes d'Italie , en Pologne , et jusqu'aux Indes.

Comme le Seigneur avait déjà commencé à glorifier son serviteur par des miracles , le Père général ordonna qu'on retirât ces précieux ossemens du lieu où ils étaient , pour les placer dans un endroit plus décent, et les séparer des autres. En exécution de cet ordre , le 8 juin 1602. , on transporta secrètement dans la sacristie ces précieuses dépouilles , et le premier de juillet de la même année on les plaça dans une boîte de plomb qui fut mise sous le marchepied de l'autel de saint Sébastien, dans la même église. Quoiqu'on eût pris toutes sortes de précautions pour que cette translation fût secrète , et qu'on n'y eût admis que les personnes absolument nécessaires , il en transpira quelque chose dans le public ; et bientôt la dévotion du peuple rendit célèbre le lieu où reposait ce précieux trésor.

Enfin , le bruit de la sainteté de Louis se répandit de plus en plus dans toutes les parties du monde , et les miracles se multipliant , le prince

D. François de Gonzague , frère du saint et marquis de Châtillon , alors ambassadeur de l'empereur à Rome , jugea que le lieu où l'on avait mis ces reliques était trop étroit : ainsi , sur ses instances , le Père général fit exhumer de nouveau ces précieuses reliques. On ouvrit la caisse qui les renfermait ; et , de l'agrément des supérieurs , le prince François prit quelques reliques pour lui et pour le duc de Mantoue. La tête , à la prière du même prince , fut donnée à l'église du collège de Châtillon , où on la conserve avec une grande vénération. Le 13 mai 1605 , tout le reste de son corps , porté par des prêtres et accompagné d'une quantité de lumières , fut transféré dans la chapelle de Notre-Dame de la même église , et fut placé dans le mur , du côté de l'évangile. On fit encore cette nouvelle translation les portes fermées : cependant le frère du Saint s'y trouva avec son épouse , et quelques autres seigneurs : le concours y fut même si grand , que plusieurs prêtres furent long-temps occupés à laisser baiser la caisse qui renfermait les reliques de Louis , et à faire toucher les chapelets , et d'autres objets de dévotion , avant qu'on pût placer ce sacré dépôt au lieu qui lui était destiné.

Les précieuses dépouilles de Louis reposèrent dans cette chapelle pendant une quinzaine d'années. On y mit son image et plusieurs *Ex-voto* : une lampe y était continuellement allumée. En-

fin , en 1620 , le 15 de juin , les reliques de Louis furent transportées dans la chapelle construite exprès pour lui , comme on le verra dans le troisième livre.

FIN DU SECOND LIVRE.

LA VIE

DE

S^T LOUIS DE GONZAGUE.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

*Différentes lettres écrites à l'occasion de la
sainte mort de Louis.*

APRÈS l'heureux passage de Louis à la bienheureuse éternité, on écrivit un grand nombre de lettres à la marquise sa mère, pour lui rendre compte de l'opinion de sainteté que son fils avait laissée à sa mort. Le P. Aquaviva, général de la compagnie, lui écrivit qu'elle avait un cher et fidèle intercesseur dans le Ciel, et qu'on avait de justes raisons de croire que, dès son trépas, il

y jouissait de la gloire éternelle : qu'il y serait sûrement, pour elle et pour la compagnie, d'une grande consolation. Le recteur du collège romain lui écrivit de son côté, que son fils, en mourant, avait fait naître à tout le monde un saint désir de mourir d'une mort aussi sainte que la sienne ; qu'elle, ni les siens, ne devaient se plaindre de la perte de ce cher fils, mais au contraire se réjouir d'avoir donné au Ciel un nouveau saint.

Ce fut dans le même esprit que le cardinal Scipion de Gonzagne en écrivit à son frère, évêque de Mantoue, et à la marquise, leur disant que Louis était mort d'une façon si édifiante, qu'on devait plutôt s'en réjouir que pleurer. Nous avons encore une preuve des sentimens d'estime de ce cardinal pour Louis, dans le témoignage du Pape Clément VII. Ce grand pontife, s'entretenant, le 5 août 1604, avec le frère de Louis, ambassadeur de l'empereur, lui dit que le cardinal Scipion de Gonzague lui avait souvent parlé de la grande sainteté de ce jeune homme, et lui avait même avoué qu'à sa seule vue, il se sentait intérieurement porté à la dévotion jusqu'aux larmes. Parlant ensuite de tout ce qu'on lui avait encore rapporté de merveilleux sur le compte de Louis, il ne put s'empêcher de s'écrier avec larmes : *Oh ! qu'il est heureux ! il jouit maintenant de la gloire éternelle ! Je*

me

me suis souvent demandé comment il avait fait pour éviter tant de dangers ; c'est assurément ce soin qui l'a préservé , qui l'a sanctifié , et sa sainteté a entretenu la paix dans sa famille. Elle a en lui un bon protecteur dans le Ciel , qui la gardera de tout mal.

La sainte dame Eléonore d'Autriche, duchesse de Mantoue, marqua aussi de pareils sentimens dans la lettre qu'elle écrivit à ce sujet à la marquise : « Quand je considère , disait-elle , dans quelle profonde douleur vous devez vous trouver par la mort de Louis votre fils , dans un âge si peu avancé , et quand je mesure cette douleur par celle que j'en éprouve , moi qui ne suis pas sa mère , mais qui l'ai toujours aimé d'un tendre amour , je ne puis m'empêcher de partager votre désolation et celle de toute la famille , puisque cette perte nous est commune à tous , selon l'humanité. J'avoue que, sans une grâce particulière , nous ne pourrions de nous-mêmes avoir la force de résister à la vive douleur que nous ressentons. Cependant, si nous voulons sérieusement penser que cette bienheureuse ame, ayant déchiré le voile obscur de la chair , a pris son vol vers la splendeur éternelle , qu'elle est arrivée à cette glorieuse fin , à laquelle elle se pressait si fort de parvenir tandis qu'elle était dans cette vallée pleine de misères ; si nous songeons qu'à présent cette chère ame pourra porter et plus

Q

promptement et plus efficacement nos prières au Seigneur ; nous louerons , nous remercierons sa divine Majesté de ce qu'elle l'a tirée sitôt de cette terre bourbeuse , pour la placer en la sainte Jérusalem. C'est ainsi que notre propre intérêt nous fournira des motifs de consolation , en voyant que notre intercesseur est devenu , d'homme mortel , un ange céleste. »

Nous terminerons ce chapitre par une lettre écrite à la marquise par le seigneur Mancini , qui , ayant assisté aux funérailles de Louis , rend ainsi témoignage de plusieurs choses qui s'y passèrent.

« Illustrissime et excellentissime dame , je ne sais encore si je dois me consoler ou me réjouir avec vous de l'heureuse mort du frère Louis , ne sachant pas discerner si l'amour maternel sera plus sensible à la perte qu'il fait , qu'au noble et précieux avantage qui en revient au fils. Je regrette , à la vérité , que nous nous trouvions privés de sa présence , et je vous plains de n'avoir pas eu la consolation de le voir au moins une fois dans cette dernière maladie ; mais je ne puis que me réjouir avec vous de ce que ce cher fils , par sa sainte vie a mérité le Ciel , où , selon le sentiment commun , il s'est envolé , laissant après lui , à Rome et partout , la plus grande idée de sa sainteté. Elle est telle , que quand il eût vécu les années de Noé , et non d'un jeune homme de

vingt-trois ans , il n'eût pu en laisser une plus avantageuse. Jeudi au soir , après les deux heures de nuit , il rendit sa belle ame à Dieu , et hier au soir , 21 juin , il fut inhumé dans l'église du collège , où je me trouvai. Je dois vous dire que non-seulement ces bons Pères font grand cas des reliques qu'il a laissées sur la terre , mais encore le peuple qui y assistait , le regardant comme un saint , lui coupa ses habits : je pourrais dire quelque chose de plus , et je ne dirais que la vérité , mais vous l'apprendrez de quelque autre , et peut-être des jésuites mêmes , qui sauront mieux que moi vous décrire les choses. On ne parle d'aucun miracle , ou parce qu'il n'y en a pas , ou parce qu'on garde le secret là-dessus ; mais on a pour lui publiquement cette dévotion qu'on a pour une personne sainte qui en a fait. Plusieurs grands seigneurs font de vives instances pour avoir quelque chose qui lui ait appartenu. C'est pour ces raisons que je ne saurais me déterminer à me livrer à la douleur , à l'occasion de cette mort. Je dois vous dire encore que , la semaine passée , je fus voir le frère Louis : il annonçait lui même sa mort avec une sensible satisfaction. Il me donna ses lettres que je fis partir , il y a précisément huit jours ; il me pria de les faire rendre sûrement , me disant que ce seraient les dernières qu'il vous écrirait à vous et à son frère. Je vous rapporte tous ces faits , afin que vous en

tiriez matière de consolation : d'autres vous en écriront plus au long, et je me borne, moi, à vous prier de mettre fin à votre douleur, et de lui adresser des vœux, afin qu'il maintienne la paix et la tranquillité dans la famille, bien persuadé que votre saint fils sera toujours exaucé. Rome, le 22 juin 1591. » On peut voir par ces lettres dans quelle opinion générale de sainteté mourut Louis.

CHAPITRE II.

Témoignage particulier qu'a rendu de Louis le cardinal Bellarmin.

J'AI déjà eu occasion de citer le témoignage du cardinal Bellarmin, en parlant dans cette histoire des vertus de Louis. J'avais prié ce cardinal de mettre par écrit tout ce qu'il savait de ce saint jeune homme, dont il avait dirigé la conscience. En conséquence, voici le récit qu'il traça de sa propre main, et qu'il m'envoya du palais du Vatican, où il demeurait depuis qu'il était cardinal.

« Mon très-révérend Père, c'est avec plaisir que je répondrai à ce que vous me demandez,

d'autant plus qu'il me paraît qu'il est de la gloire de Jésus-Christ que l'on connaisse les dons accordés par sa divine majesté à ses fidèles serviteurs. J'ai confessé long-temps notre très-cher et saint frère Louis Gonzague, et je l'ai confessé une fois généralement de toute sa vie. C'était lui qui me servait la messe , et il s'entretenait volontiers avec moi des choses de Dieu. Au sujet de ses confessions et de ses conversations, il me paraît que je puis assurer avec vérité ce qui suit : 1.^o Qu'il n'a jamais commis de péché mortel ; et je le tiens pour certain , depuis l'âge de sept ans jusqu'à sa mort ; mais , pour ce qui regarde les sept premières années , je le tiens par conjecture , parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'il péchât mortellement , puisqu'il était appelé par le Seigneur à une si grande pureté. 2.^o Que depuis la septième année de sa vie , à laquelle , comme il disait , il se convertit du monde à Dieu , il a mené une vie parfaite. 3.^o Qu'il n'a jamais éprouvé aucune révolte de la chair. 4.^o Que dans l'oraison et la contemplation, il n'a , pour l'ordinaire , souffert aucune distraction. 5.^o Qu'il a toujours été un modèle d'obéissance , d'humilité , de mortification , d'abstinence , de prudence , de dévotion et de pureté. Dans les derniers jours de sa vie , il eut pendant une nuit une extrême consolation dans l'idée qu'il se faisait de la gloire des bienheureux ; et quoique cette consolation eût duré

toute la nuit, il croyait qu'elle n'avait été que d'un quart d'heure. Dans ce temps mourut le P. Corbinelli; et interrogé sur ce qu'il pensait de cette ame, il répondit avec certitude ces paroles: *Elle a seulement passé par le purgatoire.* Et moi, réfléchissant sur le naturel de Louis, si attentif à ces paroles, et à ne point assurer des choses qui pouvaient être douteuses, je ne balançai pas à croire qu'il avait su par révélation divine ce qu'il me disait; mais je ne voulus pas lui faire d'autre question, pour ne pas donner lieu à la vaine gloire. Je pourrais rapporter encore quantité d'autres choses, que je passe sous silence, parce que je ne les ai pas si présentes. Enfin, je suis persuadé qu'il est allé droit au Ciel, et j'ai toujours prié pour lui avec quelque scrupule, craignant de faire injure aux grâces de Dieu que j'ai connues en lui. Au contraire je n'ai jamais hésité à me recommander à ses prières, dans lesquelles j'ai beaucoup de confiance. Que votre révérence prie aussi pour moi. Des chambres du Vatican, le 17 octobre 1601. Votre frère très-affectionné en N. S. Robert, cardinal BEL-LARMIN. »

Ce saint cardinal s'exprime encore plus au long sur les vertus et les louanges de Louis, dans le procès fait pour sa canonisation, et dans une exhortation qu'il fit à sa louange dans l'église du collège romain, en 1628.

CHAPITRE III.

De la vision qu'eut sainte Magdeleine de Pazzi touchant Louis.

SAINTE Magdeleine de Pazzi a donné un témoignage illustre de la gloire à laquelle Louis est élevé dans le Ciel. Voici ce qu'en dit l'auteur de sa vie.

En 1600, le 4 avril, la sainte étant dans un de ces ravissements qu'elle avait coutume d'avoir, vit dans le Ciel la gloire du bienheureux Louis de Gonzague, de la compagnie de Jésus. Surprise d'une chose qui lui paraissait extraordinaire, elle commença à parler posément, mettant de temps en temps quelque intervalle entre ses paroles.

« Oh ! quelle gloire, dit-elle, est la gloire de Louis, fils d'Ignace ! Je ne l'aurais jamais cru, si mon Jésus ne me l'avait fait voir ! Je n'aurais jamais imaginé qu'il y eût autant de gloire dans le Ciel, que j'en vois dans Louis ! Je le dis, Louis est un grand saint. Nous avons des saints dans l'Église, que je ne crois pas être aussi élevés. (Elle voulait parler des saints dont on révérait les reliques

dans l'église de son monastère.) Je voudrais pouvoir parcourir tout l'univers , et dire que Louis, fils d'Ignace, est un grand saint , et je voudrais faire connaître sa gloire à tout le monde , afin que Dieu en fût glorifié. Il n'est si élevé en gloire que parce qu'il a mené une vie intérieure. Qui pourrait jamais apprécier le mérite et la vertu de la vie intérieure ? Non , il n'y aura jamais aucune comparaison à faire entre les actes intérieurs et les extérieurs.... Louis fut un martyr inconnu : quiconque vous aime , ô mon Dieu ! vous connaît si grand , si infiniment aimable ! Quel martyre ne fut-ce pas pour lui , de voir qu'il ne pouvait vous aimer autant qu'il désirait vous aimer ; de voir que vous n'étiez pas connu de toutes vos créatures , que vous n'en étiez pas aimé ; qu'au contraire vous en étiez offensé ! Oh ! combien Louis aima-t-il sur la terre ! Et maintenant dans le Ciel , il jouit de Dieu dans une grande plénitude d'amour.... » Ici la sainte, voyant que le bienheureux Louis priait pour ceux qui , pendant sa vie , l'avaient aidé dans les choses spirituelles , ajouta ces paroles : « Et moi aussi je veux m'appliquer à aider les âmes , afin que si quelqu'une d'elles va au paradis , elle prie pour moi , comme fait Louis pour quiconque lui a été sur la terre de quelque secours. »

CHAPITRE IV.

Des miracles opérés par l'intercession de saint Louis de Gonzague.

Mon dessein , en écrivant cette vie , n'a point été de rapporter tous les miracles et toutes les grâces accordées , dans différens pays , par les mérites et l'intercession de saint Louis après sa mort ; mais seulement de faire un choix de quelques actions saintes et vertueuses , qui , avec l'aide du Seigneur , peuvent-être imitées de tout le monde. D'ailleurs , le récit d'un grand nombre de miracles n'ajouterait rien , dans l'esprit de ceux qui ont connu notre saint , à l'idée qu'ils ont de sa singulière vertu ; parce que les personnes intelligentes n'ignorent pas que les dons surnaturels que Louis reçut de Dieu pendant sa vie , sont quelque chose de plus grand , de plus précieux , de plus désirable que la grâce des miracles. Cependant , afin qu'on sache que cette illustration ne lui a pas manqué , je rapporterai ici quelques-uns des miracles opérés depuis sa mort et confirmés par serment. Je laisse à d'autres le soin de parler de ceux qu'il peut avoir faits de son vivant.

En 1593 , le marquis Rodolphe , à qui notre Saint avait remis le marquisat et tous ses droits , étant mort au château de Jouffri , les habitans se soulevèrent contre la maison de Châtillon. La marquise sa mère fut sensible à cette révolte , que sa douleur la fit tomber dangereusement malade : en peu de jours elle fut à l'extrémité , et reçut les derniers sacremens. Elle était près de rendre le dernier soupir , lorsqu'elle aperçut près de son lit son saint fils Louis tout éclatant de gloire : sa présence fit une si douce impression sur la princesse , qu'ayant jusque là le cœur flétri , de manière à ne pouvoir pas verser des larmes pour soulager sa douleur , elle en répandit une grande abondance ; en même temps elle fut assurée , non-seulement de recouvrer la santé , mais encore de voir les intérêts de ses fils prendre une tournure plus consolante. En effet , contre toute espérance , la marquise guérit , et put voir la situation du marquis François devenir plus florissante que n'avait été celle d'aucun de ses aïeux. Ainsi , le premier miracle que le saint opéra , après sa mort , fut un devoir de piété envers sa mère.

Antoine Urbain , de Sienne , âgé de seize ans , tailleur de profession , fut attaqué de maux de tête , accompagnés d'une distillation continuelle d'humeurs âcres et malignes ; il avait le visage gonflé et les yeux si malades , qu'il ne pouvait

supporter ni l'air ni la lumière. La fièvre , qui se joignit à tous ces maux , l'obligea de se mettre au lit. Il souffrait depuis un mois , lorsqu'il lui survint à l'œil gauche une tumeur , qui , gagnant la paupière , la couvrit bientôt , de façon qu'il perdit tout-à-fait l'usage de cet œil. Le mal allant toujours en augmentant , fit craindre que le malade ne perdît encore l'autre œil. Un médecin essaya deux fois de lui appliquer quelques remèdes , qui ne firent qu'accroître le mal. Le médecin s'en aperçut , et , après avoir ordonné quelques autres remèdes , qu'on ne fit pas , il ne parut plus chez le malade ; ses douleurs aux deux yeux empiraient avec le mal , dont le principe restait fixé à la paupière , et il ne lui restait plus d'espérance de guérison. Ce malade avait un oncle potier : un jour , par hasard , cet oncle vit un enfant qui tenait en main une image de saint Louis de Gonzague. Le potier demanda à l'un de ses compagnons ce que c'était que ce saint. Celui-ci lui ayant raconté plusieurs miracles , l'exhorta à lui vouer son neveu. Cet oncle ayant résolu de le faire , dit à sa sœur qu'elle prit cette image , et qu'au plus vite elle la portât au malade , afin que de son côté il se recommandât au saint. A cet ordre de son frère , cette femme se sentit une vive foi : elle ne douta point que , par les mérites du saint , le malade ne guérît ; elle espérait même que ce serait la nuit suivante. Il était

déjà tard ; mais sans perdre de temps , cette femme porta , ce soir-là même , l'image au malade. Elle lui raconta les miracles que faisait le Saint , l'exhorta à se vouer à lui , et se retira. Antoine reçut l'image avec dévotion : sur-le-champ il conçut l'espérance de guérir. Il se mit à genoux sur son lit , et tenant l'image en main , il promit de réciter cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur du saint , si , par son intercession , il recouvrait la vue. Il récita donc ces cinq *Pater* et ces cinq *Ave* avec une vive foi dans les mérites du saint , et il se fit , par trois fois , le signe de la croix sur ses yeux avec cette image ; ensuite il se recoucha , plaça cette image auprès de sa tête , et s'endormit. Sur les cinq heures de la nuit , il songea qu'il était guéri , et qu'il pouvait retourner à son travail. S'étant éveillé et ne sentant plus aucune douleur aux yeux , il crut en effet qu'il était guéri : cependant ne pouvant encore s'en convaincre à cause de l'obscurité , il appela son oncle , et lui dit : *Je crois que je suis guéri , car je ne sens plus de douleur aux yeux ; je les tiens ouverts sans peine , je les sens libres et desséchés.* Quand il fut jour , la tante entra dans la chambre ; et Antoine revoyant la lumière , s'écria tout hors de lui-même : *Ma tante , je vois , je vois , je suis guéri !* A ces paroles , la femme s'approche du lit avec son frère , et tous les deux virent les yeux d'Antoine parfaitement nets ;

nets; l'humeur ordinaire et l'inflammation avaient disparu, et la tumeur s'étant retirée vers la partie gauche de l'œil, était presque dissipée et ne donnait plus d'écoulement sensible. Aussitôt ces bonnes gens remercièrent, avec toute la ferveur dont ils étaient capables, le Seigneur et saint Louis de Gonzague. Le jeune homme, qui ne pouvait supporter ni l'air ni la lumière, se leva aussitôt, et alla entendre la messe. Après cela, il se rendit à son travail, et reprit son métier de tailleur. On dressa un procès-verbal de ce miracle, au tribunal de l'archevêque de Sienne : les médecins y déclarèrent avec serment, que cette guérison était surnaturelle et divine.

Marc-Antoine Gussone, noble Vénitien, était entré dans la compagnie de Jésus, à padoue. A sa seconde année de noviciat, vers les derniers mois de 1603, il tomba malade d'une fièvre maligne, accompagnée de pourpre. En peu de jours le mal vint au point que la langue enfla au malade, sa bouche se remplit d'une matière putride et grasse, qui forma autour de ses dents une espèce de tartre, de sorte que le malade ne pouvait ni ouvrir la bouche ni parler; il avait même de temps en temps des délires. Comme le mal augmentait de plus en plus, les médecins déclarèrent que leur art n'y pouvait rien, et que le jour suivant on ferait bien d'administrer

Vie S. L. Gonz.

R

le saint Viatique au malade. Plusieurs des Pères qui se trouvaient là , et quelques autres encore , pensèrent qu'il serait à propos de faire faire à ce novice un vœu à saint Louis de Gonzague , auquel il avait une dévotion particulière. Un Père qui était absent écrivit la même chose au Père recteur : et un autre qui , sur les cinq heures de nuit , était en oraison devant une relique de saint Louis de Gonzague , se sentit aussi inspiré d'en parler au Père recteur , espérant fortement que Dieu , par les mérites de son saint serviteur , rendrait la santé au malade. Celui-ci , ayant quitté subitement son oraison , vint proposer au Père recteur son inspiration. Le Père recteur y consentit , et prenant la relique du Saint , que ce Père avait , il la remit au Père ministre , lui recommandant de la porter de sa part au malade , le lendemain matin , après qu'il aurait reçu le saint Viatique , et de lui faire vouer un pèlerinage en l'honneur du saint , à Notre-Dame de Lorette , ou en quelque autre lieu. Le Père ministre n'attendit pas jusqu'au matin à exécuter les ordres du Père recteur ; il se rendit tout de suite auprès du malade , lui présenta la relique ; lui proposa le vœu selon les intentions et la volonté du Père recteur. Le malade prit la relique , la baisa avec beaucoup de dévotion , fit le vœu qu'on lui proposait , dans la ferme persuasion que c'était là son seul remède , et se

recommanda avec instance à l'intercession du Saint. Dans le moment même on s'aperçut du mieux ; il passa si bien le reste de la nuit , que le matin les médecins déclarèrent qu'ils le trouvaient hors de danger ; de façon que n'étant pas dans la nécessité de recevoir le saint Viatique , il ne communia que pour satisfaire sa propre dévotion. L'évêque de Padoue fit dresser procès-verbal de cette guérison miraculeuse , et l'on envoya par reconnaissance au tombeau du saint un tableau relatif à cette guérison.

Jean Justiniani , noble Gênois , de la compagnie de Jésus , étant au collège romain , fut attaqué , le 3 juin 1605 , d'un violent mal au côté gauche. Peu après , il lui survint une suppression totale des urines ; on fit à ce sujet une consultation de médecins : ils prescrivirent différens remèdes ; mais rien de tout ce qu'ils ordonnèrent n'ayant pu soulager le malade , après dix jours il se trouva à l'extrémité : alors le médecin recommanda de le faire administrer. Sur le soir , le malade se sentant encore plus mal , il lui vint en pensée de recourir à l'intercession de saint Louis de Gonzague : n'ayant pas la force de marcher , il se fit conduire par deux personnes dans l'église , au sépulcre du Saint , et s'y étant fait mettre à genoux , il baisa plusieurs fois la terre , récita quelques prières , sollicitant avec ferveur le Saint de lui obtenir du Seigneur

la santé ; enfin , il fit le vœu , s'il guérissait , de dire en son honneur , pendant un an , cinq *Pater* et cinq *Ave* , de visiter tous les jours son tombeau , de le prendre pour son avocat , et de faire placer dans sa chapelle un *ex-voto* d'argent , en signe de reconnaissance. On le ramena dans son infirmerie ; il passa fort mal le reste de la nuit , se sentant comme suffoqué des humeurs dont son corps était rempli. Le matin du onzième jour , on s'aperçut qu'il avait les mains , les jambes , les pieds et tout le corps enflés ; son pouls commençait à s'arrêter , et sa respiration devenait plus difficile. Le médecin qui le vit dans cet état , déclara qu'il n'y avait plus de remède. L'infirmier avertit donc son malade de se préparer à recevoir le saint Viatique , comme étant en grand danger. A cet avis , le malade renouvela le vœu qu'il avait fait le soir précédent ; et prenant en main une relique du Saint , que le Père recteur du collège lui avait donnée , il fit avec cette relique le signe de la croix sur la partie du corps qui lui causait le plus de douleur. Dans le même moment il rendit une pierre avec toutes les humeurs qui , depuis onze jours , étaient arrêtées dans son corps. Dès lors ses grandes douleurs disparurent ; il souffrit seulement encore trois jours quelque légère incommodité à l'endroit d'où la pierre s'était détachée ; mais il fut en état , dès ce même jour , d'accom-

plir son vœu. Le lendemain , après avoir été au tombeau de son bienfaiteur lui témoigner sa reconnaissance , il se trouva si parfaitement guéri , qu'il sortit de la maison. Le 21 du même mois , jour de la glorieuse mort du Saint, il attacha lui-même son *ex-voto* d'argent au tombeau, comme un monument de sa guérison miraculeuse.

Peu de temps après , il arriva à Turin un semblable miracle. Un homme appelé Barronis fut attaqué de douleurs très-vives de gravelle. Comme il avait beaucoup de piété , il commença par recourir à Dieu et aux saints , particulièrement à S. Ignace et à S. François Xavier , dont il se fit apporter les images. Ses douleurs ayant continué depuis la quatrième heure de la nuit jusqu'au lendemain matin , sans aucun soulagement , les sentant même augmenter , il se ressouvint d'avoir ouï dire que le mois précédent un jeune jésuite avait été guéri miraculeusement d'un semblable mal , par l'intercession de Louis de Gonzague. Plein d'espérance qu'il pourrait obtenir de ce bienheureux la même faveur , n'ayant aucune de ses images , il fit chercher une lettre écrite par ce saint à un jésuite qui la lui avait donnée , et résolut de l'appliquer comme remède à la partie où il souffrait le plus; mais ne trouvant point cette lettre , il éleva son esprit à Dieu et se recommanda au Saint avec toute l'affection dont il était capable. Sa prière finie , il s'endor-

mit légèrement. Il crut voir, dans son sommeil, un jeune Père de la compagnie de Jésus, d'une stature plus grande que petite, d'un visage maigre, un nez aquilain, lequel, s'approchant de son lit, lui ceignit le corps. Quoiqu'il n'eût jamais vu saint Louis, il crut qu'effectivement c'était lui : s'éveillant à ce moment, il fit dans son lit un élan pour embrasser le Saint ; mais le Saint disparut, laissant cependant un effet certain de sa présence, puisque dans ce même instant le malade se vit délivré de la pierre qui causait ses douleurs. Dès lors, il prit saint Louis de Gonzague pour son protecteur particulier, et celui de sa famille, bien persuadé que dans l'occasion ce saint viendrait à son aide et serait sa consolation. En reconnaissance de sa guérison, il envoya au tombeau du Saint une petite statue d'argent ; et il déposa, sous la foi du serment, au tribunal de l'archevêque de Turin, tout ce que nous venons de rapporter.

A Perruggi, le compte Montemellini était attaqué d'une longue et dangereuse fièvre ; ni l'art des médecins, ni les remèdes les plus recherchés n'avaient pu le guérir. Après cinquante jours de maladie, un jésuite du collège de Perruggi, ayant une parcelle de la peau de saint Louis de Gonzague, qu'il avait lui-même prise sur son corps, la nuit où il mourut, la donna au Père recteur du collège, qui la porta au malade. Cette

relique ne lui fut pas plus tôt appliquée , que la fièvre le quitta , sans jamais lui revenir. Ce miracle est constaté par des dépositions authentiques.

Don Vincent de Gonzague , duc de Mantoue , étant venu à Rome pour baiser les pieds au Pape Paul V , ne manqua pas d'aller visiter le tombeau de son cousin Louis. Il reçut pour lors du marquis de Châtillon , ambassadeur de l'empereur , une relique insigne de son saint parent. Retournant dans ses Etats , il tomba malade à Florence , et porta son mal jusqu'à Mantoue. Quand ce mal le tenait , il était forcé de garder le lit des semaines et des mois entiers , avec des douleurs violentes et continuelles. La lettre que je vais rapporter prouve combien , dans ces circonstances , la protection de notre saint fut efficace. Le duc écrivit cette lettre de Mantoue à l'ambassadeur , peu de jours après son arrivée :

« Je n'ai garde de vous laisser ignorer que j'ai déjà éprouvé les effets de la protection de notre bienheureux parent Louis de Gonzague. A mon retour , je fus attaqué à Florence de mon mal ordinaire au genou. Je fis certaines promesses au saint , et je me signai alors avec la relique de Louis que je tiens de votre excellence ; aussitôt les douleurs diminuèrent miraculeusement , et le mal disparut avec une promptitude extraordinaire. Arrivé ici , je fus de nouveau

attaqué, et même au côté, lieu plus dangereux : ayant renouvelé mon vœu, et m'étant signé, je ne saurais dire avec quelle vitesse le mal disparut encore cette fois-là. J'en suis actuellement tout-à-fait délivré. J'attribue ce bienfait à l'intercession de notre saint; oui, c'est par son moyen et pour sa gloire, que la divine majesté a bien voulu m'accorder cette grâce, de laquelle j'ai cru devoir instruire aussitôt votre excellence. Je la prie donc, dès qu'il plaira au saint Père de permettre qu'on érige des autels à notre saint parent, et de lui adresser publiquement des vœux, de me le faire savoir, afin de pouvoir accomplir ma promesse, et répandre parmi mes sujets une vraie dévotion envers ce saint. »

Sigismond Miskowski Gonzague, grand maréchal de Pologne, allié depuis peu à la famille Gonzague, et envoyé par le roi de Pologne en ambassade dans la Carinthie, pour accompagner jusqu'à Cracovie la reine de Pologne, sa nouvelle épouse, passait à Prague; il reçut de l'ambassadeur du roi très-catholique auprès de l'empereur, un livre manuscrit sur les vertus et les miracles de saint Louis de Gonzague, avec une image imprimée du même saint. Pendant qu'il continuait son voyage par la Bohême, un matin, en entendant la messe, il fut tout d'un coup saisi d'une douleur si vive, qu'il fut obligé de se mettre au lit. Ce qu'il y avait de plus inquiétant,

c'est que les médecins ne connaissaient rien à son mal. Il continua donc de souffrir jusqu'à minuit avec la même violence, ne pouvant ni reposer, ni dormir. Il se souvint alors du manuscrit dont on lui avait fait présent, et se mit à le lire : puis contemplant l'image du Saint, et touché de ses mérites, il se mit à implorer son secours avec ferveur et dévotion. A peine eut-il fini sa prière, qu'il s'endormit ; et son sommeil fut prolongé assez avant dans la journée. A son réveil, il se trouva parfaitement guéri. Après avoir remercié Dieu et le Saint, il continua heureusement son voyage, bien résolu d'envoyer un vœu au tombeau du Saint à Rome.

Benott Ridolphi, noble Florentin, fut tourmenté, dès l'âge de dix-sept mois, d'une maladie qu'on crut être une possession du mauvais esprit : cet enfant, qui était frais et avait de belles couleurs, devint tout-à-coup pâle, maigre, estropié, bossu, difficile et très-colère. Quand sa mère le corrigeait, ses yeux s'enflammaient horriblement ; il se battait lui-même, se donnait de la tête contre la muraille, se jetait par terre, et priait sa mère de le tuer. Il cherchait à se noyer, et à se donner la mort par toute sorte de voies. Il avait beaucoup de difficulté à apprendre la doctrine chrétienne, quoique pour tout le reste il eût l'esprit bon et facile. Quand il passait sous les fenêtres de la maison quelque pro-

P 5

cession où l'on portait des reliques , il ne pouvait s'y tenir tranquille ; il criait , il s'agitait , et s'il pouvait , il fuyait. Il disait quelquefois des paroles au-dessus de son âge , quelquefois aussi le mauvais esprit lui faisait tenir des discours peu décens. Dans les commencemens où l'on ne connaissait pas son mal , les médecins essayèrent différens remèdes , et toujours sans succès. Enfin , reconnu pour être possédé , il fut conduit à l'église de Montemano , près de Pistoie , où l'on avait coutume de mener ceux qu'on croyait possédés comme lui ; et ce fut encore inutilement. Au mois de décembre 1605 , étant plus tourmenté du malin esprit qu'à l'ordinaire , il dit à sa mère qu'il avait vu un crucifix devant lui , au milieu de deux prêtres , lequel lui avait dit d'être de bonne humeur , parce que dans peu il serait délivré. La mère, croyant que ces deux prêtres étaient saint Ignace et saint François-Xavier, de la compagnie de jésus , songea à se procurer de leurs reliques ; mais elle n'en trouva point. Sachant qu'une dame de sa connaissance en avait une de saint Louis de Gonzague , elle la lui demanda , et la mit sur son fils. A peine l'enfant eut-il cette relique sur lui , qu'il commença à se troubler horriblement , à crier qu'on la lui ôtât , parce qu'il se sentait brûler. On la tint cependant de force sur lui , jusqu'à ce qu'on eût fait venir un prêtre pour l'exorciser. Ce prêtre l'exorcisa

avec la relique : il l'appliqua successivement à plusieurs endroits du corps , sans pouvoir y découvrir le malin esprit , ce qui d'abord lui fit croire qu'il était sorti ; mais enfin , il se trouva retiré et caché au bras droit , fort près de la main : il posa donc la relique à cet endroit ; et le démon fut forcé de fuir sur-le-champ. Il laissa cet enfant , alors âgé de onze ans et demi , à demi mort , mais fort tranquille. L'enfant devint très-dévoth à saint Louis de Gonzague. Sa mère eut soin de le faire étudier , afin qu'il pût un jour entrer dans la compagnie de Jésus , et devenir frère de saint Louis de Gonzague. On dressa un procès-verbal de tous ces faits au tribunal de l'archevêque de Florence.

Angèle de Brescia , âgée de vingt-un ans , avait les jambes si malades , que dans la droite seule on lui comptait jusqu'à sept plaies. Elle avait à la gauche une grosse tumeur sur le coude-pied , de façon que cette jeune fille ne pouvait ni se mouvoir , ni marcher qu'à l'aide de deux béquilles , et encore avec beaucoup de peine ; parce qu'elle ne pouvait poser la jambe droite à terre , et qu'à force de faire usage de béquilles , il lui était venu des plaies sous les aisselles. Il y avait deux ans et demi qu'elle était ainsi estropiée , lorsqu'arriva l'anniversaire de saint Louis de Gonzague. Un gentilhomme lui persuada de se traîner à l'église des Pères de la compagnie de Jésus ,

où était exposée l'image de saint Louis de Gonzague, environnée de beaucoup de vœux. Elle se trouva si fatiguée, en arrivant à la porte de l'église, que ne pouvant aller plus avant, elle s'y mit à genoux. Tournée vers l'image de saint Louis de Gonzague, elle récita cinq *Pater* et cinq *Ave*, lui demandant, avec instance, sa guérison, et promettant que si elle guérissait, elle ferait attacher, par reconnaissance, ses deux béquilles à son image, sa pauvreté ne lui permettant pas de lui offrir autre chose. Sa prière finie, elle revint chez elle. Pendant la nuit, les plaies de sa jambe commencèrent à se fermer. et son pied gauche à perdre son enflure, de façon que le matin elle se trouva si bien, qu'elle commença à marcher avec une seule béquille. Au bout de trois ou quatre jours elle marcha sans ce secours; et peu après, elle fut si parfaitement guérie, que la jambe droite, raccourcie par le mal, se trouva aussi longue que l'autre, de manière qu'il fallut diminuer de trois doigts un talon de sa chaussure. Pour preuve de sa parfaite guérison, elle fit attacher, comme elle l'avait promis, ses deux béquilles dans l'église du collège, près de l'image du saint.

Un novice de la compagnie, malade depuis huit jours, fut exhorté par son compagnon, de se recommander à saint Louis de Gonzague; ce qu'il fit le soir même, promettant d'entendre

dix messes et de dire dix fois son chapelet en l'honneur du Saint. Le lendemain matin , il se leva parfaitement guéri , à son grand étonnement et de tous ceux de la maison , ainsi que l'a déposé le Père provincial de Pologne , témoin de ce fait.

Dans les procédures dressées à Padoue , il est encore parlé d'un autre miracle arrivé dans la Lombardie , et de plusieurs autres dans le marquisat de Châtillon ; car il semble que notre saint se plut à signaler ses libéralités dans son marquisat. On y fait aussi mention de plusieurs grâces que différentes personnes avaient obtenues par son intercession , et de quelques possédés délivrés par ses reliques.

Dans les procédures faites à Venise, il est question d'une grâce signalée , obtenue par un séculier , à qui le Saint avait apparu ; il est parlé aussi d'une jeune fille , attaquée d'un cancer auquel les médecins ne voyaient d'autre remède que l'amputation : cette malade s'étant vouée à notre saint , fut parfaitement guérie le jour suivant , auquel l'amputation devait se faire. Il est question encore , dans ces procédures , d'un jeune homme , travaillé d'une grande fièvre , qui fut guéri avec une image du Saint, et le bruit courut dans toute l'Italie , qu'en Pologne le saint était apparu , avec saint Ignace , au P. Stanislas Oborski , son ancien ami , près de mourir. Beau-

coup d'autres personnes assurent aussi avoir reçu , par son crédit , diverses faveurs miraculeuses : nous ne finirions pas , si nous voulions toutes les rapporter ; car le nombre de ceux qui reconnaissent avoir obtenu , par son moyen , des grâces spirituelles , ne le cède pas aux autres , comme on peut en juger par les deux miracles suivans.

Un jeune polonais avait été , dès son enfance , fort adonné à l'oraison , aux jeûnes , aux macérations , et autres pénitences , et conséquemment avait mené dans le siècle une vie innocente et sainte. Ce jeune homme étant entré au noviciat de la compagnie de Jésus , à Cracovie , commença à être tourmenté de quantité de pensées de blasphème contre Dieu , contre la sainte Vierge et contre les saints ; il était continuellement attaqué de ces affreuses pensées dans ses oraisons et ses prières ; et , malgré quelques consolations célestes , ces pensées le privaient de tout sentiment de dévotion , et le jetaient dans le plus grand trouble. Il implora plusieurs fois les secours divins , recourut à la sainte Vierge et à d'autres saints , sans cependant être exaucé , sa délivrance étant apparemment réservée au crédit de notre saint. Après avoir souffert , pendant environ deux mois , ces tentations importunes , un matin , étant en oraison , travaillé à son ordinaire de ces pensées , il lui vint à l'esprit de

recourir à saint Louis de Gonzague , dont il avait lu la vie , et où il avait remarqué que le Saint avait obtenu à d'autres la grâce qu'il sollicitait. Il s'adressa donc à lui avec instance, et le pria de le secourir dans son affliction. A l'instant il sentit naître en lui une grande confiance , et en même temps une joie toute particulière , comme s'il se fût trouvé totalement délivré de sa peine ; il l'était en effet , par les mérites du saint : depuis ce temps-là , il n'éprouva plus de pareilles tentations. Pour la gloire de son libérateur , il se fit un devoir de raconter aux autres la grâce qu'il avait reçue ; et il en fit sa déposition sous la foi du serment.

Dans une ville au delà des monts , un homme religieux et dévot avait passé plusieurs années en religion , sans éprouver de tentations contre la pureté ; par une permission divine il commença d'en être si fortement attaqué , que pendant plus d'un an il eut continuellement à combattre les tentations importunes , sans presque avoir ni consolation , ni trêve. Il jeûnait , il priait , il se mortifiait , macérait son corps , et rien ne lui réussissait. Souvent il était obligé de sortir de table et de s'éloigner de ses confrères , pour donner un libre cours à ses soupirs et à ses larmes : il se prosternait à terre , et , la face sur la poussière , il invoquait , il suppliait la divine miséricorde de venir à son secours. Malgré l'usage

constant de tous ces moyens , les tentations continuèrent ; et , ce qui est encore pis , c'est qu'à ce qu'il souffrait déjà , se joignirent encore de violentes tentations de blasphème ; il croyait que ni Dieu , ni les saints ne s'intéressaient à son état , puisque après tant de prières , il n'en recevait aucun secours dans son extrême misère. Enfin , après avoir souffert pendant plus d'un an tout ce qu'on peut souffrir dans ce genre de tentations , sans aucun soulagement , il se souvint de quelques traits qu'il avait ouïs de la vie innocente de saint Louis de Gonzague ; il se rappela en particulier , qu'il n'avait jamais rien éprouvé de contraire à la pureté , ni dans l'imagination , ni autrement. Il résolut donc , pour dernière tentative , de recourir à la protection de ce saint , il lui adressa de ferventes prières , et se mit au cou une de ses reliques qu'il s'était procurée : à peine l'eut-il mise , que dans le même moment il se vit délivré de toutes les tentations dont nous venons de parler , et se trouva dans une paix parfaite.

Je pourrais citer ici quantité d'autres évènements rapportés par des personnes dignes de foi , qui ont affirmé qu'après avoir eu le malheur de contracter des habitudes contraires à la pureté , ne sachant comment s'en affranchir , elles avaient eu recours à ce serviteur de Dieu , soit en visitant son tombeau , soit en portant sur elles quel-

qu'une de ses reliques ou images , soit en pratiquant quelque dévotion en son honneur ; et le choisissant pour protecteur et pour avocat , et qu'elles avaient été délivrées de leurs tentations , et qu'elles n'étaient plus retombées dans les mêmes péchés ; mais comme je ne rapporte que les faits qui se trouvent consignés dans des procès authentiques , et qu'il y en a qu'on ne saurait produire sans blesser la réputation des personnes , je les passerai sous silence : je dirai seulement qu'on doit être bien persuadé de ce que disait saint Louis pendant sa vie , que les saints , dans le Ciel , aident spécialement ceux qui les invoquent , à obtenir les vertus qu'ils ont particulièrement cultivées sur la terre. Ainsi , l'on doit croire que saint Louis s'étant distingué , non-seulement par la vertu de pureté , mais encore par tant d'autres , se porte avec encore plus d'affection , dans le Ciel , à aider ceux qui recourent à lui pour obtenir ces mêmes vertus.

On lit encore , dans les procédures faites dans la Valteline , un grand nombre de miracles opérés par l'huile de la lampe qui brûle devant son image à Sazzo , où le concours du peuple est infini. Comme on en présentait jusqu'à cent trois aux auditeurs de la Rote , ils ordonnèrent que dans cette multitude on en choisît une douzaine pour être examinés. Ils les approuvèrent tous , et parmi ces douze , on en compte trois d'aveu-

gles , et les autres d'estropiés , de paralytiques , de pulmoniques , d'obsédés , de gens affligés de hernies , de plaies invétérées et de diverses autres maladies. Il faudrait des volumes pour tout raconter.

Ici finit la vie écrite par le P. Cepari.

Pour satisfaire aux pieux désirs de plusieurs dévots de notre saint , qui ont désiré connaître quelques - unes des merveilles opérées encore depuis le P. Cepari par la protection de saint Louis de Gonzague , on a jugé à propos d'ajouter six chapitres qui contiennent des faits dignes d'être connus , et très-propres à augmenter et à affermir la dévotion envers ce grand serviteur de Dieu.

CHAPITRE V.

Histoire merveilleuse de Volfang Asch, distingué par sa dévotion à saint Louis de Gonzague.

Le noble Volfang de Asch , né à Landshut , ville considérable de la Bavière , fut célèbre par sa tendre dévotion à saint Louis de Gonzague , et par les faveurs singulières qu'il en reçut. Après les dépositions juridiques des témoins , le P. Bi-

derman a écrit l'histoire merveilleuse de ce gentilhomme. Son livre, qu'il a intitulé : *Louis de Gonzague*, fut examiné et approuvé par monseigneur Adami, prince-évêque de Frisingue, l'an 1640. Le seigneur Volfang en fit hommage à l'impératrice Eléonore de Gonzague, épouse de l'empereur Ferdinand; cette princesse se faisait honneur d'appartenir à notre saint. Plusieurs autres auteurs en ont parlé, et spécialement les Bollandistes.

Volfang, encore jeune, fut envoyé à Munich, pour étudier au collège des jésuites. Dans l'automne de 1617, il eut sur les yeux une fluxion si forte, qu'il fut obligé d'interrompre ses études, et de se mettre entre les mains des médecins. Pendant plusieurs semaines on lui appliqua inutilement tous les remèdes imaginables, de sorte que le jeune homme devint tout-à-fait aveugle, n'allant dans la maison qu'à tâtons, et ne pouvant en sortir sans guide. A la cécité, se joignit encore un mal de tête continuel et violent, qui lui ôta la mémoire, au point qu'il ne pouvait, sans hésiter, réciter ses prières ordinaires. Il était depuis sept mois dans ce déplorable état. Ayant donc perdu toute espérance de secours humains, il mit toute sa confiance dans la protection de la sainte Vierge, mère de Dieu, et le jour de la fête de l'Annonciation, il alla se jeter au pied d'une de ses images, et baigné

de larmes , il la conjura de le secourir dans le triste état où il était réduit. Peu de jours après , il crut voir , quoique aveugle , quatre jésuites alors béatifiés , savoir : saint Ignace , saint François Xavier , saint Louis de Gonzague et saint Stanislas ; il les vit tels qu'ils étaient représentés dans l'église des jésuites de Munich. Ces quatre bienheureux jetèrent sur lui des regards pleins de douceur , et disparurent. Volfang demeura fort consolé de cette vision : il espéra de guérir par le secours de l'un des quatre , et de recouvrer la vue. Il ne se trompa pas. Vers ce même temps , vint à Munich un jeune homme de la Valteline , nommé Lambergen , pour continuer ses études sous le P. Spaiger. Ce jeune homme , s'entretenant avec ce Père , lui parla de la merveilleuse image de saint Louis de Gonzague , honorée à la Valteline. Il lui dit que devant cette image on entretenait une lampe , dont l'huile servait à opérer une infinité de miracles ; qu'il y en avait même de tout récents. A ce récit , le Père se souvint de son pauvre écolier Volfang , aveugle depuis quelques mois. S'étant fait donner par Lambergen un peu de cette huile miraculeuse , il courut chez Volfang , lui raconta ce qu'il venait d'entendre dire du Saint , et de l'huile qu'il lui apportait. Volfang se souvint alors de la vision qu'il avait eue ; il la raconta au P. Spaiger. Tandis qu'il parlait , il sentit naître en lui une ferme

confiance en saint Louis de Gonzague ; mais , avant d'éprouver son crédit , il voulut commencer par se confesser et communier. Ensuite , pendant trois jours , il fit appliquer sur ses yeux cette huile miraculeuse , implorant avec ferveur la protection de notre saint , et s'obligeant par vœu , en cas qu'il guérît , de lui en marquer sa reconnaissance par différens actes. Dès les deux premières onctions , il commença à se trouver beaucoup mieux , et à la troisième il recouvra tout-à-fait la vue ; et le reste de sa vie , il n'eut jamais mal aux yeux.

Volfang ayant recouvré la vue par l'intercession de saint Louis de Gonzague , espéra que , par son moyen , il pourrait aussi recouvrer la mémoire qu'il avait perdue. En effet , après quelques prières à son saint protecteur , la mémoire lui revint , et si fidèle , qu'à peine avait-il lu une chose , qu'il la retenait. Il apprit par cœur , en peu de temps , toute la vie de saint Louis , telle que nous venons de la rapporter , écrite par le P. Cepari. Volfang fut si reconnaissant envers son céleste bienfaiteur , que pour lui en donner une preuve éclatante , il fit vœu de venir à Rome visiter son sépulcre : il voulut même faire à pied une grande partie du voyage ; et pour agir avec plus d'humilité , il ne prit personne à sa suite. Volfang visita trois fois en sa vie le tombeau de son bienfaiteur ; il reçut toujours de Louis de

nouvelles faveurs , qui augmentèrent sa reconnaissance.

Dans son premier voyage , un chirurgien luthérien se joignit à lui à Trente. Ce chirurgien tenait des discours si impies , que Volfang indigné , crut devoir le reprendre et chercher à s'en séparer. Comme le luthérien ne tenait aucun compte de ses avertissemens , le modeste Volfang , pour se délivrer d'un compagnon si incommode , eut recours à son protecteur angélique. Il en fut bientôt exaucé. Le luthérien , ayant fait une chute , se blessa à une jambe avec un instrument de son art , qu'il tenait en main. Au milieu des vives douleurs que cette plaie lui causa , il fut obligé de s'arrêter à l'auberge ; par ce moyen , Volfang continua son voyage ; sans avoir plus rien à craindre d'un si mauvais compagnon. Cet événement parut surprenant à ceux qui en furent témoins , et qui crurent y voir la main de Dieu , qui punissait ce chirurgien. Volfang , qui éprouvait si promptement le secours de son protecteur , en fut plus persuadé que personne.

Au commencement de septembre , ce pieux pèlerin arriva à Ferrare , et prit de là sa route par Bologne. Passant dans un lieu désert , il se vit attaqué par six hommes qui le dépouillèrent de tout ce qu'il avait , et le menacèrent encore de le tuer. Volfang , entrant dans ce chemin ,

bordé de deux épaisses forêts , avait imploré le secours de son saint protecteur , et entendu une voix qui lui dit : *Soyez tranquille et ne craignez point.* Voyant ensuite qu'on lui faisait un si mauvais parti , il éleva la voix vers le Ciel , et s'écria : *Quoi ! mon cher Louis, ne me secourez-vous point dans ce pressant besoin ? pourriez-vous m'abandonner ?* Alors une seconde voix lui cria : *Mon fils, vous ne serez point abandonné.* En effet , au moment où les voleurs visitaient son bagage , Volfang vit à ses côtés un jeune homme en habit ecclésiastique , qui lui demanda s'il n'avait besoin de rien. Volfang lui répondit : *Je vois bien , ô mon père , et je sais que vous n'êtes pas de ce monde !* A Ces paroles , l'ecclésiastique souriant , lui demanda où il allait : *A Rome,* répondit Volfang , *pour vénérer les sacrées cendres de mon cher Louis , à qui je suis redevable d'avoir recouvré la vue que j'avais perdue depuis plusieurs mois. Et moi aussi , dit l'abbé , je vais à Rome.* Prenant ensuite un air sérieux et menaçant , il apostropha les voleurs qui , jusqu'alors , s'étaient à peine aperçus de sa présence ; il ne leur dit que ces paroles : *Etes-vous chrétiens ?* Ces mots furent pour eux comme un coup de foudre ; la terreur les saisit , ils prirent la fuite , et abandonnant leur proie , ils s'enfoncèrent dans le plus épais de la forêt. Volfang , consolé et encouragé par la

présence de son libérateur , ne douta point que ce ne fût un personnage céleste. Il ne pouvait se persuader qu'un homme ordinaire pût s'être trouvé à cet instant critique dans ce lieu ; n'être d'abord aperçu que de lui, et ensuite des voleurs ; et qu'avec trois seules paroles, il eût assez intimidé ces bandits , pour les mettre en fuite. Volfang le regarda donc comme un envoyé du Ciel , et n'eut jamais la hardiesse de lui demander qui il était , ni de s'informer s'il était un ange envoyé par saint Louis de Gonzague , ou s'il ne serait pas lui-même son saint protecteur ainsi déguisé.

Délivré d'un si grand péril, Volfang eut encore une autre consolation dans l'offre que lui fit cet ecclésiastique de l'accompagner jusqu'à Rome. Volfang lui remit donc sa bourse et tout ce qu'il avait d'argent pour faire son voyage , afin qu'il voulût bien en disposer , puisqu'il lui faisait la grâce d'être son guide , son tuteur et son défenseur. Ils se mirent donc en chemin , s'entretenant de choses spirituelles. A l'occasion d'un tableau exposé dans une chapelle de campagne , et que l'ecclésiastique fit remarquer à Volfang , il l'invita à lui répéter quelques morceaux de la vie de saint Louis de Gonzague , et quelques-unes des hymnes que , par reconnaissance, il avait composées en son honneur. L'inconnu semblait prendre un sensible plaisir à ces récits : il est vrai que Volfang ne répétait tout cela qu'avec

vec des sentimens d'une affection et d'une dévotion extraordinaires.

Arrivé à Florence , et se trouvant le soir dans l'auberge , Volfang vit enter tout-à-coup six jeunes gens d'une belle figure et fort bien mis , lesquels , avec des voix mélodieuses qu'ils accompagnaient de différens instrumens , le régalerent d'une musique toute céleste , de manière que Volfang cessa de manger et de boire , tant il était extasié. Il aurait passé volontiers toute la nuit sans songer à dormir , si cette charmante musique avait continué ; mais , au plus beau de ce concert , les six musiciens disparurent , sans même donner le temps à Volfang de les remercier ; et il demeura aussi surpris qu'attendri de cet événement.

Volfang ne perdait jamais de vue son fidèle compagnon , et jamais il ne put remarquer en lui le plus léger acte d'impatience , ni de trouble , ni de quelque autre affection dérégulée. Une seule fois seulement , se trouvant dans une auberge avec deux religieux dont le langage ne répondait pas à leur profession , Volfang vit son compagnon prendre un air indigné , et leur dire , avec un ton d'autorité : *Croyez-vous que votre saint Patriarche se soit comporté comme vous , et qu'il ait gagné le Ciel en tenant de pareils discours ?* A ces paroles , les deux religieux confus se retirèrent l'un après l'autre , sans mot dire.

Enfin, nos deux pèlerins arrivèrent à Rome. Volfang fut d'abord conduit par son compagnon au tombeau du Saint, d'où, après avoir satisfait sa dévotion, il alla au collège Germanique. Ce fut là que le voyageur ecclésiastique lui rendit sa bourse, sans qu'il manquât rien ; il l'embrassa tendrement, et, après lui avoir promis de lui rendre encore service à l'avenir, il prit congé de lui ; et Volfang ne le revit plus. Quand Volfang eut pleinement satisfait sa dévotion, il retourna dans sa patrie. Son retour fut sans aucun accident fâcheux, et il reconnaissait en être redevable à la protection de notre Saint. Aussitôt qu'il fut rendu chez lui, il travailla à accomplir son vœu, et il fit bâtir dans son palais une belle chapelle à l'honneur de saint Louis de Gonzague. En 1631, il entreprit un second pèlerinage à Rome pour renouveler ses sentimens de gratitude au tombeau de son saint bienfaiteur ; il fit ce voyage à pied et demandant l'aumône. Enfin, cinq ans après, il en fit un troisième pour accomplir un vœu qu'il avait fait à l'occasion que je vais dire.

Dans ce temps-là, les troupes de Gustave, roi de Suède, désolaient l'Allemagne ; ce prince s'empara de la patrie de Volfang, ainsi que de plusieurs autres villes. Volfang fut un des otages que donna la ville pour se garantir d'être sacquée. Comme il était prêtre catholique et cha-

poine , les vainqueurs le reçurent avec plaisir , et le conduisirent à Augsbourg , où il resta prisonnier pendant près de trois ans. Quoique Volfang vécût tranquille sur les promesses que notre saint lui avait faites , cependant les mauvais traitemens qu'il eut à essuyer au moment où les ennemis entrèrent dans la ville , lui occasionèrent de longues et vives douleurs qui le mirent à toute extrémité. On crut même quelque temps qu'il était mort , car on disposait toutes choses pour ses funérailles. Ce fut dans cette circonstance que notre saint lui apparut , couvrant son lit de roses. Cette vision le détermina à vouer le troisième voyage dont je viens de parler. A peine eut-il fait ce vœu , que son mal diminua , et même ne tarda pas à disparaître tout-à-fait d'une manière merveilleuse , de sorte que le lendemain matin , n'étant plus malade , il se leva parfaitement guéri , et vint au-devant de son médecin. Ce docteur , averti de cette guérison surprenante , venait pour la vérifier , ne croyant pas possible que Volfang pût être vivant encore , puisqu'il l'avait laissé à l'agonie le jour précédent. Etonné , et tout hors de lui-même en voyant Volfang , il s'écria : *Vous couvrez d'opprobre la médecine et les médecins qui vous croyaient mort.* Persuadé , quoique luthérien , de l'évidence de cette guérison , il reconnut le miracle , et en donna ,

par écrit , une ample attestation : ce qui déplut beaucoup aux autres hérétiques.

Volfang mourut enfin dans un âge fort avancé , et dans de grands sentimens de piété. Ce fut surtout dans cette circonstance , de toutes les affaires la plus importante , qu'il éprouva la protection de son puissant et fidèle avocat. Peu de temps avant de mourir , il voulut laisser de sa propre main un témoignage de toutes les grâces qu'il avait reçues de saint Louis de Gonzague. Voici comment il s'exprimait : « Moi , Volfang de Asch , chanoine , conseiller , etc. après avoir célébré le saint sacrifice de la messe , je déclare , en présence de Dieu et de toute la cour céleste , et de la sainte Eglise , et je jure que non-seulement toutes ces choses sont vraies , mais que je pourrais , à la gloire de Dieu et de saint Louis de Gonzague , en ajouter encore beaucoup d'autres , et je les confirme toutes , etc. »

CHAPITRE VI.

Guérison miraculeuse du P. Spinelli, de la compagnie de Jésus.

LE P. Joseph Spinelli , âgé de vingt deux ans , étudiait en philosophie au collège de l'alerme. Le 20 décembre 1634 , il eut une faiblesse en classe, et fut attaqué d'une palpitation de cœur , à laquelle il était sujet depuis un an. Mais cette attaque fut si violente , qu'on craignit qu'il ne succombât. On le transporta dans la chambre la plus proche. Le danger ayant un peu diminué , le malade entra dans un délire qui dura deux jours , au bout desquels le délire , en le quittant , lui laissa le côté gauche tellement paralysé , que ce côté demeura sans mouvement et insensible au feu même. Sa main et son bras s'accourcirent et se retrécirent , et bientôt la paralysie de cette partie gagna le reste du corps. Malgré tous les remèdes , son mal allait toujours en empirant. Enfin le dernier jour de janvier 1635 , le malade prit une nouvelle oppression de cœur , qui lui ôta l'usage de la langue , et le mit en danger d'être à chaque instant absolument suffoqué ; on lui

administra les derniers sacremens. Quoiqu'il se remit un peu de cette dernière attaque, il demeura muet, paralytique et rapetissé comme auparavant.

A mesure que le mal résistait aux remèdes naturels, la confiance du malade aux remèdes surnaturels augmentait. Il avait surtout une dévotion particulière à saint Louis de Gonzague : ayant reçu une relique de ce saint, il se recommanda à lui avec ferveur, promettant que s'il obtenait la santé, il jeûnerait la veille de sa fête. Il se sentit alors un ardent désir de se consacrer au service de Dieu avec plus de ferveur encore qu'auparavant. Ce sentiment lui dura toute la journée, et fut pour lui comme un gage que sa supplique était agréée du Saint, et qu'il obtiendrait la grâce qu'il désirait. La nuit suivante, s'étant endormi, il rêva qu'il continuait sa demande au Saint ; et dans la ferveur de sa prière, il s'entendit appeler par son nom, d'une voix haute et sonore : *Joseph ! Joseph !* il répondit, dormant toujours : *Qui est-ce qui m'appelle ?* Il prononça ces mots si haut et si distinctement, que l'infirmier, couché dans une chambre voisine, les entendit, et ne le voyant plus muet, vint lui demander ce qu'il voulait ? Mais Spinelli, à son réveil, se trouva aussi muet qu'auparavant. Il ne voulut faire part de son rêve à personne, qu'au P. Taglierra son confesseur, à

qu'il le confia par écrit , afin qu'il l'aidât à obtenir ce qu'il espérait de plus en plus de saint Louis de Gonzague. Quatre jours après ce premier songe , il en eut un autre , dans lequel on lui montra la grandeur de son mal , et la nécessité où ce mal le réduisait de mourir à la fleur de son âge. A cette vue il versa beaucoup de larmes , et renouvela à Dieu la demande qu'il avait faite par les mérites de son serviteur Louis. Il se sentit alors prendre par la main , sans savoir par qui ; et se tournant vers les pieds de son lit , il aperçut deux jeunes jésuites en surplis , qu'il reconnut d'abord , l'un pour saint Louis de Gonzague , et l'autre pour le vénérable Jean Berchmans , grand dévot de saint Louis , et son parfait imitateur. Le saint lui dit alors avec un air plein de douceur et de bonté : *Que voudriez-vous , Joseph ?* Spinelli répliqua : *Je voudrais pouvoir parler et marcher. Mais pourquoi ,* lui dit le Saint , *ne demandez-vous pas plutôt de mourir ? Le Seigneur est le maître ,* répondit-il , *qu'il soit fait ce qu'il plait à ses yeux. — Soyez de bonne humeur ,* répondit le Saint , *vous recouvrierez la parole ; mais le Seigneur ne vous permet pas encore de marcher. Du reste , fortifiez-vous , et prenez courage ; car il vous reste une grande carrière à parcourir.* Après ces paroles , Louis disparut ; et Spinelli , continuant toujours son rêve , vit devant

son lit une statue d'argent, où la relique du saint est enfermée, et autour de cette relique, plusieurs jésuites de la maison, occupés à prier pour lui. Se figurant alors qu'il pouvait parler, il lui semblait qu'il entonnait à haute voix le *Te Deum*, dont il continuait le chant avec les assistans ; mais s'étant éveillé, il s'aperçut encore cette fois que sa langue était toujours liée, et que ses efforts pour parler étaient inutiles. Alors il comprit que le Saint, par cette vision de la statue, avait voulu lui faire entendre ce qu'il avait à faire pour lui obtenir la grâce qu'il lui avait promise. Ainsi, à peine fut-il jour, qu'il pria par écrit son confesseur de lui apporter la statue du Saint, où était l'insigne relique de son menton.

Le soir de ce même jour, 12 février, cette statue lui fut apportée par le Père recteur, accompagné de plusieurs jésuites de la maison, avec des flambeaux. Quand Spinelli vit auprès de son lit cette sainte relique, plein de consolation, il fit signe à l'infirmier que sûrement cette nuit il recouvrerait la parole. Spinelli demeura donc seul avec la statue, et pendant qu'il s'excitait à la confiance dans son saint protecteur, il s'endormit vers minuit. Alors les deux jeunes saints, Louis et Berchmansse présentèrent à lui de nouveau. Le premier, se tournant de son côté, lui dit : *Joseph, le Seigneur vous a fait la grâce de vous rendre la parole : sachez donc que* ,

par son juste jugement, vous deviez demeurer muet toute votre vie : en ma considération, il a bien voulu vous guérir ; mais il veut que cette langue, dont il vous rend l'usage, soit consacrée à l'honorer, à le louer et à le bénir : prenez bien garde d'en jamais abuser pour l'offenser. Cepend sera le principe de votre salut et de votre perfection religieuse. Vous devez tous les jours renouveler la résolution d'être à lui, et d'avoir plus de ferveur. Remerciez-le de vous avoir rendu la parole par mon intercession. Ne vous laissez pas intimider par les diverses difficultés et par les adversités que vous rencontrerez souvent sous vos yeux ; parce que je serai votre guide, soyez-en bien sûr. Pour ce qui est de marcher, le temps n'est pas encore venu : mais vous n'oublierez pas le vœu que vous avez fait de jeûner tous les ans la veille de ma fête. Je m'en souviens, répondit le malade. Alors le Saint lui dit : Ne feriez-vous pas encore volontiers le vœu d'employer tous les jours un quart d'heure de plus à l'oraison, et une demi-heure les jours de communion ? Encore cela, répondit Joseph ; je le ferai volontiers, et je m'y engage. Alors le Saint ouvrit une espèce de vase d'argent qu'il tenait à la main ; et y ayant trempé le doigt, il lui fit un signe de croix sur la langue, et sans autre cérémonie, il disparut avec son compagnon.

Joseph s'éveillant , s'écria d'une voix claire et articulée : *Bienheureux Louis ! Bienheureux Louis !* et récita plusieurs prières en action de grâce. Tous ceux de la maison qui vinrent le voir et l'entendirent parler , après l'avoir vu si longtemps muet , furent frappés d'étonnement et remplis de consolation. Plusieurs des prêtres dirent ce jour-là la messe votive du Saint ; et le soir on fit dans la maison une procession , dans laquelle on porta la statue du Saint ; tous les Pères et les Frères y assistèrent , en rendant grâces à Dieu et à saint Louis , d'une faveur si miraculeuse. Trois d'entre eux avouèrent avoir eu en songe l'annonce de cette merveille.

Quatre jours se passèrent sans qu'il arrivât rien de nouveau. Mais l'après-dînée du 16 du mois , tandis que Spinelli s'entretenait de Louis avec quelques confrères , il lui vint un léger sommeil , pendant lequel il raisonnait ainsi en lui-même : *Quand arrivera-t-il que je puisse dire une fois : mon ame , loue le Seigneur , parce qu'il n'abandonne pas celui qui espère en lui et en saint Louis ! Cependant je me sou mets au bon plaisir de Dieu , et je souhaite qu'il n'arrive que ce qui est le plus agréable à sa sainte volonté.* Pendant qu'il faisait ces raisonnemens et d'autres pareils , le vénérable Berchmans lui apparut , et lui dit : *Joseph , vous dormez ; vous ne savez donc pas que le temps de*

votre guérison est arrivé : priez avec ferveur et faites encore prier de même les autres devant la relique du bienheureux Louis , afin qu'il finisse ce qu'il a commencé.

Spinelli , à son reveil , confia le tout au Père recteur et à son confesseur , et pria les Pères et les Frères de l'aider par leurs prières et leurs pénitences. Le soir de ce même jour , on réitéra la procession qu'on avait faite précédemment ; le Père recteur , portant la statue de saint Louis , la laissa au malade qui , se trouvant seul , commença à prier avec plus de confiance que jamais , et continua jusqu'à une heure après minuit. S'étant alors endormi d'un doux sommeil , il songea qu'on lui répétait continuellement à l'oreille ces paroles : *le temps de votre guérison est arrivé.* Il vit au même instant entrer saint Louis de Gonzague avec son compagnon ordinaire , tous deux en surplis comme à la première apparition. Le Saint s'approchant du lit , lui dit : *Joseph , soyez de bonne humeur. Qui peut m'en plus donner que votre présence , répondit-il ? et comment pourrai-je jamais reconnaître tant de faveurs ?* Le Saint lui ajouta : *Je ne veux que votre sanctification. Faites-vous saint , parce que Dieu attend de vous bien des choses grandes et difficiles. Voulez-vous que je vous serve de soutien ? Que pourrais-je souhaiter de plus , dit Joseph ? ce serait bien alors que quand on*

me livrerait des combats , mon cœur ne craindrait plus. Ayez donc bon courage , répliqua Louis , *je serai votre conducteur et votre guide. J'exige que vous changiez votre nom , et que vous preniez le mien en mémoire d'un si grand bienfait, et afin qu'il vous serve encore comme d'un aiguillon pour suivre avec constance la voie de la perfection.* A quoi le malade répondit : *Je ne suis pas digne , ni d'un pareil nom , ni d'une semblable faveur.* Or , dit le Saint , *il est temps que vous marchiez ; mais auparavant voudriez-vous vous obliger à faire pendant un mois les exercices de notre Père saint Ignace ?* Joseph consentit à cela , et en fit le vœu. Pendant ce temps , le vénérable Jean Berchmans s'étant approché du côté gauche paralysé du malade , leva la couverture et le drap de dessus la jambe ; et Louis trempant , comme il avait fait précédemment , le doigt dans le vase qu'il tenait , fit un signe de croix sur la jambe infirme , avec cette prière : *Que le Dieu tout-puissant vous donne , par les mérites de notre Père saint Ignace et de Louis, la grâce de marcher , et que vos pas vous conduisent à la vie éternelle !* Aussitôt après , Berchmans essuya l'endroit où l'onction avait été faite : puis le Saint en fit autant à la cuisse , répétant la même invocation. Ensuite il oignit pareillement le bras , changeant les dernières paroles de l'invocation précédente ,

précédente, et disant : *Afin que vous puissiez mouvoir le bras, et le mouvoir pour la vie éternelle.* Cela fait, le Saint dit à l'infirmes : *Oh. levez-vous, mon cher Louis, vous voilà guéri. Il ne vous reste plus qu'à vous donner tout-à-fait à la pratique de la perfection. Voulez-vous quelque chose de plus ?* Oui, répondit-il, *des biens spirituels pour moi, pour mes compagnons, pour l'infirmier, et pour tous ceux qui se sont recommandés à mes prières. Vous demandez une bonne chose, dit alors Louis; vous jouirez de tous ces biens spirituels; mais songez de votre côté à les conserver avec soin, et faites-en toujours votre principale occupation.* En parlant ainsi, le Saint lui présenta tendrement sa main à baiser; et après lui avoir donné sa bénédiction, il disparut.

Spinelli se réveillant alors, s'écria : *O mon cher Louis ! ô mon cher Louis ! je suis guéri;* et dans le même moment il se leva, se mit à genoux devant la statue de son cher libérateur, et y demeura une heure entière en action de grâces, seul et sans appui. Ensuite il alla trouver le Père recteur, pour lui montrer qu'il était parfaitement rétabli. Il rendit aussi visite à quelques autres Pères : l'un d'eux ayant la confiance que la guérison de Spinelli aurait lieu cette nuit-là, avait conservé sa lampe allumée, et l'attendait dans sa chambre; quand il le vit entrer, il ne

Via S. L. Gonz.

T

put retenir ses larmes de joie. A peine eut-on donné le matin le signal pour le lever, que tous coururent lui faire leur compliment, et rendre grâces à Dieu et au Saint. On rapporta, en procession, la statue miraculeuse dans la chapelle domestique, où elle fut placée, au milieu de quantité de lumières, sur l'autel. La plupart y demeurèrent long-temps en prières. Pour donner plus de publicité au miracle, le nouveau Louis Spinelli vint ensuite à l'église, et tout le monde lui vit servir la messe que le Père recteur célébra à l'autel du Saint, et à laquelle Spinelli communia, en reconnaissance de l'insigne bienfait qu'il avait reçu.

Il serait difficile d'exprimer quelle sensation ce miracle causa dans Palerme, dès qu'on en fut instruit. Tous les médecins qui avaient traité le malade, déclarèrent unanimement qu'une pareille guérison ne pouvait être naturelle; et trois d'entr'eux signèrent l'attestation, qu'ils confirmèrent par serment. Mais la grâce la plus signalée que saint Louis de Gonzague obtint à son client, fut d'être animé d'une grande ferveur. Peu d'années après, il demanda la mission des Indes, où, au milieu des fatigues et des fruits de son apostolat, et sous la protection de son cher Louis, il eut la consólation de voir vérifier toutes les choses dont le Saint i'avait prévenu de la part de Dieu.

CHAPITRE VII.

*Réciprocité de bienfaits et de dévotion entre
saint Louis de Gonzague et une sainte veuve
de Tivoli , nommée Henriette Altissimi.*

HENRIETTE Altissimi, veuve de Tivoli, demeura ong-temps à Rome : elle y mourut saintement le 21 novembre 1644. Personne ne porta plus loin qu'elle la dévotion à saint Louis de Gonzague. Dès qu'elle eut vu sa vie qu'on venait d'imprimer, elle en conçut une telle estime , que , cette vie à la main , elle allait ça et là , comme hors d'elle-même , criant : *O bienheureux Louis ! O bienheureux Louis !* Ce fut l'an 1606 qu'elle commença à éprouver les effets de la protection de ce saint : elle était alors affligée de douleurs si violentes , qu'elle ne pouvait se servir ni des pieds, ni des mains. Le premier d'août, ayant été portée à son tombeau , elle implora son secours et fut exaucée : elle retourna chez elle sans avoir besoin de personne. Henriette fut également guérie miraculeusement d'autres maladies , en recourant à son saint protecteur. Pour ne point le perdre de vue , elle fit faire sa

statue avec du papier broyé, qui fut depuis une source intarissable de grâces pour elle et pour d'autres encore, comme on va le voir.

La servante de Dieu, priant un jour devant cette merveilleuse statue (c'était le 21 juin de l'année 1608, jour consacré à la fête du Saint), elle le vit resplendissant d'une vive lumière, présentant les prières et les demandes de ses cliens au trône de la divine Majesté, qui les accueillait favorablement ; elle entendit que Dieu lui répéta plusieurs fois ces paroles : *Votre demande est accordée*. Cette vision servit à l'animer encore davantage à recourir avec confiance à ce saint. Dans la suite, elle eut encore bien des occasions de se convaincre du crédit prodigieux de son protecteur auprès de Dieu, par la multitude des grâces qu'elle en obtint, et dont nous allons raconter quelques-unes.

Le premier novembre 1608, le bienheureux Louis apparut à la servante de Dieu, et l'appelant par son nom, la réveilla sur les six heures du matin. Il lui fit des reproches sur ce qu'elle dormait encore, et qu'elle n'entendait pas les anges qui, louant Dieu avec les élus dans le Ciel, répétaient : *Saint, Saint, Saint*. Elle se leva donc aussitôt, pour unir ses louanges à celles des esprits bienheureux.

Le 21 décembre 1609, Henriette pleurant amèrement ses péchés, entendit à ses oreilles une

voix qui lui disait : *Il est inutile que tu demandes davantage pardon de tes fautes : je suis ton ange gardien ; plusieurs fois j'ai demandé pour toi ce pardon , sans avoir jamais pu l'obtenir : pour toi , plus d'espérance , tu es réprouvée , puisque dans toute ta vie tu n'as jamais fait aucun bien , et que tu n'en feras jamais.* Henriette , entendant cela , répondit : *Seigneur , j'ai espéré en vous , je ne serai point confondue éternellement.* Ayant alors appelé à son secours son saint protecteur , il se fit voir à elle incontinent , et lui dit : *Pourquoi n'as-tu pas chassé avec un signe de croix , celui qui te parlait si mal de la divine bonté ? ce n'était pas un ange , Henriette , qui te parlait ainsi ; c'était un démon.*

Le jour de Noël , comme elle se préparait à renouveler certains vœux , et qu'à cette intention elle se recommandait à son saint protecteur , il lui conseilla de se dévouer toute à Dieu , non-seulement comme sa servante , mais même comme son esclave , et de confirmer cette offrande par un écrit ; ce qu'elle fit le 8 janvier suivant.

Dans l'Avent de 1610 , entendant lire à la messe l'évangile du jugement dernier , épouvantée de cette horrible sentence , elle pria le Seigneur de lui faire souffrir dans cette vie une partie de ce qu'elle aurait à payer dans l'autre pour ses péchés. Dans le même moment , elle commença

à souffrir de grandes douleurs aux côtés, à l'estomac, à la poitrine et à la tête. Tout son remède, pour adoucir ces douleurs, fut de penser à ce qu'elle aurait eu à souffrir de plus dans le purgatoire, et à ce qu'avait souffert pour elle le Fils de Dieu. Les douleurs augmentèrent, et elle fut obligée de se mettre au lit. Ne recevant aucun adoucissement des remèdes qu'ordonnait le médecin, elle eut recours à un peu d'huile de son bon saint, et dans l'instant elle fut guérie, au grand étonnement du médecin. Il crut cependant, pour couper racine au mal, devoir lui ordonner encore quelques remèdes; mais ces remèdes ayant réduit Henriette à la dernière extrémité, elle se souvint de l'efficacité de celui qu'elle avait déjà employé; s'étant donc fait de nouveau une onction avec l'huile de saint Louis, elle se trouva parfaitement guérie.

Dans le mois de décembre de la même année 1610, sur les quatre heures du matin, un domestique, avec un flambeau, vint frapper à la porte d'Henriette. Il accompagnait une dame qui, s'étant jetée à genoux devant la statue du Saint, lui demanda avec larmes un prompt secours pour son neveu, qui était à l'agonie. Henriette lui donna un peu d'huile de la lampe qui brûlait au sépulcre du Saint, et passa le reste de la nuit en prières pour le malade. Aussitôt que le malade eut fait usage de cette huile, il

reprit aussi promptement ses forces, qu'une lampe près de s'éteindre reprend sa lumière à l'huile qu'on y verse.

Au mois d'octobre 1611, Henriette étant au tombeau du Saint, pour communier à son autel, elle le pria de vouloir bien lui obtenir une partie de cette contrition qu'il eut lors de sa première communion. Elle se sentit alors une douleur si grande, qu'elle croyait qu'on lui déchirait le cœur. Ses yeux devinrent deux sources de larmes abondantes, et sa contrition vint au point qu'elle fut obligée de s'écrier : *C'est assez, c'est assez !* Mais le Saint lui répondit que cela ne suffisait pas encore : ainsi, sa douleur augmentant ses larmes, elle tomba en faiblesse, et y resta jusqu'à ce que le Saint vint la fortifier, lui faisant une onction avec l'huile de sa lampe, aux poignets et aux tempes ; alors elle revint de cette défaillance.

Peu de jours après, le 11 novembre de la même année, elle fut attaquée d'une fièvre opiniâtre et de vives douleurs : elle chercha à les adoucir par la considération des peines que les justes souffrent dans le purgatoire, et les réprouvés dans l'enfer. Elle crut alors voir devant elle et les unes et les autres, et s'entendre dire par saint Louis : *Considère ce que souffrent ceux-ci pour leurs fautes : et toi, que souffres-tu ? Quelle comparaison y a-t-il entre tes souffrances et*

les leurs ? Alors , Henriette confuse ne chercha plus de remède à ses souffrances ; elle pria même qu'elles fussent augmentées , et en même temps sa patience.

Le 25 janvier 1612, mourut le F. Coccolti , coadjuteur de la compagnie de Jésus , dans une telle réputation de sainteté , que , par l'indiscrétion de la dévotion du peuple , on fut obligé de couvrir son cercueil et de le rapporter à la sacristie , pour lui remettre d'autres habits. Peu après la mort de ce frère , Henriette le vit dans un grand appartement , près de la sainte Vierge , couronnée comme reine , des saints Ignace et Louis , et de quantité d'autres religieux de la compagnie , formant une procession ; les uns en manteau , les autres en surplis , d'autres en chasuble , et plusieurs avec des couronnes de fleurs odoriférantes. Quelques-unes de ces couronnes étaient tout-à-fait blanches , d'autres blanches et rouges. Ils avaient ordre de venir saluer l'âme du frère nouvellement arrivée , et de la féliciter sur sa bienvenue. Ils faisaient retentir tout l'appartement de chants mélodieux. Ils passèrent de cet appartement dans un autre plus reculé , gardant le même ordre. Il y avait dans ce lieu un chœur de musique encore plus nombreux , qui répétait : *Les saints dans la gloire se réjouissent.* Henriette vit entrer au même lieu la sainte Vierge et saint Louis de Gonzague , avec le nou-

veau venu, qui leur avait été particulièrement dévoué. A cet instant tout disparut, elle ne vit plus rien.

Au mois de mars de la même année, tandis qu'Henriette, pour se guérir d'une fièvre opiniâtre, s'aignait d'huile du bienheureux Louis, sa fille Victoire s'offrit de souffrir pour sa mère. La fièvre quitta donc la mère, et s'attacha à la fille. Après trois jours, Henriette fit à sa fille une onction avec l'huile du Saint, et la fièvre cessa. Au mois de septembre suivant, Henriette étant tourmentée sur son lit par de très-vives douleurs, au point qu'elle ne pouvait parler pour se confesser, son confesseur lui ordonna de s'oindre avec l'huile de saint Louis. Elle obéit, en mit surtout à ses yeux qu'elle n'avait pu fermer de toute la nuit : à peine l'onction fut-elle finie, qu'elle s'endormit ; elle ne se réveilla qu'après un sommeil de huit heures, et parfaitement guérie.

Ce n'est pas seulement pour elle qu'Henriette obtenait des grâces de son saint protecteur ; elle en obtint encore pour les autres. En 1622, le cardinal Jean-Baptiste Altieri, frère du pape Clément X, tomba dangereusement malade. Madame Victoire Delphine sa mère, étant venue chercher Henriette, la mena avec elle voir le malade, et voulut absolument qu'elle lui fit cette onction avec l'huile du bienheureux Louis ; elle le fit et le cardinal guérit. Mais quelque temps

après le cardinal eut une rechute pire que la maladie précédente. On rappela donc de nouveau Henriette. Comme on lui dit qu'on voulait tenir un médecin auprès du malade : *Cela est bien*, dit Henriette ; *mais je veux vous donner moi-même ce médecin ; prenez mon saint Louis, et ne le changez pas contre un autre médecin du monde*. On le prit, sans rien faire autre chose, et le cardinal guérit.

Henriette obtint aussi plusieurs grâces en faveur de la maison de Lancelloti. Dans plusieurs occasions elle rendit miraculeusement la santé à Tibère Lancelloti, frère du cardinal Horace. Ce seigneur ayant éprouvé, par le moyen d'Henriette, la bonté de saint Louis de Gonzague sur un de ses fils, conçut une si grande confiance en ce saint, que, se trouvant lui-même dangereusement malade, il voulut qu'on lui fit aussi une onction avec l'huile du bienheureux : il s'endormit après cette onction, et se trouva si bien guéri à son réveil, qu'il ne tarda pas à quitter le lit. Quelques jours après il retomba ; les médecins regardant cette rechute comme mortelle, il reçut le saint viatique. On disposait tout pour l'Extrême-Onction, quand l'épouse du malade fit venir Henriette. Dès qu'elle aperçut cette sainte veuve, elle se jeta tout éplorée à ses genoux avec ses filles, en s'écriant : *Encore cette grâce ! encore cette grâce de saint Louis ! Je veux qu'il*

rende la santé à mon mari, et je m'oblige à lui donner cent écus. Henriette s'étant retirée à l'écart, et priant pour le malade, vit saint Louis qui lui dit que, pour la grâce qu'on demandait, on devait recourir à la Reine du Ciel, l'auguste Marie, et il répéta plusieurs fois : *Sub tuum præsidium, etc.* Alors Henriette commença à répéter aussi plusieurs fois cette même prière, et dès lors le malade se trouva mieux : il demanda qu'on lui fit une onction avec l'huile du Saint ; on la lui fit, et le mal disparut cette même nuit. Peu de jours après, ce seigneur fut en état de sortir. Quelques personnes ayant osé diminuer le bienfait du Saint, en attribuant cette guérison à d'autres causes, on se pressa moins d'accomplir le vœu qu'on avait fait, et deux mois après, ce seigneur, obligé de se remettre au lit avec le même mal, se trouva bientôt dans le même danger. Henriette lui fit, pour la troisième fois, l'onction ; on vit en conséquence la fièvre et le danger diminuer. Mais, comme on balançait encore sur l'accomplissement du vœu, il parut aussi que la guérison du malade demeurait incertaine ; de sorte qu'il était tantôt mieux et tantôt plus mal. Au milieu de ces variations, une nuit le malade entendit qu'on l'appelait et qu'on lui promettait la santé par la protection de saint Louis de Gonzague. Il n'hésita pas à confirmer la réso-

lution d'accomplir son vœu, et dès le matin il fut absolument sans fièvre.

Au mois de décembre 1620, le cardinal Horace Lancelloti tomba dangereusement malade; il fut après quelques jours beaucoup moins mal; mais ensuite, la maladie empirant, il perdit la parole. On se pressa de faire venir Henriette avec sa statue miraculeuse. Le frère du cardinal pria instamment la sainte veuve d'obtenir de saint Louis la parole au malade, afin qu'au moins il pût faire ses dispositions testamentaires. Henriette passa toute la nuit en prières pour lui, et voulut qu'on lui fit une onction avec l'huile du saint. À peine l'onction fut-elle faite, que le cardinal revint à lui et recouvra la parole; le lendemain matin, il fit son testament. Le frère, reconnaissant qu'il était évidemment redevable au saint de cette grâce, fit vœu d'achever la chapelle qu'il avait déjà commencée dans l'ancienne église du collège romain.

Scipion Lancelloti, fils de ce même seigneur, fut guéri deux fois miraculeusement par le Saint, et, par reconnaissance envers son bienfaiteur, quand on démolit l'ancienne église, et en même temps la chapelle que son père avait fait orner, il donna la somme de cinq mille écus romains (25,000 livres), qui furent employés à en construire une autre plus belle et plus magnifique. Son fils l'acheva, et donna même pour cela une

nouvelle somme. La chapelle fut finie l'année du Jubilé 1700; c'est celle qu'on admire encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Ignace, à Rome.

Henriette obtint encore quantité d'autres grâces, soit pour elle, soit pour d'autres, par le moyen de l'huile de la lampe qui brûlait au tombeau du Saint, et par sa petite statue. Nous ne rapporterons pas ici tous ces miracles, crainte d'être trop longs; nous dirons seulement, qu'à la mort d'Henriette, la statue de saint Louis ne cessa pas pour cela d'opérer des prodiges. Elle fut portée au palais Lancelloti, et ensuite chez les oblates de sainte Françoise Romaine, dites de la Tour-des-Miroirs, où elle fut conservée tant que vécut la sœur Agnès Lancelloti, qui était supérieure de cette maison. A sa mort, arrivée le 25 mai 1714, elle passa dans les mains de sa sœur. Mais cette dame ne croyant pas pouvoir la conserver avec autant de vénération qu'elle le souhaitait, en fit présent aux religieuses de saint Joseph, pour lesquelles elle avait une affection particulière. La statue fut reçue par ces religieuses avec de grands sentimens de dévotion. Elles éprouvèrent bientôt l'avantage qu'elles avaient de posséder ce trésor. La première grâce qu'elles demandèrent et qu'elles obtinrent par son moyen, fut que le Saint leur procurât des sujets qui vinssent servir Dieu dans le monastère. De-

puis six ans, elles n'en avaient reçu aucun. A peine eurent-elles prié, que deux postulantes se présentèrent et prirent l'habit. Il en vint ensuite un si grand nombre, qu'on se vit forcé d'en refuser plusieurs. C'était donc à cette petite statue que ces religieuses recouraient dans leurs besoins spirituels et temporels, communs et particuliers. Parmi les grâces qu'elles obtinrent, on remarque qu'elles reçurent, dans un grand besoin, une somme d'argent assez considérable; que leur vin et leur huile furent miraculeusement multipliés. Mais les grâces les plus signalées, qu'on ne saurait rapporter, furent celles qui regardaient les biens spirituels. Il suffira de dire que de cette statue partaient, pour ainsi dire, continuellement des rayons de lumière qui consolait ces bonnes religieuses, et les animaient dès que, prosternées à ses pieds, elles lui avaient présenté leurs suppliques : il ne leur restait qu'à bénir et à remercier leur saint protecteur.

CHAPITRE VIII.

Guérison miraculeuse d'une demoiselle postulante chez les carmélites de Fano.

CETTE guérison, qui arriva dans le temps même que l'on allait terminer les procédures relatives à la canonisation de saint Louis de Gonzague , mérite d'être détaillée dans toutes ses circonstances.

Le 14 juin de l'an 1725 , une demoiselle , fille du comte Pompée Camille de Monte- Vecchio , tomba malade à Fano , dans le monastère des religieuses carmélites , dont elle désirait depuis long-temps prendre l'habit. La maladie se déclara d'abord par une fièvre violente et des maux de tête très-aigus , accompagnés d'élancemens et de battemens ; les douleurs étaient si vives et si continuelles , que la malade , ne pouvant changer de situation , était obligée de se tenir toujours couchée sur le dos. Car dès qu'on lui penchait la tête d'un côté , la partie qui était appuyée se sentait aussitôt chargée , comme si tout le poid eût porté de ce côté-là. Elle se gonflait même de manière que le gonflement a paru plusieurs fois sensible aux religieuses , et une

fois au médecin. Le dégoût, l'altération, l'inquiétude et une insomnie continuelle, se joignirent à la fièvre qui augmentait de jour en jour. Dans les redoublemens, les maux de tête devenaient si cruels, qu'elle pensa plus d'une fois en mourir.

Ses parens, la voyant dans cette triste situation, voulurent l'avoir chez eux, où ils la firent transporter, afin d'en pouvoir plus commodément prendre soin. Le mal, au lieu de diminuer, alla toujours depuis ce temps-là en empirant. Le 20 d'août, la fièvre devint plus violente que jamais, et il survint une espèce de fluxion d'une humeur âcre qui lui enflamma le gosier, lequel resta comme brûlé et environné d'une escarre blanche. Cette tumeur tombant par l'œsophage dans l'estomac, y causa une telle douleur et une telle irritation, que la malade en contracta, dans la partie supérieure, une inflammation avec tension, et une douleur très-aiguë, de façon qu'elle ne pouvait souffrir, dans cette partie, le plus léger attouchement, des linges, même les plus déliés, trempés dans l'huile ou dans les décoctions ordonnées par les médecins.

Comme on jugea que le mal était mortel, on envoya chercher le P. Ignace de Marco, recteur du collège des jésuites, pour disposer la malade à la mort. Ce Père atteste que, dès qu'il fut averti de l'extrême danger où elle était, il se sentit une

forte pensée de la porter à s'adresser au bienheureux Louis, au procès de la canonisation duquel devait travailler la sacrée congrégation cette semaine-là même. Dans cette pensée, il va chez la malade; qu'il exhorte à se mettre sous la protection du bienheureux, dont il avait apporté une relique, lui suggérant, entre plusieurs autres motifs de confiance, la conduite ordinaire de Dieu, qui a coutume de glorifier, par de nouveaux miracles, les bienheureux qu'il inspire à son Église de canoniser. Au nom du bienheureux Louis, la malade donna des marques de sa joie et de sa confiance, qui se renouvelèrent à la vue de la relique, qu'elle baisa plusieurs fois avec les sentimens de la dévotion la plus tendre. Le Père recteur, en se retirant, laissa la relique auprès du lit de la malade, qui, s'en étant aperçue, lui dit : *Mon Père, remportez avec vous la relique, parce que je ne mérite pas d'avoir auprès de moi un si grand trésor. Je ne veux point*, répondit le Père, *la remporter, que le bienheureux Louis n'ait obtenu votre guérison.*

La malade ne cessa, depuis ce temps-là, de se recommander au bienheureux, dont elle se faisait souvent apporter la relique. Sa confiance et sa joie redoublèrent lorsque le Père recteur, la venant voir un autre jour, lui dit que l'affaire de la canonisation de Louis avait eu un heureux

succès. Cependant le mal prenait toujours des forces , et le 24 août il fut jugé sans remède. La malade ne pouvait plus absolument rien prendre, et la moindre goutte de quelque liqueur que ce fût lui causait des irritations, des frémissemens , des sucurs froides , et d'autres symptômes très-fâcheux. On aurait bien souhaité pouvoir lui donner le saint Viatique ; mais on avait lieu de craindre qu'elle ne pût pas avaler la sainte hostie. On en fit donc l'épreuve avec une particule non sacrée , qu'il lui fut impossible d'avalier , à cause de la sécheresse et du rétrécissement du passage.

Le Père recteur et le médecin l'avertirent plusieurs fois de sa mort prochaine. Elle entra dans tous les sentimens de résignation et de conformité à la volonté de Dieu . qu'on voulut lui inspirer. Mais elle ne put jamais se persuader que sa dernière heure fût si proche ; et tandis que tout le monde désespérait de sa guérison , elle seule comptait que le bienheureux lui rendrait la santé qu'elle désirait. Le comte , son père, la voyant dans ces dispositions, lui dit , *Comment pouvez-vous espérer de vivre , puis qu'il y a déjà trois jours que vous n'avez pris aucune nourriture ?* A quoi elle répondit : *J'ai confiance au bienheureux Louis , qui , dès ma plus tendre enfance, a été mon protecteur particulier.*

Cependant , environ une heure après midi , la malade , épuisée de forces et immobile , perdit la parole et tout sentiment , et ne respirait plus qu'avec une extrême difficulté. On renvoya sur-le-champ appeler le médecin , à qui l'on demanda s'il était possible , par quelque remède humain , de soulager la moribonde; ayant répondu que non , et qu'elle montrait des signes de mort évidens , on fit avertir le curé pour lui donner l'Extrême-Onction; et après qu'elle l'eut reçue , on dit les prières des agonisans. Déjà le supérieur des Pères de l'Oratoire de la congrégation de Rome , était allé , à la prière des parens , demander à l'évêque l'indulgence *in articulo mortis* , et la permission de l'enterrer dans l'église des carmélites.

On n'attendait plus que le moment auquel elle expirerait , lorsqu'elle fit quelques mouvemens de la main droite. Les assistans crurent que c'étaient les signes ordinaires de ceux qui sont sur le point de mourir ; et en ce moment une de ses femmes de chambre lui approcha de la bouche une petite statue de saint Joseph ; mais la malade parut insensible. Peu de temps après , elle réitéra les mêmes mouvemens. A lors le Père recteur , qui était proche de son lit , ayant pris la relique du bienheureux , lui dit : *Mademoiselle , voulez-vous la relique du bienheureux Louis ?* Elle attesta elle-même , que ne s'étant

aperçue en aucune manière , ni de la recommandation de l'ame , ni de tous les sentimens qu'on avait tâché de lui inspirer depuis , ni de l'application qui lui avait été faite à la bouche de la petite statue de saint Joseph , elle entendit pour lors distinctement les paroles du Père recteur , et que spécialement au nom du bienheureux Louis , elle éprouva une joie intérieure , accompagnée d'une voix qui lui dit en même temps : *Le bienheureux Louis a obtenu votre guérison.* En entendant cette parole intérieure , elle se sentit parfaitement guérie , baisa la relique avec la vigueur d'une personne qui est en santé , et son visage , auparavant couvert d'une pâleur affreuse , reprit la couleur d'une personne qui se porte parfaitement bien. Elle se tourna aussitôt du côté du Père recteur , et lui dit d'une voix ferme : *Je suis guérie.* Le Père lui demanda : *Qui vous a guérie ? Celui-là , celui-là , m'a guérie ,* répondit-elle en reprenant et baisant la relique. *Et qui est celui-là ,* reprit le Père ? *Le bienheureux Louis , le bienheureux Louis m'a obtenu la grâce de la guérison.*

Le médecin qui observait exactement toutes ces choses , s'approcha de la demoiselle , et lui demanda : *Ne sentez - vous plus cette grande douleur d'estomac ?* A quoi elle répondit : *Je ne sens plus aucun mal.*

Les assistans , touchés de la vue du miracle

d'une guérison si prompte et si entière, voulurent chanter le *Te Deum* en action de grâces. La demoiselle guérie l'entonna elle-même ; et elle remettait souvent les autres qui , saisis d'admiration et d'étonnement , restaient quelquefois sans rien dire.

Les parens , qui s'étaient retirés pour n'avoir pas la douleur de voir mourir une fille qui leur était si chère , avertis de sa guérison miraculeuse , revinrent pleins de joie en fondant en larmes , et firent chanter une seconde fois le *Te Deum*. Environ une heure après , la demoiselle s'habilla elle-même , se leva pleine de force , et entra dans un appartement voisin , pour saluer les dames qui étaient venues pour la féliciter d'une grâce aussi signalée. Le soir elle soupa avec tout l'appétit d'une personne en santé, et dormit la nuit suivante neuf heures entières. Le lendemain , elle alla à pied avec la comtesse sa mère , à l'église des jésuites , où , après être confessée et avoir communiqué , elle entendit plusieurs messes. Etant de retour chez elle , elle monta en carrosse pour aller aux carmélites faire part de sa joie à sa sœur qui était religieuse. Enfin , le jour suivant , elle retourna à l'église des Pères de la compagnie de Jésus , où elle assista à une messe solennelle , et au *Te Deum* chanté en musique , en action de grâces.

Le bruit de ce miracle se répandit bientôt

dans l'Italie. Le Pape , en ayant entendu parler , ordonna au cardinal Paolucci , secrétaire d'État , d'en écrire à l'évêque du lieu , et de lui enjoindre de sa part d'en faire une information juridique , signée de lui , de la demoiselle guérie , des médecins et des autres témoins , et scellée de son sceau. L'évêque de Fano , en exécution des ordres de Sa Sainteté , envoya une relation circonstanciée du miracle , à laquelle il ne manquait rien de tout ce qui pouvait en assurer la vérité , et forcer l'incrédulité la plus opiniâtre à se rendre.

CHAPITRE IX.

Multiplication merveilleuse de farine faite par l'intercession de S. Louis de Gonzague , dans le monastère des carmélites de Vetralla , diocèse de Viterbe.

Le monastère des religieuses carmélites de Vetralla suit les constitutions de sainte Marie Magdeline de Pazzi. Le nombre ordinaire des religieuses professes, y compris celui des pensionnaires à élever, est d'environ quarante personnes.

Au mois de novembre 1728. on eut à ce

monastère, en qualité de confesseur extraordinaire, le P. Joseph-Marie Paganucci, de la compagnie de Jésus, et qui, dans cette occasion, donna aux religieuses une retraite, puis leur inspira en même temps la dévotion à saint Louis de Gonzague, leur faisant présent d'un morceau de bois de la chässe où les cendres du Saint avaient été long-temps enfermées : ce qui excita en elles une confiance particulière en la protection de ce Saint.

Aussi peu de temps après, éprouvèrent-elles l'efficacité de son intercession. Au mois de mars 1729, la prieure voyant qu'il n'y avait pour toute provision du monastère qu'une petite quantité de farine, et n'ayant pas le moyen de se procurer d'autre blé avant la nouvelle récolte, prit le meilleur parti qu'il y eût à prendre, celui de mettre sa confiance en Dieu, et d'invoquer ses saints avec ferveur.

C'est pourquoi, vers la fin du même mois de mars, le P. Jean-Baptiste Vignoli, de la compagnie de Jésus, qu'on leur avait de nouveau envoyé pour confesseur extraordinaire, ayant, à la sollicitation des religieuses, béni de l'eau avec la relique de saint Louis, c'est-à-dire avec ce petit morceau de bois de sa chässe, la mère prieure résolut de se servir de cette eau bénite, pour se procurer un soulagement dans une si grande nécessité. Elle se rendit donc, après vè-

pres, à la chambre où était la farine ; là, à genoux avec les autres religieuses, elle pria instamment le Seigneur de vouloir bien, par les mérites et par l'intercession de son fidèle serviteur saint Louis, les tirer de ce besoin : ensuite, elle jeta sur ce peu de farine de cette eau bénite, espérant fermement que ce Dieu, qui est *généreux envers tous ceux qui l'invoquent*, et qui est *admirable dans ses saints*, ne manquerait pas de les secourir.

Le douze avril, jour où l'on devait faire le pain pour le monastère, la sœur converse, Agnès-Thérèse de Saint-Sébastien, alla à la chambre de la farine, prit du *caisson* (1) six *boisseaux* (2) de farine, qui y restaient, et les mit dans le blutoir pour les tamiser. Ayant, après cela, ouvert le caisson, elle fut très-surprise de le trouver presque plein. Quelques religieuses qui étaient là, voyant de leurs propres yeux un effet si prodigieux, ne purent s'empêcher de s'écrier : *Miracle ! miracle !*

Bientôt le bruit de ce prodige se répandit par tout le monastère : presque toutes les religieuses y accoururent, et voyant la farine multipliée

(1) C'est une grande caisse de bois où l'on met la farine pour la garder.

(2) Le boisseau d'Italie ou *stuia*, pèse trente livres de Paris.

si abondamment et avec autant d'évidence, elles ne pouvaient cesser d'en bénir le Seigneur, et de lui rendre grâces de ce qu'il les avait assistées si à propos par l'intercession de saint Louis. On mesura ensuite exactement cette farine, et on la trouva augmentée de plus des deux tiers, sans compter les recoupes et le son. De plus, on fit avec ces dix-neuf boisseaux de farine, en plusieurs fois, autant de pain que s'il y en avait eu plus de trente-six; en outre, le pain était plus blanc et de meilleur goût qu'à l'ordinaire.

Cet événement admirable augmenta la confiance que ces religieuses avaient déjà en saint Louis de Gonzague, de manière qu'elles en vinrent à lui demander la continuation de la même grâce, jusqu'à la nouvelle récolte. Leurs prières furent également exaucées. La même farine qui était restée dans le caisson, comme on l'a dit, continua à se multiplier, soit dans le caisson même, soit dans le blutoir, soit dans l'eau où on la détrempait pour en faire du pain; de sorte qu'elle fut suffisante pour nourrir jusqu'au 26 du mois de mai, non-seulement les quarante personnes du monastère, mais aussi les ouvriers; et la multiplication alla, depuis le 12 avril jusqu'au 26 mai, à soixante et seize boisseaux. Enfin, l'on peut dire de cette farine bénite, ce qu'a remarqué saint Jean Chrysostôme : elle se multipliait entre les mains des disciples, et de-

Y

venait comme une source féconde d'autre farine.

Cependant, le 25 du mois de mai, on avait déjà entièrement consommé la farine du caisson : ainsi, le temps de la nouvelle récolte n'étant pas encore venu, les religieuses allaient se trouver dans la même nécessité qu'auparavant. Leur confiance dans le saint bienfaiteur ne diminua pas : au contraire, sûres que les grâces du Ciel nous viennent entières et non à demi, elles renouvelèrent leurs prières avec une plus grande confiance, pour en obtenir la continuation jusqu'à la récolte ; et leurs prières eurent, comme les autres, le succès qu'elles désiraient. Car lorsqu'elles y pensaient le moins, un de leur créanciers envoya au monastère vingt-sept boisseaux de blé (810 livres), qu'elles firent aussitôt réduire en farine, et mettre dans le caisson. Le lendemain 26 de mai, jour de l'Ascension, toutes les religieuses se rendirent dévotement en procession, du chœur à la chambre de la farine, chantant l'hymne de saint Louis, et portant son image. Là, après quelques courtes prières, la prieure arrosa cette nouvelle farine de l'eau bénite avec la relique du Saint ; après quoi, comme si elles avaient déjà obtenu la grâce, elles s'en allèrent en chantant le *Te Deum*. C'est ce qui arriva aussi. Ces vingt-sept boisseaux se multiplièrent tellement, qu'ils allèrent à soixante-huit (2040), jusqu'au 9 de juin ; et depuis le

9 juin jusqu'au 21 du même mois, jour de la fête du Saint, à trente-cinq autres boisseaux : avec cela l'on eut , non-seulement de quoi pourvoir abondamment jusqu'à la nouvelle récolte aux besoins des religieux et des ouvriers, mais aussi de quoi satisfaire la dévotion de plusieurs personnes, auxquelles on donna une partie de cette farine miraculeuse, sans compter différens pains que l'on fit avec cette même farine, et qu'on envoya à Rome et ailleurs en grande quantité.

CHAPITRE X.

Commencement et progrès de la dévotion à saint Louis de Gonzague ; Décret de sa canonisation.

LA dévotion des fidèles envers saint Louis de Gonzague se distingue surtout par deux qualités remarquables : la première est l'universalité ; la seconde est la ferveur de cette dévotion. Il n'est presque point de lieu où cette dévotion ne soit aujourd'hui connue et pratiquée avec des démonstrations singulières de piété envers le Saint : et l'on remarque que ce culte est toujours accompagné d'une ferveur particulière, qui produit

des fruits admirables d'innocence et de sainteté. Ces deux caractères sont si singuliers, qu'ils méritent bien qu'on rapporte ici les commencemens et les progrès de cette dévotion jusqu'à ce jour.

Elle commença dès le moment de la mort du saint jeune homme. A peine fut-il dans la bière, que l'idée de sa sainteté saisit tout le monde, et excita universellement une certaine émotion qui portait à devenir meilleur; de sorte qu'il fut très-facile de conjecturer de là que cette dévotion s'étendrait partout. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans le chapitre XXXI de la seconde partie de cette histoire, touchant la multitude de personnes qui se trouvèrent à ses funérailles, l'empressement que chacun témoignait d'avoir quelque-une de ses reliques, les éloges qu'on en faisait, les honneurs qu'on rendit à son tombeau.

Les Pères de l'ordre de saint Dominique furent les premiers qui rendirent à notre Saint un culte public, avant que Paul VI l'eût déclaré bienheureux. Il faut observer qu'alors il n'y avait point encore de décret qui défendit de rendre aucun culte aux personnes mortes en odeur de sainteté. L'approbation des évêques suffisait pour autoriser ces cultes précoces; c'est ce qui arriva par rapport à Louis de Gonzague, que l'on qualifiait de bienheureux dans toute la Lombar-

die. Le P. Silvestre Ugolotti, dominicain, vicaire général du saint office, se trouvait à Brescia en 1604. Il avait connu Louis dans son enfance, et il était instruit des merveilles multipliées qu'il avait plu au Seigneur d'opérer par son intercession. Il résolut donc, avec la permission de l'évêque, et de concert avec la nombreuse jeunesse de la ville, de célébrer, cette année 1604, la fête du bienheureux Louis. Rien ne manqua de tout ce qui pouvait la rendre magnifique : riche tenture, musique choisie, concours nombreux. Un Père dominicain prononça le panégyrique du Saint : l'après-dinée, des savans distingués lurent plusieurs pièces de leur composition, à la louange de notre Saint, qui fut choisi ce même jour pour protecteur de la ville.

Le P. Ugolotti fit célébrer une pareille fête le 28 juillet suivant, à Châtillon, patrie du bienheureux et la sienne. Avec la permission de l'évêque, il fit exposer à la vénération publique, dans l'église collégiale, le portrait du bienheureux Louis, environné d'une grande quantité de lumières. L'église était d'ailleurs richement parée. Le Père inquisiteur, prononçant le panégyrique du Saint, tira les larmes des yeux de ses auditeurs. Ils avaient été les vassaux de notre Saint ; et dans ce jour ils se montrèrent ses dévots les plus fervens. Ce qui rendit ce spec-

tacle plus touchant , fut la présence de la marquise, mère du bienheureux Louis. Que de larmes de tendresse et de dévotion ne versa-t-elle pas à cette cérémonie , surtout quand le prédicateur , finissant son discours , et lui adressant la parole , lui dit : *O mère bienheureuse , qui voyez couronné de gloire sur ces autels celui-là même que vous aviez coutume pendant sa vie d'appeler votre ange !* La fête dura deux jours , et pendant ce temps , on vit toujours un grand nombre de personnes prier devant son image , y passer des temps considérables , et ne s'en éloigner qu'avec peine. Quand cette cérémonie fut achevée , on laissa toujours le portrait exposé , sans que diminuât le concours des personnes qui venaient implorer la protection de notre Saint. On comprend aisément qu'une des plus assidues , fut la marquise sa mère. Elle eut la consolation de voir , cette même année , douze lampes brûler devant l'image de son saint fils , et environ quatre cents vœux : preuves évidentes d'un pareil nombre de grâces obtenues par son crédit.

Le 5 du mois d'août de la même année 1604 , le prince François de Gonzague , frère de Louis , et ambassadeur de l'empereur Rodolphe II , étant à l'audience du pape Clément VIII , Sa Sainteté lui demanda à quel degré il était parent de Louis de Gonzague , mort peu d'années avant , au col-

lège romain , dans une réputation de grande sainteté ? L'ambassadeur lui répondit que c'était son frère , et accompagna sa réponse de quelques larmes. Le Pape , attendri de son côté , ajouta : *Qu'il est heureux ! il jouit de la gloire éternelle ! Que vous êtes heureux vous-même , d'avoir un tel protecteur dans le Ciel !* Ensuite il lui demanda si on avait imprimé sa vie ? Apprenant que non , il l'exhorta à en accélérer l'impression pour l'avantage de tout le monde chrétien ; il permit aussi qu'on transportât son saint corps dans un lieu plus décent ; ce qui fut exécuté l'année suivante , où l'on transféra les reliques du Bienheureux avec beaucoup de solennité dans la chapelle de la sainte Vierge : c'était le 13 mai 1605.

Le 21 du même mois , le cardinal François Diechmsteint , condisciple de Louis , et qui s'était trouvé à ses obsèques , étant à l'audience du pape paul V , exposa au saint Père combien il serait mortifié de retourner en Allemagne , sans avoir obtenu que son saint ami eût le titre de bienheureux , et que son culte fût approuvé. Le Pape , qui avait déjà des idées bien avantageuses sur la sainteté de ce jeune ange , voulut bien seconder les pieux désirs du cardinal , et lui accorda ce qu'il demandait. Son Eminence se rendit sur-le-champ à l'église du collège romain , où l'ambassadeur de l'empereur , François de Gon-

•

zague l'attendait. Ce fut alors qu'on exposa sur le haut du tombeau de Louis un tableau où le Saint est représenté avec une auréole de gloire, et cette inscription : *Bienheureux Louis de Gonzague , de la compagnie de Jésus*. Ce tableau fut en même temps entouré de plusieurs vœux , qu'on avait jusque là tenus cachés. Le pieux cardinal voulut ensuite célébrer une messe du Saint-Esprit en action de grâces de ce premier culte rendu au Bienheureux , avec l'autorité apostolique. Il dit cette messe dans la même chapelle où le Bienheureux avait été inhumé , et où l'on avait placé son tombeau. Tous les Pères du collège romain assistèrent à cette messe , triomphant de joie pour un événement aussi peu attendu qu'il était désiré.

Le bruit se répandit bientôt que le souverain Pontife avait donné au saint jeune homme le titre de bienheureux , et permis de lui rendre un culte. En conséquence , le 21 du mois de juin suivant on en solennisa la fête avec grande pompe à Padoue , à Parme , à Modène , à Crémone , à Florence , à Brescia , etc. , dans les terres de la maison de Gonzague , particulièrement à Châtillon. Dans cette ville , on jeûna la veille , et le jour de la fête on compta environ mille communions , parmi lesquelles on remarqua celles de sept pécheurs obstinés et publics , dont le cœur fut miraculeusement changé par l'inter-

cession du bienheureux Louis; de manière qu'après s'être confessés avec toutes les marques d'une sincère contrition, ils jouirent d'un bonheur dont ils avaient été privés pendant bien des années.

Mais la fête la plus magnifique et la plus mémorable, fut assurément celle que l'on célébra à Rome pendant huit jours, dans l'église du collège romain; l'usage n'étant point alors établi de faire cette cérémonie dans l'église de Saint-Pierre au Vatican. Le prince François de Gonzague fit tous les frais de cette superbe fête : elle fut honorée de la présence des cardinaux, des prélats, des princes, des ambassadeurs, et d'un concours infini de peuple. Le prince François présenta de riches et magnifiques dons à l'autel de la sainte Vierge, où le tableau de son Bienheureux frère était exposé. L'abondante distribution qu'on y fit d'*Agnus Dei*, d'images et de médailles frappées avec l'empreinte du Bienheureux, et enrichies d'indulgences, fut prodigieuse, et augmenta encore la célébrité de la cérémonie.

Le prince François n'en resta pas là ; aidé du cardinal Bellarmin, il mit tous ses soins à étendre le culte de son bienheureux frère. Il fit de nouvelles instances auprès du pape Paul V, pour l'expédition de la cause. En conséquence le Pontife la remit à la congrégation des rites, et

députa, pour rapporteur de cette cause, les cardinaux Bellarmin, Benerio, dominicain, et Pamphili, son vicaire. Cette congrégation fut chargée de revoir les procédures faites par les ordinaires, et la vie du Saint, composée par le P. Cépari. Le rapport des cardinaux, fait le 25 septembre 1605, porte que le jeune homme angélique, Louis de Gonzague, vu sa grande sainteté et trente-un miracles de guérisons instantanées, était non-seulement digne de la béatification, mais encore de la canonisation. Le saint Père approuva ce rapport, en fit expédier le bref le 19 octobre suivant. Ce bref, en qualifiant Louis de bienheureux, permet aussi d'imprimer sa vie. Cette double grâce n'avait été jusqu'alors accordée que de vive voix. Le Ciel voulut bien confirmer ce décret, en rendant, tout-à-coup, miraculeusement la santé au docteur Flaminien Bacci, substitut de la secrétairerie des rites. Ce prélat, pour obtenir sa guérison, avait eu recours à la protection du bienheureux Louis, afin de pouvoir s'employer à sa gloire, comme il le fit en effet dans la cause de sa canonisation.

La vie du bienheureux Louis, composée en italien par le P. Cépari, ayant donc été approuvée, et le saint Père ayant permis de l'imprimer, cette vie fut traduite en différentes langues, et se répandit en peu de temps dans toute la chrétienté. Il est incroyable combien elle a

contribué à étendre partout le culte du bienheureux Louis, en faisant connaître sa sainteté et ses miracles : cette lecture excitait tous ceux qui avaient quelque besoin, à recourir avec confiance à la puissante intercession d'un si grand saint. Son parent, François de Gonzague, évêque de Mantoue, fit ériger dans sa cathédrale une magnifique chapelle en l'honneur du Bienheureux. Cette chapelle fut bénite avec une grande solennité, le 20 décembre de la même année. Le duc de Mantoue fit dresser un pareil monument dans son église ducale, en action de grâces de la santé qu'il avait recouvrée à Florence par l'intercession de son bienheureux cousin, lors du voyage qu'il avait fait à Rome.

Peu d'années après, la ville de Mantoue choisit le bienheureux Louis pour son protecteur particulier. Toutes les terres soumises à la maison de Gonzague suivirent cet exemple. Toutes ces consécrationes se firent avec tant de pompe et des particularités si marquées, que les Bollandistes ont cru devoir en consigner les relations intéressantes dans leur immortel ouvrage. Beaucoup d'autres pays se vouèrent aussi à notre bienheureux ; on lui édifia des chapelles, et l'on établit, sous sa protection, des confréries et des congrégations, parmi lesquelles on distinguera toujours le collège de vierges fondé par trois nièces du Saint.

Le 21 de juin de l'an 1608, jour de la fête de leur saint oncle, ces trois nièces, filles du marquis Rodolphe de Gonzague, se retirèrent du monde, avec dix autres demoiselles, pour mener ensemble une vie très-exemplaire sous la direction du P.Cépari. La même année, le pape Paul V assigna à ce nouveau collège de vierges, saint Louis de Gonzague pour patron. Elles furent de très-ferventes imitatrices des vertus de leur saint oncle, comme le prouve ce qu'en rapportent les Bollandistes, au quatrième tome de juin, *Vie de saint Louis de Gonzague*. Elles y sont toutes trois qualifiées du titre de *Vénérables*.

Pendant ce temps on travaillait à l'expédition de la cause, suivant le bref que sa Sainteté, Paul V, avait envoyé à la congrégation des rites. Enfin, après cinq années de discussion et d'examen, le 10 novembre 1612, le cardinal Capponi fit un long rapport qu'il conclut en ces termes : « Je crois trouver dans cette cause toutes les conditions requises pour la canonisation du bienheureux Louis de Gonzague, à qui Dieu a accordé des dons si rares et si extraordinaires, que je n'en ai jamais lu, dans ma vie, ni entendu de pareils ; et pour cela, je pense qu'on doit présentement accorder l'office et la messe au jour de son anniversaire. » Ce sentiment du cardinal Capponi fut suivi avec une merveilleuse
unanimité

unanimité par toute la congrégation. Le saint cardinal Bellarmin , qui en était , et qui avait été le confesseur du bienheureux Louis , ajouta tant de belles choses sur ses vertus et sa sainteté , qu'il n'y eut pas un seul des cardinaux qui ne fût attendri. Le décret fut donc souscrit , non-seulement avec de l'encre , mais encore avec des larmes.

Quoique toute la congrégation eût décerné , d'un commun avis , qu'on pouvait accorder la messe et l'office du bienheureux Louis , pour toute la compagnie , si sa Sainteté l'agréait , le Pape , qui dans ces matières usait de beaucoup de circonspection , voulut encore , avant de rien décider , examiner lui-même la cause : ensuite il ordonna qu'on la mît au tribunal de la Rote , comme c'était alors d'usage. Après un examen de cinq autres années , ce tribunal décida que la cause était au point , que sa Sainteté pouvait , quand elle le voudrait , mettre au catalogue des Saints le bienheureux Louis de Gonzague , pour la gloire de Dieu tout-puissant , et l'exaltation de notre mère la sainte Eglise. Alors le Pape , après avoir demandé de nouveau l'avis de la congrégation des Rites , accorda qu'on pût célébrer la messe et dire l'office du bienheureux Louis , dans les États de la maison de Gonzague , et dans quelques maisons et collèges de la compagnie. Cette concession , datée de l'an 1621 , fut éten-

Vie S. L. Gonz.

X

due par le Pape Grégoire XV, à toutes les églises des jésuites.

Différens événemens, occasionés par la mort des souverains pontifes, et d'autres circonstances, firent ensuite suspendre cette cause, et retardèrent la canonisation pendant plus d'un siècle. Mais ce retard ne porta aucun préjudice à la gloire du Bienheureux, et son culte s'étendit prodigieusement pendant ce long intervalle.

Après la concession de l'office et de la messe, on érigea, en l'honneur du Bienheureux, deux chapelles au collège romain, l'une dans la chambre où il était mort, l'autre dans l'église du même collège. Ce fut le cardinal Bellarmin qui, pour satisfaire sa dévotion, fit tous les frais de la première. Jusqu'à l'époque de l'érection de cette chapelle, sept ans s'étaient écoulés depuis la mort du bienheureux Louis. Pendant ce temps, cette chambre avait paru plusieurs fois illuminée; on y avait même souvent entendu des chants mélodieux, accompagnés de symphonie. On comprend que ces merveilles firent une sensation extraordinaire dans toute la maison. Les Bollandistes en font mention dans leur volume du mois de juin cité plus haut. Cette chambre, sanctifiée par la mort précieuse de Louis, et convertie en chapelle, n'existe plus; elle fut détruite lorsque le cardinal Ludovisi fit bâtir, avec une

magnificence royale , la superbe église dédiée à saint Ignace. On a cependant eu soin de conserver le souvenir d'un lieu si mémorable. L'emplacement de cette précieuse chambre se trouvant compris dans le local de la chapelle dédiée à saint Joseph, on a placé dans un des arcs de cette chapelle une peinture qui représente Louis mourant, et au dessous on lit ces mots : *Ici fut autrefois la chambre du bienheureux Louis, et son sépulcre.* Voici à quel sujet les reliques de Louis furent placées dans ce lieu.

Le cardinal Louis Ludovisi , voulant faire bâtir , en l'honneur de saint Ignace , une magnifique église , en posa la première pierre le 2 du mois d'août 1626. Quoique l'ouvrage eût été ensuite retardé par la mort inopinée de cette éminence , cependant aussitôt que le vaisseau fut achevé et le dedans fini , avant d'élever la coupole , on ferma la nef du milieu par une muraille élevée jusqu'à la voûte , et l'on appuya le maître-autel de l'église contre cette muraille. Dans la seconde chapelle de la partie gauche , où est maintenant l'autel de saint Joseph , on érigea , en l'honneur de saint Louis , un autel en pierres précieuses artistement travaillées ; et le 5 du mois d'août de l'année 1649 , on y transporta le corps du Bienheureux. Il resta dans ce lieu pendant une cinquantaine d'années , exposé à la vénération du peuple , et surtout des jeunes éco-

liers, qu'on voyait matin et soir assidus à lui témoigner la tendre dévotion qu'ils avaient conçue pour un Saint, qui avait été comme eux écolier du collège romain. On vit même cette dévotion des jeunes étudiants aller toujours en augmentant. En 1684, on pensa à finir cette église et à fermer le dôme. Quand ce travail fut fini, on détruisit la muraille qui fermait la nef du milieu: alors ce vaste temple fut libre et ouvert. Dans le bas-côté de la traverse à gauche, on désigna l'emplacement qu'on destinait à recevoir un magnifique autel en l'honneur du bienheureux Louis, tel qu'on l'admire encore aujourd'hui. Ce fut le 20 décembre 1699 qu'on transporta à cet autel ses précieuses reliques. Ainsi la première fête du Saint, qu'on célébra à ce nouvel autel, y fut célébrée l'année sainte 1700.

La cause de la canonisation du bienheureux Louis fut suspendue, comme nous avons déjà dit, pendant plus d'un siècle; mais il semble même que le Seigneur avait permis ce délai pour la plus grande gloire de notre Saint, et pour augmenter le mérite de ses dévots; car, durant ce long espace de temps, on compta près de quatre-vingts suppliques des empereurs, des rois, des princes, des communautés, tant ecclésiastiques que séculières, présentées au Saint-Siège, pour demander la canonisation du Bienheureux.

Comme toutes ces sollicitations ne venaient

que de la grande réputation de sainteté de Louis, de ses miracles multipliés et de la dévotion de toute la chrétienté, elles furent aussi l'occasion d'un nouveau lustre pour ce glorieux Saint. En effet, le pape Clément X décerna à notre saint jeune homme un honneur extraordinaire, en approuvant qu'il fût placé dans le martyrologe romain, avec l'éloge qu'en avait fait la congrégation des Rites, le 30 janvier 1671, lorsqu'elle le déclara *Illustre par l'innocence de sa vie et par le mépris qu'il avait fait d'une principauté*. De ce moment, si sa fête n'était pas solennisée partout, du moins était-elle partout annoncée dans les divins offices; et partout on implorait sa protection, en même temps qu'on implorait celle des autres Saints. C'est ce qui fit dire avec raison au pape Clément XI, dans sa bulle de canonisation, que le Saint-Siège apostolique, en prononçant sur ce Saint, travaillait moins à le canoniser, qu'à déclarer que, du consentement universel de l'Eglise catholique, et en vertu de la voix publique, il était déjà canonisé. *De sorte, dit le Pape, que le Siège apostolique parait moins occupé de le canoniser, que de déclarer à toute l'Eglise qu'il a été canonisé*. Effectivement, avant qu'il fût canonisé, avant même que la cause eût été reprise, la vénération et la dévotion des peuples pour ce Saint étaient si répandues, que son culte

surpassait déjà , comme l'assurait Clément XI , celui de plusieurs saints canonisés.

C'est sous ce même pontife que le P. Michel Tamburini, général de la compagnie , reçut l'ordre de postuler la reprise de la cause. La demande en fut faite en 1719. Le Pape témoigna aussi qu'il serait bien aise qu'on renouvelât les instances pour la canonisation. La mort empêcha Clément XI de satisfaire ses désirs. Il laissa donc à son successeur Innocent XIII , d'ordonner que la cause fût reprise dans l'état où elle se trouvait.

Mais la gloire de la terminer était réservée au pape Benoît XIII. Etant archevêque de Ravenne, il avait déjà donné des preuves éclatantes de son zèle pour la gloire du bienheureux Louis. Depuis long-temps il l'avait choisi pour un de ses patrons particuliers ; et dans un des synodes , il avait exhorté son clergé à se mettre aussi sous sa protection : *Nous souhaitons , dit-il , que vous choisissiez le bienheureux Louis pour votre patron principal , afin que vous puissiez , par son intercession , devenir aussi fidèles dans l'observation des lois ecclésiastiques , qu'il l'a été dans la pratique de sa règle.* Il avait aussi consacré à Dieu deux autels magnifiques en son honneur , l'un dans l'église des jésuites , l'autre dans celle des carmes de Bénévent. Afin même de satisfaire encore plus sa dévotion , et

d'augmenter celle de son peuple envers le Bienheureux , il obtint du Saint-Siège qu'il fût permis d'en dire la messe et d'en faire l'office dans tout son diocèse de Bénévent , où l'on en célèbre maintenant la fête avec beaucoup de solennité.

Dès que ce grand pontife se vit élevé à la première dignité de l'Eglise , un de ses premiers soins fut de se faire rendre compte de l'état où en était l'affaire de la canonisation du bienheureux Louis , et d'ordonner qu'on travaillât promptement à la conclure. Cependant il voulut que tous les collèges de la compagnie de Jésus le prissent pour protecteur. Enfin , la cause ayant été mise en état d'être décidée , Benoît XIII , après beaucoup de prières et de jeûnes , porta son décret , et donna la bulle de canonisation.

DECRET

Pour la canonisation du bienheureux saint Louis de Gonzague , clerc de la compagnie de Jésus.

Le Pape Paul V , d'heureuse mémoire , ayant accordé , l'an 1605 , le titre de bienheureux au vénérable serviteur de Dieu , Louis de Gonzague , de la compagnie de Jésus ; la cause , concernant sa canonisation , fut commise à la sacrée congrégation des rites , qui examina et approuva ensuite ses vertus et ses miracles , tant l'année 1612 , le 10 novembre , sur le rapport du cardinal Capponi , que l'année 1618 , le 31 mars , principalement en conséquence du rapport que trois auditeurs de la Rote avaient fait par ordre de Paul V , lequel rapport fut renvoyé par le même Pape à la sacrée congrégation , qui porta dans le temps des décrets convenables sur ce sujet. Cette cause ayant été reprise l'an 1722 , dans les mêmes termes où elle se trouvait , selon l'avis de la sacrée congrégation , en vertu d'une commission signée par le Pape Innocent XIII , d'heureuse mémoire ; et Mgr. le cardinal Fabroni , Ponent ,

ayant proposé , le 18 août de l'an 1725 , la question : *Si les vertus et les miracles du bienheureux avaient déjà été suffisamment examinés et approuvés , de manière qu'ils n'eussent pas besoin d'un nouvel examen et d'une nouvelle approbation pour l'effet de la canonisation ;* la sacrée congrégation opina pour l'affirmative. De plus , le 24 novembre de la même année 1725 , la sacrée congrégation ayant répondu , *que les miracles approuvés étaient ceux qui avaient été rapportés par le cardinal Capponi , le 10 novembre 1612 , et par les auditeurs de la Rote , et examinés par la sacrée congrégation , le 10 mars 1618* (ces miracles représentés depuis peu à la même sacrée congrégation , se voient dans l'un et l'autre rapport marqué ci-dessus) ; *et qu'il ne restait plus qu'à proposer la question ; si l'on pouvait sûrement procéder à la canonisation solennelle.* Notre très-saint père le Pape , Benoît XIII , approuva l'un et l'autre décret.

Enfin , dans une congrégation générale tenue en présence de sa Sainteté , le 2 du présent mois d'avril , monseigneur le cardinal Orighi , substitué en la place de monseigneur le cardinal Fabroni absent , a d'abord rapporté tout ce qui s'était fait en cette cause , et a ensuite proposé la question : *Si après l'approbation des vertus et des miracles , on pouvait sûrement procé*

der à la canonisation solennelle ; et l'on a opiné pour l'affirmative.

Notre très-saint Père ayant ouï l'avis de la sacrée congrégation , a pris du temps pour conférer de cette affaire avec Dieu , dans l'oraison et dans le jeûne, et pour délibérer mûrement avant que de rien décider. Enfin , le jour de l'anniversaire , marqué ci-dessous , auquel on célébra les cérémonies du Baptême , dans lequel le Bienheureux reçut la robe blanche d'innocence , qu'il avait portée pure et sans tache , après sa mort , au tribunal de Jésus-Christ ; Sa Sainteté , après avoir célébré pontificalement la messe dans la basilique de saint Jean - de - Latran , a mandé en son palais M. Prosper de Lambertini , archevêque de Théodosie , promoteur de la foi , et moi , soussigné secrétaire de la sacrée congrégation , et nous a ordonné d'expédier et de publier le présent décret de la canonisation du bienheureux Louis de Gonzague , laquelle sera faite en son temps , afin que pour la plus grande gloire de Dieu , l'exaltation de l'Église catholique , et l'honneur de son illustre compagnie , on puisse proposer au culte et à l'imitation de tous les fidèles , en particulier de la jeunesse , ce jeune homme *très-illustre par l'innocence de sa vie , et par le mépris qu'il a fait des grandeurs du siècle* : titre dont le pape Clément X permit , l'an 1671 , qu'on honorât le

bienheureux Louis de Gonzague, en le mettant dans le martyrologe romain. Ce avril 1726.

F. CARD. PAOLUCCI PRÉFET.

A la place † du Sceau.

N. M. TEDESCHI, *Archevêque d'Apamée, secrétaire de la congrégation des sacrés rites.*

La cérémonie de la canonisation se fit avec beaucoup de solennité, le 31 décembre de la même année, dans la basilique du Vatican.

Après la canonisation de saint Louis de Gonzague, on vit couler abondamment de nouvelles sources de bienfaits et de grâces spirituelles et temporelles. Les personnes de tous les états recoururent à lui, quels que fussent leurs besoins. Ce qui fit que de toutes parts on voyait des démonstrations de reconnaissance pour des bienfaits reçus, lesquels devenaient autant de garans de ceux qu'on espérait encore. Ce fut alors qu'on publia ces multiplications de farine, d'huile et de vin, dont on ne parlait pas auparavant; multiplications merveilleuses, qui devinrent une source étonnante de nouvelles merveilles; puis-que cette huile, cette farine, ce vin, miraculeusement multipliés, produisaient de nouveaux miracles en faveur de ceux qui en faisaient usage avec foi et une vraie confiance au Saint. Mais la

dévotion à Louis de Gonzague procurait encore des grâces plus particulières et plus abondantes, quand elles avaient pour objet des biens spirituels. De sorte qu'il semblait que c'était une même chose, que d'avoir dévotion à ce Saint, et se sentir porté à la pureté et à tout ce qui pouvait être du service de Dieu. C'est ce qui a engagé les souverains pontifes à favoriser et à étendre cette utile dévotion, afin de contribuer ainsi à l'accomplissement de la volonté que Dieu montrait de glorifier de plus en plus ce jeune homme angélique. C'est pour cela qu'ils ont accordé, en sa faveur, des indulgences, et des privilèges extraordinaires, comme on pourra le voir dans les extraits que nous allons donner de plusieurs brefs.

Le 22 novembre 1729, Benoît XIII donna saint Louis de Gonzague pour protecteur spécial à la jeunesse. Il permit aussi à tous les prêtres de pouvoir dire son office et sa messe. De plus, il accorda une indulgence plénière à quiconque, s'étant confessé et ayant communie, visiterait son autel; soit que la fête se fit à cet autel, soit que, pour plus grande commodité, elle se fit à quelque autre autel. Cette extension est du pape Clément XII, et du 21 novembre 1737.

Le 21 décembre de cette même année 1737, le Pape accorda encore une indulgence plénière pendant les six dimanches qui précèdent la fête

du Saint , ou même pendant six autres dimanches , à tous ceux qui , étant vraiment pénitens , et après avoir communie , sanctifieront ces jours de salut par de pieuses méditations , par des prières ferventes , et par d'autres exercices de la piété chrétienne , en l'honneur de ce Saint et pour la gloire du Seigneur.

Comme sous Benoît XIV on proposa le doute , si l'indulgence n'était que pour les six dimanches unis , ou pour chaque dimanche en particulier , sa Sainteté déclara qu'on devait l'entendre de chaque dimanche séparément. Le décret est du 7 janvier 1740.

Sur les remontrances qu'on fit à ce même Pape , que quelquefois on célébrait la fête du Saint avec un grand concours , dans plusieurs églises de la même ville , ce qui ne pouvait pas toujours se faire le 21 juin , le pontife répondit que , pour augmenter le culte du Saint , on n'avait qu'à s'entendre avec l'ordinaire du lieu , qui assignerait des jours différens , et qu'au jour assigné par l'évêque , on pourrait réciter l'office de la messe du Saint , et gagner l'indulgence. Le décret est du 22 avril 1752.

Enfin , le 21 juin 1762 le pape Clément XIII , étant venu au collège romain , célébra pontificalement la messe à l'autel de saint Louis de Gonzague. Après la messe , il déclara cet autel privilégié à perpétuité , en faveur de tout prêtre

qui y célébrerait ; ce qui a encore augmenté la vénération publique, et le concours des prêtres qui viennent offrir le saint sacrifice dans le lieu même où repose le corps de cet ange terrestre.

Son ame sainte prie pour nous dans le Ciel , tandis que nous honorons ici-bas ses précieuses reliques. Plaise au Seigneur nous accorder , par ses mérites , une abondance de grâces et de bénédictions , afin que nous devenions dignes des promesses du Verbe incarné , auquel , avec le Père et le Saint-Esprit , soient honneur et gloire dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

FIN DE LA VIE DE S. LOUIS DE GONZAGUE.

ACTE DE CONSÉCRATION

A saint Louis de Gonzague, que l'on doit faire souvent, et surtout au jour de sa fête.

GRAND saint Louis de Gonzague, vous qu'une pureté angélique a rendu si agréable aux yeux de Dieu et si cher à la Reine des vierges, je me mets spécialement sous votre protection, et je vous choisis aujourd'hui, à la face du Ciel, en présence de la bienheureuse Vierge Marie et de toute la cour céleste, pour mon patron et mon intercesseur auprès de Dieu; soyez, je vous en conjure, le défenseur et le gardien de mon innocence, mon guide et mon conseil dans le choix d'un état de vie. O vous qui êtes un modèle accompli de toutes les vertus, obtenez-moi la grâce d'imiter votre ferveur, votre pureté, votre modestie et toutes les vertus que je dois pratiquer dans mon état. Daignez, grand Saint, être l'ange tutélaire de mes jours, et mon guide dans les voies du salut. Faites, ô mon aimable protecteur! que vous étant particulièrement dévoué, par cette consécration que je vous fais de moi-même, j'éprouve les effets de votre protection spéciale pendant tout le cours de ma vie, et surtout à ce terrible moment qui décidera de mon éternité. Ainsi soit-il.

Autre acte de consécration.

TRÈS-SAINT Louis de Gonzague , mon aimable patron , je me confie et me remets entièrement sous votre protection , comptant particulièrement sur votre bienveillance. Daignez me mettre au nombre de vos plus chers cliens ; et que le premier effet de votre singulière protection , soit de m'obtenir du Seigneur la grâce d'être toute ma vie le parfait imitateur de vos vertus , et surtout de votre persévérance. Répandez dans mon cœur quelques gouttes de cette tendre dévotion dont le vôtre était inondé , afin que je ne cesse jamais d'aimer mon Dieu et de chanter ses louanges. Obtenez-moi surtout de mon Sauveur et de la très-sainte Vierge sa mère , Ange de mœurs sur la terre , cette pureté angelique qui a fait votre caractère , et qu'elle fasse le mien. Assistez-moi surtout à l'heure de la mort , par une protection particulière , en me préservant de tout danger de mon salut , afin que sous la protection spéciale de la très-sainte Vierge , de mon bon ange et de tous les saints , je puisse me présenter pur et sans tache au souverain Juge , avec confiance en sa divine miséricorde , et avoir le bonheur de louer Dieu mon Créateur et mon Sauveur avec vous durant toute l'éternité.

Ainsi soit-il.

PRIÈRE A S. LOUIS DE GONZAGUE,

Traduite de l'italien sur l'imprimé de Rome.

O saint Louis ! vrai miroir des vertus angéliques, quoique votre indigne serviteur, je vous recommande d'une manière particulière la chasteté de mon ame et de mon corps, je vous conjure par votre pureté angelique, de me recommander à Jésus-Christ, l'agneau sans tache, et à sa très-sainte Mère, la Vierge des vierges; préservez-moi de tout péché; ne permettez pas que je tombe jamais dans aucune faute d'impureté, mais quand vous me verrez en tentation ou en danger de pécher, éloignez de moi toutes les pensées, toutes les affections impures; et réveillant en moi le souvenir de l'éternité et de Jésus crucifié, imprimez profondément dans mon cœur le sentiment de la sainte crainte de Dieu; enflammez-moi du divin amour, afin qu'en vous imitant sur la terre, je mérite de jouir de Dieu avec vous dans le Ciel. Ainsi soit-il.

Pater noster, Ave Maria.

Notre S. P. Le Pape Pie VII accorde à perpétuité cent jours d'indulgence applicables, si l'on veut, par forme de suffrages, aux fidèles défunts, qu'on pourra gagner une fois le jour, en récitant dévotement et avec un cœur contrit la prière ci-dessus, et un *Pater* et un *Ave*.

*Autre Prière à saint Louis de Gonzague ,
protecteur de la jeunesse.*

Mon Seigneur et mon Dieu , amateur des ames pures , qui , ayant retiré des séductions du monde saint Louis de Gonzague dans la fleur de sa jeunesse , l'avez appelé à la compagnie de votre Fils Jésus-Christ , et lui avez accordé , par une grâce signalée , le bonheur de vous servir toute sa vie avec une pureté angélique , accordez-nous , par son intercession , une pureté de corps et d'ame qui ne soit jamais altérée , afin qu'ayant imité sa pureté sur la terre , nous soyons faits participans de la gloire dont il jouit dans le Ciel. Nous vous le demandons par le même Jésus-Christ , Notre-Seigneur , votre Fils. , etc.

*Prière à la sainte Vierge , composée par saint
Louis de Gonzague.*

Vierge sainte , Marie , ma souveraine , je viens me jeter dans le sein de votre miséricorde , et mettre , dès ce moment et pour toujours , mon ame et mon corps sous votre sauve-garde et sous votre protection spéciale. Je vous confie et remets entre vos mains toutes mes espérances et mes consolations , toutes mes peines et mes mi-

sères, ainsi que le cours et la fin de ma vie, afin
que par votre très-sainte intercession, et par
vos mérites, toutes mes œuvres soient faites se-
lon votre volonté, et celle de votre divin Fils.

Ainsi soit-il.



PROSE

EN L'HONNEUR

DE S^t LOUIS DE GONZAGUE. *

INTEGRI vitæ juvenes
Puris mixti virginibus ,
Aloysium Gonzagam
Æmulo cantu tollite.

Adhuc in lucis limine
Cœlo natum sese probat ,
Jamque tenera mens polum
Die versat , versat nocte.

Vocis non castæ conscius
Raptique memor pulveris ,
Sacrum gratiæ tribunal
Insons irrigat lacrymis.

* Nous achevions , en 1828 , nos études au collège de Belley , quand l'un des vicaires généraux du diocèse nous demanda une Prose et une Hymne pour un office de saint Louis de Gonzague , qui n'a point été composé. Voici donc les deux chants que nous écrivîmes alors ; nous aurions peut-être aujourd'hui des paroles plus dignes du sujet , mais nos sentimens ne seraient pas autres qu'ils ne le furent.

Olli fuit assidue
Cura pudorem tueri ,
Ora matris et obtutus
Virgineos prudens timet.

Adsit et pompas explicet ,
Sagax fallaciis mundus ,
Nempe sordent terrestria
Cœlumque flendo suspicit.

Instet , honores et aula
Splendide mendax jactites ,
Fastidiosus dedignans
Aloysi , calcas pede.

Passim struant insidias
Hostes virtuti pavidæ ,
Cuncta cedunt molimina
Dum cruce pugnat auspice.

O vis amoris ignea ,
Quantis repleas ardoribus
Qui cito faciles gressu
Qua ducis eunt semita !

Mox , adeo crux allicit ,
Illi te gaudes subjici :
Hæc una votorum summa ,
Hoc unum mens insequitur.

Et , selecta vos agmina
Christo , jam nunc excipite
Caritatis apostolum
Et castitatis lilium,

Humili veste latitans
Oh ! quam dulce gestit pectus !
Non olim sic exultabat
Purpura fulgens nobili.

Ori ponit custodias
Et cor sæpius erigit ;
Carnem , si quando rebellet ,
Pie crudelis retundit.

At quid P... dira sævit pestis
Et latius oggrassatur ,
Romaque tot faneribus
Exhausta civium gemit.

Huc promptus ades , Gonzaga ,
Perque domos , perque vias
Morbo gravi jacentibus
Opem fers pronus amicam.

Hos blandiloque sermone ,
Si fractus cadat animus ,
Solaris ; placida statim
Lumina morte resignant.

Dumque piis invigilas ,
Male cautus , officiis ,
Ore plenam læto bibis
Dulciter ebrius necem.

Ævi qui flore succisus
Multa replesti tempora ,
I victor , i possidere
Paratam Cœlo coronam.

Da nobis Aloysii
Exempla, Christe, sectari;
Da, post pugnata prælia,
Iisdem frui gaudiis.

F.-Z. COLLOMBET.

HYMNE

Quis petit Cœlos rutilantē curra,
Aureas inter mediū phalanges?
Angeli dulces modulantur hymnos,
Sidera plaudunt.

Templa panduntur superæ Sionis,
Luce vestitus juvenis corusca
Intrat æterni penetrans beatas
Numinis arces.

Flore sub primo juvenilis ævi
Raptus æquavit spatium senile;
Sæculum prudens, humilis superbos
Fugit honores.

Angeli, jam vos puer æmulatur;
Castitas vultus decorat modestos,
Integrum nullo maculavit unquam
Crimine pectus.

Explicit mundus faciem venustam ,
 Sceptra promittat nitidosque soles ,
 Prætulit regnis , meliora captans ,
 Agmina Jesu.

Pura jam virtus micat , Aloysi
 Jam rapit cunctos pietas tepentes ;
 Macte , cœlestis cupido parantur
 Præmia vitæ.

Ingruit Romæ mala pestis ; ille
 Advolat , morbos refovet ministrans
 Et pio lætam bibit ore felix .
 Victima mortem.

Te choris juncti cecinere festis
 Cœlites , at nunc pia te juvenus
 Æmula gaudet celebrare dulcem
 Voce patronum.

Qui polo regnat Deus , Aloysi ,
 Ire det tuto pede quo præisti ;
 Adjuvet fidos tua nunc , precamur ,
 Dextra clientes.

Lætus æternum celebret Parentem
 Orbis , æterni celebret Parentis
 Filium ; compar tibi laus per omne ,
 Spiritus , ævum.

J.-F. GRÉGOIRE,

FIN.



Explicet mundus faciem venustam ,
Sceptra promittat nitidosque soles ,
Prætulit regnis , meliora captans ,
Agmina Jesu.

Pura jam virtus micat , Aloysi
Jam rapit cunctos pietas tepentes ;
Macte , cœlestis cupido parantur
Præmia vitæ.

Ingruit Romæ mala pestis ; ille
Advolat , morbos refovet ministrans
Et pio lætam bibit ore felix .
Victima mortem.

Te choris juncti cecinere festis
Cœlites , at nunc pia te juvenus
Æmula gaudet celebrare dulcem
Voce patronum.

Qui polo regnat Deus , Aloysi ,
Ire det tuto pede quo præisti ;
Adjuvet fidos tua nunc , precamur ,
Dextra clientes.

Lætus æternum celebret Parentem
Orbis , æterni celebret Parentis
Filiū ; compar tibi laus per omne ,
Spiritus , ævum.

J.-F. GRÉGOIRE,

FIN.

